

Membre de l'université Paris Lumières

Ndeye Penda SOKHNA

Impacts économiques de l'immigration en France : finances publiques et consommation

Thèse présentée et soutenue publiquement le 14 décembre 2017
en vue de l'obtention du doctorat de Sciences économiques de l'Université Paris
Nanterre
sous la direction de M. Lionel Ragot (Université Paris Nanterre)

Jury :

Rapporteur-e :	M. Hippolyte d'Albis	Professeur des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Rapporteur-e :	M. Michel Beine	Professeur des Universités, Université du Luxembourg
Membre du jury :	M. Xavier Chojnicki	Professeur des Universités, Université de Lille 3
Membre du jury :	M. Jean-Christophe Dumont	Directeur de la division des migrations internationales, OCDE
Membre du jury :	M. Hubert Jayet	Professeur des Universités, Université de Lille 1

École doctorale n° 396 : Économie, Organisations et Société

THÈSE

pour obtenir le grade de docteur délivré par l'Université Paris Nanterre
Spécialité doctorale "Sciences Économiques"

présentée et soutenue publiquement par

Ndeye Penda SOKHNA

le 14 Décembre 2017

Impacts économiques de l'immigration en France : finances publiques et consommation

Directeur de thèse : **Lionel RAGOT**

Jury

Hippolyte d'Albis,	Professeur - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, PSE	Rapporteur
Michel Beine,	Professeur - Université du Luxembourg	Rapporteur
Xavier Chojnicki,	Professeur - Université de Lille	Examineur
Jean-Christophe Dumont,	Chef de la division des migrations internationales, OCDE	Examineur
Hubert Jayet,	Professeur - Université de Lille	Examineur
Lionel Ragot,	Professeur - Université de Nanterre	Directeur de thèse

L'université Paris Nanterre n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse Lionel Ragot pour m'avoir encadrée pendant ces trois années de thèse. Mes travaux ont considérablement bénéficié de ses remarques et de ses conseils avisés. Je le remercie chaleureusement pour ses encouragements, son soutien et son humour.

Mes remerciements s'adressent particulièrement à Xavier Chojnicki qui a énormément contribué à l'aboutissement de cette thèse. Merci pour ton aide, tes conseils, ta bienveillance et ta grande humilité. J'ai beaucoup appris à tes côtés.

Je tiens également à remercier Hippolyte d'Albis, Michel Beine, Jean-Christophe Dumont et Hubert Jayet qui m'ont fait l'honneur d'accepter de participer à mon jury de thèse.

Je remercie les membres du Laboratoire EconomiX pour les bonnes conditions dans lesquelles j'ai pu travailler durant cette thèse. J'en profite pour faire un passage au bureau 209 et remercier mes collègues Ikpidi, Joseph, Anicet, Giuseppe, Nadia, Aziza et Hugo, pour leur bonne humeur, les discussions riches en échanges fructueux et leurs encouragements. Nous avons eu d'agréables moments durant nos pauses comme des discussions de provocations envers la gente féminine qui nous faisaient partir dans quelques joutes verbales aboutissant à de grands moments de rire. Ma reconnaissance s'exprime aussi envers Lara et Bénédicte pour leur relecture et leur encouragement. Mais aussi à Marion, l'experte latex, qui m'a été d'une grande aide pour les nombreux conseils et fichiers sur latex me facilitant la compilation de ma thèse. Merci également aux autres collègues doctorants Lesly, Tatiana, Zouhair, Stellio et Maxime pour leur soutien, les soirées détentes et les aides aux surveillances.

Guilhem, je te remercie pour ta présence, ton soutien et ton aide pour les relectures successives, les fichiers Excel, mais aussi d'être celui que tu es. Tu sais placer les bons mots au bon moment pour me redonner le moral.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à faciliter mon épanouissement en France. À Mabelle, Moussa et à la famille Yaressi pour votre accueil depuis mon entrée en France. À mon frère Fallou pour m'avoir montrée les pas. À tonton Diop, sa femme et à mes cousines chéries, pour leur soutien. À Christine et François pour les week-ends formidables passés ensemble. À ma copine, Idiatou, pour le bon temps passé ensemble.

Mes remerciements ne peuvent s'achever sans une pensée émue pour ma famille. Elle a été pour moi une source de réconfort pendant les durs moments de cette thèse et bien avant. Merci à mes parents, à mes frères et sœurs pour leur soutien malgré la distance.

Résumé général

La question de l'immigration est aujourd'hui au centre des préoccupations politiques, économiques et sociales dans la plupart des pays d'accueil. Dans ces pays, l'opinion publique sur l'immigration s'est beaucoup dégradée ces dernières années. En France, par exemple, 39% des français estimaient en 2008 que l'immigration était plus un problème plutôt qu'une opportunité. Ce pourcentage est passé à 50% en 2013. Parallèlement, dans la plupart de ces pays, les projections démographiques montrent un vieillissement de la population et l'immigration pourrait être une solution face à ce problème. Cette thèse a ainsi pour objectif d'analyser, dans ce contexte de vieillissement démographique, les effets économiques de l'immigration en mettant l'accent sur son impact sur les finances publiques et la consommation en France, de 1979 à 2011. En effet, en modifiant la structure par âge, sexe et qualification de la population du pays d'accueil, l'immigration affecte l'offre de travail et la demande de biens et services publics et privés. Cette thèse se focalise sur la partie demande et contribue à la littérature sur les coûts et apports de l'immigration dans les pays d'accueil. Elle aide à la compréhension des différences de comportements entre les natifs et les immigrés et offre ainsi une base pour prévoir la réaction de l'économie suite à un choc démographique dû à l'immigration. Elle participe également à éclairer sur les conséquences économiques d'une décision politique relative à l'immigration, en testant les effets des changements de politiques migratoires sur les finances publiques ou encore les effets de la hausse du revenu sur la consommation des ménages natifs et immigrés en France.

Cette thèse s'articule autour de deux grandes parties : la première s'intéresse à l'impact budgétaire de l'immigration, avec dans un premier chapitre une évaluation comptable et dans un deuxième chapitre, une évaluation dynamique à l'aide d'un modèle d'équilibre général. La deuxième partie de la thèse se focalise sur la demande des biens et services privés des immigrés en France. Là encore, on distingue deux chapitres : le premier mesure la contribution des immigrés à la demande finale et le second analyse les différences dans les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France.

Le chapitre 2 évalue la contribution nette de l'immigration sur les finances publiques en France depuis la fin des années 70. Nous développons une méthode comptable qui désagrège le déficit primaire entre la contribution propre à la population des immigrés et celle des natifs. Cette contribution nette est calculée comme la différence entre les taxes, cotisations et impôts divers qu'ils versent aux finances publiques et l'ensemble des bénéficiaires qu'ils en retirent. Un des apports de cet article est de calculer cette contribution nette sur une période de temps relativement longue. Nous montrons que la contribution nette des immigrés est globalement négative sur l'ensemble de la période mais qu'elle demeure relativement faible, contenue en deçà de $\pm 0,5\%$ du PIB (réduit à $\pm 0,2\%$, si on excepte 2011). Malgré cette contribution négative, à aucun moment le déficit primaire ne peut être imputé à la population immigrée. Durant ces trente années, l'immigration n'a jamais déterminé l'ampleur et l'évolution du solde budgétaire primaire. Lorsque l'on se limite à leur contribution nette individualisée, nos résultats montrent que celle-ci a été plus avantageuse que celle des natifs pour les finances publiques françaises sur pratiquement toute la période étudiée. Cet avantage est expliqué par une structure démographique favorable, qui compense leur moindre contribution nette individuelle. Après la crise de 2008, cette compensation n'opère plus.

Le chapitre 3 analyse l'impact dynamique de l'immigration sur les finances publiques en France, de la fin des années 70 jusqu'en 2100. Nous utilisons un modèle d'équilibre général calculable permettant de mesurer les interactions majeures entre immigrés et natifs (impact sur le marché du travail, impact fiscal, répartition du capital, éducation endogène, etc.). L'apport

principal de ce chapitre est de proposer une analyse retrospective contrefactuelle qui permet de comprendre l'impact économique qu'a pu avoir l'immigration en France. Nous proposons quatre variantes par rapport à un scénario central qui reprend les projections officielles pour la France (INSEE et COR). La première variante (*sans immigration*) consiste à évaluer les effets économiques de l'immigration en France telle qu'elle est projetée dans ces prévisions officielles. Les trois autres variantes sont construites sur l'hypothèse que les caractéristiques (âge, qualification et insertion économique) des immigrés sont identiques à celles des natifs. Nous montrons que les agrégats macroéconomiques se sont dégradés dans le scénario sans immigration, de même que les comptes de la protection sociale. Les simulations font ressortir que les structures par âge et par qualification des immigrés ainsi que leur insertion sur le marché du travail sont des caractéristiques essentielles qui déterminent en grande partie les principaux effets sur les finances de la protection sociale. Cependant, l'effet de l'âge joue plus sur les finances publiques que l'effet de la qualification. La dégradation des comptes sociaux avec la variante *âge* est plus importante que l'amélioration induite par la variante *qualification*. Une parfaite insertion des immigrés a des effets positifs non négligeables sur le financement du déficit de la protection sociale.

Le chapitre 4 quantifie la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux en France et teste si la demande des immigrés est suffisamment importante pour influencer l'évolution de la consommation. En effet, un argument souvent mis en avant lorsque sont évoqués les effets positifs de l'immigration pour le pays d'accueil est que l'entrée d'immigrés aurait des effets positifs sur la demande et donc sur la croissance. Nous menons une analyse comptable en utilisant trois principales sources de données : les enquêtes budget des familles de 1979 à 2011, les recensements de la population et les comptes nationaux. On trouve qu'à tout âge, un immigré consomme en moyenne moins qu'un natif. Cependant la part de la demande des immigrés dans la demande totale s'établit entre 7,3% et 8,3%, ce qui est proportionnel à leur poids dans la population française. Nous montrons que c'est la structure par âge de la population immigrée (sur-représentée dans la classe d'âge active où la consommation est à son niveau maximum) qui permet la compensation. Une désagrégation de la consommation totale par poste montre que les immigrés présentent quelques spécificités : ils seraient, en effet, porteurs de la croissance de la demande dans certains postes comme l'alimentation, l'habillement, les charges de logement et la communication. L'analyse de l'évolution de la consommation montre qu'entre 4,5% et 16% de cette évolution est expliquée par la population immigrée. Cependant ces évolutions sont plus souvent expliquées par une hausse de la population que par une augmentation de la consommation individuelle.

Le chapitre 5 analyse les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. Il propose également une analyse des effets de la hausse du revenu sur la consommation des deux sous populations. L'étude permet également d'identifier les effets d'origine géographique et de la durée de résidence de la population immigrée sur la consommation. Les résultats montrent qu'il existe des différences au niveau des comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. Ces derniers consomment, toutes choses égales par ailleurs, moins que les natifs - entre 2% et 8% de moins que les natifs selon l'année -. Cette plus faible consommation peut s'expliquer par la plus grande vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail les contraignant à constituer plus d'épargne pour se prémunir d'éventuel risque de chômage. Une autre explication est la répartition du revenu des migrants ; incluant, en plus de la consommation et de l'épargne, les transferts de fond. En désagrégant par poste de consommation, on trouve que cette moindre consommation des immigrés n'est pas observable pour l'ensemble des catégories de biens. En effet, les immigrés dépensent, toutes choses égales par ailleurs, plus que les natifs en communication, habillement et charges de logement ;

mais aussi en transport, restauration et équipement du logement pour certaines années. Ils dépensent cependant moins en alimentation, loisirs, services, santé, alcool et tabac. Les résultats font ressortir que les élasticités revenu de la demande sont identiques entre les deux groupes, mais quelques différences apparaissent au niveau des postes de dépenses. Le transport et les loisirs sont classés, certaines années, dans la catégorie des biens supérieurs ou de luxe pour la population immigrée alors qu'ils sont normaux pour les natifs. Les comportements de consommation diffèrent également selon l'origine géographique (Union Européenne, Maghreb ou reste du monde). L'étude montre aussi que la durée de résidence en France influence les comportements de consommation des ménages immigrés.

Mots clés : migration internationale, immigrés, natifs, finances publiques, protection sociale, consommation, analyse comptable, MEGC.

Overall summary

The issue of immigration in host countries is today at the center of political, economic and social concerns. In these countries, public opinion on immigration has deteriorated significantly in recent years. In France, for example, 39% of French people thought in 2008 that immigration is more a problem than an opportunity. This percentage increases to 50% in 2013. At the same time, in most of these countries, demographic projections show a process of population ageing and immigration could be a solution to this problem. The aim of this thesis is to analyze, in this context of population ageing, the economic effects of immigration by emphasizing on public finances and consumption in France, between 1979 to 2011. Indeed, by changing the age, sex and qualification structure of the host country population, immigration affects the labor supply and the demand for public and private goods and services. This thesis focuses on the demand side and contributes to the literature on the costs and benefits of immigration in host countries. It helps to understand the differences in behavior between natives and immigrants and thus provides a basis for forecasting the response of the economy following a demographic shock due to immigration. It also helps to shed light on the economic consequences of a political decision on immigration, by testing the effects of changes in migration policies on public finances or the effects of rising income on the consumption of native and immigrant households in France.

The thesis focuses on two major parts : the first focuses on the fiscal impact of immigration, with a first chapter on accounting evaluation and a second chapter on dynamic evaluation using a computable general equilibrium model. The second part of the thesis focuses on the demand for private goods and services of immigrants in France. Two chapters are distinguished : the first measures the contribution of immigrants to final demand and the second analyzes the consumption behavior of natives and immigrants households in France.

Chapter 2 assesses the net contribution of immigration to public finances in France since the end of the 1970s. We develop an accounting method that disaggregates the primary deficit between the contribution of the immigrant population and that of the native. This net contribution is calculated as the difference between taxes and contributions that they pay to the public finances and all benefits they receive from them. One of the contributions of this chapter is to calculate this net contribution over a relatively long period of time. We show that the net contribution of immigrants is overall negative but remains relatively low, contained below 0.5% of GDP (reduced to 0.2%, when we doesn't take account 2011). Despite this negative contribution, at any time the primary deficit can be attributed to the immigrant population. Throughout the period, immigration has never determined the size and evolution of the primary fiscal balance. When limited to their individualized net contribution, our results show that it has been more advantageous than that of natives for French public finances over the period studied. This advantage is explained by a favorable demographic structure, which offsets their lower net individual contribution. After the crisis 2008, this compensation no longer operates.

Chapter 3 analyzes the dynamic impact of immigration on public finances in France. We use a computable general equilibrium model to measure the major interactions between immigrants and natives (labor market impact, fiscal impact, capital allocation, endogenous education etc.). The main contribution of this chapter is to propose a counterfactual retrospective analysis which permits an understanding of the economic impact that immigration has had in France. We propose four variants compared to a baseline scenario based on official projections for France (INSEE and COR). The first variant (*without immigration*) assesses the economic effects of immigration in France as projected into official forecasts. The three other variants are built on the assumption that the characteristics (age, qualification and economic integration) of

immigrants are identical to those of the natives. We show that the macroeconomic aggregates, compared to the baseline scenario have deteriorated in the variant *without immigration*, as have the social protection accounts. The simulations show that the age and qualification structures of immigrants as well as their integration into the labor market are essential characteristics that largely determine the main effects on the finances of social protection. However, the effect of age plays more on public finances than the qualification effect. The deterioration of the social accounts with the *age* variant is more important than the improvement induced by the *qualification* variant. A perfect integration of immigrants has a significant positive effect on the budget deficit financing.

Chapter 4 refers to the contribution of immigrants to the demand for final goods and services in France and test whether the demand of immigrants is sufficiently large to influence the evolution of consumption. In fact, a common argument in favour of immigration is that it would have positive effects on demand and hence on growth. We conduct an accounting analysis using three main sources of data : family budget surveys from 1979 to 2011, population censuses data and national accounts data. We find that at any age, an immigrant consumes on average less than a native. However, the share of immigrant's demand in total demand is between 7.3% and 8.3%, which is proportional to their size in the French population. We show that the age structure of the immigrant population (over-represented in the working age group where consumption is at its maximum level) allows for compensation. A disaggregation of total consumption by item shows that immigrants have some specific characteristics : they lead to an increasing in the demand in some expense items such as food, clothing, housing and communication. The analysis of the evolution of consumption shows that between 4.5% and 16% of this change is explained by the immigrant population. However, these changes are more often explained by an increase in the population than by an increase in individual consumption.

Chapter 5 analyzes the consumption behavior of native and immigrant households in France. Beyond this, it proposes an analysis of the effects of the increase in income on the consumption of the two subpopulations. The study also shows the effects of origin and length of residence of the immigrant population on consumption. Results show that there are differences in the consumption behavior of native and immigrant households in France. Immigrants consume, all other things being equal, less than the natives - between 1.9% and 7.9% less than the natives according to the year-. This lower consumption can be explained by the greater vulnerability of migrants on the labor market, which forces them to create more savings to protect themselves against the risk of unemployment. Another explanation is the income's distribution of migrants ; including remittances in addition to consumption and savings. By disaggregating by consumption item, it is found that this lower consumption of immigrants is not observable for all categories of goods. Indeed, immigrants spend, all things being equal, more than the natives in communication, clothing and housing expenses ; but also in transport, foods outside home and furnishing for some years. However, they spend less on food, leisure, services, health, alcohol and tobacco. The results show that transport and recreation are classified in the category of superior or luxury goods for the immigrant population in certain years while they appear in the category of normal goods in native people. Consumption behaviors also differ according to geographical origin (European Union, Maghreb or rest of the world). The study also shows that the duration of residence in France influences the consumption behavior of immigrant households.

Key words : international migration, migrants, natives, public finances, social protection, consumption, accounting analysis, CGEM.

Table des matières

Table des matières	xii
Figures	xvi
Tables	xvii
1 Introduction générale	1
1.1 Contexte	2
1.2 L'immigration et les immigrés en France	4
1.2.1 Une immigration jeune et de plus en plus féminine	8
1.2.2 État matrimonial et fécondité	9
1.2.3 Diplômes et emplois des immigrés	10
1.2.3.1 Des immigrés moins diplômés mais une nette évolution	10
1.2.3.2 Des immigrés plus vulnérables au chômage que les natifs	11
1.2.3.3 Emplois et métiers des immigrés	12
1.2.4 La dispersion géographique	15
1.3 Les effets économiques de l'immigration en France	16
1.3.1 Immigration et marché du travail	16
1.3.2 Impact sur la productivité et la croissance	19
1.3.3 Impact sur le commerce extérieur	21
1.3.4 Impact sur le prix de l'immobilier	22
1.3.5 Impact sur les finances publiques	24
1.3.6 Immigration et hausse de la consommation	25
1.4 Objectifs, structures et principaux résultats de la thèse	27
1.4.1 Objectifs et intérêt de la thèse	27
1.4.2 Structure de la thèse et résultats	28
2 L'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France : (I) une approche comptable	38
2.1 Introduction	39
2.2 Revue de la littérature	41
2.3 L'approche comptable de la contribution des immigrés aux finances publiques	44

2.4	Les données	47
2.4.1	Les données démographiques	48
2.4.1.1	Évolution de la population française	48
2.4.1.2	Structure par âge de la population française	49
2.4.1.3	Structure par niveau de qualification de la population française	52
2.4.2	Les données issues des enquêtes microéconomiques	53
2.4.3	Les données de cadrage macroéconomique	56
2.5	La contribution des immigrés aux finances publiques françaises	59
2.5.1	Les profils des taxes versées, des transferts reçus et de la contribution budgétaire nette individuelle moyenne	60
2.5.2	Les contributions nettes agrégées par origine	62
2.5.3	Décomposition des résultats selon l'âge, le niveau d'éducation et par type de taxes et transferts	67
2.5.3.1	Décomposition de la variation au cours du temps du solde primaire individualisé par résident	69
2.5.3.2	Décomposition de l'écart instantané entre contribution individualisée par tête des natifs et des immigrés	72
2.6	Conclusion	78
Annexe 2.A	Structure par âge et qualification des immigrés UE et extra-communautaires	81
Annexe 2.B	Les profils de contribution budgétaire nette par âge et niveau de qualification	82
Annexe 2.C	Les profils de contribution budgétaire nette par âge et origine	87
Annexe 2.D	Indicateurs pertinents	93
Annexe 2.E	Décomposition	94
2.E.1	Décomposition de l'évolution temporelle du solde primaire par résident	96
2.E.2	Décomposition de l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et des immigrés	98

3 L'impact budgétaire de l'immigration en France : (II) une analyse en équilibre général calculable 102

3.1	Introduction	103
3.2	Description du modèle	106
3.2.1	Le bloc démographique	106
3.2.2	Le comportement de la firme représentative	107
3.2.3	Les comportements des consommateurs	109
3.2.4	Salaire et chômage d'équilibre	111
3.2.5	Offre de travail, d'éducation et d'expérience	112
3.2.6	Le secteur public	113

3.3	Calibrage du scénario de référence	116
3.3.1	Données démographiques	116
3.3.2	Processus exogènes observés	117
3.3.3	Choix des paramètres libres	118
3.3.4	Processus exogènes non observés	118
3.4	Les caractéristiques du scénario de référence	118
3.4.1	La population	119
3.4.2	L'économie et les finances de la protection sociale dans le compte central	121
3.5	Impact budgétaire dynamique de l'immigration en France	125
3.5.1	Démographie de la population française dans les différents scénarios alternatifs	125
3.5.2	Résultats des simulations	128
3.5.2.1	Une France sans immigration : impact sur les finances publiques	128
3.5.2.2	Impacts sur les comptes de la protection sociale d'un change- ment dans l'âge, les qualifications ou l'insertion des immigrés	130
3.6	Conclusion	134
	Annexe 3.A Évolution du PIB par tête et des variables budgétaires par rapport au scénario de référence (1970-2100)	137
4	Contribution de l'immigration à la demande des biens et services en France	142
4.1	Introduction	143
4.2	Données et méthodologie	146
4.2.1	Données	146
4.2.1.1	Les données micro économiques	146
4.2.1.2	Les données des comptes nationaux	148
4.2.2	Méthodologie	149
4.3	Évaluation de la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux	152
4.3.1	La consommation agrégée	152
4.3.1.1	La part de la demande des immigrés dans la consommation finale	152
4.3.1.2	Décomposition selon l'âge et le niveau de qualification	157
4.3.2	Décomposition de la contribution selon les postes de consommation	163
4.3.2.1	Décomposition par poste	163
4.3.2.2	Hausse de la demande plus que proportionnelle dans certains secteurs	164
4.4	Évolution de la consommation des natifs et des immigrés	169
4.4.1	Contribution de l'immigration à l'évolution de la demande	169
4.4.2	Désagrégation de l'évolution de la contribution de la demande	171

4.4.2.1	Effet population	171
4.4.2.2	Effets d'une hausse/baisse de la consommation individuelle	173
4.5	Conclusion	175
Annexe 4.A	La composition des différents postes de consommation	179
Annexe 4.B	Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation	180
Annexe 4.C	Quelques indicateurs économiques de la France : chômage et épargne	183
5	Comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France	185
5.1	Introduction	186
5.2	Analyse descriptive	190
5.2.1	Caractéristiques des ménages	190
5.2.2	Niveau des dépenses et du revenu des ménages	195
5.3	Étude empirique	198
5.3.1	Différences dans les modes de consommation des ménages natifs et immigrés	200
5.3.1.1	Interprétation de la variable d'intérêt : immigré	200
5.3.1.2	Interprétation des variables de contrôle	204
5.3.2	La sensibilité de la consommation à la variation du revenu chez les natifs et immigrés	207
5.4	Mesure des effets d'origine géographique et de la durée de résidence en France : application en 2011	210
5.4.1	Analyse des effets pays d'origine	210
5.4.2	Analyse des effets de la durée de résidence	212
5.5	Conclusion	216
Annexe 5.A	Exploitation des données	222
Annexe 5.B	Résultats des estimations	223
Annexe 5.C	Les tests et robustesse	231
Annexe 5.D	Les types de ménages	235
Annexe 5.E	Robustesse pour neutraliser le biais d'âge dans l'estimation selon l'année d'installation	238
6	Conclusion générale	241
6.1	Synthèse de la thèse	242
6.2	Implication en matière de politiques économiques	244
6.3	Les limites et perspectives de recherches futures	246

Figures

1.1	Principales préoccupations des citoyens européens entre 2014 et 2016	3
1.2	La perception de l'immigration comme un problème plus qu'une opportunité .	4
1.3	Dénombrement des natifs, immigrés et étrangers	7
1.4	Pyramide des âges des natifs et des immigrés en 2013	8
1.5	Le niveau de diplôme des immigrés et des natifs en France	10
1.6	Structure de la thèse	29
2.1	Flux d'immigration en France (1994-2008)	49
2.2	Répartition par âge de la population (en % de la population considérée) et âge moyen	51
2.3	Répartition par niveau de qualification des 25-65 ans	52
2.4	Contributions en % du PIB	63
2.5	Répartition par âge des immigrés (en % de la population considérée) et âge moyen	81
2.6	Répartition par niveau de qualification des immigrés UE et extra-communautaires (25-65 ans)	82
2.7	Taxes, transferts et contributions nettes selon le niveau de qualification (en euros constants de 2005)	83
2.8	Taxes, transferts et contributions nettes selon l'origine (en euros constants de 2005)	87
2.9	Taxes, transferts et contributions nettes selon l'origine des immigrés (en euros constants de 2005)	91
3.1	Variation du PIB par tête par rapport au scénario de référence (1970-2100) . . .	137
3.2	Évolution des dépenses de protection sociale par rapport au scénario de référence (1970-2100)	138
3.3	Évolution des cotisations sociales par rapport au scénario de référence (1970-2100)	139
3.4	Évolution du besoin de financement de la sécurité sociale par rapport au scénario de référence (1970-2100)	140
4.1	Consommation selon l'âge et l'origine en 1979 et 2011	151
4.2	Consommation et revenu individuels selon l'origine (17 ans et plus)	154

4.3	Contribution globale par groupe d'âge et part en pourcentage de la contribution globale	158
4.4	Décomposition de la contribution individuelle à la demande par catégorie d'âge	160
4.5	Contribution globale et individuelle par niveau de qualification	162
4.6	Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation	180
4.7	Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation (suite 1)	181
4.8	Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation (suite 2)	182
4.9	Chômage de masse dans les années 90	183
4.10	Évolution du taux d'épargne des ménages de 1970 à 2015	183
5.1	Évolution des dépenses de consommation et du revenu des ménages en fonction de l'âge de la personne de référence (en euros constants de 2010)	223

Tables

1.1	Les immigrés selon le pays de naissance en 2013	6
1.2	Ancienneté d'arrivée des immigrés en France en 2013 (en % de la population considérée)	8
1.3	Le nombre d'enfants par couple en 2013	9
1.4	Situation des immigrés par rapport à l'emploi (en % de la population considérée)	11
1.5	Catégories socioprofessionnelles des actifs (en % de la population considérée) .	12
1.6	Répartition des actifs en emploi selon le secteur d'activité (en %)	14
1.7	Répartition de la population entre les régions	15
2.1	Évolution de la population française	48
2.2	Composition des enquêtes utilisées	55
2.3	Recettes et dépenses des administrations publiques (en % du PIB)	57
2.4	Contributions nettes aux finances publiques	66
2.5	Contributions nettes par tête (en euros 2005)	68
2.6	Décomposition de l'évolution temporelle du solde primaire par résident (en euros 2005)	70
2.7	Décomposition de l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et des immigrés (en euros 2005)	75

2.8	Désagrégation des contributions nettes individuelles (euros 2005)	76
2.9	Données économiques et démographiques	94
2.10	Contributions nettes aux finances publiques	96
2.11	Décomposition de l'évolution temporelle du solde primaire par résident	97
2.12	Décomposition de l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et des immigrés	100
3.1	Population française dans le scénario centrale (1980-2100)	120
3.2	Structure par qualification de la population en âge de travailler (1980-2100)	121
3.3	Les principaux agrégats macroéconomiques (scénario central 1980-2100)	122
3.4	Le budget de la protection sociale (scénario central 1980-2100)	124
3.5	Structure de la population française pour les différents scénarios (1980-2100)	127
3.6	Les principaux agrégats macroéconomiques pour le scénario sans immigration (1980-2100)	129
3.7	La protection sociale dans une France sans immigration : ventilation par caisse (1980-2100)	131
3.8	Évolution des principaux agrégats macroéconomiques dans ces variantes	133
3.9	Le budget de la protection pour les variantes (ventilation par caisse 1980-2100)	135
4.1	Composition des enquêtes	147
4.2	Données des comptes nationaux	149
4.3	Contribution des immigrés à la demande globale	153
4.4	Quelques indicateurs	155
4.5	La décomposition de la consommation totale par poste de consommation	163
4.6	Les parts budgétaires	165
4.7	Part de la demande des immigrés dans chaque poste	166
4.8	Évolution des dépenses moyennes individuelles en alimentation, habillement, charges et communication chez les actifs	167
4.9	Explication de l'évolution de la consommation	170
4.10	Part attribuée à la hausse de la population	172
4.11	La part attribuée à la hausse/baisse de la consommation individuelle	174
4.12	La composition des différents postes de consommation	179
5.1	Les caractéristiques des ménages	192
5.2	Caractéristiques des personnes de référence	194
5.3	Consommation et revenu annuels en euro 2010	195
5.4	Évolution des parts budgétaires de 1979 à 2011	197
5.5	Les immigrés consomment-ils plus ou moins que les natifs et dans quels postes ?	201
5.6	L'effet des variables de contrôles	205
5.7	Comparaison des élasticités revenu entre natifs et immigrés	208

5.8	Consommation selon l'origine de la personne de référence (2011)	211
5.9	Comparaison des élasticités revenu selon l'origine (2011)	211
5.10	Consommation des immigrés en fonction de leur durée de résidence (2011)	213
5.11	Comparaison des élasticités revenu selon la durée de résidence (2011)	214
5.12	Description des variables	222
5.13	Montants des transferts versés à un autre ménage	223
5.14	Résultats des estimations par les MCO en 1979	224
5.15	Résultats des estimations par les MCO en 1985	225
5.16	Résultats des estimations par les MCO en 1989	226
5.17	Résultats des estimations par les MCO en 1995	227
5.18	Résultats des estimations par les MCO en 2001	228
5.19	Résultats des estimations par les MCO en 2006	229
5.20	Résultats des estimations par les MCO en 2011	230
5.21	Skewness et kurtosis	231
5.22	Test d'homocédasticité- Breusch-Pagan	231
5.23	Test de robustesse : Seemingly unrelated regressions	232
5.25	Test de robustesse : moindres carrés pondérés	233
5.27	Test de robustesse : modèle tobit	234
5.28	La répartition des ménages	235
5.29	Résultats des estimations par types de couple	236
5.30	Caractéristiques des ménages selon l'origine en 2011	237
5.31	Caractéristiques des ménages selon l'année d'installation en 2011	237
5.32	Groupes d'âges des personnes de références natives	238
5.33	Les résultats en comparant par catégorie d'âge proche	239
5.34	Les élasticités	239

Chapitre 1

Introduction générale

1.1 Contexte

« Les migrations constituent un phénomène si général dans l'histoire de l'humanité que c'est bien plutôt leur absence au cours d'une période qui paraît extraordinaire. Chaque époque a ses types de migrations et de peuplement. »

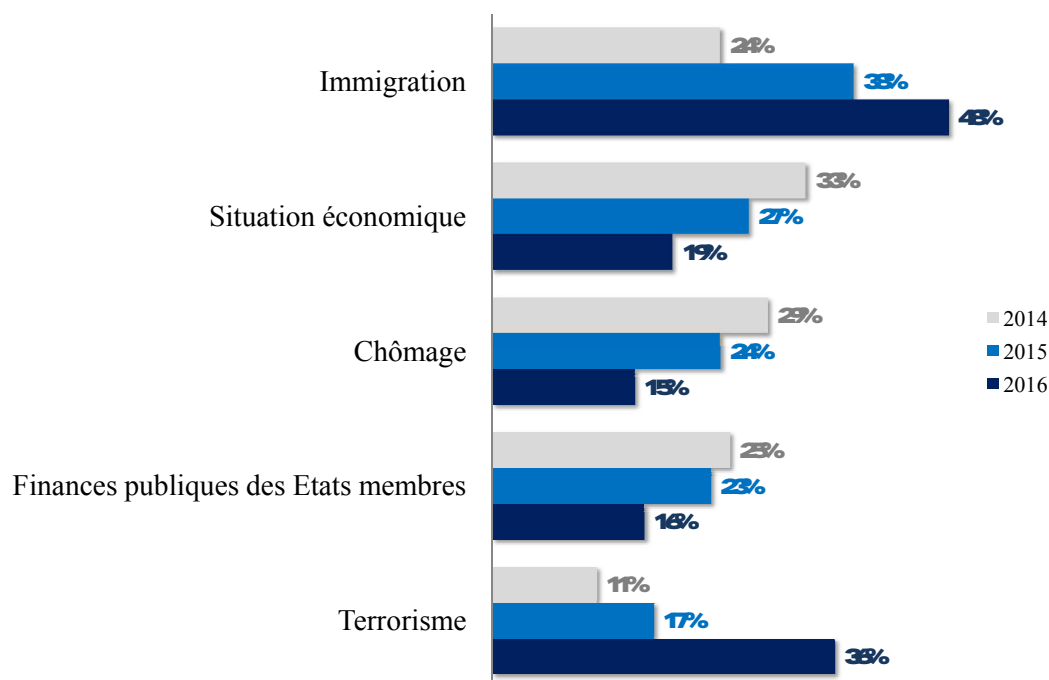
Henri Bartoli

Mouvement de populations et histoire, aspects socio-économiques (1965)

Cette citation résume bien l'ancienneté et l'universalité du phénomène migratoire dans le monde. Les raisons de ces déplacements sont diverses et dépendent aussi bien du pays d'accueil que du pays d'origine. Elles peuvent être d'ordres économique, environnemental, culturel ou socio-politique. Selon Lee (1966), la prise de décision de la migration résulte de la combinaison de deux facteurs complémentaires : les facteurs dits « d'impulsion » (*push factors*) et « d'attraction » (*pull factors*). Les premiers, "push factors", représentent l'intérêt que présente l'émigration et la disposition à émigrer. Ils sont liés aux conditions défavorables dans le pays d'origine (pauvreté, chômage, faible niveau de salaire, problèmes climatiques, conflits, etc.). Les seconds, "pull factors", sont des facteurs qui attirent les individus vers les pays d'accueil. Ils représentent les caractéristiques intéressantes du pays de destination (opportunités d'emploi, perspectives de salaires plus élevés, liberté politique, existence de réseaux de migrants, politiques d'immigration, etc.). Cependant, il existe un consensus sur le fait que la décision de migrer est généralement motivée par des facteurs économiques. Par exemple, Sjaastad (1962) et Greenwood (1975) montrent que les immigrés ont un comportement rationnel, au sens où ils maximisent leur utilité sous contraintes : ils s'installent dans les pays où ils sont les plus productifs, compte tenu de leurs compétences et leur permettant de gagner le salaire le plus élevé. Borjas (1989) rajoute que la décision de migrer est basée sur une analyse coût/bénéfice : les immigrés comparent entre les gains escomptés et les coûts de migration vers les destinations internationales alternatives.

Aujourd'hui dans les pays d'accueil, on voit également de plus en plus apparaître cette analyse coût/bénéfice de l'immigration, non plus du point de vue des migrants mais des économies d'accueil. La perception de l'immigration comme un coût pour les pays d'accueil est largement répandue et la réticence face à l'immigration se développe. Dans les principaux pays d'accueil, l'immigration constitue actuellement l'un des principaux sujets de débats politique, économique et social. Dans l'Union Européenne (UE) par exemple, l'immigration est la préoccupation principale des citoyens européens depuis 2015 (cf figure 1.1). Elle est la première préoccupation citée par les citoyens de 20 des États membres de l'UE et elle figure parmi les deux premières préoccupations dans tous les pays de l'UE, à l'exception du Portugal.

Figure 1.1: Principales préoccupations des citoyens européens entre 2014 et 2016

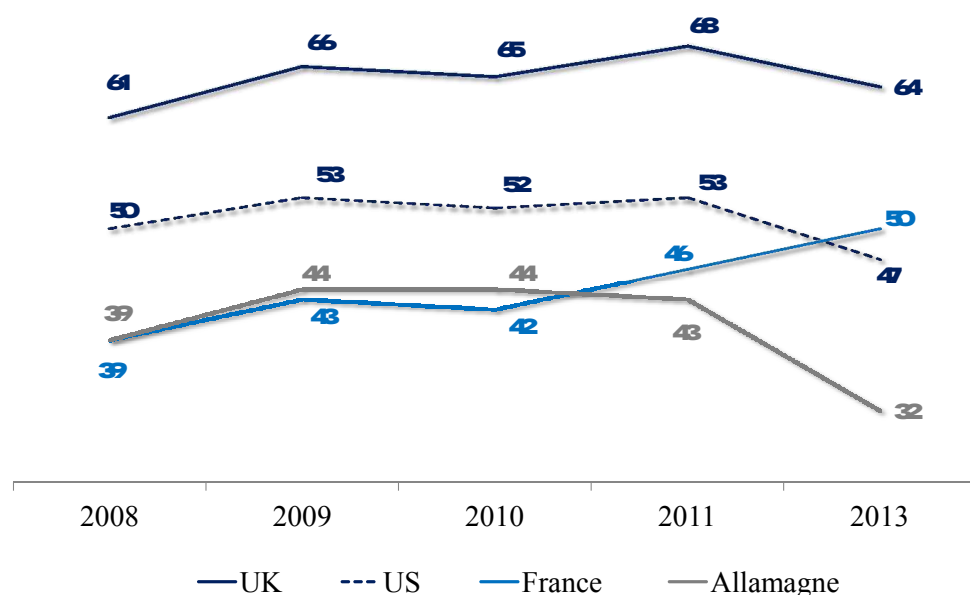


Source : Euro baromètre 2014 à 2016

De plus, avec les conditions économiques défavorables qui ont suivi la crise de 2008, la crise migratoire et l'augmentation du chômage, l'opinion publique à l'égard de l'immigration se détériore de plus en plus. L'idée que les immigrés prennent les emplois des natifs, favorisent la baisse des salaires et menacent les économies d'accueil a pris le dessus. Les sondages du Transatlantic Trends entre 2008 et 2013 (cf figure 1.2) montrent qu'en France, malgré des pourcentages inférieurs à ceux des États-Unis et du Royaume-Uni, l'opinion publique sur l'immigration s'est beaucoup dégradée. À la question percevez-vous l'immigration comme un problème plutôt qu'une opportunité ? 50% des sondés français répondaient par l'affirmatif en 2013. Ce pourcentage n'était que de 39% en 2008. Les discours politiques et les politiques d'immigration qui accompagnent ce débat vont généralement dans le même sens.

Parallèlement, dans la plupart de ces pays, les projections démographiques montrent un vieillissement de la population. Processus qui résulte de la baisse de la natalité et l'allongement de l'espérance de vie, accentué par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom. Selon Blanpain et Buisson (2016), en 2050, un habitant sur trois sera âgé de 60 ans ou plus, en France. Pour contrecarrer ce processus de vieillissement, deux alternatives se présentent ainsi aux décideurs politiques : une augmentation du taux de fécondité et/ou du solde migratoire. La première aura des effets sur le long terme sans compter le coût de l'éducation ; mais surtout elle reste relativement incertaine car dépendante des décisions des ménages en matière de natalité. La seconde a des effets directs, elle consiste à attirer des adultes déjà éduqués et formés dans

Figure 1.2: La perception de l'immigration comme un problème plus qu'une opportunité



Source : Transatlantic Trends 2008-13

Notes : Les données sur 2012 ne sont pas disponibles.

leur pays d'origine. Ainsi, les immigrants peuvent en tant que travailleurs contribuer à réduire les effets économiques négatifs du vieillissement, participer au financement du déficit de la protection sociale, redynamiser le marché du travail et en tant que consommateurs, augmenter la demande adressée aux entreprises et par voie de conséquence la production et l'emploi. Cette thèse a pour objectif d'analyser, dans ce contexte de vieillissement démographique, les effets économiques de l'immigration en mettant l'accent sur son impact sur les finances publiques et la demande des ménages en France.

1.2 L'immigration et les immigrants en France

La France est un vieux pays d'immigration et même le plus ancien d'Europe. C'est depuis la révolution industrielle, que l'on assiste aux premières arrivées d'immigrés. Au cours de cette période caractérisée par le ralentissement de la croissance démographique française et le nouveau besoin de main d'oeuvre, les immigrants venus des pays voisins (Italie, Belgique, Suisse, Espagne, Allemagne, etc.) vont constituer la première immigration économique de masse de la France¹. L'immigration frontalière était ainsi très favorisée. La deuxième vague d'immi-

1. En 1914, la France compte 420 000 Italiens, 287 000 Belges, 105 000 Espagnols, 102 000 Allemands et 72 000 Suisses (cf Milza (1986)).

gration débute après la première guerre mondiale, et va jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Avec les besoins de main-d'œuvre pour la reconstruction, la France fait appel de nouveau à la force de travail étrangère². On assiste à un élargissement des nationalités des étrangers (arrivée de polonais, russes et arméniens), mais aussi au début de l'immigration coloniale, qui reste néanmoins encore très modérée à cette époque. La troisième vague correspond aux trente glorieuses. C'est à cette période que l'on commence à recenser un nombre important d'algériens avec le statut de 1947 qui a fait des algériens des français à part entière, libre de circuler en France³. De plus, avec la forte croissance économique de cette période, on assiste au recours massif à l'immigration de travail⁴. Dans le contexte de la signature des accords avec certains pays européens pour limiter le recours aux immigrés européens⁵, les entreprises ont pris l'habitude d'aller directement dans les pays d'origine pour recruter des immigrés notamment en Maroc et en Tunisie. Ainsi, la population immigrée a commencé à se diversifier accueillant de plus en plus de maghrébins. Ce n'est que tout récemment dans les années 80 que l'on note l'arrivée d'immigrés venant de terres plus lointaines (Afrique Subsaharienne, Asie). Cet ordre d'arrivée des immigrés en France a beaucoup marqué la composition de l'immigration française. En 2013, 32% des immigrés en France sont originaires d'un pays de l'UE, 30% du Maghreb et 38% du Reste du monde (voir tableau 1.1). L'immigration en France a cependant pris un nouveau tournant depuis 1974. Avec le ralentissement de la croissance économique suite au choc pétrolier de 1973, on assiste à une forte réduction de l'immigration de travail qui marque le début d'une profonde modification dans les raisons, la nature et la composition de l'immigration en France. Depuis, le nombre d'immigrés a légèrement augmenté, mais leur part dans la population est restée relativement stable jusqu'au début des années 2000.

On en vient au dénombrement de cette population qui n'est pas dépourvu de polémiques. En effet, il n'existe pas de consensus dans la définition d'un immigré ; celle-ci varie d'un pays à l'autre. Par exemple, les pays d'installation (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande), l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud classent tout individu né à l'étranger dans la population immigrée ; tandis que les pays européens possèdent divers concepts qui intègrent des facteurs comme la nationalité actuelle, la nationalité à la naissance, et l'appartenance ethnique auto-déclarée. En Corée et au Japon, les statistiques utilisent principalement la notion de nationalité. Dans toute cette thèse, la définition utilisée d'un immigré est celle de l'Insee à savoir : *toute personne née étrangère à l'étranger et résidant en France*. Les individus nés à l'étranger et ayant acquis la nationalité française sont donc inclus dans la définition. En re-

2. À la fin des années 1920, la France connaît le plus fort taux d'immigration au monde, devant les États-Unis (cf Noiriel (2010)).

3. Blanc-Chaléard (2001) souligne que le recensement de 1946 dénombrait environ 20 000 algériens, en 1957, ils étaient estimés à près de 200 000.

4. D'après Faidutti-Rudolph (1962), la reprise économique et la guerre d'Algérie ont conduit à une augmentation sensible des offres d'emploi non pourvues (10 000 en 1953 et 60 000 en 1957). De ce fait, la France a dû faire appel à la main d'œuvre étrangère. L'immigration de travailleurs permanents atteint ainsi son maximum en 1957 et celle des travailleurs saisonniers en 1960.

5. Par exemple, un accord a été signé en 1971 avec le Portugal limitant l'entrée de ses ressortissants en France à 65 000 travailleurs par an (Blanc-Chaléard (2001)).

Table 1.1: Les immigrés selon le pays de naissance en 2013

Pays d'origine	Effectifs	Pourcentages
Europe	2119599	37,1
<i>UE des 27</i>	<i>1846565</i>	<i>32,3</i>
Portugal	607557	10,6
Italie	288113	5,0
Espagne	244413	4,3
Autres pays de l'UE à 27	706483	12,4
Autres pays d'Europe	273034	4,8
Afrique	2524275	44,1
<i>Maghreb</i>	<i>1726117</i>	<i>30,2</i>
Algérie	759143	13,3
Maroc	708441	12,4
Tunisie	258533	4,5
Autres pays d'Afrique	798158	14,0
Amérique, Asie, Océanie	1075619	18,8
Turquie	248719	4,4
Autres pays	826900	14,5

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

vanche, la définition ne prend pas en compte, les individus nés à l'étranger et de nationalité française à la naissance⁶. De même, les enfants d'immigrés nés en France ne répondent pas à la définition et ne sont pas considérés comme des immigrés. Deux critères principaux sont ainsi utilisés pour estimer la population immigrée : le pays de naissance et la nationalité à la naissance. Au recensement de 2013, on comptait en France environ 5,7 millions d'immigrés soit environ 9,1% de la population totale (cf figure 1.3).

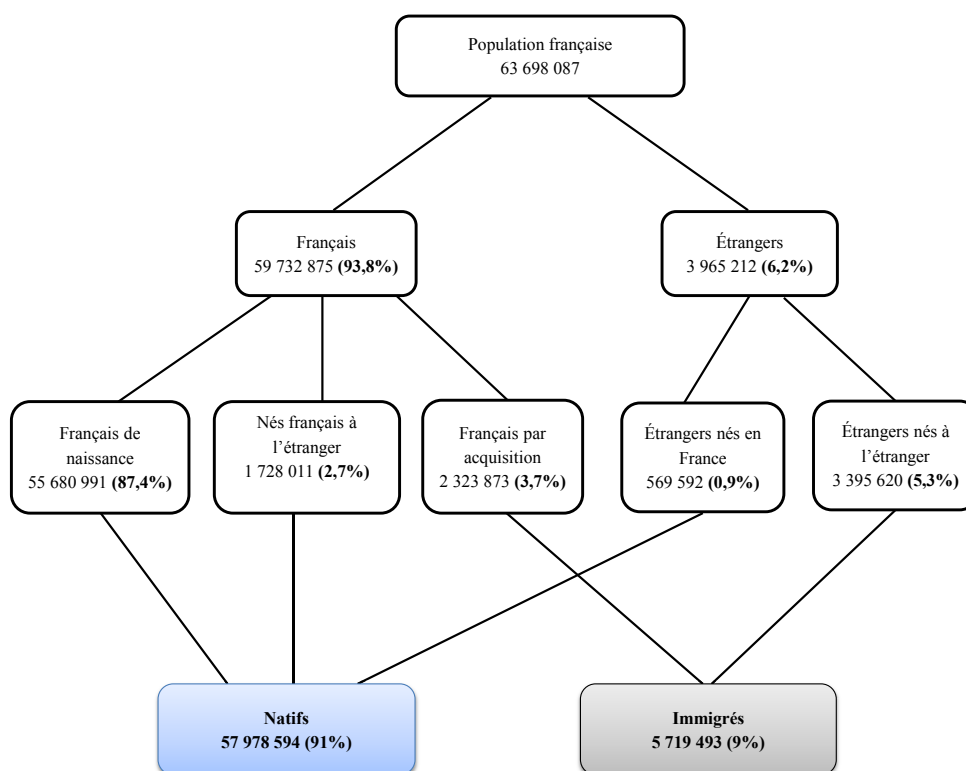
Le principal motif d'entrée des immigrés en France est le regroupement familial. Avec le durcissement de l'immigration économique au milieu des années 1970, le regroupement familial est devenu la principale porte d'entrée des immigrés en France (56,1% de l'ensemble des titres de séjour⁷), suivi des études (23,9%), du motif humanitaire (8,9%) et enfin le motif professionnel (6,7%). Cependant, il faut relativiser le poids de ce dernier dans les motifs d'entrées. En effet, Thierry (2004), en comptant les entrées dites « indirectes »⁸, décompte près de 70 000 individus qui se destinent à travailler à brève échéance, ce qui porte à près de 40% la part des immigrés travailleurs sur la période 1999-2001 au lieu de 16% si l'on se limite à la mention apposée sur le titre. De même, en rajoutant les étudiants qui après leurs études restent dans le

6. Ces individus sont constitués pour la plupart des rattachés d'Algérie dans les années 60. Communément appelés « pieds noirs », le terme désigne les français originaires d'Algérie et installés en Afrique française du Nord jusqu'à l'indépendance.

7. Les chiffres proviennent de l'Ined et concernent les motifs de délivrance du titre de séjour pour l'année 2013.

8. Elles font références aux personnes se portant rapidement sur le marché de l'emploi après avoir été admises au séjour pour un autre motif réglementaire.

Figure 1.3: Dénombrement des natifs, immigrés et étrangers



Source : Recensement de la population de 2013 (France métropolitaine), calcul de l'auteur

pays et changent de statut⁹, le nombre de personnes entrées pour un autre motif et exerçant une activité professionnelle est bien plus important. De plus, la baisse de l'immigration de travail doit être considérée parallèlement à la libre circulation des travailleurs immigrés de l'UE. Cette dernière légitime la non possession d'un titre de séjour pour les membres de l'UE.

L'immigration en France est également marquée par une durée moyenne de résidence assez élevée. En 2013, près de 37% des immigrés présents sur le territoire sont arrivés en France il y a plus de 30 ans (voir tableau 1.2). Ce pourcentage est largement dépassé pour les immigrés venant des autres pays de l'UE (52%); il est de 42% pour les maghrébins et 22% pour les autres origines. Ceci témoigne que l'intention de séjour des immigrés en France est de longue durée, voire permanente. Même si 79,1% des personnes entrées en 2013 disposaient d'un titre temporaire (D'Albis et Boubtane (2015)), le renouvellement de celui-ci permet de rester en France plus que prévu initialement. L'intention de rester dans le pays d'accueil est d'autant plus démontrée que le nombre d'immigrés naturalisés est important. En France, en 2013, 41% des immigrés recensés possèdent la nationalité française.

9. Le taux de rétention est la part des étudiants étrangers ayant terminé leurs études et qui choisissent de rester dans le pays en changeant de statut d'études vers un autre motif, dont le travail. Ce taux est en moyenne d'un peu plus de 20% dans les pays de l'OCDE; il atteint 30% et plus en Australie, en France et au Canada. En France, les changements de statut des étudiants représentent pratiquement 40% des flux de titres de séjour pour motif de travail Ragot (2013).

Table 1.2: Ancienneté d'arrivée des immigrés en France en 2013 (en % de la population considérée)

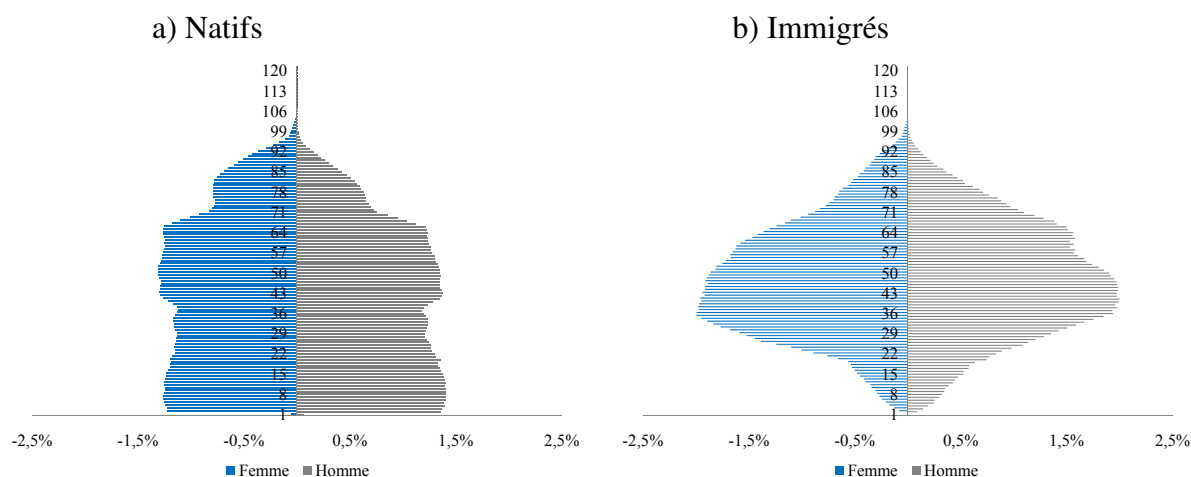
Arrivée	Total immigrés	UE	Maghreb	Autres
Depuis moins de 5 ans	14,2	14,1	10,2	17,5
Depuis 5 à 9 ans	14,1	11,5	12,6	17,6
Depuis 10 à 19 ans	20,8	13,5	21,7	26,4
Depuis 20 à 29 ans	13,5	9,3	14,0	17,0
Depuis 30 à 39 ans	13,8	8,9	17,7	15,1
Depuis 40 à 49 ans	13,5	21,9	15,4	4,7
Depuis 50 à 59 ans	6,8	12,9	7,1	1,1
Depuis 60 à 69 ans	2,1	4,8	1,3	0,4
Depuis 70 ans et plus	1,2	3,2	0,1	0,2
Total	100	100	100	100

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

1.2.1 Une immigration jeune et de plus en plus féminine

Le principal impact démographique de l'immigration dans le pays d'accueil est la modification de la structure par âge et sexe. L'idée que la population immigrée pourrait contribuer à alimenter les populations d'âge actif est un postulat défendu par les partisans de l'immigration, dans un contexte de vieillissement de la population. La figure 1.4 présente les pyramides des âges de nos deux sous populations. Les structures par âge des natifs et des immigrés sont très

Figure 1.4: Pyramide des âges des natifs et des immigrés en 2013



Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

différentes. La déformation de la pyramide pour les natifs plus proche d'un obélisque témoigne le processus de vieillissement de la population native avec une sur-représentation des individus qui sont en deuxième cycle de la vie active (45-65 ans). Ce vieillissement de la population native s'explique en partie par l'arrivée à l'âge de retraite de la génération du baby-boom, la baisse du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie. La pyramide des âges de la

population immigrée (figure 1.4b) montre une forme très différente de celle des natifs avec une population sous représentée dans les âges extrêmes (les plus jeunes et les séniors) et majoritairement regroupée dans la classe d'âge actif (25 à 65 ans). Les immigrés dans la catégorie d'âge actif (17-64 ans) représentent 76% de la population immigrée en 2013 contre 60% pour la population native. Il faut cependant avoir à l'esprit qu'il y a de plus de personnes âgées dans la population immigrée¹⁰, c'est le renouvellement perpétuelle de cette population alimenté par l'arrivée de nouvelles vagues d'immigrés qui assure le rajeunissement de celle-ci.

La répartition par sexe des deux sous populations met également en évidence des divergences, avec une population de plus en plus féminisée pour la population immigrée. On compte en 2013, 51,6% de femmes dans la population native et 51,1% chez les immigrés. Ce qui est un phénomène assez récent, puisque que l'immigration en France a longtemps était masculine¹¹. Il faut nuancer l'image que l'on a de l'immigré : homme célibataire qui est venu travailler. Les femmes sont de plus en plus présentes parmi les immigrés et ne viennent pas uniquement au motif de regroupement familial.

1.2.2 État matrimonial et fécondité

Dans cette sous section, il est à noter qu'au niveau du ménage, les personnes de référence immigrées sont plus susceptibles que leurs homologues natifs d'être mariées (56% contre 42%). Ce qui peut s'expliquer par la prédominance du motif de regroupement familial dans les titres de séjours. La taille des ménages montre que les immigrés vivent en moyenne dans des familles plus nombreuses que les natifs (en moyenne 3,2 personnes contre 2,9). Cette différence peut s'expliquer en partie par le taux de fécondité des femmes immigrées plus élevé que celui des natives (2,6 enfants par femme immigrée, contre 1,9 pour les femmes natives). Le nombre d'enfants chez les couples d'immigrés est nettement plus élevé : 8,7% ont en moyenne 4 enfants et plus contre 3,9% chez les couples mixtes et 1,5% chez les couples natifs (tableau 1.3). Les couples sans enfants sont moins représentés dans la population immigrée : 52,1% des

Table 1.3: Le nombre d'enfants par couple en 2013

		Nombre d'enfants				
		0	1	2	3	4 et plus
Couple	Deux natifs	52,1	20,2	19,9	6,3	1,5
	Couple mixte	40,8	22,6	22,4	10,2	3,9
	Deux immigrés	34,7	20,4	21,2	15,0	8,7

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

10. Les moyennes d'âge des natifs et des immigrés sont respectivement de 41 et 47 ans en 2013. Cette moyenne est plus élevée chez les immigrés venant des pays de l'UE (53 ans) et du Maghreb (47 ans). En outre, la différence dans les moyennes d'âge est surtout à mettre en rapport avec la faible présence d'individus d'âge jeune que le nombre important de séniors dans la population immigrée.

11. En 1968, seulement 44% des immigrés étaient des femmes (Insee).

couples natifs n'ont pas d'enfants contre 34,7% pour les immigrés. Cependant, la contribution des femmes immigrées au nombre moyen d'enfant par femme est limitée. Ces femmes ne représentent qu'1 femme en âge d'avoir des enfants sur 10 (Insee (2012)). Sans elles, le taux de fécondité de l'ensemble des femmes résidant en France ne serait inférieur que de 0,1 enfant par femme.

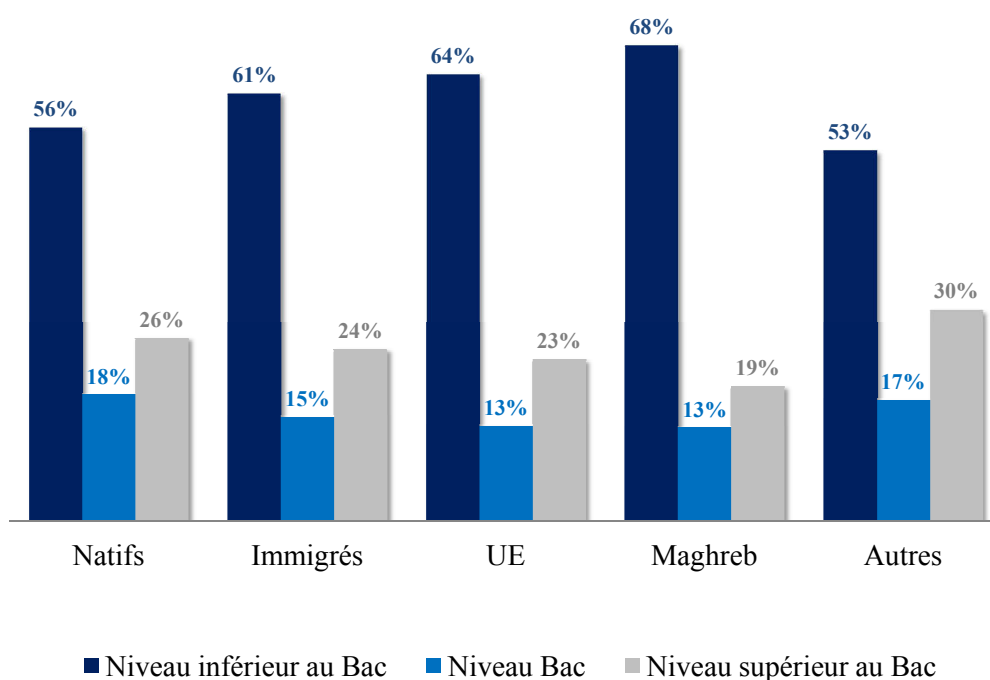
1.2.3 Diplômes et emplois des immigrés

Avec les programmes d'immigration sélective en France et dans beaucoup d'autres pays, la qualification des migrants revient couramment dans le débat économique et politique sur l'immigration.

1.2.3.1 Des immigrés moins diplômés mais une nette évolution

La figure 1.5 présente le niveau de diplôme le plus élevé obtenu par les immigrés et les natifs en France (on considère que les individus âgés de 15 ans et plus). Les immigrés sont sur-

Figure 1.5: Le niveau de diplôme des immigrés et des natifs en France



Source : Recensement de la population 2013, calcul de l'auteur

représentés dans la catégorie des individus ayant un faible niveau d'instruction (61% contre 56%). La part des individus sans diplôme est même 2 fois plus élevée chez les immigrés que chez les natifs (38% contre 14%). Cette faiblesse du niveau des diplômes est plus marquée

chez les immigrés originaires du Maghreb (68%) et de l'UE (64%). Ces immigrés sont pour la plupart issus de l'immigration de main-d'œuvre peu qualifiée pendant les périodes de reconstruction et d'expansion économique qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Ils ont plus tard été suivis par des arrivées massives d'immigrés admis pour des raisons familiales, lesquels étaient également peu ou pas diplômés. Les nouveaux immigrés à savoir ceux issus des pays lointains font exception à la règle. La part d'individus faiblement qualifiés dans cette population est plus faible que celle de la population autochtone. Ces immigrés regroupent une part importante d'individus qualifiés : 30% d'entre eux ont un niveau supérieur au Bac contre 26% pour les natifs.

1.2.3.2 Des immigrés plus vulnérables au chômage que les natifs

Des différences importantes persistent en terme d'insertion sur le marché du travail entre les natifs et les immigrés en France. Le tableau 1.4 décrit la situation des individus âgés de 15 ans et plus. Il montre que la part des personnes occupant un emploi dans la population immigrée est plus faible que celle des autochtones (46% contre 50%). Parallèlement, la part des chômeurs

Table 1.4: Situation des immigrés par rapport à l'emploi (en % de la population considérée)

	Natifs	Immigrés	UE	Maghreb	Autres
En emploi	50,0%	46,1%	45,9%	40,7%	50,7%
Chômeurs	6,8%	12,8%	6,3%	16,4%	15,5%
Retraités	27,2%	20,4%	35,1%	19,0%	8,8%
Élèves-étudiants	9,7%	5,6%	3,3%	3,9%	8,9%
Au foyer	2,8%	8,4%	5,0%	12,4%	7,9%
Autres inactifs	3,6%	6,8%	4,4%	7,6%	8,1%

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

On considère les individus âgés de 15 ans et plus.

en France en 2013 est deux fois plus élevé chez les immigrés (12% contre 6%). Le taux de chômage des immigrés dépend de l'origine des immigrés. En effet, le taux de chômage est plus élevé pour les individus originaires des pays tiers que ceux des pays de l'UE. Les maghrébins et les immigrés originaires du Reste du monde (RdM) ont respectivement 16% et 15% de leur population au chômage contre 6% pour les immigrés de l'UE. Dans une analyse comparative entre la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, Algan et al. (2010) montrent que les immigrés ont des taux d'emploi nettement inférieurs à ceux de leurs homologues autochtones. Ils montrent qu'en France, c'est particulièrement le cas pour les immigrés d'Afrique et d'Europe de l'est, pour lesquels, l'écart d'emploi se situe entre 16 et 18 points de pourcentage entre 2005 et 2007. Les résultats précédents sur la structure par âge se confirment ici avec les données concernant les retraités. La part des retraités dans la population des natifs s'élève à 27% contre 20% pour la population immigrée. Mais une fois encore, la désagrégation par origine montre des diffé-

rences remarquables surtout pour les immigrés originaires des pays de l'UE (35% de retraités). Le nombre d'élèves et d'étudiants dans la population immigrée en France est plus faible que celui des natifs (respectivement 6% contre 10%). Mais, ce pourcentage est plus élevé chez les immigrés originaires du RdM (9%) par rapport aux autres immigrés.

1.2.3.3 Emplois et métiers des immigrés

Le potentiel de la population immigrée est non négligeable sur le marché du travail. Les immigrés représentent 9% de la population totale en 2013, 10,7% des actifs et 9,6% des actifs occupés. Leur plus forte vulnérabilité sur le marché du travail s'explique en partie par la conjoncture économique ; une autre source de disparité provient de la nature des emplois occupés par les immigrés.

Des immigrés majoritairement ouvriers et employés

Le regroupement des natifs et immigrés selon la catégorie socioprofessionnelle (tableau 1.5) montre que les immigrés, malgré leur présence dans toutes les catégories socioprofessionnelles, sont sur-représentés dans celles des ouvriers. Ils sont au total 29% à être ouvriers, ce pourcentage

Table 1.5: Catégories socioprofessionnelles des actifs (en % de la population considérée)

	Natifs	Immigrés	UE	Maghreb	Autres
Agriculteurs exploitants	1,8	0,4	0,8	0,2	0,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,2	8,3	9,7	7,9	7,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,6	15,5	17,3	12,9	15,8
Professions intermédiaires	26,5	17,4	18,7	16,0	17,3
Employés	27,7	29,3	25,8	29,5	32,0
<i>dont employés qualifiés</i>	17,4	13,7	10,9	14,9	15,1
<i>dont employés non qualifiés</i>	10,4	15,6	14,9	14,6	16,9
<i>dont employés des services directs aux particuliers</i>	5,9	11,6	11,7	10,6	12,2
Ouvriers	20,2	29,1	27,7	33,5	27,2
<i>dont ouvriers qualifiés</i>	12,2	15,1	14,6	17,5	13,9
<i>dont ouvriers non qualifiés</i>	7,2	13,1	11,9	14,7	12,9

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

tage est de 20% chez les natifs. En regardant la qualification des ouvriers, on trouve que les immigrés sont plus souvent moins qualifiés que les natifs (7% contre 13%). Mais la part des ouvriers qualifiés est tout aussi et même plus importante que celle des natifs (15% des immigrés sont des ouvriers qualifiés contre 12% pour les natifs). Les immigrés exercent légèrement plus le métier d'employés que les natifs. Mais, même si les parts d'employés chez les natifs et les immigrés sont assez proches, les employés non qualifiés sont supérieurs de 5 points de pourcentage pour les immigrés. Cependant, il faut noter qu'il existe une forte segmentation selon le genre chez les immigrés. Les immigrés même s'ils sont sur-représentés dans la catégorie des ouvriers, c'est plutôt les hommes immigrés qui y sont plus représentés. Les femmes immigrées

sont représentées dans la catégorie des employés et ont une spécialisation dans les services à la personne, où elles occupent une part significative de l'emploi. Jolly et al. (2012) montrent qu'elles occupent plus de 11% des métiers d'employés de maison, d'assistantes maternelles, d'aides à domicile et aides ménagères et même 35% pour les employés de maison.

Les immigrés exercent également plus que les natifs des métiers de travailleurs indépendants (chefs d'entreprises, artisans, commerçants, etc.). Ils sont 8% contre 6% chez les natifs. Les difficultés rencontrées sur le marché du travail (capital social insuffisant, difficultés linguistiques, problèmes de reconnaissance des diplômes et qualifications, discrimination, etc.) poussent les immigrés à faire de l'auto-entrepreneuriat pour se prémunir des risques de chômage. Cependant, ce pourcentage serait plus important sans les multiples difficultés à la création d'entreprises pour les immigrés (difficultés d'adaptation au milieu des affaires et aux normes du travail indépendant dans le pays d'accueil, les exigences et règles juridiques, les restrictions à la création d'activité imposées aux étrangers, le capital financier, etc.). C'est pour cela que l'ancienneté sur le territoire est positivement corrélée au nombre de travailleurs indépendants. On voit que 9% des immigrés originaires des pays de l'UE sont des travailleurs indépendants contre 8% pour les maghrébins et 7% pour le RdM. Les cadres et professions intermédiaires sont cependant inférieurs chez les immigrés que chez les natifs (15% contre 17% pour la catégorie des cadres et 17% contre 26% pour les professions intermédiaires). Cependant, on note une nette amélioration des qualifications des immigrés : Jolly et al. (2012) recensait, en 2007, 13% d'immigrés cadres contre 16% de natifs cadres.

Des métiers de plus en plus diversifiés

La répartition sectorielle de l'emploi en France reflète la grande présence des immigrés dans les catégories d'ouvriers et employés (voir tableau 1.6). Rappelons que les immigrés représentent 10,7% des actifs et 9,6% des actifs occupés. Les immigrés sont en effet sur-représentés dans les secteurs de la sécurité (24,5% des actifs de ce secteur), des services personnels et domestiques (19,3%), de l'hôtellerie et de la restauration (19,2%) et de la construction (16%). Ils sont également plus représentés dans le secteur de la recherche, des activités informatiques, immobilières et associatives. Dans ces secteurs, la part des actifs immigrés occupant ces métiers est plus importante que celle des natifs. Par exemple, 11% des immigrés travaillent dans le secteur de la construction contre 6% pour les natifs ; 8% contre 4% pour l'hôtellerie et la restauration et 7% contre 3% pour les services personnels et domestiques.

Les immigrés travaillent moins dans l'administration publique : 4,7% d'entre eux contre 10% chez les natifs. Ce pourcentage est un peu plus élevé dans l'enseignement (5,7% contre 7,5%). Le recrutement d'immigrés dans le secteur des services publics est selon l'OCDE un signal d'intégration de la part de la société d'accueil, car il accroît la visibilité des communautés immigrées, améliore à long terme leur perception par la société et montre la voie au secteur privé. En France, ce processus d'intégration est moins amorcé par rapport à certains autres pays européens comme les pays scandinaves et le Royaume-Uni. Dans ces pays, entre 20 et 30% des immigrés récemment installés occupent un emploi dans le secteur public et les immigrés qui

Table 1.6: Répartition des actifs en emploi selon le secteur d'activité (en %)

	Parts des immigrés dans le secteur	Part des actifs occupant un métier dans le secteur (en % de la population considérée)				
		Natifs	Immi- grés	UE	Magh- reb	RdM
Agriculture	5,1 ^a	2,9 ^b	1,4 ^c	2,2	1,6	0,7
Industrie	7,3	13,3	9,8	11,3	9,6	8,7
Construction	16,1	6,3	11,4	16,1	9,7	8,8
Commerce	8,6	13,0	11,4	10,7	11,8	11,8
Transports	9,6	4,3	4,3	3,2	6,0	4,0
Hôtels et restaurants	19,2	3,6	8,0	5,2	6,8	11,0
Postes et télécommunications	5,6	1,4	0,8	0,6	1,0	0,9
Édition, production, diffusion, reproduction	9,4	0,9	0,9	0,9	0,7	1,0
Activités informatiques et services de l'information	12,2	1,5	1,9	1,4	2,1	2,1
Activités financières	6,5	3,6	2,4	2,4	2,1	2,6
Activités immobilières	12,3	1,7	2,2	2,9	1,9	1,8
Autres activités ^d	10,7	8,1	9,1	8,3	9,5	9,5
Recherche et développement	12,4	0,6	0,8	1,1	0,5	0,8
Activités de sécurité et d'enquêtes	24,5	0,4	1,3	0,4	1,8	1,6
Administration publique	4,8	10,0	4,7	4,2	5,4	4,7
Enseignement	7,5	7,5	5,7	5,8	5,8	5,6
Santé, action sociale	8,8	14,4	13,0	12,1	13,7	13,2
Activités récréatives, culturelles et sportives	9,9	1,6	1,6	1,8	1,0	1,8
Services personnels et domestiques	19,3	3,1	7,1	7,1	7,3	6,9
Activités associatives et extra-territoriales	12,4	1,8	2,3	2,4	1,8	2,7
Total		100	100	100	100	100

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

^a : 5,1% des actifs du secteur agricole sont des immigrés.

^b : chez les natifs, 2,9% des actifs travaillent dans l'agriculture.

^c : chez les immigrés, 1,4% des actifs sont des agriculteurs.

^d : activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités vétérinaires, activités liées à l'emploi, activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes

ont une ancienneté plus longue ont autant de chance que les autochtones d'y travailler.

Il faut cependant souligner la diversification des métiers des immigrés par rapport à l'époque des trente glorieuses. En effet, dans l'après guerre, les immigrés étaient fortement sur-représentés dans l'industrie. Leur part dans ce secteur a beaucoup reculé, ils ne représentent plus que 7% des actifs de ce secteur et même moins nombreux que les natifs à occuper des emplois industriels (9,8% contre 13,3%). Ce recul est, comme l'explique Jolly et al. (2012), dû en partie aux forts gains de productivité défavorables aux emplois peu qualifiés dans lesquels les immigrés étaient sur-représentés ; mais aussi au fait que l'industrie a mieux résisté dans les zones rurales,

où les immigrés sont moins nombreux.

1.2.4 La dispersion géographique

Les immigrés en France sont très inégalement répartis dans l'hexagone. On trouve que les immigrés sont plus enclins à vivre en zone urbaine que les natifs (respectivement 91% contre 76%). En regardant par région (tableau 1.7), on trouve que l'Île-de-France concentre à elle seule 38,6% de la population immigrée. Les immigrés originaires de l'UE sont un peu plus

Table 1.7: Répartition de la population entre les régions

	Natifs	Immigrés	Pays de l'UE	Maghreb	Autres
Île de France	16,8	38,6	28,2	37,1	48,7
Auvergne-Rhône-Alpes	12,2	12,2	13,0	12,5	11,2
Haut de France	9,8	5,2	5,2	6,9	3,7
Nouvelle Aquitaine	9,5	5,9	9,6	3,9	4,3
Occitanie	9,0	8,4	11,8	9,1	5,0
Grand-Est	8,8	8,2	10,0	6,8	7,8
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7,7	8,8	9,1	12,2	5,9
Pays de la Loire	6,1	2,2	1,8	1,8	2,8
Normandie	5,5	2,3	2,0	2,2	2,5
Bretagne	5,5	1,8	2,0	0,9	2,2
Bourgogne-Franche Comté	4,6	3,2	3,5	3,2	3,0
Centre	4,2	2,9	3,0	2,6	2,9
Corse	0,5	0,6	0,9	0,8	0,1

Source : Recensement de la population de 2013, calcul de l'auteur

dispersés dans la France par rapport aux autres migrants, mais ils sont installés principalement dans les régions limitrophes avec les pays de l'UE. Les Maghrébins, malgré leur forte concentration en Île de France (37%) sont majoritairement localisés dans le sud de la France : près de 45% des immigrés maghrébins habitent dans la moitié sud de la France. La proximité du sud de la France avec les pays du Maghreb et l'effet de réseaux peuvent expliquer cette concentration. Les migrants en provenance du RdM semblent avoir une préférence plus marquée pour la capitale et sa banlieue (49% de ces immigrés sont installés en Île de France). Brutel (2016) montre que les immigrés originaires de l'Afrique hors Maghreb sont très concentrés dans l'aire urbaine de Paris : 56,3% d'entre eux y résident. De même que les personnes nées en Asie dont neuf sur dix résident dans l'espace des grandes aires urbaines (par exemple 65% des immigrés originaires de la Chine vivent dans l'aire urbaine de Paris).

La densité de la population immigrée - à savoir la part des immigrés dans la population d'une région - montre un classement différent. L'Île de France arrive toujours en tête avec près de 18% de sa population d'origine étrangère. Donc un peu plus d'une personne sur six en Île de France est immigrée. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur arrive en deuxième avec plus de 10% d'immigrés. La Corse est la troisième région de France la plus peuplée

d'immigrés en fonction de sa taille : elle englobe 9,8% d'immigrés. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Grand Est sont toutes dotées entre 8,8% et 8,2% d'immigrés. Les régions du nord-ouest comptent moins d'immigrés par rapport aux autres (entre 2% et 5%); alors que la Bretagne et les Pays de la Loire font parties des régions où il est le plus facile de trouver un emploi, avec un ratio de postes disponibles par chômeur le plus important de France, derrière l'Île de France. L'absence de réseaux de migrants dans ces régions peut expliquer en partie la faible part des immigrés dans ces zones.

1.3 Les effets économiques de l'immigration en France

Après avoir présenté les caractéristiques socio-démographiques, les secteurs d'activités et la localisation géographique des immigrés en France, nous nous intéressons à leurs impacts économiques. En effet, l'évolution démographique d'un pays est indissociable de l'activité économique. L'immigration en modifiant la structure de la population, influence l'offre de travail de même que la demande de biens et services publics et privés. De ce fait, il faut davantage de biens et de services pour répondre aux besoins de la population élargie, mais les nouveaux arrivants eux-mêmes contribuent à alimenter cette production accrue en travaillant. L'immigration affecte ainsi plusieurs aspects économiques et reste un sujet très controversé quant à ses conséquences sur le marché du travail, la croissance, la productivité, le commerce extérieur, les prix de l'immobilier, les finances publiques et la demande.

1.3.1 Immigration et marché du travail

Les conséquences de l'immigration sur le marché du travail sont les plus couramment discutées dans les débats publics, à cause des effets sur le niveau des salaires et du taux de chômage. Dans la théorie économique, l'augmentation de la main d'œuvre induite par l'entrée d'immigrés peut entraîner une pression à la baisse des salaires des natifs (dans le cas d'une flexibilité des prix et des salaires) ou une baisse de l'emploi des natifs (dans le cas d'une rigidité salariale). À s'arrêter là, l'immigration a des effets négatifs sur le niveau des salaires et de l'emploi des natifs. Cependant, les effets de l'immigration sur le marché du travail sont loin d'être aussi simples, ils dépendent de plusieurs facteurs entre autres les dotations en capital, l'horizon temporelle, la qualification des immigrés ou le degré de substituabilité/complémentarité entre les natifs et les immigrés. D'une part, dans l'hypothèse où les immigrés sont moins dotés en facteur capital que les natifs, ce qui est généralement le cas; les effets négatifs de la baisse des salaires induite par l'immigration sont compensés par l'augmentation du rendement du facteur capital. En effet, les immigrés en diminuant les revenus du facteur travail des natifs entraînent une augmentation du rendement des autres facteurs de production dont le capital, à cause de la baisse des coûts de production. D'autre part, les effets négatifs de l'immigration sur le marché du travail sont sensés disparaître à long terme. En effet, avec l'augmentation des gains du

capital donc de l'investissement, on assiste à long terme à une augmentation du taux d'emploi, ce qui conduit à un effet nul de l'immigration sur le chômage. De plus, les immigrés ne sont pas que des travailleurs, ils sont des consommateurs et par là augmentent la demande des biens et services ce qui se répercute sur la production et l'emploi. Dans les deux cas évoqués, les immigrés et les natifs sont considérés comme substituables sur le marché du travail. Par exemple, l'immigration faiblement qualifiée risque de réduire les salaires ou l'emploi, car ces immigrés sont prêts à accepter de plus faibles salaires que les natifs ; il est ainsi possible de substituer des immigrés aux travailleurs autochtones. Cependant, lorsque les travailleurs sont complémentaires, une augmentation de la population immigrée peu qualifiée peut augmenter les possibilités d'emploi et les salaires des travailleurs autochtones, grâce à la spécialisation.

Au niveau empirique, de nombreux travaux ont analysé les effets de l'immigration sur le marché du travail. Les résultats semblent converger vers un effet limité, malgré la diversité des méthodes utilisées. La première méthode dite des « corrélations spéciales » étudie l'effet de la variation du nombre d'immigrés dans une région sur les opportunités des natifs (salaire et emploi) de cette région et ceci entre deux périodes données. En France, Jayet et al. (2001) ont appliqué cette méthode et aboutissent à des résultats qui convergent vers ceux traditionnellement trouvés pour les États-Unis (Friedberg et Hunt (1995) et Borjas et al. (1997)) : la présence locale d'immigrés a peu d'effets significatifs sur la probabilité d'emploi des autochtones. Cette méthode a cependant l'inconvénient de supposer l'immobilité des travailleurs entre zones géographiques, alors qu'il est démontré que les natifs se déplacent suite à un accroissement de la population immigrée dans leur région afin d'éviter une éventuelle dégradation de leurs conditions d'emploi (Friedberg et Hunt (1995)). Une autre critique est le fait qu'il existe un biais d'endogénéité car la localisation des immigrés à l'intérieur du pays d'accueil est déterminée par le niveau de développement et les opportunités d'emploi des régions (Jayet et al. (2016)). Pour répondre à cette critique, certains auteurs ont étudié les mouvements migratoires exceptionnels et ont analysé l'impact d'une hausse imprévue et importante de la population immigrée dans certaines régions par la méthode des « expériences naturelles ». Card (1990) a appliqué cette méthode dans le cas de l'immigration cubaine à Miami en mai 1980, Angrist et Kugler (2003) sur les flux d'immigration en provenance de l'ex-Yougoslavie vers le reste des pays européens dans les années 1990 ou encore Hunt (1992) pour l'immigration en France à la suite de l'indépendance de l'Algérie en 1962. Cette dernière se focalise sur le flux migratoire ayant accru la population active française à la suite de l'indépendance de l'Algérie. Hunt (1992) trouve que cette expansion de la main-d'œuvre de 1,6% n'a accru le chômage que de 0,2 point de pourcentage et réduit les salaires d'au plus 0,8%.

Le débat sur l'impact de l'immigration sur le marché du travail a été relancé à la suite des travaux de Borjas (2003) rajoutant la dimension niveau d'étude et expérience des travailleurs. Il s'agit alors d'estimer l'impact de la part des immigrés dans la population active sur le salaire moyen des travailleurs natifs au sein de chaque catégorie par la méthode des « classes de compétence ». En supposant que les travailleurs immigrés dans un groupe de compétences sont

des substituts aux travailleurs natifs du même groupe, Borjas (2003) trouve un effet négatif important de l'immigration sur les travailleurs autochtones. Il montre qu'une augmentation de 10% des immigrés réduit les salaires de 3 à 4%. Il en déduit que la complémentarité entre les natifs et les immigrés n'est pas aussi forte pour favoriser la hausse des salaires des natifs. Ce résultat sur les États-Unis a été remis en cause par Card (2009) et Ottaviano et Peri (2012) qui considèrent que le même effet est relativement faible et souvent positif. La principale raison de ce désaccord est l'élasticité de substitution entre les natifs et les immigrés dans le même groupe de compétences. Contrairement à Borjas (2003) qui défend l'existence d'une élasticité de substitution infinie entre les natifs et les immigrés, les travaux de Ottaviano et Peri (2012) pour les États-Unis et Manacorda et al. (2012) pour le Royaume-Uni concluent à une absence de substituabilité complète entre les deux. En effet, ils basent ceci sur le fait que d'une part, les immigrés sont relativement plus regroupés dans la catégorie des faiblement qualifiés alors que c'est le contraire pour les natifs ; d'autre part, que leurs choix de profession pour un niveau d'étude et d'expérience donné est différent de celui des autochtones. En France, Ortega et Verdugo (2014) trouvent un impact positif et significatif de l'immigration sur le salaire et l'emploi contrairement aux résultats de Borjas (2003) sur les États-Unis. Les auteurs utilisent le même modèle que Borjas (2003) et trouvent qu'une augmentation de 10% de la part des immigrés dans la population active entraîne un accroissement de 3,3% des salaires des natifs et de 2,6% de leur taux d'emploi. Ils expliquent également ces différences par la substitutabilité imparfaite entre les natifs et les immigrés en France. Ils montrent que le degré de similarité de la répartition des natifs et immigrés dans une cellule éducation/expérience est négativement corrélé à la part des immigrés dans la cellule. Ce qui indique que la présence d'immigrés favorise la relative spécialisation des natifs (par exemple, la spécialisation des natifs dans des tâches complémentaires - comme la communication - aux tâches routinières réalisées par les immigrés). Edo (2015) montre que l'impact de l'immigration en France est plus visible au niveau de l'emploi que sur les salaires, et cela à cause des rigidités salariales. Il trouve qu'une hausse de 10% de la part des immigrés dans une classe de compétence dégrade d'environ 3% le taux d'emploi des natifs ayant des caractéristiques individuelles similaires : âge, formation, expérience sur le marché du travail. Ces effets négatifs pourraient être plus importants mais ils sont atténués par le fait que la substitution n'est pas parfaite et ne s'observe qu'entre immigrés non naturalisés et natifs¹².

D'autres études ont adopté une approche dite « structurelle », permettant de mesurer l'impact global de l'immigration sur les salaires des natifs. Cette méthode considère les effets de complémentarité et les possibilités d'ajustement de long terme. En France, Edo et Toubal (2015) montrent qu'entre 1990 et 2010, l'immigration a diminué le salaire des natifs de seule-

12. Edo (2015) montre que les immigrés ayant des caractéristiques proches de celles des natifs en termes de droits et d'attentes vis-à-vis du marché du travail (à savoir les naturalisés et les immigrés en provenance des pays de l'UE) n'ont qu'un impact marginal sur le niveau d'emploi des natifs. Donc l'effet de substitution consécutif à l'immigration n'est attribuable qu'aux immigrés non européens ne possédant pas de nationalité, c'est-à-dire à ceux dont les droits et les références sont les plus éloignés de ceux des natifs.

ment 0,6% à court terme ; mais ils ne trouvent aucun impact de l'immigration sur les salaires des natifs à long terme. Cependant, l'immigration peut avoir des effets différenciés selon les niveaux de qualification de la main-d'œuvre. Ils trouvent que l'impact de l'immigration sur les salaires horaires des travailleurs natifs très qualifiés est négatif (- 1%) alors qu'il est positif sur ceux des travailleurs natifs faiblement qualifiés (+ 0,4%). Ils en concluent que l'immigration a participé à la réduction des inégalités salariales entre travailleurs très qualifiés et faiblement qualifiés.

1.3.2 Impact sur la productivité et la croissance

L'arrivée de nouveaux immigrés a une incidence sur l'économie du lieu de destination, du fait que ceux-ci peuvent être différents en général du reste de la population sur le plan des caractéristiques socio-démographiques et des compétences. Ils peuvent ainsi combler certains besoins spécifiques du marché du travail et contribuer à l'augmentation de la productivité et du niveau de vie de la société. Des travaux ont cherché à éclairer la relation entre l'immigration et la productivité ainsi que son lien avec le revenu global et le revenu par habitant.

En théorie, l'immigration peut avoir un impact positif sur la productivité et la croissance économique grâce à la complémentarité entre les natifs et les immigrés. Borjas (2011) dans son livre montre que si les immigrés sont répartis entre travailleurs qualifiés et non qualifiés de la même façon que les travailleurs natifs, il n'y a aucun gain à l'immigration sur le plan du PIB par habitant. Pour qu'il y ait un gain, il faut que la répartition des immigrés et des natifs entre les types de travailleurs soit différente. Intuitivement, si on veut que l'immigration procure un avantage, il faut que les compétences des immigrés soient différentes de celles des natifs, de manière à exploiter les complémentarités.

L'impact positif de l'immigration sur la productivité passe par les canaux de l'innovation, de la diversité, du choix des technologies de production ou de la spécialisation. Pour preuve, selon Hunt et Gauthier-Loiselle (2010), les immigrés aux États-Unis, du fait de leurs sur-représentations dans les études de sciences et ingénierie, déposent des brevets à des taux deux fois supérieurs à ceux des natifs. Ils montrent qu'entre 1940 et 2000, une augmentation de 1% de la part des immigrés hautement diplômés dans la population augmente les brevets par habitant de 9 à 18%. Ces résultats suggèrent ainsi que l'immigration très qualifiée peut avoir un impact sur l'innovation affectant ainsi la productivité. Cependant, le nombre d'immigrés hautement qualifiés est assez faible par rapport à l'ensemble des immigrés. Ce canal de l'innovation joue plus en faveur de la qualité de l'immigration plutôt que de la quantité. Cette dernière peut entrer en jeu favorablement pour les autres canaux. Concernant la diversité, les études montrent que la diversité induite par l'immigration augmente la productivité en offrant davantage de possibilités d'interactions aux agents économiques (Lazear (2000)). De plus, l'immigration peut favoriser la performance des secteurs de R&D grâce à la coexistence des travailleurs issus de milieux culturels différents avec des connaissances et des capacités de travail diverses (Niebuhr

(2010)). Le choix des techniques de production est également affecté par l'immigration. En effet, ce canal se base sur la théorie selon laquelle l'offre de travail détermine de façon endogène les choix de technologie (Acemoglu (1998) et Lewis (2005)). Dustmann et Glitz (2015) montrent que les chocs migratoires sont absorbés au niveau des firmes, par des choix technologiques qui améliorent davantage l'efficacité des facteurs de production. Cette combinaison de facteurs efficaces améliore les gains de productivité dans les secteurs les plus occupés par les immigrés. Enfin, comme on l'a vu pour le marché du travail, la spécialisation des travailleurs améliore également la productivité. Peri et Sparber (2009) montrent que la spécialisation des immigrés peu qualifiés dans les tâches manuelles et celle des natifs peu qualifiés dans les tâches plus intensives en communication améliore au niveau agrégé la productivité globale des facteurs.

En France, parmi les études mettant en relation l'immigration et la productivité on peut citer celle de Millogo (2015) qui montre dans sa thèse que les immigrés ont un impact positif sur la création de valeur ajoutée : une hausse de 1% du nombre d'immigrés dans une firme entraîne une augmentation de 1,12% de la productivité. Ces résultats positifs s'expliquent par la combinaison des deux canaux cités ci-dessus (le choix technologique et la spécialisation). En effet, les entreprises sont plus enclines à employer plus de main-d'œuvre issue de l'immigration puisque la productivité de cette main-d'œuvre est plus élevée comparativement aux coûts de l'embauche. En outre, la hausse de l'immigration favorise la spécialisation des natifs dans des tâches plus qualifiées tandis que les immigrés sont en grande partie affectés à des travaux manuels. Mitaritonna et al. (2017) étudient l'effet de l'immigration sur la productivité des entreprises en France. L'augmentation de l'immigration dans un secteur est associée à une croissance plus rapide de la productivité totale des facteurs des entreprises (une augmentation de 10% de l'emploi des immigrés dans un secteur correspond à une augmentation de 1,7% de la productivité). Ces résultats au niveau des firmes sont également vérifiés au niveau national. Aleksynska et Tritah (2010) dans leur étude sur les effets de l'immigration sur la productivité des pays de l'OCDE montrent que les immigrés augmentent la productivité et le revenu par tête des pays d'accueil, mais dans de très faibles proportions. Une augmentation de 1% de la population d'un pays, du fait de l'immigration, n'accroît la productivité de ce pays que de 0,1%. Il est intéressant de noter que l'immigration affecte la productivité essentiellement à travers l'efficacité des facteurs de production et non les changements d'accumulation de ces facteurs.

La relation entre immigration et croissance économique a fait l'objet de nombreuses études mais une fois encore les résultats montrent un effet très limité. Dans cette littérature, le sens de la causalité entre immigration et croissance concluent le plus souvent à une causalité allant de la croissance à l'immigration et non le contraire. Par exemple, Boubtane et al. (2013) examinent le lien de causalité entre l'immigration, le chômage et la croissance économique du pays d'accueil. Ils considèrent 22 pays de l'OCDE sur la période 1980-2005. Ils trouvent une causalité allant de la croissance à l'immigration et non pas le contraire. Ce qui rejoint les conclusions sur les déterminants de la migration : les facteurs économiques comme principaux déterminants.

Cependant, la causalité inverse est vérifiée dans certains cas. En France, D'Albis et al. (2016) ont trouvé que l'immigration augmente le PIB par habitant, en particulier dans le cas de l'immigration familiale. Ces effets positifs de l'immigration familiale peuvent être appréhendés par son impact sur la demande. Les immigrés qui s'installent avec leur famille sont plus susceptibles de consommer une grande partie de leur revenu dans le pays d'accueil par rapport aux autres. Ils trouvent aussi que l'immigration familiale réduit le taux de chômage, en particulier lorsque les familles proviennent de pays en développement. En effet, l'immigration familiale est généralement une immigration faiblement qualifiée qui s'inscrit dans le marché des services à domicile, surtout lorsqu'elle est féminine. Cela permet aux femmes natives instruites d'augmenter leur participation sur le marché du travail.

1.3.3 Impact sur le commerce extérieur

Avec la mondialisation, on assiste à une croissance accrue de la mobilité des personnes et des biens et services. L'important développement de ces flux laisse croire à un potentiel lien entre la migration et le commerce extérieur. Deux effets peuvent favoriser la relation positive entre immigration et commerce extérieur. D'une part, les immigrés peuvent réduire les coûts d'information en raison de leur meilleure connaissance des opportunités du marché : c'est l'effet de réseau. En effet, les immigrés apportent des nouvelles informations importantes sur leurs pays d'origine (connaissance des possibilités et des marchés potentiels, des coutumes locales, de la langue, des lois et des pratiques commerciales, etc.). D'autres part, les immigrés ont des préférences pour les produits de leurs pays d'origine. Ces préférences peuvent augmenter la demande pour les importations de ces produits si ces derniers ne sont pas disponibles en quantités suffisantes dans le pays d'accueil : c'est l'effet de préférence.

Les travaux empiriques testant la validité de ces deux effets ont été nombreux. Head et Ries (1998) et Wagner et al. (2002) trouvent une forte influence de l'immigration sur les importations et les exportations au Canada. Les derniers trouvent par exemple qu'une augmentation de 10% des immigrés est associée à une hausse de 1% des exportations et de 3% des importations. Ils montrent ainsi que l'effet de préférence l'emporte sur l'effet de réseau au Canada. Pour le Royaume-Uni, Girma et Yu (2002) étudient le lien entre migration et commerce au cours de la période 1981-1993 en distinguant les pays appartenant au Commonwealth des autres. Ils montrent que l'immigration en provenance des pays hors Commonwealth a un effet significatif sur les exportations : un accroissement du stock d'immigrés de 10% augmente les exportations britanniques vers ces pays de 1,6%. Paradoxalement, ils ne trouvent pas d'effet significatif pour les pays appartenant au Commonwealth. L'explication serait que l'information apportée par ces immigrés aurait moins de valeur ajoutée par rapport aux pays non membres du Commonwealth, car le Royaume-Uni partage des institutions similaires avec les pays du Commonwealth. Au niveau des importations, ils trouvent des résultats similaires : l'immigration en provenance des pays non membres du Commonwealth augmente les importations ; mais pour les pays du

Commonwealth, l'étude révèle un effet de substitution du commerce à la migration. Cela pose la question de la substituabilité / complémentarité entre migration et commerce international. Dans le modèle de Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS)¹³, les échanges de biens constituent un substitut parfait à la mobilité des facteurs. Cette relation de substituabilité a été démontrée par Bruder (2004) pour le cas de l'Allemagne. L'auteur analyse la relation entre commerce international et immigration en provenance des principaux pays pourvoyeurs de main d'oeuvre en Allemagne. Il montre une réduction de l'immigration de travail au fur et à mesure que les flux commerciaux s'intensifient.

D'autres travaux se sont intéressés à la connexion au sein d'une entreprise entre les travailleurs immigrés et les exportations et trouvent une relation positive entre les deux (voir Peri et Requena (2009) pour l'Espagne, Hiller (2013) pour le Danemark et Hatzigeorgiou et Lodefalk (2016) pour la Suède). Cela s'interprète comme la conséquence de la réduction des coûts fixes de négociation avec le pays d'origine des immigrés. Les entreprises, en élargissant la variété des origines de leurs travailleurs, sont plus susceptibles d'accéder à d'autres marchés d'exportation. En France, Mitaritonna et al. (2017) montrent que l'effet positif de l'immigration sur la productivité des entreprises décrit dans la section précédente, combiné à la réduction du coût fixe des exportations en raison de la présence d'immigrés, devraient entraîner un impact positif des immigrés sur les exportations de l'entreprise. Ils montrent qu'une augmentation de 10% de l'emploi des immigrés dans un secteur augmente les ventes à l'exportation de l'entreprise de 12,7% en moyenne.

Briant et al. (2014) ont estimé l'impact des immigrés sur le commerce en France en prenant en compte la nature des biens échangés et la qualité des institutions du pays partenaire. Ils constatent que l'immigration exerce un impact positif important sur le commerce : doubler le nombre d'immigrés augmente les exportations vers les pays d'origine entre 7 et 12% selon l'échantillon et la procédure d'estimation ; l'impact sur les importations est du même ordre de grandeur entre 7 et 18%. Les effets de réseau comme de préférence jouent dans la relation entre commerce et immigration en France, mais avec un effet de préférence un peu plus important. Ces résultats suggèrent que, bien que les effets du réseau importent, les préférences des immigrés pour les produits des pays d'origine sont un facteur clé dans la relation migration-commerce.

1.3.4 Impact sur le prix de l'immobilier

Les prix des logements dans les pays industrialisés n'ont cessé de progresser ces dernières années. De plus, avec la succession des crises dues aux spéculations sur les prix notamment ceux de l'immobilier, les travaux sur les causes probables de cette hausse des prix ont com-

13. Dans le modèle HOS, en vertu de la libéralisation des échanges, un pays exporte le bien pour lequel il détient un avantage comparatif. Cet avantage comparatif vient du fait que la production de ce bien nécessite une plus grande quantité du facteur productif dont le pays dispose en relative abondance. Le pays abondant en travail exporte alors du travail et importe du capital (cf Becuwe et Mabrouk (2010)).

mencé à émerger. L'évolution des prix des logements et des services de location ont un impact sur l'économie et peut être modifiée par la démographie. L'immigration augmente la densité de la population dans le pays d'accueil, ce qui peut entraîner une pression à la hausse des prix des logements. Par conséquent, les économistes ont analysé la manière dont les immigrants impactent les prix des logements dans les régions d'accueil. La plupart de ces travaux ont été appliqués aux États-Unis. Comme dans le cas du marché du travail, Saiz (2003) s'est intéressé à l'afflux massif d'immigrés après le "Mariel Boatlift". Cet événement ayant accru la population de Miami de 9% a entraîné la hausse du prix des logements entre 8 et 11% en comparaison des autres villes. Saiz (2007) étend sa zone géographique aux grandes métropoles américaines et montre qu'il existe une relation positive entre l'augmentation de la population immigrée et le prix des logements. Un afflux d'immigrés égal à 1% de la population d'une ville est associé à une augmentation des loyers moyens de 1% et de 2,9 à 3,4% du prix des logements. Ces hausses s'expliquent par l'approvisionnement limité en logements dans les grandes métropoles. En Europe, les études de González et Ortega (2013) pour l'Espagne et Degen et Fischer (2017) pour la Suisse ont montré un effet significatif et positif de l'immigration sur les prix des logements. González et Ortega (2013) montrent, par exemple qu'entre 1998 et 2008 la hausse de la population due à l'immigration a entraîné une hausse des prix et a permis de dynamiser le secteur de la construction, en Espagne. Une augmentation de 1% de la population immigrée entraîne une augmentation des prix des logements de 3,2%. En termes de quantités, un afflux de 100 immigrés conduit à la construction d'environ 46 nouveaux logements.

Des études ont remis en cause ces résultats en montrant que l'effet positif sur les prix des logements n'est pas vérifié à long terme. Stillman et Maré (2008) pour la Nouvelle Zélande et Akbari et Aydode (2012) pour le Canada ont montré qu'à long terme il existe un effet très faible voir inexistant de l'immigration sur les prix. D'autres auteurs comme Sá (2015) montre même que l'immigration contribue à la baisse des prix de l'immobilier au Royaume-Uni. Un afflux d'immigrés de 1% de la population initiale locale entraîne une réduction de 1,6% des prix des logements. Il explique ce résultat par le fait que les immigrés en s'installant dans une ville ont tendance à faire baisser le niveau des salaires, de plus cet afflux d'immigrés poussent certains natifs à changer de localité et ce sont le plus souvent les natifs à l'extrémité supérieure de la répartition des salaires. De ce fait, la localité regroupe des individus de faible niveau de revenu ce qui empêche la forte concurrence pour accéder à des logements, les prix s'en trouvent réduits. Les résultats trouvés en France vont dans ce sens. D'Albis et al. (2017) constatent que sur la période 1990 à 2013, l'immigration n'a pas d'effet significatif sur les prix de l'immobilier, mais que les prix élevés de l'immobilier réduisent considérablement les taux d'immigration. Ils ne trouvent pas de relation significative entre l'immigration et les logements sociaux. En France, les études sur la hausse du prix de l'immobilier ont souvent révélé que ce sont les investissements des étrangers¹⁴ (vivant hors de la France et surtout d'Amérique et d'Europe)

14. En France, les investissements immobiliers étrangers ont ainsi représenté 0,6 point de PIB en 2003, après 0,3 point en 2000 et 0,1 point en 1990 ; signe d'une nette montée en puissance (Moëc (2004)).

qui expliquent plus la hausse des prix que les immigrants résidant en France.

1.3.5 Impact sur les finances publiques

Le débat sur le coût et l'apport de l'immigration sur les finances publiques a été particulièrement virulent ces dernières années. Avec le contexte économique défavorable et la hausse du chômage, l'idée que l'immigration serait un coût pour les services publics à émerger. Les immigrants sont souvent perçus comme des bénéficiaires plutôt que des contributeurs aux services de la protection sociale. Ce débat a été lancé par la contribution de Borjas (1999) qui met en évidence la théorie du "*Welfare magnet effect*". L'auteur montre que le choix de résidence des immigrants entrant aux États-Unis est influencé par les systèmes d'aides sociales des États. Borjas (1999) trouve que les immigrants bénéficiaires des aides sociales sont généralement concentrés dans les États qui offraient au préalable les aides sociales les plus généreuses. Par la suite certains travaux ont cherché à mesurer le coût et l'apport de l'immigration sur les comptes publics. Cette mesure de l'impact budgétaire de l'immigration fait appel à trois principales approches.

Dans une première, il est mis en évidence la probabilité relative d'un immigré, par rapport à un natif, d'avoir recours à l'un des dispositifs de la protection sociale. En France, Chojnicki et al. (2010) trouvent que la sur-représentation des immigrants parmi les bénéficiaires de la protection sociale se manifeste essentiellement pour les allocations chômage et le RMI¹⁵. Leur dépendance aux autres postes de la protection sociale (allocations familiales, assurance maladie et pensions de retraites) n'est pas significativement différente de celle des natifs.

Une autre manière d'aborder le problème est de comparer les bénéfices que les immigrants retirent du secteur public et leurs contributions aux prélèvements obligatoires : c'est l'approche comptable. Les immigrants sont consommateurs des services offerts par l'État (éducation, santé, aides sociales), en même temps, ils travaillent et contribuent en partie à financer ces dépenses. Ils peuvent donc avoir un impact positif ou négatif sur les finances publiques selon l'effet qui domine. Les résultats de cette méthode varient selon le pays, la période d'étude et surtout les hypothèses. Les études concluent que même si l'effet existe (positif ou négatif), il demeure relativement faible. Rowthorn (2008) dans son étude sur les pays développés montre que l'impact de l'immigration sur les finances publiques varie généralement entre $\pm 1\%$ du PIB suivant les hypothèses posées et la conjoncture économique. L'OCDE (2013) trouve une fourchette encore plus faible de $\pm 0.5\%$ du PIB à l'exception de la Suisse et du Luxembourg où la contribution nette des migrants est prêt de 2% du PIB ; à l'opposée, on trouve l'Allemagne avec une contribution nette négative des migrants de -1.1% du PIB. En France, Chojnicki (2011) trouve que la contribution nette des immigrants en France en 2005 est positive d'environ 3,9 milliards d'euros. Ce solde positif s'explique fortement par la structure par âge de la population immigrée (plus nombreuse au niveau de la classe d'âge active, et donc celle des contributeurs nets). Le chapitre 2 de cette thèse reprend cette méthode en améliorant les hypothèses et les données utilisées et

15. Le revenu minimum d'insertion remplacé par le RSA (Revenu de solidarité active) depuis 2010.

en étendant l'horizon temporel sur 30 ans.

D'autres auteurs s'inscrivent ainsi dans un cadre dynamique et intertemporel. Dans la lignée des travaux de Lee et Miller (1997) pour les États-Unis et Storesletten (2003) pour la Suède, Monso (2008) utilise l'approche en cycle de vie pour évaluer la contribution des immigrés aux finances publiques en France. L'idée est de calculer la valeur actualisée nette (VAN) d'un immigré durant son cycle de vie, qui combine l'effet budgétaire présent et futur des migrants. Il montre que les immigrés ont eu un bilan négatif de -1.3 milliards d'euros (en d'autres termes, il montre qu'un immigré coûterait à la France 7400 euros durant son cycle de vie). Lorsque l'auteur modifie le scénario central, en prenant en compte certaines variantes comme un taux d'emploi et un salaire identiques entre natif et immigré de même niveau d'étude et expériences ; un niveau d'étude identique à celui des natifs ou encore un même parcours de vie familiale que les natifs, il trouve que les immigrés ont une contribution nette positive. La méthode de la comptabilité générationnelle est également utilisée dans ce cadre dynamique pour mesurer les effets budgétaires de l'immigration. Elle consiste à évaluer l'impact d'un changement de la politique migratoire sur la charge fiscale moyenne supportée par les différentes cohortes. En France, Chojnicki (2013) montre qu'en moyenne la contribution de cycle de vie des immigrés présents en France en 2005 est négative et inférieure à celle des natifs. Par contre, l'impact global de l'immigration sur les finances publiques est légèrement positif à long terme du fait de l'entrée continue d'individus d'âge actif et de la prise en compte de la contribution nette des descendants de ces immigrés. Récemment, des travaux ont utilisé les modèles d'équilibre général calculable dynamique pour traiter de manière globale l'impact sur le budget de l'État de l'immigration dans les pays d'accueil (voir Storesletten (2000) et Chojnicki et al. (2011) pour les États-Unis). Le chapitre 3 de cette thèse utilise cette dernière approche pour mesurer l'impact budgétaire dynamique de l'immigration en France, et analyser les effets potentiels de différentes politiques d'immigration et de changement dans les caractéristiques des immigrés.

1.3.6 Immigration et hausse de la consommation

La notion d'immigré en tant que consommateur est pertinente pour l'étude de l'impact économique de l'immigration, car elle entre en considération dans l'ensemble des points évoqués ci-dessus. Elle intervient sur le marché du travail et la productivité en modifiant la demande adressée aux entreprises ; sur le commerce extérieur par le canal des préférences ; sur le prix de l'immobilier par la demande de logements et enfin sur les finances publiques par la consommation de services publics. Cependant, l'impact de l'immigration sur la consommation dans les économies d'accueil a fait l'objet de peu d'études (chapitre 4), de même que la manière dont ces immigrés consomment et décident d'affecter leurs revenus (chapitre 5). Ce qui est paradoxal puisque la consommation est la composante la plus importante du PIB et une relance par la demande est une politique longtemps privilégiée par les décideurs politiques.

Dans la littérature économique, parmi les facteurs pouvant atténuer les effets économiques

négatifs de l'immigration, on trouve le statut de consommateur des migrants. Hercowitz et Yashiv (2002) montrent que les immigrés augmentent la demande intérieure de biens et services, plus rapidement même que la production intérieure, puisqu'ils doivent consommer dès leur arrivée. Ainsi, l'immigration serait bénéfique pour les économies d'accueil en raison de la consommation accrue qui se traduit par une stimulation de l'économie et tend à augmenter le nombre d'emplois. Cette thèse est souvent avancée dans les débats sur l'immigration illégale : ces migrants ne disposant pas de papiers, ils ne peuvent pas prétendre à des aides sociales mais consomment cependant, ce qui constitue une source de ressources pour l'État et peut augmenter la production. Au niveau macroéconomique, Mikaelyan (2015) examine l'interdépendance entre les facteurs économiques et la migration en Arménie. Il trouve une corrélation positive de l'ordre de 0,71 entre la dynamique des dépenses de consommation finale des ménages et le solde migratoire net entre 1991 et 2014. D'autres études se sont plutôt focalisées sur des cas plus spécifiques, c'est le cas par exemple de Bodvarsson et Van den Berg (2006), qui s'intéressent à l'immigration hispanique dans le comté de Dawson, où les immigrés travaillent exclusivement dans le secteur d'exportation (industrie de la viande) mais consomment localement. Ils notent que la demande des consommateurs locaux a été fortement stimulée. De même, Bodvarsson et al. (2008) analysent les effets de l'afflux d'immigrés cubains à Miami après le "Mariel Boatlift" de 1980. Ils constatent un impact positif et significatif des entrées d'immigrés sur les ventes au détail par habitant et interprètent leurs résultats comme une preuve des effets positifs sur la demande. Les immigrés auraient donc des comportements en matière de consommation différents de ceux des natifs, ce qui nous conduit à la littérature sur les comportements de consommation des ménages immigrés.

Au Canada, Marr et McCready (1988) et Abizadeh et Ghalam (1994) comparent les propensions marginales à consommer et les élasticités-revenu des différentes catégories de consommation entre les natifs et les immigrés. Les premiers comparent les propensions marginales à consommer et les élasticités-revenu des différentes catégories de consommation entre les natifs et les immigrés et entre les immigrés eux même selon leur durée de résidence. Ils trouvent des différences très marquées entre les nouveaux arrivés et ceux installés avant 1965. Concernant les élasticités revenu, ils trouvent qu'il existe des différences significatives pour les postes suivants : alimentation, habillement, logement, équipement de la maison, dépenses de santé, loisirs, lecture, tabac et cadeaux ; avec une élasticité plus importante pour les immigrés pour l'alimentation, le logement, l'habillement et la santé. Les seconds, Abizadeh et Ghalam (1994), trouvent que globalement, les immigrés ont une propension marginale à consommer le revenu plus élevée que celle des natifs (0,60 contre 0,52). En désagrégeant en différents postes de consommation, ils trouvent que les immigrés ont une propension à consommer plus élevée pour l'alimentation, l'habillement, le transport, le loisir, l'éducation et les matériels de lecture. Dustmann et al. (2017) regardent l'effet du statut légal ou non des immigrés sur leur consommation en Italie. Ils trouvent que les immigrés sans papiers consomment 40% moins que les immigrés légalement installés sur le territoire italien. L'explication principale qu'ils apportent

à ce résultat est que les immigrés sans papiers épargnent plus pour se prémunir d'un risque futur d'expulsion du territoire. L'autre raison tient au fait que le taux d'emploi des immigrés légalement installés en Italie est plus important que celui des immigrés sans papiers et de ce fait ces derniers perçoivent moins de revenus.

La deuxième partie de cette thèse s'intéresse à ces questions en complétant la littérature au cas de la France.

1.4 Objectifs, structures et principaux résultats de la thèse

Les deux parties précédentes de cette introduction ont permis de faire l'état de l'immigration en France et d'analyser les différents canaux par lesquels elle influence l'économie française. La suite de la thèse se focalise sur les deux derniers points à savoir l'impact sur les finances publiques et la consommation. Le champ d'étude est la France métropolitaine pour des raisons de conformités par rapport aux enquêtes utilisées. L'horizon temporel s'étend de 1979 à 2011.

1.4.1 Objectifs et intérêt de la thèse

L'immigration modifie la structure par âge, sexe et qualification de la population et affecte ainsi l'offre de travail et la demande de biens et services publics comme privés. Cette thèse s'inscrit dans une démarche positive et rassemble les explications objectives des effets de l'immigration sur la demande des biens et services autant privés que publics en France. Comme on l'a vu dans la partie précédente, les travaux sur l'offre de travail et ses impacts sur le marché du travail, la productivité, le commerce ont fait l'objet d'une littérature abondante ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la partie demande. Les immigrés influencent la demande par le biais des dépenses des ménages (l'alimentation, l'habillement, etc.), des besoins en matière de logement et des services publics (santé, éducation, etc.). Dans cette thèse, on s'intéresse particulièrement à la partie demande. Elle évalue l'impact de l'immigration sur les finances publiques ainsi que celui sur la demande des biens et services privés. La thèse permettra de répondre à plusieurs questions entre autres :

- Les immigrés rapportent-ils plus qu'ils ne coûtent aux finances publiques françaises ?
- Quelles seraient les conséquences d'une fermeture des frontières à l'immigration sur les comptes publics ?
- Si les immigrés avaient la même structure par âge et par niveau de qualification que la population native, quelles seraient les effets sur les finances de la protection sociale ?
- L'amélioration de la situation des immigrés sur le marché du travail aurait-elle des effets positifs sur les finances publiques ?
- Quel est le poids de la demande des immigrés dans la consommation finale des ménages ?

- La demande privée des immigrés est-elle assez importante pour affecter l'évolution de la consommation ?
- Quels sont les comportements de consommation des ménages immigrés par rapport aux natifs ?
- Les immigrés sont-ils différents au niveau des comportements de consommation en fonction de leurs anciennetés sur le territoire et de leurs origines géographiques ?
- Une politique de hausse du revenu des ménages aura-t-elle les mêmes effets sur la consommation des ménages natifs et des immigrés ?

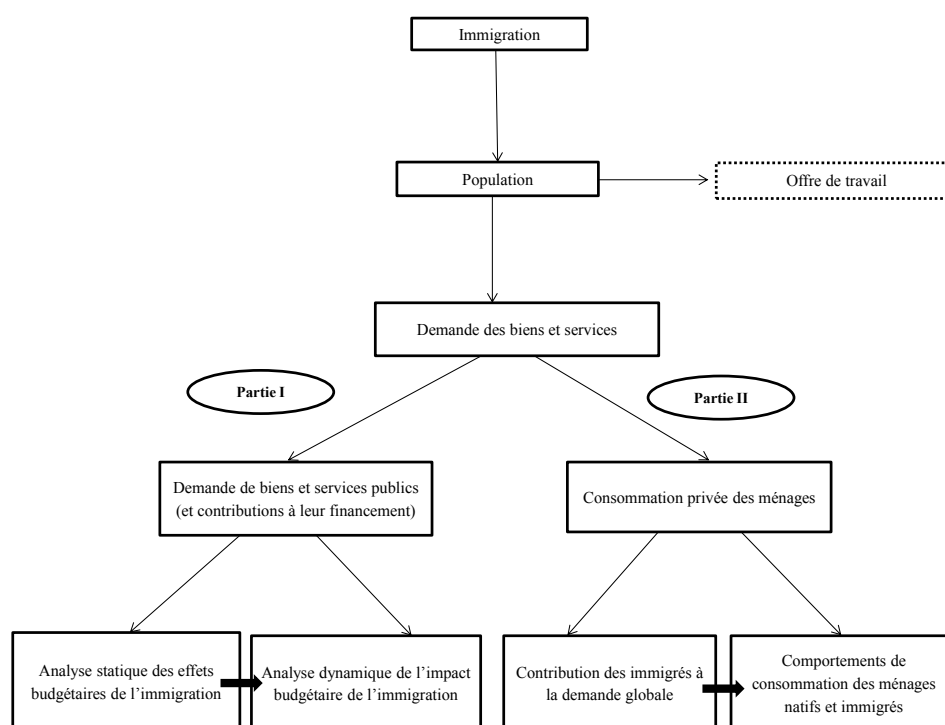
La thèse contribue ainsi à la littérature sur les coûts et apports de l'immigration dans les pays d'accueil. Elle aide à comprendre les différences de comportements entre les natifs et les immigrés et offre ainsi une base pour prévoir la réaction de l'économie suite à un choc démographique dû à l'immigration. Elle participe également à éclairer sur les conséquences économiques d'une décision politique relative à l'immigration, en testant les effets des changements de politiques migratoires sur les finances publiques ou encore les effets de la hausse du revenu sur la consommation des ménages natifs et immigrés.

1.4.2 Structure de la thèse et résultats

La thèse s'articule autour de deux grandes parties (cf figure 1.6) : la première s'intéresse à l'impact budgétaire de l'immigration, avec dans un premier chapitre une évaluation comptable et dans un deuxième chapitre, une approche dynamique à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable. La deuxième partie de la thèse se focalise sur la demande des biens et services privés des immigrés en France. Là encore, on distingue deux chapitres : le premier mesure la contribution des immigrés à la demande finale et le second analyse les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France.

Le chapitre 2 « L'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France : (I) une approche comptable » mesure à travers une approche purement comptable ce que les immigrés apportent à la France (IRPP, cotisation sociales, Tva, Taxe foncière, CSG-CRDS) et ce qu'ils coûtent (transferts sociaux, retraites, chômage) en termes de finances publiques. On utilise trois principales bases de données : les enquêtes Budget des Familles (BdF), les recensements de la population et les agrégats macroéconomiques. Ce chapitre contribue à améliorer la méthode de comptabilité de l'impact de l'immigration sur les finances publiques par une décomposition fines des différents postes de recettes et de dépenses des administrations publiques. Nous appliquons l'approche comptable à toutes les années des enquêtes BdF disponibles (de 1979 à 2011) ce qui nous autorise à évaluer la contribution nette des immigrés aux finances publiques en sept points dans le temps. Ce qui nous permet de voir spécifiquement les effets conjoncturels (impact de la crise de 2008 par exemple). La méthode inclue également une décomposition de la contribution des immigrés par âge et niveau de qualifications. On montre que la contribution nette des immigrés est globalement négative sur l'ensemble de la période considérée (à

Figure 1.6: Structure de la thèse



l'exception d'une année, 1989) mais qu'elle demeure extrêmement faible, contenue en deçà de 0,5% du PIB (réduit à $\pm 0,2\%$, si on excepte 2011). Malgré cette contribution négative, à aucun moment le déficit primaire ne peut être imputé à la population immigrée. Durant ces trente années, l'immigration n'a jamais déterminé l'ampleur et l'évolution du solde budgétaire primaire. Lorsque l'on se limite à leur contribution nette individualisée, nos résultats montrent que celle-ci a été plus avantageuse que celle des natifs pour les finances publiques françaises sur pratiquement toute la période étudiée. Cet avantage est expliqué par une structure démographique favorable, qui compense leur moindre contribution nette individuelle. Après la crise de 2008, cette compensation n'opère plus.

Le chapitre 3 « L'impact budgétaire de l'immigration en France : (II) une analyse en équilibre général calculable » reprend les résultats du chapitre 1 pour effectuer la calibration d'un modèle d'équilibre général calculable. Ce chapitre prend ainsi en compte la limite principale du chapitre précédent, en incluant les effets de bouclage macroéconomique. En effet, l'immigration n'a pas que des effets directs sur les finances publiques, elle a potentiellement des impacts sur l'offre de travail et sur la demande des biens privés, qui vont modifier la rémunération des facteurs de production ou augmenter le montant des taxes et par là même des effets indirects sur les finances publiques. L'apport principal de ce chapitre est de proposer une analyse retrospective contrefactuelle qui permet de comprendre l'impact économique qu'a pu avoir l'immigration en France. Nous proposons quatre variantes par rapport à un scénario central qui reprend les projections officielles pour la France (INSEE et COR). La première (variante *sans immigration*) consiste à évaluer les effets économiques de l'immigration en France telle qu'elle

est projetée dans ces prévisions officielles. Les trois autres variantes sont construites sur l'hypothèse que les caractéristiques (âge, qualification et insertion économique) des immigrés sont identiques à celles des natifs. Nous montrons que les agrégats macroéconomiques se sont dégradés dans le scénario sans immigration, de même que les comptes de la protection sociale. Les simulations font ressortir que les structures par âge et par qualification des immigrés ainsi que leur insertion sur le marché du travail sont des caractéristiques essentielles qui déterminent en grande partie les principaux effets sur les finances de la protection sociale. Cependant, l'effet d'âge joue plus sur les finances publiques que l'effet de qualification. La dégradation des comptes sociaux avec la variante *âge* est plus importante que l'amélioration induite par la variante *qualification*. Une parfaite insertion des immigrés a des effets positifs non négligeables sur le financement du déficit de la protection sociale.

Le chapitre 4 « Contribution de l'immigration à la demande des biens et services en France » reprend la méthodologie du premier chapitre pour répartir la demande finale en France entre la population native et la population immigrée. L'augmentation de la consommation induite par l'entrée d'immigrés est souvent avancée comme argument favorable à l'immigration et à notre connaissance aucune étude ne tente de quantifier cet effet pour la France. On montre qu'en moyenne un immigré consomme à tout âge moins qu'un natif. Cependant, la contribution globale de l'immigration à la demande des biens et services en France est proportionnelle à la taille de la population immigrée ; ce qui devrait être inférieure puisqu'à tout âge un immigré consomme moins qu'un natif. On montre que c'est la structure par âge de la population immigrée (sur-représentée dans la classe d'âge actif : âge où la consommation est à son niveau maximal) qui explique cette compensation. En désagrégant par poste de consommation, on trouve que les immigrés pourraient favoriser la croissance de la demande dans certains secteurs comme l'alimentation, l'habillement, les charges de logement et la communication. Le poids de la demande des immigrés dans ces postes est supérieur à leur taille dans la population française. Ce chapitre apporte des explications à l'évolution de la demande des natifs et des immigrés entre ce qui est attribuable à l'augmentation de la taille de ces populations ou à la hausse du niveau de consommation individuelle. On montre que les immigrés, malgré leur poids relativement faible dans la population (entre 7,3% et 8,6%) ont une influence plus importante dans l'évolution de la consommation. Ils expliquent entre 4,5% et 16% de l'évolution de la consommation. Cette dernière s'explique particulièrement pour les immigrés, plus par l'augmentation de la population immigrée que par la hausse de leur niveau de consommation individuelle.

Le chapitre 5 « Comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France » mène une analyse comparative des comportements de consommation des ménages natifs et immigrés. Dans le chapitre précédent, nous avons montré que la structure par âge de la population immigrée est favorable à la demande. Les immigrés consomment entre 0,2% et 2,7% de plus que leur taille dans la population pour les postes : alimentation, habillement, charges logement et communication. Nous regardons dans le chapitre 4, si ces résultats sont seulement imputables

à un effet de taille et de structure par âge ou s'ils peuvent être expliqués par des caractéristiques propres au statut d'immigré. Pour cela, nous menons une estimation en neutralisant les effets d'âge, de sexe, de diplôme, de la localisation géographique et de revenu. L'idée est de voir, à caractéristiques égales, si les immigrés consomment plus ou moins que les natifs et dans quels postes de consommation. Nous trouvons qu'à caractéristiques égales, les ménages dont la personne de référence est immigrée consomment entre 2% et 8% de moins que leurs homologues natives. L'explication serait les transferts de fonds des immigrés et leur plus grande vulnérabilité sur le marché du travail. Cependant, cette moindre consommation des ménages immigrés n'est pas vérifiée pour l'ensemble des postes de consommation et dépend fortement de la situation économique de l'année considérée. On trouve globalement que toutes choses égales par ailleurs, les immigrés consomment plus en habillement, charge de logement et communication. Cependant, les années 80 ont été très peu favorables à la consommation des ménages immigrés, comme quoi la crise des années 80-90, suivie du chômage de masse a plus impacté négativement la population immigrée. La crise de 2008 semble toucher aussi bien la population immigrée que native : les écarts entre les niveaux de consommation de ces deux populations se sont réduits. On mesure également dans ce chapitre les effets d'une politique de hausse du revenu sur la consommation des ménages. Les résultats montrent qu'il n'y a pas de différences significatives entre les élasticités revenu des ménages natifs et immigrés et ceci sur l'ensemble de la période de l'étude. En désagrégant par poste, quelques différences peuvent apparaître selon les années. Toujours dans ce chapitre, on fournit un indicateur d'intégration de la population immigrée en France, en mesurant les effets d'origine et de la durée de résidence des immigrés sur leurs habitudes de consommation. Des spécificités apparaissent selon que les immigrés sont originaires d'un pays de l'UE, du Maghreb ou du reste du monde. En distinguant cinq cohortes d'arrivée, on mène le même exercice que précédemment et on trouve que les immigrés arrivés avant les années 70 ainsi que ceux arrivés dans les années 2000 sont les seuls à avoir un coefficient positif mais faible (leurs niveaux de consommation sont comparables à ceux des natifs). Pour les premiers, on peut l'interpréter comme l'effet d'une intégration puisqu'ils présentent des différences avec les autres immigrés (moins de dépenses en charges logement, plus en santé et des différences moins marquées par rapport aux natifs pour les dépenses de loisir et de services). Pour les derniers, c'est plutôt un effet de « nouveaux installés » que d'intégration : ils ont plus de dépenses en charges logement (moindre connaissance du système immobilier) et plus de dépenses en équipement (récemment arrivés, ils doivent donc meubler leur intérieur). Par contre, les immigrés arrivés dans les années 70, 80 et 90 ont eus un plus faible niveau de consommation comparé aux natifs et aux autres immigrés. Ces immigrés sont arrivés lors des périodes d'instabilité économique et de fort taux de chômage, ils ont un comportement de prudence, ils consomment moins pour se prémunir d'éventuelle période d'inactivité.

Références

- Abizadeh, S. et N. Z. Ghalam (1994). “Immigrants and Canadian-born : A consumption behaviour assessment”. *Social Indicators Research* 32.1, p. 49–72.
- Acemoglu, D. (1998). “Why Do New Technologies Complement Skills ? Directed Technical Change and Wage Inequality”. *The Quarterly Journal of Economics* 113.4, p. 1055–1089.
- Akbari, A. H. et Y. Aydede (2012). “Effects of immigration on house prices in Canada”. *Applied Economics* 44.13, p. 1645–1658.
- Aleksynska, M. et A. Tritah (2010). “Immigration et productivité dans les pays de l’OCDE”. *Revue Economique* 61.3, p. 521–532.
- Algan, Y., C. Dustmann, A. Glitz et A. Manning (2010). “The Economic Situation of First and Second Generation Immigrants in France, Germany and the United Kingdom”. *Economic Journal* 120.542, F4–F30.
- Angrist, J. D. et A. D. Kugler (2003). “Protective or Counter-Productive ? Labour Market Institutions and the Effect of Immigration on EU Natives”. *The Economic Journal* 113.488, F302–F331.
- Becuwe, S. et F. Mabrouk (2010). “Migration internationale et commerce extérieur : quelles correspondances ? n ° 2010-18”. *Cahiers du Gretha*.
- Blanc-Chaléard, M.-C. (2001). *Histoire de l’immigration*. La découverte.
- Blanpain, N. et G. Buisson (2016). “Projections de population 2013-2070 pour la France : méthode et principaux résultats”. *Document de travail de l’Insee*.
- Bodvarsson, Ö. B. et H. Van den Berg (2006). “Does immigration affect labor demand ? Model and test”. *Research in Labor Economics* 24, p. 135–166.
- Bodvarsson, Ö. B., H. F. Van den Berg et J. J. Lewer (2008). “Measuring immigration’s effects on labor demand : A reexamination of the Mariel Boatlift”. *Labour Economics* 15.4, p. 560–574.
- Borjas, G. J. (1989). “Economic Theory and International Migration”. *The International Migration Review* 23.3, p. 457–485.
- Borjas, G. J. (1999). “Immigration and Welfare Magnet”. *Journal of Labor Economics* 17.4, p. 607–637.
- Borjas, G. J. (2003). “The Labor Demand Curve Is Downward Sloping : Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market”. *The Quarterly Journal of Economics* 118.4, p. 1335–1374.
- Borjas, G. J. (2011). *Heaven’s Door : Immigration Policy and the American Economy*. Princeton. Princeton University Press, p. 0.
- Borjas, G. J., R. B. Freeman, L. F. Katz, J. Dinardo et J. M. Abowd (1997). “How Much Do Immigration and Trade Affect Labor Market Outcomes ?” *Brookings Papers on Economic Activity* 1997.1, p. 1–90.

- Boubtane, E., D. Coulibaly et C. Rault (2013). “Immigration , unemployment and GDP in the host country : Bootstrap panel Granger causality analysis on OECD countries”. *Economic Modelling* 33, p. 261–269.
- Briant, A., P. P. Combes et M. Lafourcade (2014). “Product complexity, quality of institutions and the protrade effect of immigrants”. *World Economy* 37.1, p. 63–85.
- Bruder, J. (2004). “Are Trade and Migration Substitutes or Complements ? The Case of Germany 1970-1998”. *European Trade Study Group*, p. 9–11.
- Brutel, C. (2016). “La localisation géographique des immigrants. Une forte concentration dans l’aire urbaine de Paris”. *INSEE première*.
- Card, D. (1990). “The Impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labor Market”. *Industrial and Labor Relations Review* 43.2, p. 245–257.
- Card, D. (2009). “Immigration and Inequality”. *American Economic Review* 99.2, p. 1–21.
- Chojnicki, X. (2011). “Impact budgétaire de l’immigration en France”. *Revue économique* 62.3, p. 531–543.
- Chojnicki, X. (2013). “The fiscal impact of immigration in France : A generational accounting approach”. *World Economy* 36.8, p. 1065–1090.
- Chojnicki, X., C. Defoort, C. Drapier et L. Ragot (2010). *Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme*. Rapp. tech., p. 1–205.
- Chojnicki, X., F. Docquier et L. Ragot (2011). “Should the US have locked heaven’s door ? Reassessing the benefits of postwar immigration”. *Journal of Population Economics*, 24.3, p. 317–359.
- D’Albis, H. et E. Boubtane (2015). “Caractérisation des flux migratoires en France à partir des statistiques de délivrance de titres de séjour (1998-2013)”. *Population* 70.3, p. 487–524.
- D’Albis, H., E. Boubtane et D. Coulibaly (2016). “Immigration Policy and Macroeconomic Performance in France”. *Annals of Economics and Statistics* 121/122, p. 279–308.
- D’Albis, H., D. Coulibaly et E. Boubtane (2017). “International Migration and Regional Housing Markets : Evidence from France”.
- Degen, K. et A. M. Fischer (2017). “Immigration and Swiss House Prices”. *Swiss Journal of Economics and Statistics (SJES)* 153.I, p. 15–36.
- Dustmann, C. et A. Glitz (2015). “How Do Industries and Firms Respond to Changes in Local Labor Supply ?” *Journal of Labor Economics* 33.3, p. 711–750.
- Dustmann, C., F. Fasani et B. Speciale (2017). “Illegal Migration and Consumption Behaviour of Immigrant Households”. *Journal of the European Economic Association* 15.3, p. 654–691.
- Edo, A. (2015). “The Impact of Immigration on Native Wages and Employment”. *The BE Journal of Economic Analysis & Policy* 15.3, p. 1151–1196.
- Edo, A. et F. Toubal (2015). “Selective Immigration Policies and Wages Inequality”. *Review of International Economics* 23.1, p. 160–187.

- Faidutti-Rudolph, A.-M (1962). “L’évolution de l’immigration en France de 1946 à 1960”. *L’information géographique* 26.4, p. 152–160.
- Friedberg, R. M. et J. Hunt (1995). “The Impact of Immigrants on Host Country Wages , Employment and Growth”. *The Journal of Economic Perspectives* 9.2, p. 23–44.
- Girma, S. et Z. Yu (2002). “The link between immigration and trade : Evidence from the United Kingdom”. *Weltwirtschaftliches Archiv* 138.1, p. 115–130.
- González, L. et F. Ortega (2013). “Immigration and Housing Boom : Evidence from Spain”. *Journal of Regional Science* 53.1, p. 37–59.
- Greenwood, M. J. (1975). “Research on Internal Migration in the United States : A Survey”. *Journal of Economic Literature* 13.2, p. 397–433.
- Hatzigeorgiou, A. et M. Lodefalk (2016). “Migrants’ Influence on Firm-level Exports”. *Journal of Industry, Competition and Trade* 16.4, p. 477–497.
- Head, K. et J. Ries (1998). “Immigration and Trade Creation : Econometric Evidence from Canada”. *The Canadian Journal of Economics* 31.1, p. 47–62.
- Hercowitz, Z. et E. Yashiv (2002). “A Macroeconomic Experiment in Mass Immigration”. *Discussion Paper Series- Centre for Economic Policy Research London* 475.
- Hiller, S. (2013). “Does immigrant employment matter for export sales ? Evidence from Denmark”. *Review of World Economics* 149.2, p. 369–394.
- Hunt, J. (1992). “The impact of the 1962 repatriates from Algeria on the French labor market”. *Industrial and Labor Relations Review* 45.3, p. 556–572.
- Hunt, J. et M. Gauthier-Loiselle (2010). “How much does immigration boost innovation”. *American Economic Journal : Macroeconomics* 2.2, p. 31–56.
- Insee (2012). “Flux d’immigration”. *Fiches Thématiques, Insee*.
- Jayet, H, G Rayp, I Ruyssen et N Ukrayinchuk (2016). “Immigrants ’ location choice in Belgium”. *The Annals of Regional Science* 57.1, p. 63–89.
- Jayet, H., L. Ragot et D. Rajaonarison (2001). “L’immigration : quels effets économiques”. *Revue d’économie politique* 111.3, p. 565–596.
- Jolly, C., F. Lainé et Y. Breem (2012). “L’emploi et les métiers des immigrés”.
- Lazear, E. P. (2000). *Diversity and Immigration*. T. Issues in. University of Chicago Press, p. 117–142.
- Lee, E. S. (1966). “A Theory of Migration”. *Demography* 3.1, p. 47–57.
- Lee, R. D. et T. W. Miller (1997). “The Future Fiscal Impacts of Current Immigrants”. *James P. Smith and Barry Edmonston, Editors ; The New Americans : Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*.
- Lewis, E. (2005). “Immigration, Skill Mix, and the Choice of Technique”.
- Manacorda, M., A. Manning et J. Wadsworth (2012). “The impact of Immigration on the Structure of Wages : Theory and evidence from Britain”. *Journal of the European Economic Association* 10.1, p. 120–151.

- Marr, L. W. et D. J. McCready (1988). “The expenditure patterns of the canadian-born and the foreign-born in Canada”. *International Migration* 26.3, p. 311–326.
- Mikaelyan, H. (2015). *Migration of population of Armenia : Economic factors*. Rapp. tech. Caucasus Institute.
- Millogo, D. A. (2015). “Commerce et migrations internationales dans le bassin méditerranéen : cas de la France”. Thèse de doct. Université de Toulon.
- Milza, P. (1986). “L’immigration italienne en France d’une guerre à l’autre : interrogations, directions de recherche et premier bilan”. *Les Italiens en France de 1914 à 1940*. Rome, p. 1–42.
- Mitaritonna, C., G. Orefice et G. Peri (2017). “Immigrants and firms’ outcomes : Evidence from France”. *European Economic Review* 96, p. 62–82.
- Moëc, G. (2004). “Y a-t-il un risque de bulle immobilière en France ?” *Bulletin de la Banque de France*.
- Monso, O. (2008). “L’immigration a-t-elle un effet sur les finances publiques ?” *Revue française d’économie* 23.2, p. 3–56.
- Niebuhr, A. (2010). “Migration and innovation : Does cultural diversity matter for regional R&D activity ?” *Papers in Regional Science* 89.3, p. 563–585.
- Noiriel, G. (2010). “Une histoire du modèle français d’immigration”. *Regards croisés sur l’économie* 8.2, p. 32.
- OCDE (2013). “L’impact fiscal de l’immigration dans les pays de l’OCDE”. *Perspectives des migrations internationales 2013*. Chap. 3, p. 133–202.
- Ortega, J. et G. Verdugo (2014). “The impact of immigration on the French labor market : Why so different ?” *Labour Economics* 29, p. 14–27.
- Ottaviano, G. I. P. et G. Peri (2012). “Rethinking the effect of immigration on wages”. *Journal of the European Economic Association* 10.1, p. 152–197.
- Peri, G. et F. Requena (2009). “The Trade Creation Effect of Immigrants : Testing the Theory on the Remarkable Case of Spain”.
- Peri, G. et C. Sparber (2009). “Task specialization, immigration, and wages”. *American Economic Journal : Applied Economics* 1.3, p. 135–69.
- Ragot, L. (2013). *Les étudiants étrangers : un enjeu de la politique migratoire*.
- Rowthorn, R. (2008). “The fiscal impact of immigration on the advanced economies”. *Oxford Review of Economic Policy* 24.3, p. 561–581.
- Sá, F. (2015). “Immigration and House Prices in the UK”. *The Economic Journal* 125.587, p. 1393–1424.
- Saiz, A. (2003). “Room in the Kitchen for the Melting Pot : Immigration and Rental Prices”. *Review of Economics and Statistics* 85.3, p. 502–521.
- Saiz, A. (2007). “Immigration and housing rents in American cities”. *Journal of Urban Economics* 61.2, p. 345–371.

- Sjaastad, L. A. (1962). "The costs and returns of human migration". *The Journal of Political Economy* 70.5, p. 80–93.
- Stillman, S. et D. C. Maré (2008). "Housing Markets and Migration : Evidence from New Zealand".
- Storesletten, K. (2003). "Fiscal implications of migration-A net present value calculation". *The Scadinavian Journal of Economics* 105.3, p. 487–506.
- Storesletten, K. (2000). "Sustaining Fiscal Policy Through Immigration". *Journal of Political Economy* 108.2, p. 300–323.
- Thierry, X. (2004). "Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni." *Population* 59.5, p. 725–764.
- Wagner, D., K. Head et J. Ries (2002). "Immigration and the Trade of Provinces". *Scottish Journal of Political Economy* 49.5, p. 507–525.

Chapitre 2

L'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France : (I) une approche comptable

Ce chapitre est une extension d'un document de travail co-écrit avec Xavier Chojnicki et Lionel Ragot.

2.1 Introduction

Le Conseil européen des 18 et 19 février 2016 a donné raison à David Cameron en laissant la possibilité au Royaume-Uni de limiter (voire suspendre) certaines prestations sociales des travailleurs européens pour une durée maximale de 7 ans. Cette requête faisait partie d'une liste plus longue de dérogations demandées par le premier ministre britannique pour qu'il fasse campagne contre un « Brexit » lors du référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. Cette mesure emblématique de l'accord, qualifiée de « frein d'urgence » par D. Cameron, visait à limiter l'immigration européenne qui s'est fortement accrue ces dernières années. En effet, les immigrés présents au Royaume-Uni en provenance d'un pays de l'Espace Économique Européen représentaient moins de 1,9% de la population totale (et 20,5% de l'ensemble des immigrés) en 2000. Cette part atteint 4,60% en 2011 (et 33,5% de l'ensemble des immigrés). Selon les partisans de cette mesure, cet afflux massif, en provenance principalement des nouveaux pays membres de l'Europe de l'est, s'expliquerait par l'attrait des prestations sociales anglaises plus généreuses que dans leur pays d'origine et constituerait une charge pour les finances publiques du Royaume-Uni. Ce « frein d'urgence » devait ainsi permettre de réduire ce « magnet effect » de la protection sociale et diminuer ses dépenses. Cette décision du Conseil européen marque un tournant, à double titre. Même si les conclusions du Conseil européen s'en défendaient, ce mécanisme de sauvegarde sapait l'un des piliers du marché unique, la libre circulation des travailleurs. De plus, en justifiant son activation face à un afflux de travailleurs d'autres États membres « dont l'ampleur affecte des aspects essentiels de son système de protection sociale », le Conseil cautionnait l'opinion selon laquelle des flux massifs d'immigrés peuvent mettre en danger le système de protection sociale.

Une telle idée de limitation de l'accès aux prestations sociales aux immigrés avait déjà été avancée en France par l'ancien premier ministre François Fillon. Il déclarait dans le Figaro du 14 novembre 2014, « il y a une nécessité absolue : rendre moins attractives les politiques sociales de notre pays. Je propose qu'on ne puisse plus avoir accès ni aux prestations d'aides sociales, ni aux allocations familiales, ni aux aides aux logements moins de deux ans après l'arrivée régulière sur le territoire ». La raison en étant relativement simple, la France n'est plus en mesure d'offrir ces prestations à tous ceux qui aspirent à s'installer sur son territoire. À nouveau, l'argument que l'immigration représente un coût net pour les finances publiques est avancée pour justifier une telle mesure.

On pourrait multiplier ces exemples de décideurs publics, peu connus pour avoir une position marquée et hostile vis à vis de l'immigration, qui ont récemment avancé de telles propositions de limitation des prestations sociales versées aux immigrés. Ils révèlent simplement une évolution sensible des opinions publiques par rapport à l'immigration et en particulier son impact sur les finances publiques. Ainsi, dans un sondage IFOP réalisé en France, à l'affirmation « on en fait plus pour les immigrés que pour les Français », 67% des sondés se sont déclarés d'accord en 2013 contre seulement 40% en 2006.

Paradoxalement, si les prises de position pour de telles mesures ont tendance à se multiplier, suivant la même évolution que la part des personnes qui pensent que les immigrés représentent un coût pour le budget de l'État et les finances de la protection sociale, les travaux académiques ayant cherchés à mesurer cette contribution sont restés relativement peu nombreux. Ce chapitre vise précisément à évaluer la contribution nette de l'immigration depuis la fin des années 1970 sur les finances publiques en France. Dans des travaux antérieurs, Chojnicki (2011) et Chojnicki (2013) a montré à partir de données de 2006 que la contribution des immigrés aux finances publiques n'était pas négative en dépit de leur représentations dans certaines branches de la protection sociale. Pour cette année, l'immigration avait eu un impact positif mais modéré sur les finances publiques.

Dans ce chapitre, nous généralisons cette démarche sur une longue période pour évaluer cet impact en fonction de la conjoncture économique (impact de la crise de 2008 par exemple) et des évolutions dans la structure par âge et qualifications de la population immigrée au cours du temps. Les travaux sur ce sujet présents dans la littérature portent très généralement sur une année spécifique et n'apportent donc pas d'enseignements sur l'évolution au cours du temps de cet impact et des raisons de cette évolution. Le premier apport de notre approche réside donc dans l'exploitation de ces données sur une relativement longue période avec une méthodologie harmonisée.

Ce chapitre contribue également à améliorer la méthode de comptabilité de l'impact de l'immigration sur les finances publiques par une décomposition fines des différents postes de recettes et de dépenses des administrations publiques. Cette méthode essentiellement comptable consiste à évaluer les bénéfices que les immigrés retirent du fonctionnement du système public (dépenses sociales, santé, éducation, retraite, etc.) et la contribution qu'ils y apportent par les différents prélèvements sociaux. Un travail important de collecte de données sur la période aura été nécessaire. Nous avons appliqué cette méthode à toutes les années des enquêtes budget des familles disponibles (de 1979 à 2011) ce qui nous autorise à évaluer la contribution nette des immigrés aux finances publiques en sept points dans le temps.

Nous montrons que cette contribution nette est globalement négative sur l'ensemble de la période considérée mais qu'elle demeure extrêmement faible, contenue en deçà de 0.5% du PIB. Ainsi sur l'ensemble de la période, l'immigration n'a jamais déterminé l'ampleur et l'évolution du solde budgétaire. De même l'accroissement des flux migratoires sur la dernière décennie ne s'est nullement traduit par une dégradation de la situation relative des migrants. Mais ces derniers ont été plus impactés négativement par la crise de 2008 ; ce qui s'est traduit par une détérioration plus marquée de leur contribution nette aux finances publiques par rapport aux natifs. Il ressort de nos résultats que la contribution individualisée (à savoir la non prise en compte des retraites versées à l'étranger et des dépenses en logement social) des immigrés est positive sauf pour les années 1995 et 2011, périodes qui ont suivi des crises économiques. En distinguant les immigrés selon qu'ils soient originaires d'un pays de l'Union Européenne ou d'un pays tiers, nous constatons, entre 2001 et 2011, une amélioration de la situation des

migrants en provenance des pays tiers au détriment des migrants en provenance d'un autre État européen. La décomposition par groupe d'âge montre un vieillissement plus marqué de ces derniers, ce qui se traduit par l'augmentation de la part des bénéficiaires nettes par rapport aux contributeurs nettes dans cette sous-population.

Le chapitre se présente de la manière suivante. La section 2.2 propose une revue de littérature des travaux évaluant l'impact fiscal de l'immigration. La section 2.3 décrit la méthode comptable utilisée pour mesurer la contribution de chaque catégorie de population aux finances publiques. La section 4.2 présente les données utilisées ainsi que les hypothèses dans le traitement de celles-ci. La section 2.5 évalue l'impact instantané de l'immigration sur les finances publiques et propose une décomposition de cet impact selon un certain nombre de critères.

2.2 Revue de la littérature

La littérature économique sur la relation entre immigration et finances publiques reste assez récente, surtout lorsqu'elle s'intéresse aux pays européens. Les études sur ce thème se multiplient depuis une vingtaine d'années et abordent cette problématique selon trois approches distinctes.

La première consiste à évaluer la probabilité relative d'un immigré, par rapport à un autochtone, d'avoir recours à l'un des dispositifs de la protection sociale. Les études internationales, qui s'inscrivent dans cette approche, aboutissent à des résultats relativement différents selon les pays concernés. Pour l'Europe, le rapport de Brücker et al. (2002) conclut généralement à une dépendance plus marquée des migrants aux allocations de chômage, à l'exception de quelques pays (le Royaume-Uni, la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne). Concernant l'Allemagne, plusieurs autres études confirment l'absence d'un effet résiduel lié au statut de migrant (Riphahn (1999) et Castronova et al. (2001)). Les résultats sont assez clairs également dans le cas de l'Irlande et du Royaume-Uni, où les populations immigrées apparaissent en situation de moindre dépendance par rapport aux dispositifs sociaux (Barrett et McCarthy (2008) et Dustmann et Frattini (2014)). Pour la France, les études ne sont pas très nombreuses mais montrent que, si l'on neutralise les différences dans les caractéristiques observables des populations (taille des familles et niveau de qualification notamment), les immigrés conservent malgré tout une tendance plus importante à percevoir des allocations chômage et des aides sociales comme le RMI pour la période étudiée (Chojnicki et al. (2010)).

La deuxième branche de cette littérature, dans laquelle s'inscrit notre étude, aborde la question dans un cadre comptable. L'objectif est de comparer les bénéfices que les immigrants retirent du secteur public avec leur contribution aux prélèvements obligatoires. Les résultats de ce type d'études dépendent en grande part de la méthodologie utilisée, de la période considérée, des hypothèses sur ce qui doit être retenu ou exclu des calculs, de la définition des services publics considérés comme des biens publics purs et de l'unité démographique retenue (individus ou ménages). Ces approches (voir Preston (2014) pour une revue de littérature récente) abou-

tissent à la conclusion d'une relative neutralité budgétaire des immigrants. Ce résultat s'explique en grande partie par des différences notables au niveau de la structure par âge de ces deux types de population (natifs et immigrants). Les immigrants sont plus concentrés dans les tranches d'âge de la vie active, période de la vie durant laquelle les individus, quelle que soit leur origine (natif ou immigrant), payent plus d'impôts, taxes et cotisations diverses qu'ils ne reçoivent de prestations et transferts publics divers. Leur contribution nette aux finances publiques, différence entre les deux, est donc positive. Les parts des jeunes et des plus âgés sont relativement plus faibles dans la population immigrée. Or, ce sont les deux périodes de la vie où les montants perçus sont plus importants que les sommes versées. Au début et vers la fin de leur vie, les individus ont une contribution nette aux finances publiques négative.

La troisième approche, plus ambitieuse mais aussi plus sensible aux hypothèses posées, quitte la dimension statique de la méthode comptable pour se situer dans un cadre dynamique et intertemporel (mesurer l'impact sur l'ensemble du cycle de vie des immigrants). Cette approche, en termes de cycle de vie, a suscité un grand intérêt dans le contexte de vieillissement démographique des pays industrialisés. Les travaux de Lee et Miller (1997) et Lee et Miller (2000) sur les États-Unis, de Storesletten (2003) sur la Suède ou de Monso (2008) sur la France ont permis d'évaluer la *valeur présente nette* de différentes générations d'immigrants sur leur cycle de vie. D'autres études récentes, basées sur la technique de la comptabilité générationnelle, ont été menées afin d'étudier l'impact d'un changement de la politique migratoire sur la charge fiscale moyenne supportée par les différentes cohortes. Les résultats de ces travaux diffèrent quelque peu selon qu'ils s'intéressent à la situation des États-Unis (Auerbach et Oreopoulos (2000)) ou à celle des pays européens (voir par exemple Bonin et al. (2000) pour l'Allemagne, Collado et al. (2004) pour l'Espagne, Mayr (2005) pour l'Autriche ou Chojnicki (2013) pour la France). En effet, les études menées sur les pays européens aboutissent à un effet positif et significatif de l'immigration sur le budget public intertemporel alors que cet impact est relativement faible dans le cas des États-Unis. La raison de ces résultats apparemment contradictoires selon le pays considéré réside pour l'essentiel dans le caractère beaucoup plus marqué du vieillissement démographique en Europe par rapport aux États-Unis. Sur la même période (les années 2000-2010), des études ayant recours à des modèles d'équilibre général calculable dynamiques ont vu le jour afin de tenir compte des effets de bouclage macroéconomique, absent des travaux précédents. Par exemple, l'immigration n'a pas que des effets directs sur les finances publiques, elle a potentiellement des impacts sur l'offre du marché du travail, qui vont modifier la rémunération des facteurs de production et par là même des effets indirects sur les finances publiques. Ces approches en équilibre général visent alors à traiter de manière globale cette question de l'impact pour le budget de l'État de l'immigration dans les pays d'accueil et ont étendu l'analyse à la question du rôle que peuvent avoir les politiques d'immigration face aux défis du vieillissement démographique (Storesletten (2000), Fehr et al. (2004), Chojnicki (2011) et Chojnicki et Ragot (2015)).

Ce chapitre évalue, à l'aide d'une approche comptable, la contribution nette de l'immigra-

tion sur les finances publiques en France de la fin des années 70 au début des années 2010. À ce titre, il s'insère clairement dans la deuxième branche de la littérature portant sur l'impact fiscal de l'immigration. Les travaux qui ont développé cette approche comptable aboutissent au résultat convergent d'un faible impact de l'immigration sur les budgets publics. Rowthorn (2008) dans son étude sur les pays développés montre que la contribution nette totale des immigrés sur les finances publiques varie généralement entre $\pm 1\%$ du PIB suivant les hypothèses posées et la conjoncture économique. L'OCDE (2013) trouve une fourchette encore plus faible, de l'ordre de $\pm 0.5\%$ du PIB pour la plupart de ses pays membres, à l'exception de la Suisse et du Luxembourg où leur contribution nette est proche de 2% du PIB et de l'Allemagne, qui à l'opposé, est caractérisée par une contribution nette négative des immigrés de -1.1% du PIB. Chojnicki (2013) a montré, à partir des données de l'année 2005, que la contribution nette totale des immigrés aux finances publiques françaises n'était pas négative en dépit de leur sur-représentation dans certaines branches de la protection sociale. Pour cette année, l'immigration avait même eu un impact positif mais très modéré sur les finances publiques ($+0.2\%$ du PIB).

La plupart, si ce n'est toutes ces études, ont réalisé cet exercice comptable pour une seule année. Or, le résultat obtenu est sensible à la conjoncture économique, au degré de générosité de la protection sociale, au poids de la fiscalité, à la taille et la structure par âge, origines et qualifications de la population immigrée. Autant d'éléments, qui peuvent expliquer que les résultats peuvent varier entre les pays étudiés ou dans le temps pour un pays donné. L'objet de cet article est précisément de mesurer cette contribution en France sur une période relativement longue. A notre connaissance, il n'existe pas d'étude, en France ou à l'étranger, réalisée sur un horizon temporel aussi long que celui retenu ici (de 1979 à 2011). L'étude la plus proche de la nôtre est celle de Dustmann et Frattini (2014) sur le cas du Royaume-Uni qui aborde également cette question en y incluant quelques éléments longitudinaux (l'étude porte sur la période 1995-2011). Une autre originalité de leurs travaux est d'avoir opéré une distinction explicite entre les immigrés européens et ceux originaires d'un pays tiers. On comprend l'intérêt de cette distinction quand on sait que l'étude a été menée à un moment où le débat au Royaume-Uni portait principalement sur les impacts économiques de l'afflux massif d'immigrés venant des nouveaux pays membres de l'Europe de l'Est. Contrairement à Dustmann et Frattini (2014) qui infèrent les contributions individuelles par une étape économétrique préalable cherchant à estimer la probabilité différenciée (natif/immigré) de recevoir des aides publiques ou de verser des impôts et taxes, notre étude détermine directement l'évolution de la contribution individuelle par âge, origine et niveau de qualification au cours du temps sur la base d'enquêtes microéconomiques disponibles pour les différentes années de la période d'intérêt. C'est la disponibilité de ces enquêtes qui a déterminée les années pour lesquelles est évalué l'impact fiscal de l'immigration.

2.3 L'approche comptable de la contribution des immigrés aux finances publiques

L'approche mobilisée permet de quantifier ce qui dans les recettes et les dépenses publiques peut être imputé à différents groupes constituant la population qui réside dans l'économie. Pour la question qui nous intéresse, nous l'appliquons en distinguant les natifs des immigrés, mais elle peut être étendue à toute autre forme de décomposition de la population, à la condition de disposer de données détaillées sur ces groupes d'intérêt. Nous verrons dans la section sur les données que cette contribution est très sensible à l'âge et au niveau de qualification des individus. Par conséquent, notre décomposition de la population ne va pas se limiter à distinguer les immigrés des natifs, elle va également prendre en compte les âges et niveaux de qualification pour ces deux populations. Nos données désagrégées pourraient donc également être utilisées pour évaluer la contribution aux finances publiques des qualifiés par rapport aux non-qualifiés ; ou encore de la population en âge de travailler par rapport aux retraités et jeunes inactifs. La méthodologie est exclusivement comptable et consiste à désagréger le budget des administrations publiques (APU) entre ce qui peut être imputé aux natifs et aux immigrés. Nous partons des données macroéconomiques. Le solde primaire, S , des APU est défini par la différence entre le total des recettes publiques, T , et des dépenses publiques, G , hors charges d'intérêt sur la dette ¹ :

$$S = T - G \quad (2.1)$$

Les recettes publiques proviennent de différentes catégories d'impôts, taxes et cotisations ; de même, les dépenses publiques prennent différentes formes (transferts, prestations...) ². Certaines de ces recettes et dépenses publiques sont individualisables (au sens où elles peuvent être explicitement rattachées à un individu), d'autres non. Ces taxes individualisables sont en nombre n et indicées i ($i = 1, \dots, n$). Le nombre de transferts individualisables est égal à m et ils sont indicés j ($j = 1, \dots, m$). Le total des recettes (*resp.* des dépenses) publiques peut alors être décomposé entre les taxes T^i (*resp.* les transferts G^j) pouvant donner lieu à une individualisation selon l'origine, l'âge et le niveau de qualification et les autres taxes, \bar{T} , (*resp.* autres dépenses publiques, \bar{G}) ne pouvant donner lieu à cette individualisation, de par leur nature (bien public pour certaines catégories de dépenses) ou faute de données disponibles :

$$T = \left(\sum_{i=1}^n T^i + \bar{T} \right) \quad \text{et} \quad G = \left(\sum_{j=1}^m G^j + \bar{G} \right) \quad (2.2)$$

1. Afin de ne pas alourdir les notations et sachant que toutes les variables utilisées pour définir la contribution budgétaire totale de l'année t sont des données de cette même année t , nous avons choisi de ne pas faire apparaître les indices de temps.

2. Par la suite, en prenant le point de vue des individus, nous dénommerons simplement par *taxes* l'ensemble de ces prélèvements obligatoires versés et par *transferts* l'ensemble des transferts, prestations et dépenses publiques diverses perçus.

Ces données macroéconomiques désagrégées sont fournies par la comptabilité nationale et les comptes des APU.

Au niveau individuel, les données issues des enquêtes microéconomiques disponibles nous permettent de distinguer 6 catégories de taxes et 7 catégories de transferts³. Ce sont donc ces même catégories qui sont retenues au niveau macroéconomique ($n = 6$ et $j = 7$). Il est également possible de différencier leur montant selon l'âge (a) des individus, leur niveau de qualification (q) et selon leur origine (o), natif ($o = N$) ou immigré ($o = I$). On note \bar{a} l'âge limite de la vie et \underline{a} l'âge à partir duquel un individu est assujéti aux prélèvements obligatoires (dans notre application $\underline{a}=16$ ans). Sur la fin de la période étudiée (à partir de 2001), il est même possible de différencier deux sous-populations immigrés, ceux originaires d'un autre pays de l'UE (I^{UE}) et ceux issus d'un pays tiers (I^{PT}).

Le traitement des données individuelles de ces enquêtes permet de calculer le montant moyen individuel de chacune de ces taxes ($\tilde{\tau}_{o,a,q}^i$) et transferts ($\tilde{g}_{o,a,q}^j$) selon l'origine, l'âge et le niveau de qualification.

À partir des données démographiques nous calculons la taille des sous-populations différenciées selon l'origine, l'âge et le niveau de qualification ($P_{o,a,q}$). En combinant ces sous-populations avec les montants moyens individuels calculés précédemment, on obtient les agrégats des différentes taxes et transferts, reconstitués à partir des données d'enquêtes :

$$\tilde{T}^i = \sum_{a=\underline{a}}^{\bar{a}} \sum_q P_{N,a,q} \tilde{\tau}_{N,a,q}^i + \sum_{a=\underline{a}}^{\bar{a}} \sum_q P_{I,a,q} \tilde{\tau}_{I,a,q}^i \quad (2.3)$$

$$\tilde{G}^j = \sum_{a=0}^{\bar{a}} \sum_q P_{N,a,q} \tilde{g}_{N,a,q}^j + \sum_{a=0}^{\bar{a}} \sum_q P_{I,a,q} \tilde{g}_{I,a,q}^j \quad (2.4)$$

Ces agrégats reconstitués sur données d'enquêtes ne sont pas égaux aux montants macroéconomiques correspondant de la comptabilité nationale. Nous ajustons alors chaque montant $\tilde{\tau}_{o,a,q}^i$ et $\tilde{g}_{o,a,q}^j$ de manière uniforme pour retrouver l'égalité entre l'agrégat reconstitué correspondant et sa valeur dans la comptabilité nationale. Cela revient à considérer que les vraies valeurs individuelles selon l'origine, l'âge et le niveau de qualification sont simplement proportionnelles à leur valeur observées à partir des données d'enquêtes et que ces coefficients de proportionnalité ne dépendent pas de l'origine, de l'âge ou du niveau de qualification, mais seulement du type de taxes ou transferts. Les facteurs d'ajustement ε^i et ε^j sont donc obtenus de la manière suivante :

$$\varepsilon^i = \frac{T^i}{\tilde{T}^i} \quad \text{et} \quad \varepsilon^j = \frac{G^j}{\tilde{G}^j} \quad (2.5)$$

On en déduit alors les montants moyens individuels ajustés des taxes et transferts selon l'origine et le niveau de qualification :

3. Leur description détaillée est présentée à la section 2.4.2.

$$\tau_{o,a,q}^i = \varepsilon^i \tilde{\tau}_{o,a,q}^i \quad \text{et} \quad g_{o,a,q}^j = \varepsilon^j \tilde{g}_{o,a,q}^j \quad (2.6)$$

A partir de ces données désagrégées, nous pouvons représenter différents profils (selon l'âge) des taxes et transferts moyens suivant le niveau d'agrégation retenu.

Un premier niveau d'agrégation va porter sur les qualifications ou les origines mais en conservant la désagrégation par catégorie de taxes et de transferts :

- les profils par origine et niveau de qualification sont directement donnés par la distribution (selon l'âge) des $\tau_{o,a,q}^i$ et $g_{o,a,q}^j$;
- les profils par niveau de qualification sans différencier par origine ($\tau_{a,q}^i$ et $g_{a,q}^j$) :

$$\tau_{a,q}^i = \frac{\sum_o P_{o,a,q} \tau_{o,a,q}^i}{\sum_o P_{o,a,q}} \quad \text{et} \quad g_{a,q}^j = \frac{\sum_o P_{o,a,q} g_{o,a,q}^j}{\sum_o P_{o,a,q}} \quad (2.7)$$

- les profils par origine sans différencier par niveau de qualification ($\tau_{o,a}^i$ et $g_{o,a}^j$) sont définis par :

$$\tau_{o,a}^i = \frac{\sum_q P_{o,a,q} \tau_{o,a,q}^i}{\sum_q P_{o,a,q}} \quad \text{et} \quad g_{o,a}^j = \frac{\sum_q P_{o,a,q} g_{o,a,q}^j}{\sum_q P_{o,a,q}} \quad (2.8)$$

Un deuxième niveau d'agrégation consiste à définir les profil individuels moyens pour l'ensemble des taxes et transferts individualisables, en sommant sur les différentes taxes et transferts. A nouveau, cette agrégation peut ou non conserver l'hétérogénéité au niveau des origines ou des qualifications. Si on prend pour exemple, les profils par origine sans distinguer par niveau de qualification, qui sont commentés dans la section qui suit, ils sont définis par :

$$\tau_{o,a} = \frac{\sum_i \sum_q P_{o,a,q} \tau_{o,a,q}^i}{\sum_q P_{o,a,q}} \quad \text{et} \quad g_{o,a} = \frac{\sum_j \sum_q P_{o,a,q} g_{o,a,q}^j}{\sum_q P_{o,a,q}} \quad (2.9)$$

Pour revenir à notre question initiale - quelle est la contribution de chaque sous-population selon l'origine au déficit primaire ? - , il nous faut répartir entre elles les agrégats non individualisables. Ces agrégats, dans tous les cas ne peuvent pas être individualisés selon l'âge et le niveau de qualification, mais peuvent pour certaines de leurs composantes être différenciés en fonction de l'origine, suivant qu'elles sont versées ou perçues par les natifs ou les immigrés⁴ :

$$\bar{T} = \bar{T}_N + \bar{T}_I \quad \text{et} \quad \bar{G} = \bar{G}_N + \bar{G}_I \quad (2.10)$$

Plusieurs stratégies sont possibles pour effectuer cette ventilation. Dans cette étude, nous retenons celle qui consiste à affecter les montants qui ne sont pas spécifiques à une origine (\bar{T} et \bar{G}) simplement au prorata du poids respectif de chaque sous-population, indépendamment du

4. A titre d'exemple, dans l'application qui va suivre, nous disposons des montants des pensions de retraite versées à des non résidents et leur répartition entre retraités de nationalité française et ceux de nationalité étrangère. Par contre nous n'avons pas leur ventilation par âge et niveau de qualification.

niveau de qualification et de l'âge. Cela revient à considérer que tout individu, quel que soit son origine, son âge ou son origine bénéficie du même montant de ces dépenses totales et contribue au même niveau de ces recettes totales :

$$\bar{\tau} = \frac{\bar{T}}{\sum_o \sum_{\bar{a}=\underline{a}} \sum_q P_{o,a,q}} \quad \text{et} \quad \bar{g} = \frac{\bar{G}}{\sum_o \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} \quad (2.11)$$

où $\bar{\tau}$ est le montant individuel moyen (identique pour toutes les catégories d'individus) des autres taxes et \bar{g} est le montant individuel moyen (identique pour toutes les catégories d'individus) des autres transferts. Nous avons également fait le choix de ne pas ventiler par âge et niveau de qualification les agrégats non individualisables mais spécifiques aux origines.

Sous ce jeu d'hypothèses, on peut maintenant désagréger le solde primaire entre la contribution globale des natifs (S_N) et celle des immigrés (S_I), avec $S = S_N + S_I$:

$$S_N = \left[\left(\sum_i \sum_{\bar{a}=\underline{a}} \sum_q P_{N,a,q} (\tau_{N,a,q}^i + \bar{\tau}) \right) + \bar{T}_N \right] \left[\left(\sum_j \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{N,a,q} (g_{N,a,q}^j + \bar{g}) \right) + \bar{G}_N \right] \quad (2.12)$$

et

$$S_I = \left[\left(\sum_i \sum_{\bar{a}=\underline{a}} \sum_q P_{I,a,q} (\tau_{I,a,q}^i + \bar{\tau}) \right) + \bar{T}_I \right] \left[\left(\sum_j \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{I,a,q} (g_{I,a,q}^j + \bar{g}) \right) + \bar{G}_I \right] \quad (2.13)$$

2.4 Les données

La validité de cette approche comptable dépend entièrement du niveau de détail et de la qualité des données individuelles collectées. Nous avons vu dans la section précédente que le calcul des contributions nettes aux finances publiques par origine nécessite trois catégories de données :

- les données démographiques qui désagrègent la population française selon l'origine, l'âge et le niveau de qualification ($P_{o,a,q}$) ;
- les profils individuels de taxes et transferts selon l'origine, l'âge et le niveau de qualification ($\tilde{\tau}_{o,a,q}^i$ et $\tilde{g}_{o,a,q}^j$). La plupart de ces profils sont construits à partir des données des enquêtes budget des familles ;
- les données macroéconomiques donnant la désagrégation du budget de l'État en fonction des différentes catégories de transferts et de taxes ($T^i, G^j, \bar{T}, \bar{G}, \dots$).

2.4.1 Les données démographiques

2.4.1.1 Évolution de la population française

Le Tableau 3.1 retrace l'évolution de la population française de 1979 à 2011 en utilisant les recensements de la population de 1982, 1990, 1999, 2006 et 2011. Durant ces recensements, il est demandé à chaque personne son lieu et pays de naissance ainsi que sa nationalité à la naissance, ce qui permet de clairement identifier la population immigrée. A l'exception des années 2006 et 2011, les dates des recensements de la population ne correspondent pas avec celles de nos enquêtes microéconomiques. Afin de bien travailler sur les mêmes années, nous avons alors complété les données issues des recensements avec les données sur l'état civil de la population française⁵. Notre champs d'étude est celui de la France métropolitaine.

Table 2.1: Évolution de la population française

	1979	1985	1989	1995	2001	2006	2011
Population totale (millions)	53,481	54,895	56,270	57,753	59,267	61,400	63,070
Part des immigrés (en % de la population totale)	7,32	7,29	7,26	7,34	7,30	8,12	8,62
Immigrés UE					2,76	2,84	2,83
Immigrés Pays Tiers					4,54	5,27	5,79
Part des 0-16 ans							
en % de la population totale	26,06	24,70	23,39	22,24	21,44	20,92	20,80
en % de la population natifs	27,33	25,95	24,62	23,49	22,69	22,27	22,24
en % de la population immigrés	10,00	8,82	7,66	6,46	5,52	5,63	5,46
en % de la population immigrés UE					2,95	4,03	4,99
en % de la population immigrés pays tiers					7,08	6,50	5,69
Ratio de dépendance (65 et +/- 17-64 ans)							
Population totale	23,20	20,72	21,81	23,98	25,84	26,47	27,15
Population natifs	23,31	20,82	21,89	24,15	26,16	27,01	27,78
Population immigrés	22,15	19,70	21,06	22,27	22,66	21,69	21,96
Population immigrés UE					38,94	43,23	44,00
Population immigrés pays tiers					14,16	12,32	13,42

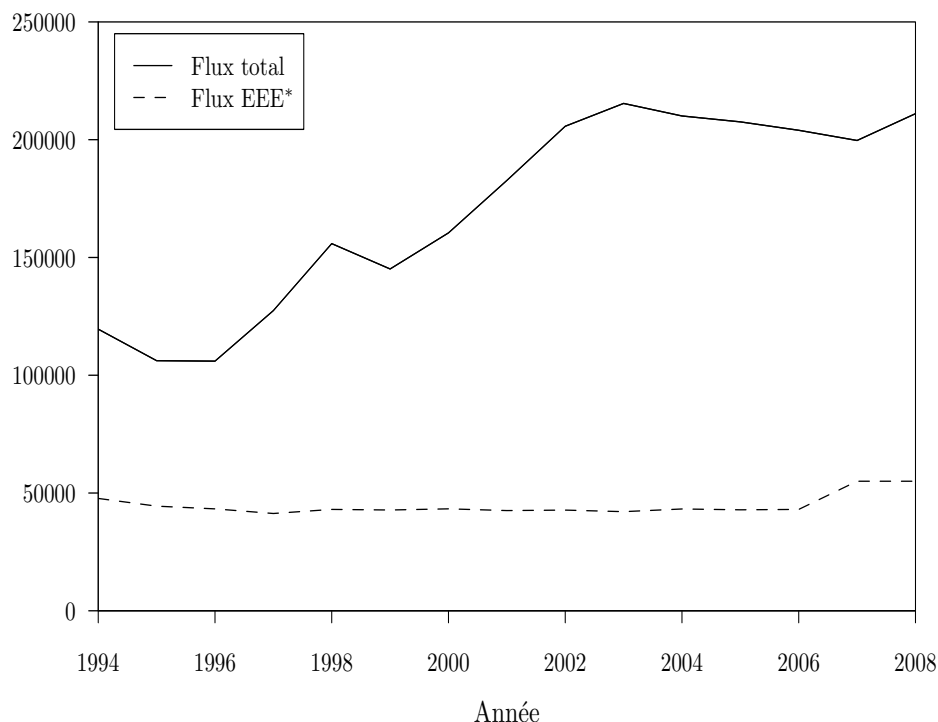
Source : recensement de la population, calculs des auteurs.

La part de la population immigrée en France est globalement restée constante à 7,3% de la population totale entre 1979 et 2001 (Tableau 3.1). Dans les années 2000, on constate une augmentation significative de cette part, celle-ci atteignant 8,6% en 2011 (soit plus de 5,5 millions de personnes). Cette augmentation est attribuable à une inflexion significative des flux migratoires sur la période récente (Figure 2.1). Compris entre 105 000 et 120 000 entrées annuelles jusqu'en 1996, ce flux a connu un accroissement progressif pour atteindre 215 000 nouvelles

5. Concrètement, nous utilisons les données d'état civil, disponible pour chaque année, afin de caractériser la répartition par âge de la population et nous inférons la répartition par origine et niveau de diplôme par interpolation linéaire entre deux recensements, lorsque ceux-ci ne correspondent pas avec les dates de nos enquêtes microéconomiques.

entrées en 2003 avant de se stabiliser autour de 200 000. Comme le montre la Figure 2.1, le nombre de personnes entrant originaires d'un autre État de l'Espace Économique Européen est globalement stable sur toute la période ; c'est donc la progression du nombre de migrants originaires d'un pays tiers qui est à la base de cette inflexion du flux migratoire et de la progression de la part des migrants hors UE27 dans la population totale (cf. Tableau 3.1) ⁶.

Figure 2.1: Flux d'immigration en France (1994-2008)



*Le périmètre de l'Espace Économique Européen (EEE) évolue avec les élargissements de 2004 et 2007.
 Source : Ined.

2.4.1.2 Structure par âge de la population française

Le Tableau 3.1 fait apparaître quelques caractéristiques significatives de la structure par âge de la population française et de son évolution au cours de la période étudiée. La part des moins de 16 ans est beaucoup plus faible chez les immigrés comparativement aux natifs (rappelons ici que les enfants d'immigrés nés en France appartiennent à la population autochtone). Le poids de ce groupe d'âge tend à diminuer beaucoup plus fortement sur la période dans la population immigrée (quasiment divisé par deux, passant de 10% à 5,46%) par rapport à la diminution constatée pour la population des natifs (part qui passe de 26,06% à 20,80%). Il faut cependant noter une évolution inverse, avec une part qui ne cesse de croître, pour les immigrés originaires

6. Seuls les trois derniers recensements, et vagues de l'enquête Budget des Familles, nous permettent d'effectuer la distinction dans la population immigrée entre ceux originaires d'un autre État de l'Union européenne et ceux originaires d'un pays tiers. Les recensements précédents n'offrent pas le même niveau de détail concernant le lieu de naissance des individus. Par la suite lorsque nous ferons référence à la population immigrée UE, il s'agira de tous les immigrés originaires de l'un des 27 autres pays membres de l'UE-28.

de l'UE. Mais la proportion des moins de 16 ans pour cette population était très faible au début de période. Malgré cette hausse continue, elle n'atteint toujours pas la part constatée en 2011 pour les immigrés originaires de pays tiers, qui elle n'a cessé de diminuer.

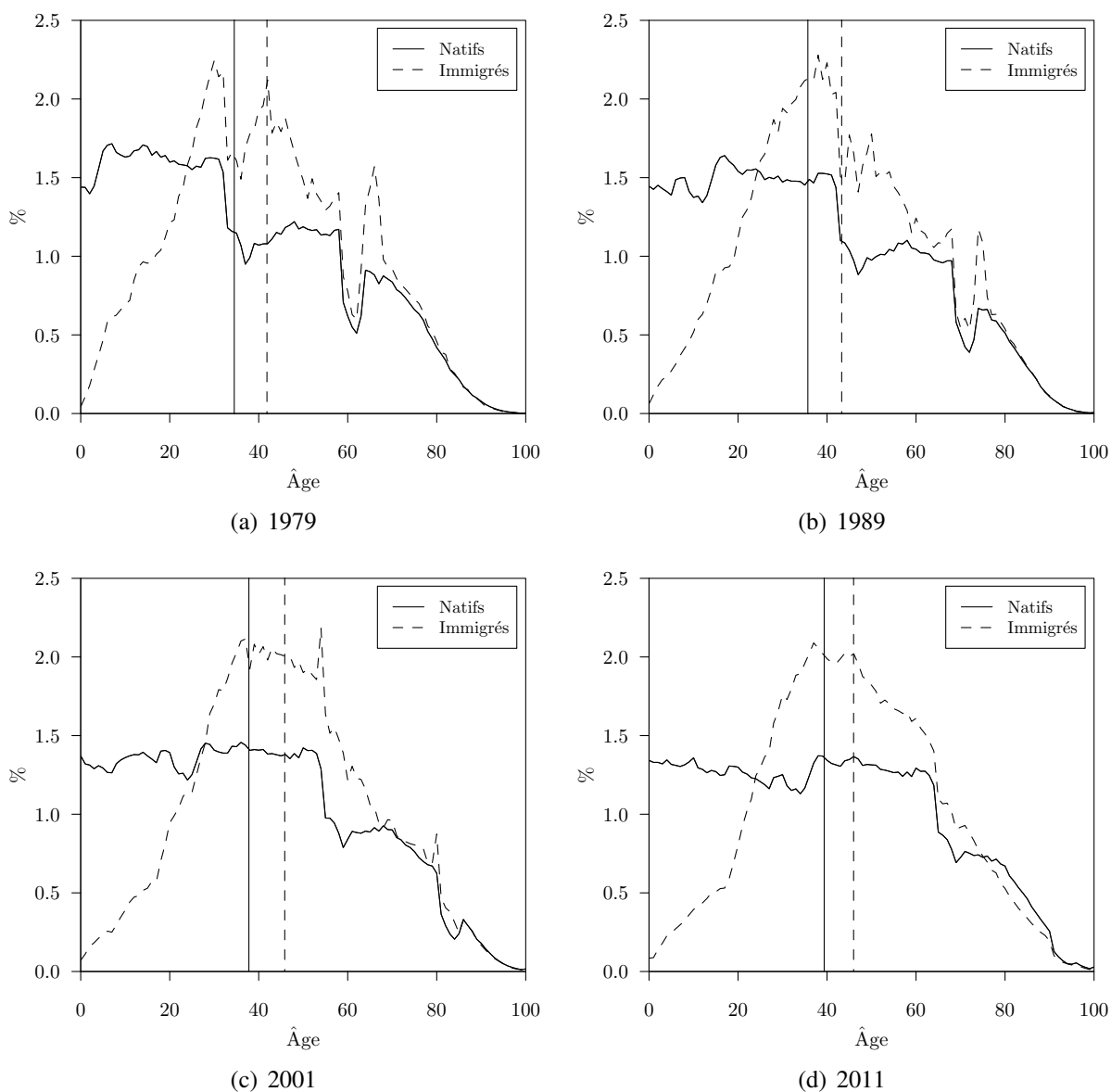
L'évolution du ratio de dépendance, défini ici comme le rapport entre les plus de 65 ans et la population en âge d'activité, donne une mesure synthétique du phénomène de vieillissement démographique qui affecte la population française, et ses deux sous-populations d'intérêt. Le poids des seniors (65 ans et plus) par rapport à la population en âge de travailler (17-64 ans) a sensiblement augmenté sur la période (+4 points de pourcentage) alors qu'il est globalement resté constant (et a même légèrement diminué en fin de période), pour la population immigrée du fait du rajeunissement perpétuel de cette population permis par des flux migratoires composés d'individus relativement jeunes⁷. À nouveau, cette évolution sur la population immigrée prise dans son ensemble cache des spécificités et des évolutions très contrastées suivant leur origine. Ce ratio est très élevé pour les immigrés UE et a crû entre 2001 et 2011, passant de 38,9% à 44% (contre 27,78% pour les natifs de cette même année). À l'inverse, ce ratio est très faible pour les immigrés venant de pays tiers, autour de 13%.

La Figure 2.2 représente la répartition par âge de la population française (en distinguant immigrés/natifs) pour quatre années (1979, 1989, 2001 et 2011) ainsi que l'évolution de l'âge moyen au sein de ces deux sous-populations. On remarque que la structure par âge de la population immigrée est clairement différente de celle des autochtones. Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, les jeunes sont sous-représentés, puisque par définition les immigrés ne naissent pas en France et que les migrants arrivant avec des enfants sont peu nombreux. On observe *a contrario* une plus grande concentration des immigrés dans les catégories d'âge actif. En outre, on remarque que récemment, leur pourcentage parmi les plus de 50 ans a sensiblement progressé : tout comme pour les natifs, leur pyramide des âges tend progressivement à se densifier à son sommet (manifestation d'un vieillissement par le haut). Par contre, ce phénomène de vieillissement est beaucoup moins prononcé chez les immigrés avec un âge moyen qui reste globalement stable à 46 ans au cours de la dernière décennie alors qu'il a progressé de 37,8 ans à 39,4 ans pour les natifs. Il faut garder à l'esprit que cette moyenne d'âge plus élevée pour les immigrés ne s'explique pas par une part des plus âgés plus importante mais bien par une très faible proportion des moins de 16 ans.

Cependant, cette structure par âge de la population immigrée n'est pas homogène suivant la zone géographique d'origine. La Figure 2.5 de l'annexe 2.A montre que la population immigrée venant de l'Union Européenne est plus âgée que celle venant des pays tiers quelque soit la période et cette différence s'est amplifiée au cours du temps (la courbe représentant les immigrés européens s'est décalée vers la droite, indiquant une part de plus en plus importante des plus âgés).

7. Entre 1994 et 2008, plus de 70% des migrants entrants en France sont âgés de moins de 35 ans.

Figure 2.2: Répartition par âge de la population (en % de la population considérée) et âge moyen



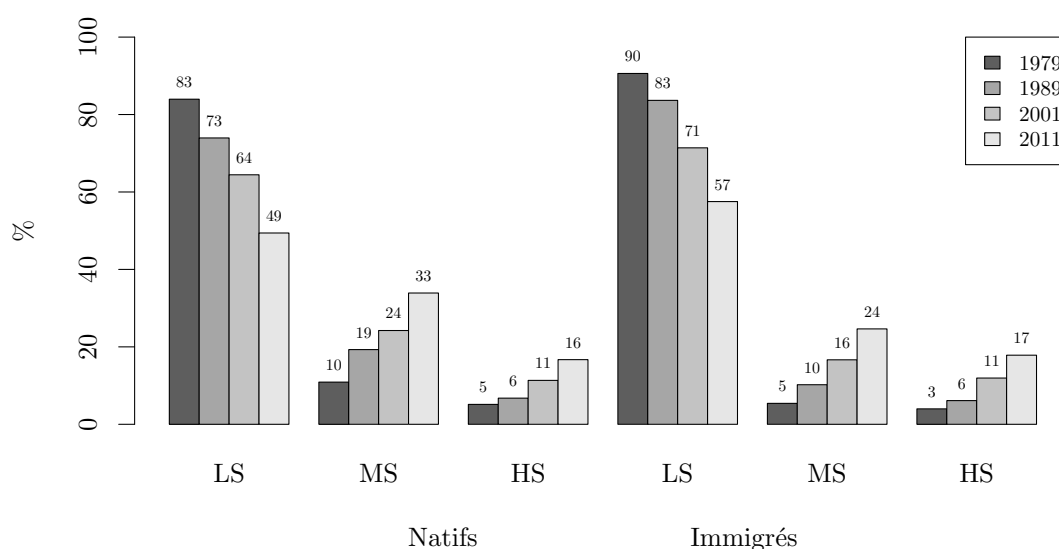
Source : calculs des auteurs.

Lecture : en 2011 (figure 2.d), la part des natifs âgés de 38 ans dans l'ensemble de la population des natifs s'élève à 1,4%, cette part pour la population immigrée est de 2,1%. L'âge moyen (trait vertical) des natifs est de 39,4 ans et celui des immigrés de 46 ans .

2.4.1.3 Structure par niveau de qualification de la population française

Le dernier trait caractéristique des immigrés qu’il nous faut préciser pour bien comprendre leur impact sur les finances publiques concerne leur niveau de qualification. À l’heure actuelle, les immigrés en France sont globalement moins qualifiés que les autochtones, même si leur niveau d’éducation est en progression constante. Pour le comprendre, considérons trois grands niveaux d’éducation : toutes les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, sont considérées comme étant faiblement qualifiées (LS) ; celles qui ont un niveau d’étude compris entre le baccalauréat et un niveau bac+2 appartiennent aux moyennement qualifiés (MS) et enfin celles qui ont un niveau d’étude supérieur ou égal à bac+3 sont classées dans les hautement qualifiés (HS).

Figure 2.3: Répartition par niveau de qualification des 25-65 ans



Source : recensement de la population, calcul des auteurs.

Lecture : en 2011, 49,4% des natifs sont faiblement qualifiés, 33,9% moyennement qualifiés et 16,7% hautement qualifiés. Ces parts pour les immigrés sont respectivement de 57,5%, 24,6% et 17,9%.

La Figure 2.3 donne la répartition de la population en âge de travailler (25-65 ans) selon ces trois niveaux de qualification, telle qu’elle ressort de l’exploitation des recensements. Indépendamment de l’origine, on observe une tendance similaire d’amélioration des niveaux de qualification au cours du temps, avec une baisse très forte du poids des faiblement qualifiés qui est contrebalancée par un accroissement du poids des moyennement et hautement qualifiés. Quelle que soit l’année considérée, les faiblement qualifiés restent sensiblement plus nombreux (en proportion) dans la population immigrée que dans la population des natifs. Par exemple, en 2011, cette catégorie représentait 57% pour les immigrés contre 49% pour les natifs. On constate exactement l’inverse pour les moyennement qualifiés sur toute la période (24% pour les immigrés contre 33% pour les natifs en 2011). Enfin, le poids des hautement qualifiés est globalement comparable dans nos deux sous-populations sur la période considérée (cette part

étant même légèrement plus élevée en 2011 pour la population immigrée comparativement aux natifs).

La Figure 2.6 de l'annexe 2.A met en évidence un fait remarquable concernant la structure par qualification des populations immigrées de l'Union Européenne ou provenant d'un pays tiers. Alors qu'au début des années 2000, la population immigrée venant des pays tiers était plus qualifiée que la population immigrée venant d'un pays de l'UE (13% d'entre eux étaient hautement qualifiés, contre 9%, 17% étaient moyennement qualifiés, contre 14%, et 68% étaient faiblement qualifiés, contre 76%), ces deux populations ont exactement la même structure de qualification à la fin de cette décennie (avec 17% de hautement qualifiés, 24% de moyennement qualifiés et 57% de faiblement qualifiés). Le niveau de qualification a donc proportionnellement plus augmenté durant cette période pour les immigrés européens que pour les immigrés venant d'un pays tiers.

2.4.2 Les données issues des enquêtes microéconomiques

Les transferts individualisables de l'État comprennent principalement les dépenses de protection sociale et celles d'éducation. De manière traditionnelle, on considère 6 grandes branches de dépenses de protection sociale correspondant aux différents risques tels que définis par les comptes de la protection sociale :

- *risque vieillesse-survie* qui comprend les pensions contributives de droit direct, les retraites complémentaires obligatoires et volontaires, les pensions de réversion, les préretraites, le minimum vieillesse et les pensions d'anciens combattants ou de victimes de guerre ;
- *risque maladie-invalidité-accident du travail* qui inclut les aides aux personnes âgées dépendantes, les allocations aux adultes handicapés, les pensions d'invalidité, l'allocation d'éducation spéciale (AES) et l'ensemble des dépenses de santé (médecins, dentistes, auxiliaires, examens et analyses, acquisitions pharmaceutiques, hospitalisation, lunettes et lentilles) ;
- *risque chômage* qui comprend les allocations versées soit par l'ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), soit par le FNE (Fonds national pour l'emploi), soit par un employeur, ou tout autre organisme ;
- *risque famille-maternité* qui comprend les allocations familiales de base, le complément familial, les allocations de rentrée scolaire (ARS), les allocations pour jeune enfant (APJE), les aides à la garde d'enfant, l'allocation parentale d'éducation (APE), l'allocation de parent isolé (API), l'allocation de soutien familial (ASF), l'allocation emploi assistante maternelle agréée (AFEAMA), l'allocation adoption (ADA), l'allocation présence parentale (APP), l'allocation accueil jeune enfant (PAJE), les bourses d'étude et de recherche et les allocations versées par les mairies ou tout organisme social ;
- *risque logement* qui inclut l'aide personnalisée au logement (APL) et les allocations de

logement sociales ou familiales (ALF et ALS) ;

- *risque pauvreté-exclusion* qui comprend, dans les années antérieures à 2009, le revenu minimum d'insertion (RMI), le revenu de solidarité spécifique (RSO) et le revenu minimum d'activité (RMA). À partir de 2009, il devient le revenu de solidarité active (RSA) et comprend les prestations précarités (RSA socle) et le RSA d'activité ;

À ces dépenses de protection sociale, sont ajoutées les dépenses d'éducation, qui sont aussi une forme de transfert en direction d'un groupe d'âge clairement identifié. Nous avons donc au total 7 catégories de transferts individualisés ($m = 7$).

Du côté des recettes des administrations publiques, 6 catégories de taxes sont distinguées ($n = 6$) :

- l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ;
- les taxes sur la consommation (TVA, droits de douane, autres impôts sur les produits) ;
- les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) ;
- l'impôt sur les revenus du capital (prélèvement sur les revenus d'épargne, les revenus fonciers et les revenus de capitaux mobiliers) ;
- la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) ;
- les cotisations sociales (salariales et patronales).

La quasi-totalité de ces données (à l'exception des dépenses d'éducation et de santé) proviennent de l'enquête Budget des Familles (BdF). Cette enquête est menée à un rythme quinquennal par l'INSEE. Son objectif est de reconstituer toute la comptabilité des ménages : enregistrement de la totalité des dépenses, des consommations et des ressources du ménage enquêté. Après suppression des individus de moins de 16 ans, les échantillons portent sur 19 361, 19 752, 20 297 et 23 729 individus respectivement en 2011, 2006, 2001 et 1979 (Tableau 3.2). Les échantillons de 1985 à 1995 ne portent que sur les personnes de références et leurs conjoints, s'il y a lieu. En effet, l'information sur la nationalité n'est disponible que pour ces individus. De ce fait, les échantillons comptabilisent 18 802, 15 341 et 20 459 individus respectivement en 1995, 1989 et 1984. L'identification de la population immigrée se fait au travers de l'exploitation de la question sur le lieu de naissance s'agissant des enquêtes de 2001 à 2011 et sur la nationalité concernant les enquêtes de 1979 à 1995⁸.

Pour chaque type de ressource et de dépense, nous avons calculé des profils individuels moyens selon l'âge (en regroupant les individus par tranche d'âge quinquennal afin d'obtenir des cellules suffisamment fournies), selon le lieu de naissance (distinction entre natifs et immigrés⁹) et selon le niveau d'étude (faiblement, moyennement et hautement qualifiés). Certaines ressources et dépenses sont clairement individualisées dans l'enquête : retraite, chômage et RMI. Mais beaucoup d'autres sont définies au niveau du ménage et nécessitent ainsi de poser

8. Par contre, les personnes naturalisées françaises sont bien considérées comme des immigrés dans cette ventilation.

9. Comme nous l'avons signalé précédemment, une distinction entre immigrés d'un autre État européen et immigrés extra-communautaires est également permise à partir de 2001.

Table 2.2: Composition des enquêtes utilisées

Année	Total des individus	Natifs	%	Immigrés	%
Enquête budget des familles 1979	23 729	22 704	95,7%	1 025	4,3%
Enquête budget des familles 1985	20 488	18 615	90,9%	1 873	9,1%
Enquête budget des familles 1989	15 859	14 437	91%	1 422	9%
Enquête budget des familles 1995	18 802	17 190	91,4%	1 612	8,6%
Enquête budget des familles 2001	20 297	18 324	90,3%	1 973	9,7%
Enquête budget des familles 2006	19 752	17 502	88,6%	2 250	11,4%
Enquête budget des familles 2011	19 361	17 066	88,1%	2 295	11,9%
Enquête soins et santé 1981	21 003	19 755	94,10%	1 248	5,9%
Enquête soins et santé 1993	20 214	18 827	94,10%	1 387	6,90%
ESPS 2008	14 954	6 591	91,80%	590	8,20%
ESPS2010	15 973	6 194	91,10%	606	8,90%

Source : calculs des auteurs.

des hypothèses de manière à pouvoir les individualiser.

S'agissant des allocations familiales et du RSA ¹⁰, nous affectons leurs montants aux deux principaux individus du ménage -à savoir la personne de référence et son/sa conjoint(e)- au prorata de leurs revenus individuels. Le revenu permettant cette individualisation est le revenu au sens large qui est la somme des revenus d'activité salariale (salaire, revenus d'activités secondaires, indemnités journalières), des revenus d'activité indépendante et des revenus de remplacement comme la pension de retraite ou les allocations chômage. Concernant les aides au logement et les impôts locaux, l'individualisation ne tient pas compte de la répartition des revenus au sein du ménage. Nous avons fait le choix ici d'équi-répartir le montant sur les deux premières unités adultes du ménage.

Le calcul des taxes sur la consommation découle de l'application des différents taux de TVA aux dépenses de consommation présentes dans l'enquête. Pour l'IRPP, nous calculons un impôt sur le revenu "fictif" du ménage et pour chaque individu sur la base du revenu total imposable du ménage, des revenus individuels et des barèmes en vigueur pour chaque tranche de revenus et chaque année. Une fois calculé cet impôt fictif au niveau individuel, cela permet d'en déduire une clé de répartition pour la désagrégation de l'impôt au niveau individuel. Cette clé est alors appliquée à l'impôt tel qu'il est déclaré dans chacune des enquêtes exploitées pour les différents membres constitutifs d'un ménage.

Le calcul des cotisations sociales et de la CSG-CRDS individualisés a été effectué en reconstituant les revenus bruts d'activité à l'aide des enquêtes budget des familles puis par application des barèmes de cotisations sociales salariales et patronales, en vigueur pour l'année de l'enquête, en fonction du niveau de revenu (pour tenir compte des allègements de charges

10. L'individualisation concerne seulement 2011 puisque le RMI était quant à lui perçu au niveau individuel.

sociales sur les bas salaires et de l'exonération de certaines charges au-delà des plafonds de la sécurité sociale) et du type d'emploi occupé. Nous avons considéré 5 catégories fictives d'individus en fonction des taux de cotisations sociales appliqués : salariés non cadre du privé, salarié cadre du privé, fonctionnaires, artisans et commerçants et professions libérales. Les taux retenus sont ceux en vigueur à la date de chacune des enquêtes. Concernant la CSG-CRDS, les taux en vigueur sont simplement appliqués aux revenus bruts d'activité et aux autres formes de revenus soumis au paiement de la CSG (revenus de remplacement et revenus du capital)

Les dépenses de santé proviennent de l'enquête sur la santé et les soins médicaux de l'INSEE en 1981 et 1993 et de l'enquête santé et protection sociale (ESPS) de l'IRDES (Institut pour la Recherche et la Documentation en Économie de la Santé) de 2006 et 2010. À l'exception des premières années de la vie, nous avons considéré de larges classes d'âge (0 à 2 ans, 3-4, 5-9, 10-14, 15-19, 20-29, 30-49, 50-59, 60-69, 70 ans et plus) et nous avons regroupé l'ensemble des dépenses de santé de manière à évaluer le coût total des soins de santé. Les données de ces enquêtes ont été interpolées afin d'obtenir des profils pour les années intermédiaires (1984, 1999 et 2001).

Enfin, les dépenses d'éducation selon l'âge proviennent du Ministère de l'éducation nationale. Faute de données disponibles, nous avons considéré que pour un âge donnée, la dépense d'éducation est la même quelle que soit l'origine.

Toutes ces données d'enquêtes sont utilisées pour construire les profils de taxes ($\tilde{\tau}_{o,a,q}^i$) et transferts ($\tilde{g}_{o,a,q}^j$) individualisés par âge, origine et niveau de qualification. En les combinant avec les données démographiques, nous obtenons les agrégats des taxes et transferts reconstitués à partir des données d'enquêtes (\tilde{T}^i et \tilde{G}^j).

2.4.3 Les données de cadrage macroéconomique

Les données de cadrage macroéconomique constituent la dernière série de données nécessaires pour appliquer l'approche comptable, telle que nous l'avons présentée dans la section 2.3. À partir des données de la comptabilité nationale et des comptes de la protection sociale, nous désagrégeons les recettes et dépenses publiques totales de manière à retrouver les catégories de taxes et de transferts issues du traitement des enquêtes (T^i et G^j).

Le Tableau 4.2 retrace cette décomposition du budget public pour les années pour lesquelles les enquêtes microéconomiques sont disponibles. Les cotisations sociales et les taxes indirectes (TVA, droits de douane, ...) constituent de loin les principales sources de revenus de l'État. Du côté des dépenses, ce sont celles liées à la retraite et à la santé qui pèsent plus sur les comptes publics. Le budget des administrations publiques est en déséquilibre sur l'ensemble de l'horizon de projection. La dernière année où celui-ci a été excédentaire remonte à 1974. De manière habituelle dans ce genre d'exercice, les charges d'intérêt sur la dette sont exclues des dépenses de consommation courante de l'État et ne sont donc pas considérées comme une dépense devant être affectée aux individus de la période. Les intérêts sur la dette publique

Table 2.3: Recettes et dépenses des administrations publiques (en % du PIB)

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Recettes							
Impôts sur les revenus du travail	3,5	3,9	3,3	3,4	3,2	2,9	2,5
Impôts sur les revenus du capital	2,2	2,2	2,6	1,9	3,1	2,9	2,4
Taxes indirectes	9,1	9,2	9,6	9,2	9,5	9,3	8,9
Impôts sur la propriété	1,0	1,3	1,4	1,7	1,7	1,8	2,4
CSG-CRDS	0,0	0,0	0,0	1,2	4,4	4,5	4,7
Cotisations sociales	18,6	20,4	20,0	20,3	17,9	18,2	18,8
Autres recettes	10,1	11,5	10,1	11,2	10,2	10,9	10,9
Total recettes	44,6	48,4	47,0	48,9	50,0	50,6	50,6
Dépenses							
Santé	7,3	7,9	7,5	8,2	8,5	9,0	9,6
Retraites	9,5	10,7	10,8	12,3	12,5	12,9	14,4
Famille	2,9	3,2	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8
Chômage	1,5	2,4	2,1	2,2	2,0	1,9	1,9
Logement	0,4	0,7	0,8	1,0	0,9	0,8	0,8
RSA-RMI	0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	0,6	0,8
Éducation	6,4	6,8	6,5	7,6	7,2	6,8	6,8
Autres dépenses	16,2	17,8	16,3	16,8	14,6	15,9	16,4
Charges d'intérêt sur la dette	0,6	1,6	2,0	3,0	2,7	2,4	2,5
Total dépenses	44,9	51,2	48,9	54,4	51,7	53,0	55,9
Solde budgétaire	-0,4	-2,8	-1,9	-5,5	-1,7	-2,4	-5,3
Solde primaire	0,2	-1,2	0,1	-2,5	1,0	0,0	-2,8

Source : Insee, Irdes Eco-Santé. Calcul des auteurs.

représentant une part de plus en plus importante des dépenses publiques, lorsqu'on les soustrait au total des dépenses pour calculer le solde primaire, on comprend que ce dernier n'est pas, contrairement au solde total, systématiquement négatif sur la période. Il a été positif en 1979, 1989 et 2001, à l'équilibre en 2006 et négatif en 1984, 1995 et 2011. Notre approche comptable consiste à définir quelle est la contribution des immigrés à ce solde primaire, ce qui est réalisé en mesurant également la contribution des natifs.

Pour cela, il faut évaluer la contribution respective des natifs et des immigrés aux différentes composantes des recettes et dépenses publiques. Pour les catégories de taxes et transferts individualisés à partir des enquêtes, la méthode consiste dans un premier temps à calculer leur montant total, agrégé (\tilde{T}^i et \tilde{G}^j), en combinant les profils individuels moyens ($\tilde{\tau}_{o,a,q}^i$ et $\tilde{g}_{o,a,q}^j$) et les effectifs des populations correspondantes ($P_{o,a,q}$). Par construction, ces agrégats reconstitués ne correspondent pas exactement aux données agrégées de la comptabilité nationale (T^i et G^j) du Tableau 4.2. Chaque profil individuel moyen est alors calé ($\tau_{o,a,q}^i$ et $g_{o,a,q}^j$) de manière uniforme de sorte à ce que ces deux valeurs agrégées soient identiques, tout en préservant les

caractéristiques propres à chaque profil (cf. équations 2.5 et 2.6).

Une part non négligeable des recettes publiques (environ 10% du PIB) et des dépenses publiques (entre 14 et 18% du PIB selon les années) n'ont toutefois pu être individualisées sur la base de ces enquêtes. S'agissant des premières (\bar{T}), il s'agit pour l'essentiel des recettes non fiscales de l'État (produit des dividendes, intérêt des prêts, amendes, produit des jeux, etc.). Les dépenses résiduelles (\bar{G}) contiennent tout ce qui relève notamment des dépenses de défense nationale, de sécurité, de justice, culture, écologie, recherche etc... Néanmoins, une partie d'entre elles peut éventuellement être allouée à la population immigrée dans son ensemble (\bar{T}_I et \bar{G}_I) ou à la population native (\bar{T}_N et \bar{G}_N), sans qu'il soit pour autant possible de les individualiser selon l'âge ou le niveau de qualification. Il en est ainsi pour une partie des pensions de retraite qui ont donc fait l'objet d'un traitement particulier. En effet, une partie de ces pensions est versée à des bénéficiaires non-résidents (qui ne se retrouvent donc pas dans l'enquête Budget des familles), dont le montant peut être trouvé dans les rapports statistiques du Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS). Ces non-résidents ne sont pas nécessairement d'anciens immigrés. Une étude de la Drees (Christel et Deloffre (2008)), pour l'année 2008, met en évidence que 90% de ces bénéficiaires sont des étrangers¹¹, qui ont perçus 83% du montant total versé. Sur la base de cette ventilation¹² et des données du CLEISS, ces pensions reçues par des non-résidents étrangers s'élevaient en 1979 à 1,483 milliards d'euros (constants de 2005) et ont atteint 5,291 milliards d'euros (constants de 2005) en 2011. Ces montants sont donc affectés à la population immigrée dans son ensemble (même s'ils ne résident plus sur le territoire national). Puisque les immigrés résidents ne sont pas les bénéficiaires de ces transferts, il n'y a aucune raison de leur allouer individuellement ce montant. Néanmoins, étant associé à l'immigration passée, ce montant est quand même affecté à la population immigrée mais dans son ensemble. Bien évidemment, le calage des profils de pensions de retraite individuelles moyennes ($g_{o,a,q}^j$ correspondant) a été effectué sur le total des pensions de retraite¹³ moins ces pensions versées à des non-résidents (étrangers ou français), lesquelles sont intégrées dans les \bar{G}_o .

Une approche similaire a été retenue à propos des dépenses publiques pour l'aide réelle aux opérations de logement locatifs sociaux, qui représentaient 2,704 milliards d'euros (constants de 2005) en 2011. Elles sont ventilées entre immigrés et natifs au prorata de leur part respective dans les occupants de ces logements sociaux. L'enquête logement 2006 de l'Insee fournit ces parts d'occupants pour cette année : 83,5% des logements sociaux sont occupés par des natifs

11. Les 10% restant sont donc des français qui perçoivent une retraite mais qui résident à l'étranger.

12. Cette étude a été réalisée pour la seule année 2008. Ne disposant pas d'information pour les autres années de notre exercice comptable, nous avons appliqué cette clé de répartition pour chacune des périodes. La ventilation pour les années 2001, 2006 et 2011 entre immigrés provenant de l'Union Européenne ou d'un pays tiers a été réalisée sur la base du pays dans lequel les pensions ont été versées. Ce qui revient à faire l'hypothèse que ces anciens immigrés sont retournés dans leur pays d'origine.

13. Dans le Tableau 4.2, la ligne *Retraites* comprend l'ensemble des dépenses publiques liées aux retraites, y compris les montants versés aux non-résidents.

et 16,5% par des immigrés. Elle permet même d'effectuer une ventilation entre immigrés originaires de l'UE (3%) et ceux venant de pays tiers (13,5%)¹⁴. Par contre nous ne disposons d'aucune information pour effectuer une ventilation par âge et par niveau de qualification. Ces montants sont donc affectés aux populations concernées prises dans leur ensemble et non pas au niveau individuel.

Pour les recettes et dépenses publiques qui restent et qu'il est impossible d'affecter aux immigrés ou aux natifs (\bar{T} et \bar{G}) à partir des données d'enquêtes ou de toute autre source, il nous faut définir une règle de partage afin de bien considérer l'ensemble du budget public. Parmi celles-ci, on trouve par exemple du côté des dépenses, les dépenses militaires ou celles du ministère du développement durable qui sont relativement invariantes de la taille de la population et donc peu affectées par les flux migratoires. Par contre, d'autres dépenses telles que celles de la justice ou du ministère de l'intérieur pourraient varier de manière plus que proportionnelle si la population immigrée y est sur-représentée. Le manque de statistiques en la matière ne permet pas cependant d'adopter la même méthode de caractérisation de la situation relative des immigrés que nous avons utilisée notamment pour les dépenses sociales. La méthode retenue ici, qui nous paraît la plus raisonnable étant donné le manque de statistiques, consiste alors à ventiler ces dépenses et recettes résiduelles de manière uniforme sur l'ensemble de la population (natifs plus immigrés)¹⁵. Une autre stratégie, que l'on trouve dans la littérature, consiste à affecter intégralement ces dépenses publiques non individualisables aux seuls natifs, en arguant qu'il s'agit pour l'essentiel de biens publics dont le financement est indépendant du nombre d'immigrés présents dans le pays (par exemple les dépenses de défense nationale, les dépenses de recherche publique, etc.). Mais si on se place du point de vue des individus, les immigrés, comme les natifs, bénéficient de cette fourniture de biens et services publiques. C'est la raison pour laquelle nous retenons la solution qui consiste à répartir les dépenses correspondantes de manière uniforme sur l'ensemble des individus (indépendamment de leur origine). Par rapport à l'approche alternative (retenue par exemple par Dustmann et Frattini (2014)), notre méthode d'affectation surestime donc la contribution des immigrés aux dépenses publiques.

2.5 La contribution des immigrés aux finances publiques françaises

L'approche comptable employée a nécessité, dans un premier temps, de calculer les profils ajustés des taxes et transferts moyens selon le niveau d'agrégation retenu. Nous présentons les principaux enseignements de ces différents profils, ce qui permettra de mieux comprendre les résultats obtenus quant à la contribution globale des immigrés au solde budgétaire primaire.

14. Comme pour les pensions versées aux non-résidents, nous ne disposons de cette clé de répartition que pour une seule année (2006), qui est donc indifféremment appliquée aux montants d'aide publique réelle aux logements locatifs sociaux de chaque période de notre étude.

15. Uniquement sur les individus en âge de travailler, plus de 16 ans, s'agissant des taxes (cf. équation 2.11).

2.5.1 Les profils des taxes versées, des transferts reçus et de la contribution budgétaire nette individuelle moyenne

Sur la base des traitements effectués sur les données d'enquêtes et en calant sur les données agrégées de la comptabilité nationale présentées dans la section précédente, nous avons calculé les profils ajustés par âge, origine et niveau de qualification pour chaque type de taxes et de transferts considérés. Nous ne présentons pas et ne commentons pas les différents profils qui peuvent être construits suivant le niveau d'agrégation souhaité. Néanmoins, deux retiennent plus particulièrement notre attention, car ils permettent de mieux comprendre les résultats obtenus sur l'impact global de la population immigrée sur les finances publiques françaises : les profils selon le niveau de qualification (cf. Figure 2.7 de l'annexe 2.B) et les profils selon l'origine (cf. Figures 2.8 et 2.9 de l'annexe 2.C).

Trois enseignements principaux, pour notre problématique, émergent de cette série de profils, qui renvoient chacun à une disparité spécifique.

(i) *Une disparité marquée des contributions nettes individuelles en fonction de l'âge.* Les différentes catégories de transferts s'adressent chacune à des groupes d'âge très spécifiques. De même, les taxes qui financent ces transferts sont également caractérisées par des distributions particulières selon l'âge. Dans la mesure où notre système de protection sociale fonctionne globalement par répartition (les dépenses sont financées par des taxes et des cotisations contemporaines et non *via* une capitalisation de recettes passées), une conséquence majeure de cette redistribution massive est l'existence de transferts implicites entre les différents groupes d'âge contemporains. Au total, ce sont donc les inactifs jeunes et surtout les inactifs âgés qui sont les principaux bénéficiaires du système. En conséquence, ils ont une contribution nette négative, percevant plus de transferts qu'ils ne versent de taxes¹⁶, et cela indépendamment de leur origine ou de leur niveau de qualification (cf. Figures 2.7, 2.8 et 2.9 en annexe). En terme de prélèvements, c'est l'inverse. Ce sont majoritairement les actifs entre 20 et 65 ans qui alimentent les ressources des administrations publiques. Cette phase de la vie active correspond donc à la période où les individus ont une contribution nette positive. La prise en compte fine de la structure par âge des différentes sous-populations est donc essentielle pour évaluer leur contribution globale aux finances publiques.

(ii) *Une disparité des contributions nettes individuelles selon le niveau de qualification*¹⁷. En plus de l'âge, le niveau de qualification est également une source importante de différenciation entre les individus quant à leur contribution nette aux finances publiques. Quelle que soit l'année étudiée, à tout âge, le montant moyen de taxes versées par un hautement qualifié est

16. Les plus jeunes n'étant pas soumis aux prélèvements obligatoires, leur contribution nette négative s'explique entièrement par les transferts perçus.

17. Il s'agit des variables $\tau_{a,q}^i$ et $g_{a,q}^j$ exposées dans la partie décrivant l'approche méthodologique (cf. eq(2.7)). Le profil de la contribution nette moyenne est la différence $\tau_{a,q}^i - g_{a,q}^j$.

largement supérieur à celui acquitté par un faiblement qualifié. Ainsi, en 2006, un hautement qualifié de 50 ans verse en moyenne un peu plus de 46000 euros de taxes contre environ 20000 euros pour un faiblement qualifié (cf. Figure 2.7 de l'annexe 2.B). Inversement, si les transferts reçus sont relativement similaires jusqu'à 60 ans pour ces deux niveaux de qualification, au-delà le montant perçu en moyenne par un hautement qualifié s'avère être sensiblement plus élevé que celui reçu par un faiblement qualifié. Pour la même année 2006, ce premier montant à 65 ans s'élève aux alentours de 33000 euros et le second à un peu plus de 21000 euros. Il en résulte que la contribution nette positive d'un hautement qualifié sur sa période de vie active est nettement supérieure à celle d'un faiblement qualifié. Par contre, aux âges élevés, un hautement qualifié pèse (contribution nette négative) beaucoup plus sur les finances publiques qu'un faiblement qualifié. Par souci de lisibilité des figures, nous n'avons pas représenté ces données pour un moyennement qualifié. Sa situation est, sans surprise, intermédiaire entre ces deux extrêmes de l'échelle de qualification.

(iii) *Une disparité des contributions nettes individuelles selon l'origine*¹⁸. Lorsque l'on compare ces profils par âge selon l'origine, on observe des dissemblances relativement importantes. Les principales différences apparaissent clairement du côté des prélèvements. Par exemple, le total des taxes versées par un immigré âgé de 40 ans est inférieur d'un peu moins d'un cinquième par rapport à ce qui est payé par un autochtone du même âge pour l'année 2006 (cf. Figure 2.8 de l'annexe 2.C). Ce résultat s'explique en grande partie par la structure par qualification, moins favorable pour les immigrés. Les différences de comportement du côté des transferts semblent par contre moindres. Au delà de 60-65 ans, les transferts moyens reçus par les immigrés sont sensiblement inférieurs à ceux des natifs notamment du fait de pensions de retraite plus faibles liées à des carrières professionnelles moins complètes. Par contre, ces transferts sont légèrement plus élevés durant la vie active en particulier à cause notamment d'une probabilité de chômage plus forte au sein de cette population. Au total, si on soustrait les transferts reçus des prélèvements payés à chaque âge, on dérive alors la structure par âge des taxes nettes (Figure 2.8). Quelle que soit l'année considérée, les taxes nettes d'un immigré d'âge actif sont alors clairement inférieures à celles d'un natif alors que l'inverse se produit au delà de 55-60 ans.

C'est également la structure par qualification qui explique les disparités au sein de la population immigrée, suivant que le pays d'origine soit un pays membre de l'Union Européenne ou un pays tiers. Les immigrés communautaires ont une structure par qualification plus proche de celle des natifs, d'où une contribution nette positive plus élevée que celle des immigrés venant d'un pays extra-communautaire aux âges de la vie active (cf. Figure 2.9 de l'annexe 2.C).

18. Ces profils correspondent aux variables $\tau_{o,a}^i$ et $g_{o,a}^j$ développées dans la partie décrivant l'approche méthodologique (cf. eq(2.8)).

2.5.2 Les contributions nettes agrégées par origine

En combinant ces taxes et transferts ajustés par âge, origine et niveau de qualification avec les effectifs des sous-populations étudiées par âge, origine et niveau de qualification (cf. équations 2.12 et 2.13) pour chacune des années considérées, on obtient la contribution nette instantanée des populations immigrées et autochtones au budget des administrations publiques. Elles sont présentées dans le Tableau 2.4, qui recense également les résultats pour un certain nombre d'indicateurs pertinents¹⁹. Plusieurs enseignements principaux peuvent être avancés à la lecture de ce tableau.

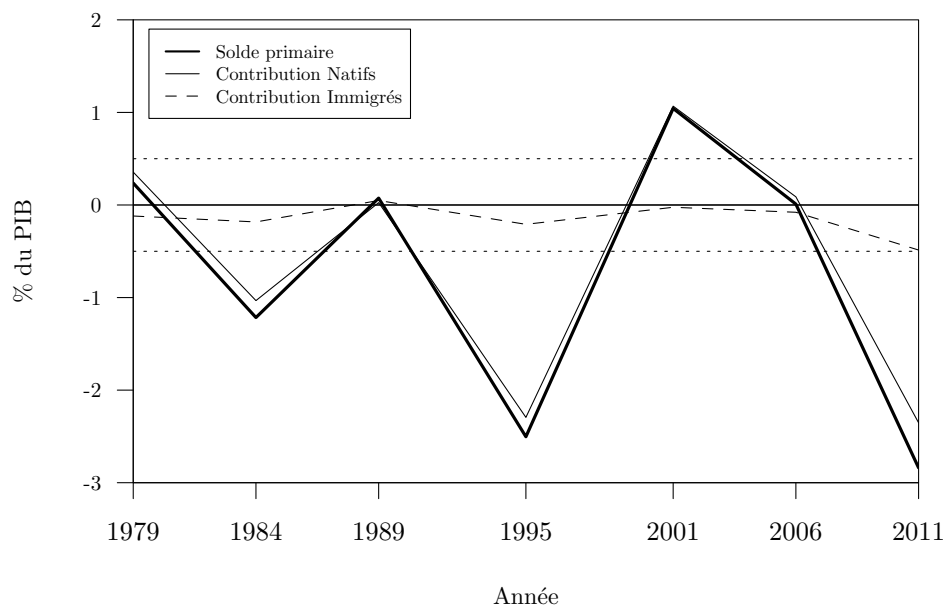
i) À l'exception de l'année 1989, avec une contribution de +0.62 milliards d'euros, la contribution nette globale de l'immigration au budget des administrations publiques a toujours été négative, variant entre -0,40 milliards d'euros, en 2001, et -8,8 milliards d'euros, en 2011 (cf. Tableau 2.4). Comparativement à la contribution nette des natifs, celle attribuée aux immigrés est relativement faible du fait du poids relatif de la population immigrée dans la population française (compris entre 7,3% et 8,6% selon l'année considérée). En effet, la contribution des natifs a oscillé entre un minimum de -42.55 milliards en 2011 et un maximum de 17.25 milliards en 2001. La contribution des immigrés s'est donc particulièrement dégradée en 2011, son plus mauvais niveau sur toute la période étudiée. Mais c'est aussi l'année où les natifs ont eu leur contribution négative la plus importante. L'année 1995, qui suivait également une période de récession sévère en France, est également marquée par des contributions nettes très dégradées pour les deux populations. néanmoins si on les compare à leur valeur de 2011, on constate que ces dernières ont diminué de 33% pour les natifs et de plus de 200% pour les immigrés. La crise de 2008 a, sans conteste, eu un impact négatif marqué sur la contribution aux finances publiques des immigrés comme des natifs, mais elle a comparativement plus affecté la situation fiscale des immigrés.

ii) L'autre résultat important qui apparaît dans le Tableau 2.4 découle de la décomposition de la contribution nette des immigrés entre ceux provenant d'un autre pays de l'UE et ceux originaires d'un pays tiers. La contribution nette positive des immigrés communautaires en 2001 (+2,8 milliards) contrebalance en grande partie la contribution négative des immigrés extra-communautaires (-3,2 milliards). Ce résultat tend ensuite à s'atténuer progressivement, avec une contribution nette des immigrés provenant de l'Union Européenne qui se dégrade sensiblement. Ce renversement découle en partie d'un accroissement du nombre de personnes inactives (âgées) parmi les immigrés communautaires, entraînant un accroissement du nombre de bénéficiaires nets du système de transferts sociaux (cf. Tableau 3.1 et Figure 2.5).

19. L'annexe 2.D est consacrée à ces indicateurs, la manière dont ils sont calculés, ce qu'il représente et leurs avantages et inconvénients respectifs.

iii) À aucun moment de la période étudiée, un déficit primaire ne peut être imputé aux immigrés. Toutes les années où le solde primaire a été négatif (en 1984, 1995 et 2011), la contribution des natifs était également négative. De même, lorsque la contribution des immigrés était négative et celle des natifs positive, le solde agrégé était positif (en 1979, 2001 et 2006). De la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui, la population immigrée n'a jamais été à l'origine du déficit budgétaire en France.

Figure 2.4: Contributions en % du PIB



Source : calcul des auteurs.

iv) Sur l'ensemble de la période étudiée, l'immigration n'a jamais déterminé l'ampleur et l'évolution du solde budgétaire primaire. La figure 2.4 est sans équivoque à ce sujet. Elle reprend les données du solde budgétaire primaire et des contributions des deux populations en pourcentage du PIB du Tableau 2.4. La contribution des immigrés en pourcentage du PIB est relativement faible, variant entre $\pm 0,5\%$ du PIB selon l'année considérée. Ce résultat concorde avec les résultats des études mentionnées dans notre revue de littérature et qui portent sur d'autres pays. Cette fourchette correspond à celle obtenue par l'OCDE pour ses pays membres ($\pm 0,5\%$). Elle n'atteint ce plancher qu'après la crise de 2008 (en 2011). Auparavant, elle est restée dans une fourchette plus réduite, avec un plafond et un plancher de $\pm 0,2\%$ (cf. Figure 2.4). Rappelons que le solde primaire total en % du PIB varie, sur toute la période étudiée, de $-2,84\%$ en 2011 à $+1,06\%$ en 2001.

v) La contribution nette de chacune de ces deux catégories de population (natifs et immigrés) dépend naturellement de la taille relative de celles-ci. C'est d'ailleurs cet effet taille qui

explique que l'évolution du solde primaire est commandée par l'évolution de la contribution nette des natifs. Pour neutraliser cet effet taille, la deuxième partie du Tableau 2.4 présente deux indicateurs supplémentaires qui rendent directement comparables les contributions nettes observées dans les deux sous-populations. Le premier indicateur est un taux de couverture, mesuré comme le rapport entre le total des taxes versées et des transferts reçus par chaque groupe (cf. équation 2.14 de l'annexe 2.D). Il exprime, pour chacune des deux sous-populations, la part des transferts reçus couverts par les contributions versées. S'il n'apporte évidemment pas de message nouveau sur la situation en terme d'équilibre ou de déséquilibre entre les taxes et les transferts (une contribution globale négative étant associée à un ratio taxes/transferts inférieur à 100% et inversement), il permet par contre de mesurer le degré de déséquilibre entre le volume des taxes versées et des transferts reçus en neutralisant les effets de taille des populations concernées. À cet égard, la situation des immigrés s'est nettement dégradée en 2011, après la crise de 2008, avec un total de taxes versées qui représente moins de 89% de l'ensemble des transferts reçus. On remarquera d'ailleurs que cette évolution n'est pas spécifique à l'une des deux catégories de population immigrée ; les immigrés venant de l'UE ont un ratio en 2011 de 88,5%, quasiment similaire à celui des immigrés provenant d'un pays tiers (88,8%). Auparavant, ce ratio pour l'ensemble des immigrés était supérieur ou proche de 95%. Après la récession du début des années 1990, ce ratio était descendu à 94,3%. Ce ratio pour les natifs retrouve en 2011 son plancher de 1995 (95,2%). Cet indicateur confirme une situation nettement plus dégradée pour les immigrés, comparativement aux natifs, après la crise de 2008. Le Tableau 2.8 dans la section suivante montre clairement que cette détérioration provient essentiellement d'une diminution des taxes versées (en particulier des cotisations sociales et de la CSG), ce qui accrédite l'idée que l'ajustement sur le marché du travail après la crise 2008 a plus porté sur la population immigrée que native (cf. Chojnicki et al. (2016)).

Vi) Le deuxième indicateur utilisé pour éliminer l'effet taille est la contribution nette par tête, qui correspond, pour chacune des catégories de population, au rapport entre la contribution globale et l'effectif du groupe en question (cf. équation 2.15 de l'annexe 2.D). En moyenne, un immigré a une contribution nette de -502 euros aux finances publiques en 1984, alors que celle des natifs pour la même année est de -223 euros. On retrouve la spécificité de l'année 2011 par rapport à 1995 : alors que la contribution moyenne d'un immigré en 1995 (-685 euros) était relativement proche de celle d'un natif (-595 euros), elle est deux fois plus dégradée en 2011 (-1618 euros contre -738 euros). À nouveau, cette évolution affecte de manière relativement équivalente l'ensemble des immigrés, qu'ils proviennent de l'Union Européenne ou non (respectivement -1843 euros et -1508 euros en 2011). Cet indicateur confirme la forte détérioration, après la crise de 2008, de la situation fiscale des immigrés, en moyenne, ce que les données agrégées suggéraient déjà.

vii) Un dernier indicateur (cf. équation 2.16 de l'annexe 2.D) vient compléter ce Tableau²⁰. Il décompose le solde primaire moyen par habitant (qui correspond à la contribution individuelle de l'indicateur précédent) entre la part imputable aux natifs et celle qui peut être associée aux immigrés. Ainsi par exemple, en 1995, le déficit primaire de 34 milliards d'euros (constants de 2005) est équivalent à un déficit par habitant (résident) en France de -601 euros. Sur ce montant moyen, -551 euros sont attribuables aux natifs et -50 euros le sont aux immigrés. On retrouve pour l'année 2011 la très forte détérioration de la situation fiscale de la population immigrée. Alors qu'en 1995, les immigrés expliquent 8,3% du déficit primaire par habitant en France (soit une contribution comparable au poids qu'ils représentent dans la population totale), cette part est de plus de 17% en 2011 (bien au-delà de leur poids dans la population pour cette année).

20. À noter que cet indicateur, contrairement aux deux précédents, est dépendant de la taille des sous-populations étudiées.

Table 2.4: Contributions nettes aux finances publiques

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Contribution globale (en milliards d'euros 2005)							
Solde primaire	2,40	-13,33	0,95	-34,73	16,85	0,17	-51,35
Natifs	3,61	-11,33	0,33	-31,83	17,25	1,55	-42,55
Immigrés	-1,21	-2,01	0,62	-2,90	-0,40	-1,38	-8,80
<i>Immigrés UE</i>					2,79	0,54	-3,29
<i>Immigrés pays tiers</i>					-3,19	-1,92	-5,51
Contribution en % du PIB							
Solde primaire	0,24	-1,22	0,07	-2,50	1,04	0,01	-2,84
Natifs	0,36	-1,03	0,03	-2,29	1,07	0,09	-2,35
Immigrés	-0,12	-0,18	0,05	-0,21	-0,02	-0,08	-0,49
<i>Immigrés UE</i>					0,17	0,03	-0,18
<i>Immigrés pays tiers</i>					-0,20	-0,11	-0,30
Ratio taxes/transferts en %							
Natifs	100,9	97,8	100,1	95,2	102,4	100,2	95,2
Immigrés	96,5	95,0	101,4	94,3	99,4	98,2	88,7
<i>Immigrés UE</i>					111,0	101,9	88,5
<i>Immigrés pays tiers</i>					91,6	96,0	88,8
Contribution nette/tête (en euros 2005)							
Ensemble des résidents	44,9	-242,9	16,8	-601,4	284,3	2,8	-814,1
Natifs	72,8	-222,5	6,3	-594,9	314,0	27,5	-738,2
Immigrés	-309,1	-501,9	151,4	-684,4	-91,8	-277,8	-1618,1
<i>Immigrés UE</i>					1704,5	307,5	-1843,2
<i>Immigrés pays tiers</i>					-1184,8	-593,8	-1508,2
Contribution au solde primaire/résidents (en euros 2005)							
Natifs	67,5	-206,3	5,8	-551,2	291,0	25,3	-674,6
Immigrés	-22,6	-36,6	11,0	-50,2	-6,7	-22,5	-139,5
<i>Immigrés UE</i>					47,1	8,7	-52,1
<i>Immigrés pays tiers</i>					-53,8	-31,3	-87,4

Source : calculs des auteurs.

2.5.3 Décomposition des résultats selon l'âge, le niveau d'éducation et par type de taxes et transferts

Afin de mieux comprendre et analyser les résultats obtenus avec notre approche comptable de la contribution de chaque catégorie de population au solde budgétaire primaire, nous développons une décomposition sur deux indicateurs :

1. la variation au cours du temps du solde primaire par résident (différence du solde entre deux périodes). Cette décomposition fournit des éléments de réponse à la question suivante : quelle est la contribution de chacune des populations aux évolutions temporelles du solde primaire par tête, tant à travers les changements dans leurs caractéristiques fiscales que leur évolution démographique ? ;
2. l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et celle des immigrés. Cette décomposition permet de répondre à une question quelque peu différente de la première : quels sont les facteurs (démographiques et fiscaux) qui expliquent cette différence entre la contribution par tête des natifs et celle des immigrés, pour chaque année étudiée ?

La méthode employée pour effectuer ces décompositions est présentée en détails dans l'annexe 2.E.

Ces décompositions mobilisant les disparités (démographiques et fiscales) entre les différentes catégories de population pour expliquer une différence, elles nécessitent de les appliquer sur les contributions qui ont été individualisées. En effet, dans le solde primaire par tête, comme dans les contributions nettes par tête selon l'origine de la population, nous avons ajouté les pensions versées à l'étranger et les dépenses pour le logement social qui ne sont pas individualisées (par tête, il n'y a aucune différence sur ces deux postes, quelle que soit la population prise en compte). Le Tableau 2.5 distingue ce qui, dans le calcul des contributions nettes par tête, a été individualisé ou non.

Avant de commenter ce tableau, une remarque préalable s'impose. Cette contribution non individualisée est toujours négative, puisqu'elle n'intègre que des transferts, pensions versées à l'étranger et dépenses en logement social, toutes les taxes ont quant à elles été individualisées. Cette contribution non individualisée a donc toujours un impact négatif sur la contribution nette totale par tête, quelle que soit la population considérée.

Quand on retranche ces données non individualisées pour ne conserver que la partie individualisée, on constate que cela ne modifie pas les résultats qualitatifs concernant la population native, mais qu'il n'en est pas de même pour la population immigrée. Le signe de la contribution individualisée nette par tête des natifs est identique, pour toutes les années, à celui de leur contribution nette totale (individualisée + non individualisée). Résultat que l'on retrouve lorsque l'on s'intéresse au solde primaire par résident (contribution nette par tête de l'ensemble

de la population). Par contre, pour quatre années (1979, 1984, 2001 et 2006), c'est cette contribution par tête non individualisée négative qui fait basculer la contribution nette totale par tête des immigrés dans les valeurs négatives (leur contribution individualisée étant positive). Pour chacune de ces années, les pensions versées à l'étranger, à des étrangers, suffisent pour inverser le signe de la contribution par tête totale des immigrés, par rapport à celui de leur contribution individualisée (positive).

Table 2.5: Contributions nettes par tête (en euros 2005)

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Ensemble des résidents							
Solde primaire par résident	44,9	-242,9	16,8	-601,4	284,3	2,8	-814,1
Contribution individualisée	141,7	-134,6	75,9	-533,5	368,8	98,3	-687,3
■_{t+1,t} Contribution individualisée		-276,2	210,4	-609,3	902,2	-270,4	-785,7
Contribution non individualisée	-96,8	-108,3	-59,1	-67,9	-84,4	-95,6	-126,8
<i>dont - retraites versées à l'étranger</i>	-27,8	-34,5	-37,6	-45,5	-67,6	-74,9	-83,9
<i>- dépenses logement social</i>	-69	-73,8	-21,4	-22,4	-16,9	-20,7	-42,9
Natifs							
Contribution par tête totale	72,8	-222,5	6,3	-594,9	314,0	27,5	-738,2
Contribution individualisée	140,1	-149,7	32,5	-566,2	341,6	60,3	-683,3
Contribution non individualisée	-67,3	-72,9	-26,3	-28,7	-27,7	-32,8	-54,9
<i>dont - retraites versées à l'étranger</i>	-5,1	-6,4	-6,9	-8,4	-12,5	-14,0	-15,7
<i>- dépenses logement social</i>	-62,2	-66,5	-19,3	-20,2	-15,2	-18,8	-39,2
Immigrés							
Contribution par tête totale	-309,1	-501,9	151,4	-684,4	-91,8	-277,8	-1618,1
Contribution individualisée	160,8	58,1	629,4	-119,5	713,5	529,3	-729,8
Contribution non individualisée	-469,9	-560,0	-478,0	-564,9	-805,2	-807,1	-888,3
<i>dont - retraites versées à l'étranger</i>	-314,2	-392,9	-429,3	-514,4	-767,2	-765,0	-806,3
<i>- dépenses logement social</i>	-155,7	-167,1	-48,7	-50,5	-38,1	-42,1	-82,0
Écarts (contribution natifs - contribution immigrés)							
Contribution par tête totale	381,9	279,4	-145,1	89,5	405,7	305,4	879,9
Contribution individualisée	-20,7	-207,8	-596,9	-446,7	-371,8	-468,9	46,4
Contribution non individualisée	402,6	487,1	451,8	536,2	777,6	774,3	833,4
<i>dont - retraites versées à l'étranger</i>	309,1	386,5	422,3	506,0	754,7	751,0	790,6
<i>- dépenses logement social</i>	93,5	100,7	29,4	30,3	22,9	23,3	42,9

Source : calculs des auteurs.

On remarquera que cette contribution nette par tête individualisée des immigrés a toujours été positive, à l'exception des deux années qui ont suivi une forte récession (1995 et 2011). Ce résultat tient toujours si l'on rajoute à cette contribution nette individualisée les dépenses liées au logement social, c'est à dire que l'on ne retranche que les pensions versées à l'étranger. Si

l'on exclue ces dernières dépenses (totalement déconnectées des immigrés présents sur le territoire), on s'aperçoit alors que la situation fiscale par tête des immigrés est, pour chaque année, bien meilleure pour les finances publiques françaises que celle des natifs.

2.5.3.1 Décomposition de la variation au cours du temps du solde primaire individualisé par résident

Le premier indicateur que l'on décompose est la variation au cours du temps du solde primaire individualisé par tête²¹ (cf. Tableau 2.6). Nous avons déjà indiqué précédemment que le fait de raisonner sur le solde primaire par tête total ou sur sa seule partie individualisée ne change pas le signe de la contribution. On peut également remarquer (cf. Tableau 2.5) que cela ne change pas le signe de la variation d'une période à l'autre. De même l'ampleur de cette variation est relativement similaire.

Nous ne commentons pas l'intégralité des variations qui ont été décomposées. Nous choisissons de nous concentrer sur les deux périodes qui ont marqué une dégradation très sensible du solde primaire par résident : la récession du début des années 1990 (variation 1995/1989) et la crise de 2008 (variation 2011/2006). Néanmoins, un commentaire s'impose sur certains résultats qui caractérisent l'ensemble de la période étudiée. En particulier, les évolutions démographiques (plus spécifiquement la hausse du niveau de qualification) des deux populations (natifs et immigrés) ont sur toute la période eu un impact positif, d'une ampleur assez importante, sur l'évolution du solde primaire individualisé par résident (à l'exception de la toute dernière période pour les natifs). L'élévation du niveau des qualifications a clairement un effet positif sur les finances publiques françaises. Cet effet qualification fait donc plus que compenser l'impact démographique négatif lié au vieillissement de la population. Les variations négatives sont donc systématiquement expliquées par les évolutions fiscalo-économiques.

La récession du début des années 1990 a vu le solde primaire individualisé passé de 75,9 euros par résident en 1989 à -533,5 euros en 1995, soit une variation de -609,3 euros. Les deux populations (natifs et immigrés) ont contribué à cette détérioration, avec une part majeure imputable aux natifs (-554,8 euros sur les -609,3 euros, soit 91%) ; ce qui est attendu, puisque les effets taille de population jouent dans ces variations. Comme déjà indiqué précédemment, cet impact négatif des natifs provient intégralement des évolutions négatives sur la structure fiscale (-943,1 euros) qui annihile les effets démographiques positifs (+388,1 euros). Ce sont des ordres de grandeur relativement comparables (à l'effet d'échelle de la population prêt) que l'on retrouve au niveau de la population immigrée, avec un impact démographique positif de

21. Si la comparaison de la contribution des natifs par tête à celle des immigrés par tête permet d'éliminer les effets taille respective des deux populations, l'évolution de la contribution par résident dépend quant à elle de ces effets taille. Ils ne sont pas absents dans l'explication des variations temporelles constatées.

+31,4 euros, effet bénéfique balayé par les effets fiscaux négatifs de -85,6 euros.

Table 2.6: Décomposition de l'évolution temporelle du solde primaire par résident (en euros 2005)

	79-84	84-89	89-95	95-01	01-06	06-11
Évolution	-276,2	210,4	-609,3	902,2	-270,4	-785,7
Imputable aux natifs	-268,7	168,9	-554,8	841,4	-261,3	-679,8
<i>Composante démographique</i>	382,0	275,1	388,1	418,9	415,6	-19,2
<i>Composante fiscale</i>	-650,7	-106,1	-943,1	422,4	-675,0	-662,2
Imputable aux immigrés	-7,5	41,5	-54,5	60,9	-9,2	-105,9
<i>Composante démographique</i>	22,0	18,4	31,4	44,4	57,1	23,8
<i>Composante fiscale</i>	-29,5	23,0	-85,6	16,5	-68,1	-128,2
Imputable aux natifs						
Jeunes (0-16 ans)						
Total jeunes	-141,6	-29,5	-279,7	-43,8	-80,2	-40,8
<i>Composante démographique</i>	114,1	113,8	90,8	86,2	73,1	27,3
<i>Composante fiscale</i>	-255,7	-143,2	-370,6	-130,0	-153,4	-68,1
Actifs (17-64 ans)						
Total actifs	-56,4	397,2	212,7	1177,9	79,1	-477,7
<i>Composante démographique</i>	209,1	236,8	466,5	512,4	469,1	23,6
<i>Composante fiscale</i>	-265,6	160,4	-253,8	665,5	-390	-501,3
dont - LS Total	-171,6	4,7	-253,3	199,3	-504,4	-669,5
<i>Composante démographique</i>	-164,7	-120,8	27,4	59,9	-296,3	-311,1
<i>Composante fiscale</i>	-6,9	125,5	-280,7	139,3	-208,1	-358,4
- MS Total	111,0	290,5	145,4	345,3	196,8	28,1
<i>Composante démographiques</i>	279,1	270,3	205,8	164,5	362,4	123,7
<i>Composante fiscale</i>	-168,1	20,2	-60,4	180,9	-165,6	-95,6
- HS Total	4,2	102,0	320,6	633,3	386,7	163,7
<i>Composante démographique</i>	94,7	87,3	233,3	288,0	403,0	211,0
<i>Composante fiscale</i>	-90,6	14,7	87,3	345,3	-16,3	-47,3
Retraités (65 ans et plus)						
Total retraités	-70,6	-198,8	-488,1	-292,7	-258,3	-162,8
<i>Composante démographique</i>	58,9	-75,5	-169,3	-179,6	-126,6	-70
<i>Composante fiscale</i>	-129,5	-123,3	-318,6	-113,1	-131,7	-92,7
dont - LS Total	-9,7	-174,3	-351,8	-245,6	-93,0	-98,0
<i>Composante démographique</i>	84,0	-34,6	-110,4	-108,8	55,6	41,1
<i>Composante fiscale</i>	-93,7	-139,7	-241,4	-136,8	-148,6	-139,1
- MS Total	-59,9	-3,8	-83,6	-35,6	-110,8	-70,6
<i>Composante démographique</i>	-21,9	-36,1	-36,0	-41,3	-136,9	-73,9
<i>Composante fiscale</i>	-38,0	32,3	-47,5	5,7	26,1	3,3
- HS Total	-1,0	-20,7	-52,7	-11,5	-54,5	5,8
<i>Composante démographique</i>	-3,2	-4,8	-22,9	-29,5	-45,3	-37,2
<i>Composante fiscale</i>	2,2	-15,9	-29,7	18,0	-9,2	43,1

(suite page suivante)

(Tableau 2.6, suite)

	79-84	84-89	89-95	95-01	01-06	06-11
Imputable aux immigrés						
Jeunes (0-16 ans)						
Total jeunes	0,6	4,6	0,3	4,4	-10,0	-4,4
<i>Composante démographique</i>	7,4	7,9	8,8	8,7	-6,3	-2,1
<i>Composante fiscale</i>	-6,8	-3,3	-8,5	-4,3	-3,7	-2,4
Actifs (17-64 ans)						
Total actifs	4,9	68,5	-38,7	111,9	24,7	-116,6
<i>Composante démographique</i>	9,2	17,1	31,2	42,3	77,9	41,2
<i>Composante fiscale</i>	-4,3	51,5	-70	69,7	-53,2	-157,9
dont - LS Total	7,5	32,9	-69,1	4,6	-21,5	-82,2
<i>Composante démographique</i>	-11,9	-2,3	-7,6	-3,8	-7,6	-7,5
<i>Composante fiscale</i>	19,4	35,3	-61,5	8,4	-13,9	-74,7
- MS Total	9,9	19,9	1,6	32,7	14,5	-26,7
<i>Composante démographique</i>	11,8	12,5	17,3	15,2	33,0	15,8
<i>Composante fiscale</i>	-1,9	7,4	-15,7	17,5	-18,5	-42,6
- HS Total	-12,5	15,7	28,8	74,6	31,7	-7,7
<i>Composante démographique</i>	9,3	6,9	21,5	30,9	52,5	32,9
<i>Composante fiscale</i>	-21,8	8,8	7,2	43,8	-20,8	-40,6
Retraités (65 ans et plus)						
Total retraités	-13,1	-31,7	-15,9	-55,4	-25,7	16,6
<i>Composante démographique</i>	5,4	-6,6	-8,7	-6,7	-14,5	-15,4
<i>Composante fiscale</i>	-18,6	-25,2	-7,2	-48,7	-11,2	32,1
dont - LS Total	-7,3	-29,9	-11,3	-34,7	-21,8	12,9
<i>Composante démographique</i>	6,4	-4,6	-5,3	-1,0	-0,4	-5,8
<i>Composante fiscale</i>	-13,7	-25,4	-6,0	-33,7	-21,4	18,7
- MS Total	-3,8	-1,6	-1,4	-11,1	-4,3	2,7
<i>Composante démographique</i>	-0,8	-1,6	-1,8	-2,5	-8,3	-5,2
<i>Composante fiscale</i>	-3,1	0,0	0,4	-8,6	4,0	8,0
- HS Total	-2,0	-0,2	-3,2	-9,6	0,4	1,0
<i>Composante démographique</i>	-0,2	-0,4	-1,6	-3,2	-5,8	-4,4
<i>Composante fiscale</i>	-1,8	0,2	-1,6	-6,4	6,2	5,4

Source : calculs des auteurs.

Durant la récession du début des années 1990, parmi les natifs, ce sont les jeunes (-279,7 euros sur les -554,8 euros) et plus particulièrement les retraités (-488,7 euros sur les -554,8 euros) qui sont à l'origine de la détérioration sensible du solde primaire individualisé par tête. Pour ces deux catégories, les évolutions concernant leurs caractéristiques fiscales ont eu un impact négatif. Elles sont venues s'ajouter à l'impact démographique négatif pour les retraités et ont fait plus que compenser l'effet démographique positif des jeunes natifs. Par contre les natifs actifs ont eu un effet positif sur le solde primaire entre ces deux périodes. Certes,

la récession a bien eu un impact négatif sur leurs caractéristiques fiscales (sauf pour les HS), mais il s'est révélé insuffisant pour contrebalancer l'effet démographique positif. Concernant les immigrés, seuls les jeunes ont eu un impact positif (+0,3 euros sur les -54,5 euros), grâce à leur démographie, mais modéré par un effet fiscal négatif. Les actifs immigrés (-38,7 euros) ont donc globalement, avec les retraités immigrés (-15,9 euros), contribué à la dégradation du solde primaire individualisé durant la récession du début des années 1990. Malgré la contribution positive des moyennement (+1,6 euros) et hautement qualifiés (+28,8), comme pour les natifs, les actifs immigrés pris ensemble ont cette contribution négative en raison de la très forte dégradation constatée au niveau des immigrés faiblement qualifiés (-61,9 euros). Cette dégradation, également mesurée pour les faiblement qualifiés natifs, était inférieure en valeur absolue aux évolutions positives des deux autres niveaux de qualification. On constate donc des contributions assez similaires (à l'exception des jeunes) entre la population native et immigrée à la dégradation des finances publiques au cours de la récession des années 90.

La crise de 2008, contrairement à la récession du début des années 1990, met en évidence des contributions plus différenciées entre les natifs et les immigrés à la détérioration des comptes publics. La principale différence est que, cette fois-ci, ce sont toutes les catégories d'actifs immigrés, quel que soit leur niveau de qualification, qui ont concouru à cette détérioration. La forte dégradation de la situation fiscale des trois catégories de qualification a fait que l'impact démographique positif pour les moyennement et faiblement qualifiés a été insuffisant pour conserver un impact global positif comme lors de la récession de 1990. Alors que ce mécanisme a joué pour les natifs, comme pour les immigrés au début des années 90. Seuls les natifs peu qualifiés ont eu un impact négatif. Cette divergence, entre la récession des années 90 et la crise de 2008, conforte notre suggestion que les ajustements sur le marché du travail, consécutifs à la crise de 2008, ont relativement plus touché les actifs immigrés que les actifs natifs, en particulier pour les moyennement et hautement qualifiés.

2.5.3.2 Décomposition de l'écart instantané entre contribution individualisée par tête des natifs et des immigrés

Le second résultat que l'on décompose pour mieux en comprendre les raisons est la différence entre la contribution nette individualisée d'un natif et celle d'un immigré. Quels sont les éléments qui font qu'un immigré, en moyenne, ne contribue pas aux finances publiques comme un natif ? Les résultats de cette décomposition sont recensés dans les Tableaux 2.7 et 2.8. Le premier tableau décompose cet écart entre ce qui provient des différences dans la structure démographique (composante démographique) et ce qui résulte des différences au niveau des profils de contribution nette individuelle (composante fiscale). Le second tableau décompose cette composante fiscale entre ce qui est imputable aux différences de taxes versées ou aux

différences de transferts perçus.

Avant toute chose, clarifions l'interprétation qu'il faut faire des signes et des termes employés. Un signe négatif signifie que la contribution nette des immigrés est plus avantageuse pour les finances publiques que celle des natifs. Par avantageuse, il faut entendre que lorsque cette contribution est négative pour les deux populations, celle des immigrés est en valeur absolue plus faible ; lorsque ce signe est positif pour les deux populations, la contribution nette positive des immigrés est plus élevée ; l'interprétation est immédiate quand les signes sont opposés.

Nous pouvons tout d'abord remarquer que cette différence entre les contributions nettes individualisées est négative pour toutes les années sauf la dernière, 2011 (cf Tableau 2.7). Ce qui débouche sur deux enseignements : i) que globalement les immigrés ont eu un impact sur les finances publiques plus avantageux (au sens où nous venons de le définir) que les natifs ; ii) que la crise de 2008 a bien marqué une rupture dans cette période de 30 ans.

Ce premier enseignement est un résultat traditionnel de la littérature sur cette question de la contribution respective de ces deux populations aux finances publiques. Nous en avons ici une quantification précise. En effet, pour toutes les années, y compris la dernière, la composante démographique est négative alors que la composante fiscale est positive (cf Tableau 2.7). Dis autrement, la structure démographique des immigrés est plus avantageuse que celle des natifs pour les comptes publics. Ils sont en effet plus concentrés dans les classes d'âge actives (cf. Figure 2.2), période où la contribution nette est positive (cf. Figure 2.7). Alors que les profils des contributions nettes individuelles des natifs sont plus avantageuses pour les natifs (cf. Figure 2.7), dû en partie à un niveau de qualification plus élevé (cf. Figure 2.3). Globalement le premier effet l'a emporté sur le second jusqu'à la crise de 2008.

Cette composante démographique favorable aux immigrés est particulièrement marquée pour les jeunes et les actifs. Elle est négative pour ces deux catégories de population pour toutes les années étudiées (à l'exception des moyennement qualifiés jusque dans les années 90). Nous en avons donné les raisons ci-dessus. Les jeunes ont également eu une composante fiscale favorable sur toute la période. Elle s'explique par un niveau de transferts individuels reçus plus faible (composante transferts négative, cf. Tableau 2.8). Par contre, du côté des actifs la composante est systématiquement positive (structure fiscale des natifs plus avantageuse), et cela quel que soit le niveau de qualification. La décomposition de cette composante fiscale montre que ce résultat est imputable à une différence de taxes versées toujours en faveur des natifs, et une différence au niveau des transferts perçus qui leur également favorable (plus faible que ceux perçus par les immigrés), sauf sur la période de la fin des années 80 - milieu des années 90. Mais durant cette période la composante taxe l'emporte sur la composante transferts.

La situation des retraités est un peu plus confuse quant à leur contribution à cette différence favorable pour les immigrés. Il y ont généralement contribué, sauf en 1989 et en 2001. Leurs caractéristiques fiscales en sont la cause principale, puisque leur composante démographique a été positive sur toute la période sauf les deux dernières années. Comme pour les jeunes, c'est le niveau de transferts perçus nettement plus faible, comparativement aux natifs, qui explique leur composante fiscale plus avantageuse, malgré un niveau de taxes versées plus faible.

La crise de 2008 marque un tournant dans cette comparaison des contributions aux finances publiques des natifs et des immigrés. Si la composante démographique l'avait toujours emporté sur la composante fiscale, expliquant par la même la situation plus avantageuse des immigrés par rapport aux natifs, en 2011 l'augmentation sensible de la composante fiscale fait que pour la première fois cette compensation n'opère plus. L'année 2011 est la première année où, malgré le fait que la composante fiscale des actifs est négative pour les trois niveaux de qualification (les transferts individuels perçus par les actifs immigrés sont plus faibles que ceux perçus par les actifs natifs), la composante taxe, positive (les taxes individuels versées par les actifs natifs sont sensiblement plus élevées que celle acquittées par les actifs immigrés), est d'une telle ampleur que la composante fiscale totale l'emporte sur la composante démographique. Les écarts sur les montants de taxes versés sont si importants après la crise de 2008 que les différences démographiques ne suffisent plus pour que la contribution nette des immigrés soit plus avantageuse que celle des natifs.

Table 2.7: Décomposition de l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et des immigrés (en euros 2005)

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
contribution individualisée par tête							
Natifs	140,1	-149,7	32,5	-566,2	341,6	60,3	-683,3
Immigrés	160,8	58,1	629,4	-119,5	713,5	529,3	-729,8
Écart	-20,7	-207,8	-596,9	-446,7	-371,8	-468,9	46,4
Décomposition écart							
Composante démographique	-1592,4	-1955,1	-2155,0	-2514,7	-3328,2	-3713,5	-3626,6
Composante fiscale	1571,7	1747,3	1558,2	2068,0	2956,4	3244,6	3673,0
Imputable aux jeunes (0-16 ans)							
Total jeunes	-1184,8	-1342,1	-1434,4	-1749,8	-1853,1	-1908,2	-1957,4
<i>Composante démographique</i>	-1166,2	-1310,0	-1378,1	-1643,1	-1795,6	-1865,4	-1931,1
<i>Composante fiscale</i>	-18,6	-32,1	-56,3	-106,6	-57,5	-42,9	-26,3
Imputable aux actifs (17-64 ans)							
Total actifs	1433,3	1295,5	771,3	1564,4	1290,6	1489,2	2590,9
<i>Composante démographique</i>	-606,7	-825	-1040,6	-1123,8	-1737,7	-1809,7	-1643,6
<i>Composante fiscale</i>	2040,2	2120,6	1811,8	2688,2	3028,3	3299,2	4234,5
dont - LS Total	856,9	563,1	109,4	797,1	943,8	750,4	1015,2
<i>Composante démographique</i>	-803,1	-977,7	-1227,0	-959,6	-980,0	-818,4	-550,6
<i>Composante fiscale</i>	1660,1	1540,9	1336,4	1756,7	1923,9	1568,9	1565,8
- MS Total	532,5	514,8	551,9	695,7	617,6	777,7	1205,3
<i>Composante démographique</i>	201,7	220,4	314,3	152,8	-13,4	-102,6	-173,8
<i>Composante fiscale</i>	330,9	294,4	237,5	542,9	631,0	880,4	1379,1
- HS Total	43,9	217,6	110,0	71,6	-270,8	-38,9	370,4
<i>Composante démographique</i>	-5,3	-67,7	-127,9	-317,0	-744,3	-888,7	-919,2
<i>Composante fiscale</i>	49,2	285,3	237,9	388,6	473,4	849,9	1289,6
Imputable aux retraités (65 ans et plus)							
Total retraités	-269,3	-161,1	66,4	-261,3	190,7	-50	-587
<i>Composante démographique</i>	180,6	180	263,6	252,2	205,2	-38,4	-51,8
<i>Composante fiscale</i>	-449,9	-341,1	-197,3	-513,5	-14,4	-11,6	-535,2
dont - LS Total	-194,8	-100,6	128,0	-115,0	102,7	41,7	-351,2
<i>Composante démographique</i>	185,3	191,8	277,0	258,1	202,0	35,4	26,6
<i>Composante fiscale</i>	-380,1	-292,3	-149,0	-373,1	-99,3	6,3	-377,8
- MS Total	-52,4	-64,5	-46,5	-118,3	-3,7	-98,3	-225,7
<i>Composante démographique</i>	-4,6	-12,1	-14,1	-17,6	-25,4	-91,3	-96,6
<i>Composante fiscale</i>	-47,8	-52,4	-32,5	-100,7	21,8	-7,0	-129,2
- HS Total	-22,1	4,0	-15,1	-28,0	91,7	6,6	-10,1
<i>Composante démographique</i>	-0,1	0,3	0,7	11,7	28,6	17,5	18,2
<i>Composante fiscale</i>	-22,0	3,6	-15,8	-39,7	63,1	-10,9	-28,2

Source : Calculs des auteurs.

Table 2.8: Désagrégation des contributions nettes individuelles (euros 2005)

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Natifs							
IRPP	681	806	770	836	872	851	720
Patrimoine	417	462	615	472	849	840	708
Taxes indirectes	1724	1822	2156	2225	2538	2633	2515
Impôts locaux	195	255	316	408	452	527	700
CSG-CRDS	0	0	0	290	1204	1291	1362
Cotisations sociales	3563	4081	4510	4911	4898	5240	5613
Autres taxes*	1884	2253	2256	2646	2745	3076	3065
(a) Total des taxes individualisées	8465	9678	10623	11788	13558	14459	14682
santé	-1410	-1593	-1723	-2042	-2306	-2572	-2721
Retraites	-1805	-2127	-2426	-2948	-3327	-3652	-4165
Famille	-487	-600	-595	-645	-713	-740	-819
Chômage	-249	-454	-461	-496	-507	-505	-538
Logement	-83	-134	-159	-215	-218	-200	-216
Exclusion	-19	-21	-43	-100	-129	-137	-188
Éducation	-1260	-1410	-1527	-1903	-2052	-2047	-2054
Autres dépenses*	-3011	-3489	-3657	-4006	-3966	-4546	-4665
(b) Total des transferts individualisés	-8325	-9828	-10591	-12354	-13217	-14399	-15366
Retraites versées à l'étranger	-5	-6	-7	-8	-13	-14	-16
Dépenses logement social	-62	-67	-19	-20	-15	-19	-39
(c) Total des dépenses non individualisables	-67	-73	-26	-29	-28	-33	-55
Total dépenses (b+c)	-8392	-9901	-10617	-12383	-13244	-14432	-15421
Contribution nette individualisée (a+b)	140,1	-149,7	32,5	-566,2	341,6	60,3	-683,3
Contribution nette (a+b+c)	73	-223	6,3	-595	314	28	-738
Immigrés							
IRPP	474	466	532	554	890	655	805
Patrimoine	405	277	330	297	799	627	420
Taxes indirectes	1792	1970	2320	2178	3108	3085	3016
Impôts locaux	166	230	270	329	474	537	713
CSG-CRDS	0	0	0	262	1264	1295	1057
Cotisations sociales	3260	3909	4550	4492	4694	5124	2935
Autres taxes*	2333	2774	2764	3234	3354	3735	3727
(d) Total des taxes individualisées	8430	9627	10766	11346	14583	15059	12672
Santé	-1070	-1266	-1443	-1094	-2300	-2630	-2946
Retraites	-1355	-1851	-2102	-2419	-3351	-3191	-2789
Famille	-1376	-1185	-1045	-1437	-1542	-1450	-580
Chômage	-666	-778	-729	-967	-942	-866	-566

(suite page suivante)

(Tableau 2.8, suite)

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Logement	-102	-244	-321	-447	-626	-535	-482
Exclusion	-44	-49	-101	-241	-304	-458	-527
Éducation	-645	-706	-738	-855	-838	-854	-847
Autres dépenses*	-3011	-3489	-3657	-4006	-3966	-4546	-4665
(e) Total des transferts individualisés	-8269	-9569	-10136	-11466	-13869	-14530	-13402
Retraites versées à l'étranger	-314	-393	-429	-514	-767	-765	-806
Dépenses logement social	-156	-167	-49	-51	-38	-42	-82
(f) Total des dépenses non individualisables	-470	-560	-478	-565	-805	-807	-888
Total dépenses (e+f)	-8739	-10129	-10614	-12030	-14674	-15337	-14290
Contribution nette individualisée (d+e)	160,8	58,1	629,4	-119,5	713,5	529,3	-729,8
Contribution nette (d+e+f)	-309	-502	151	-684	-92	-278	-1618

* Rappel : ces taxes correspondent aux recettes non fiscales de l'État (produit des dividendes, intérêt des prêts, amendes, produit des jeux, etc.) et ces dépenses contiennent les dépenses de défense nationale, de sécurité, de justice, culture, écologie, recherche etc...

Source : calculs des auteurs.

2.6 Conclusion

La contribution de l'immigration aux finances publiques françaises, entre 1979 et 2011, est globalement négative, mais très faible, contenue en deça de 0,5% du PIB. En retranchant, la contribution non individualisée (retraites versées à l'étranger et dépenses en logement social) pour ne conserver que la partie individualisée, on constate que la contribution nette des immigrés devient positive, sauf en 1995 et en 2011, années qui ont suivies de fortes récessions. Les résultats font ressortir que la contribution budgétaire dépend fortement de la structure par âge et par qualification des populations concernées. Cette contribution nette individualisée des immigrés a longtemps était plus favorable aux finances publiques que celle des natifs, en raison de leur structure par âge concentrée sur les classes d'âge actives. Avec la crise de 2008, la forte détérioration des profils de taxes individuels des immigrés, fait que pour la première fois, cet effet démographique favorable des immigrés ne suffit plus pour conserver cette situation plus avantageuse par rapport aux natifs.

L'une des limites de cette étude est qu'elle est basé sur des enquêtes microéconomiques donc elle reste très sensibles aux problèmes d'échantillonnage. Cependant, l'évaluation de la contribution aux finances publiques en sept points dans le temps permet de donner de la robustesse à nos résultats.

L'autre limite est que les effets de l'immigration sont dynamique et que notre approche est statique. De plus, l'immigration n'a pas que des effets directs sur les finances publiques, elle a potentiellement des impacts sur l'offre de travail et sur la demande des biens privés, qui vont modifier la rémunération des facteurs de production ou augmenter le montant des taxes et par là même des effets indirects sur les finances publiques. Nous utilisons dans le chapitre 2 une approche en équilibre général calculable pour traiter de manière globale et dans un cadre dynamique l'impact de l'immigration sur le budget de l'État français.

Références

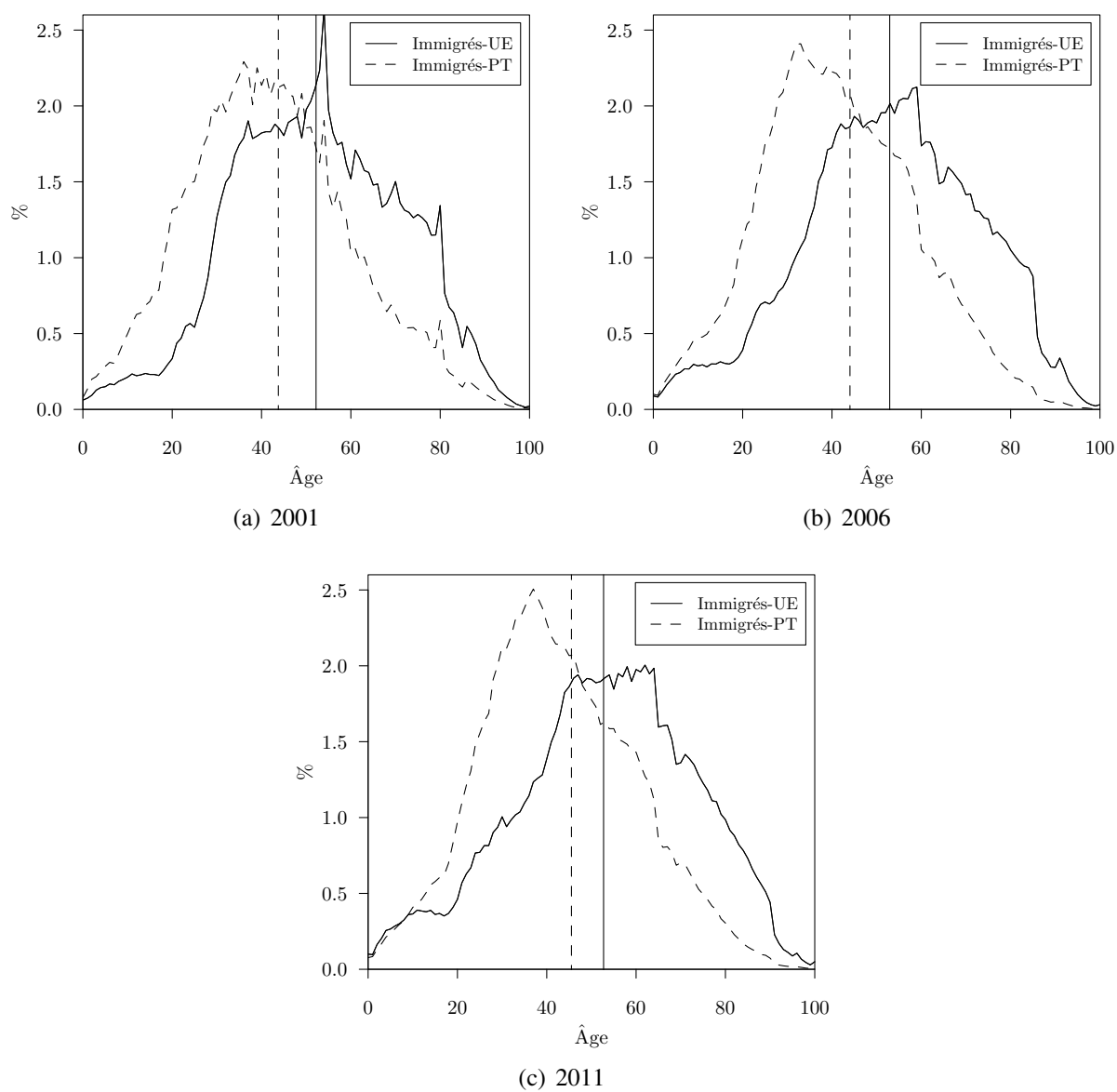
- Auerbach, A. I. et P. Oreopoulos (2000). "The Fiscal Effect of U . S . Immigration : A Generational-Accounting Perspective". *Tax Policy and the Economy* 14.January, p. 123–156.
- Barrett, A. et Y. McCarthy (2008). "Immigrants and welfare programmes : Exploring the interactions between immigrant characteristics, immigrant welfare dependence, and welfare policy". *Oxford Review of Economic Policy* 24.3, p. 542–559.
- Bonin, H., B. Raffelhüschen, J. Walliser, H. Bonin, B. Raffelhüschen et J. Walliser (2000). "Can Immigration Alleviate the Demographic Burden ?" *FinanzArchiv / Public Finance Analysis* 57.1, p. 1–21.
- Brücker, H., G. s. Epstein, B. McCormick, G. Sain-Paul, A. Venturini et K. Zimmermann (2002). "Managing migration in the European welfare state". *Oxford University Press* ;

- Boeri, G. Hanson and B. McCormick (Eds.), *Immigration Policy and the Welfare System*, June, p. 1–167.
- Castronova, E. J., H. Kayser, J. R. Frick et G. G. Wagner (2001). “Immigrants, Natives and Social Assistance : Comparable Take-Up Under Comparable Circumstances”. *The International Migration Review* 35.3, p. 726–748.
- Chojnicki, X. (2011). “Impact budgétaire de l’immigration en France”. *Revue économique* 62.3, p. 531–543.
- Chojnicki, X. (2013). “The fiscal impact of immigration in France : A generational accounting approach”. *World Economy* 36.8, p. 1065–1090.
- Chojnicki, X. et L. Ragot (2015). “Impacts of Immigration on an Ageing Welfare State : An Applied General Equilibrium Model for France”. *Fiscal Studies* 37.2, p. 258–284.
- Chojnicki, X., C. Defoort, C. Drapier et L. Ragot (2010). *Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme*. Rapp. tech., p. 1–205.
- Chojnicki, X., A. Edo et L. Ragot (2016). “Intra-European Labor Migration in Crisis Times”. *Policy Brief 2016-13, CEPII*.
- Christel, V. et A. Deloffre (2008). “Les montants des retraites selon le lieu de naissance et de résidence”. *Drees, Etudes et résultats* 672.
- Collado, M., I Iturbe-Ormaetxe et G Valera (2004). “Quantifying the impact of immigration on the Spanish welfare state”. *International Tax and Public Finance* 11.3, p. 335–353.
- Dustmann, C. et T. Frattini (2014). “The Fiscal Effects of Immigration to the UK”. *The Economic Journal* 124.22, F593–F643.
- Fehr, H., S. Jokisch et L. J. Kotlikoff (2004). “The Role of Immigration in Dealing with the Developed World’s Demographic Transition”. *FinanzArchiv : Public Finance Analysis* 60.3, p. 296–324.
- Lee, R. D. et T. W. Miller (1997). “The Future Fiscal Impacts of Current Immigrants”. *James P. Smith and Barry Edmonston, Editors ; The New Americans : Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*.
- Lee, R. et T. Miller (2000). “Immigration, Social Security, and Broader Fiscal Impacts Ronald”. *The American Economic Review* 90.2, p. 350–354.
- Mayr, K. (2005). “The Fiscal Impact of Immigrants in Austria - A Generational Accounting Analysis”. *Empirica* 32.2, p. 181–216.
- Monso, O. (2008). “L’immigration a-t-elle un effet sur les finances publiques ?” *Revue française d’économie* 23.2, p. 3–56.
- OCDE (2013). “L’impact fiscal de l’immigration dans les pays de l’OCDE”. *Perspectives des migrations internationales 2013*. Chap. 3, p. 133–202.
- Preston, I. (2014). “The Effect of Immigration on Public Finances”. *The Economic Journal* 124.580, F569–F592.
- Riphahn, R. T. (1999). “Immigration Participation in Social Assistance Programs : Evidence from German Guestworkers”. *CEPR Discussion Papers* 2318.

- Rowthorn, R. (2008). “The fiscal impact of immigration on the advanced economies”. *Oxford Review of Economic Policy* 24.3, p. 561–581.
- Storesletten, K. (2003). “Fiscal implications of migration-A net present value calculation”. *The Scandinavian Journal of Economics* 105.3, p. 487–506.
- Storesletten, K. (2000). “Sustaining Fiscal Policy Through Immigration”. *Journal of Political Economy* 108.2, p. 300–323.

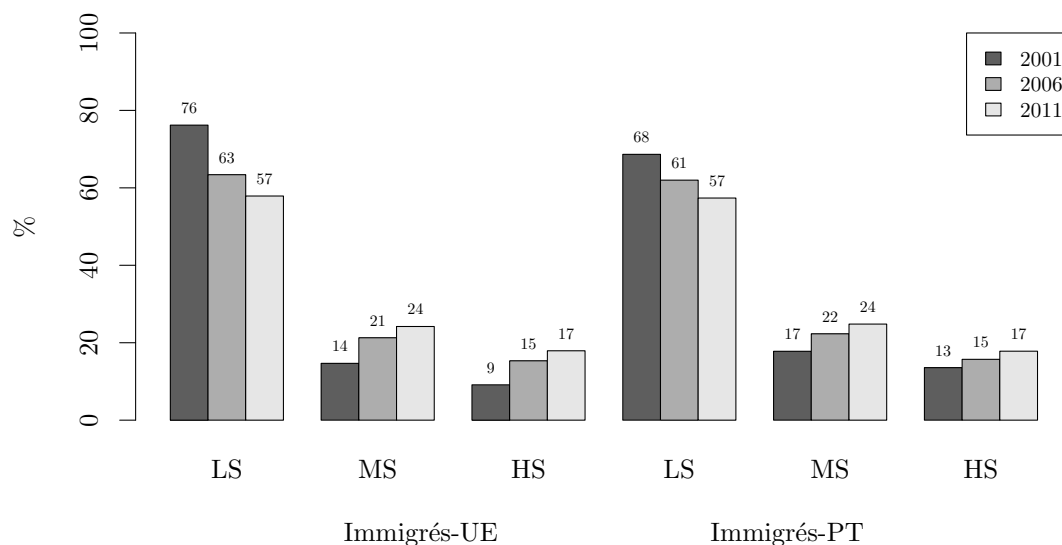
2.A Structure par âge et qualification des immigrants UE et extra-communautaires

Figure 2.5: Répartition par âge des immigrants (en % de la population considérée) et âge moyen



Source : calculs des auteurs.

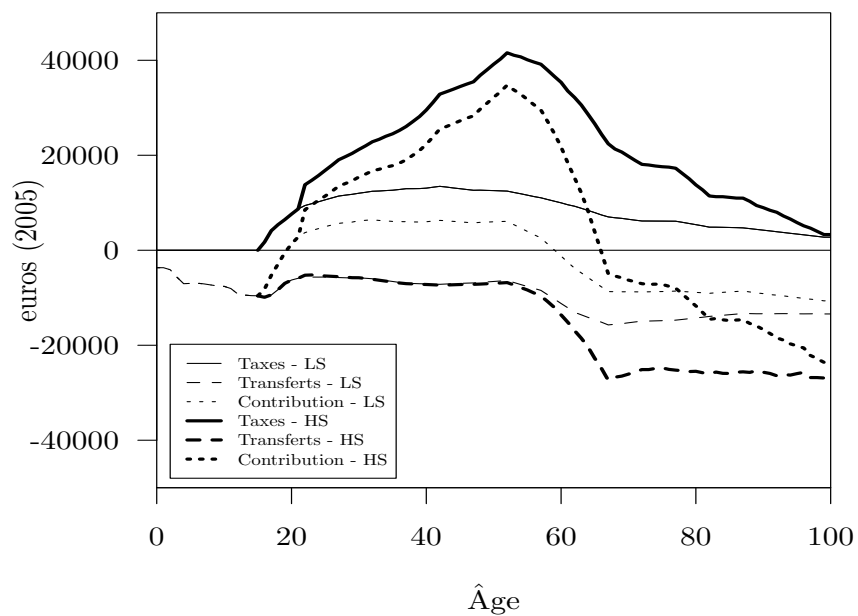
Figure 2.6: Répartition par niveau de qualification des immigrés UE et extra-communautaires (25-65 ans)



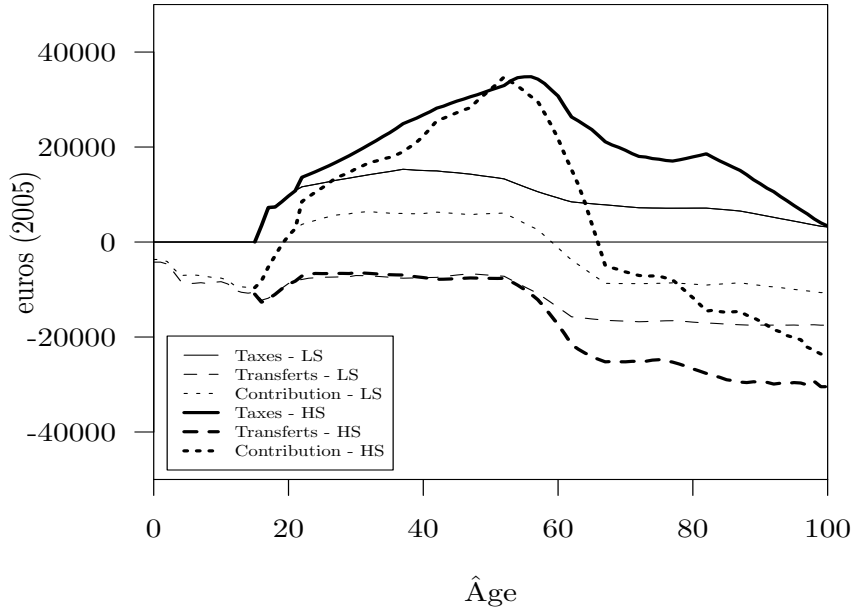
Source : recensement de la population, calcul des auteurs.

2.B Les profils de contribution budgétaire nette par âge et niveau de qualification

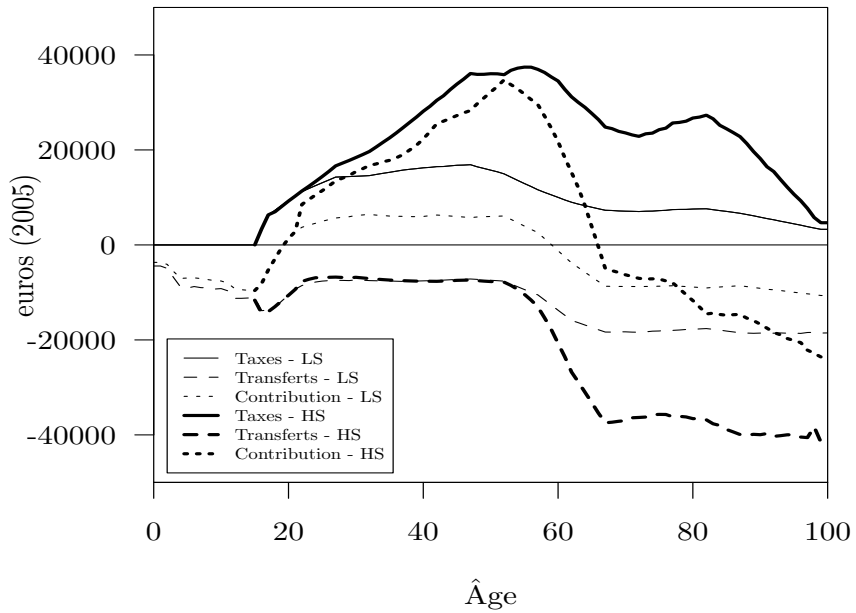
Figure 2.7: Taxes, transferts et contributions nettes selon le niveau de qualification (en euros constants de 2005)



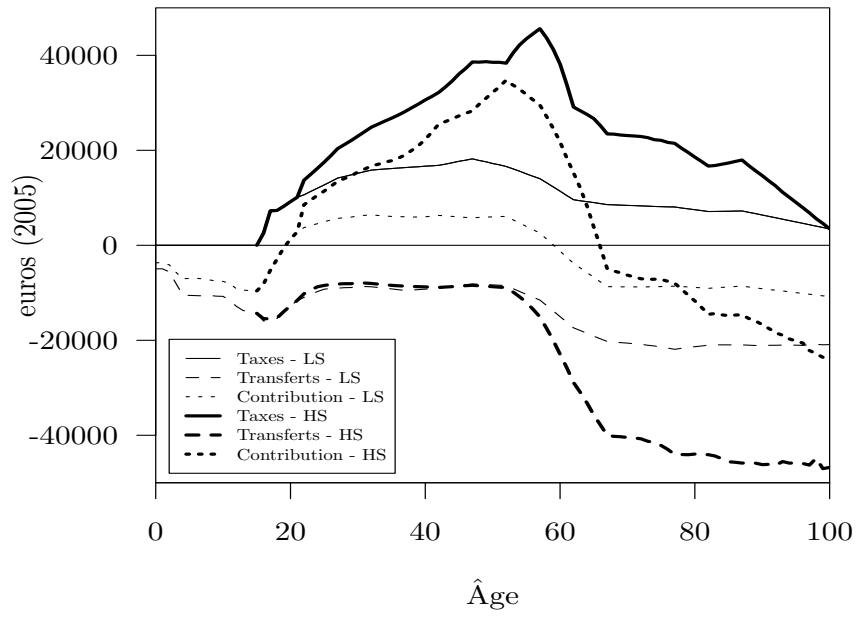
(a) 1979



(b) 1984



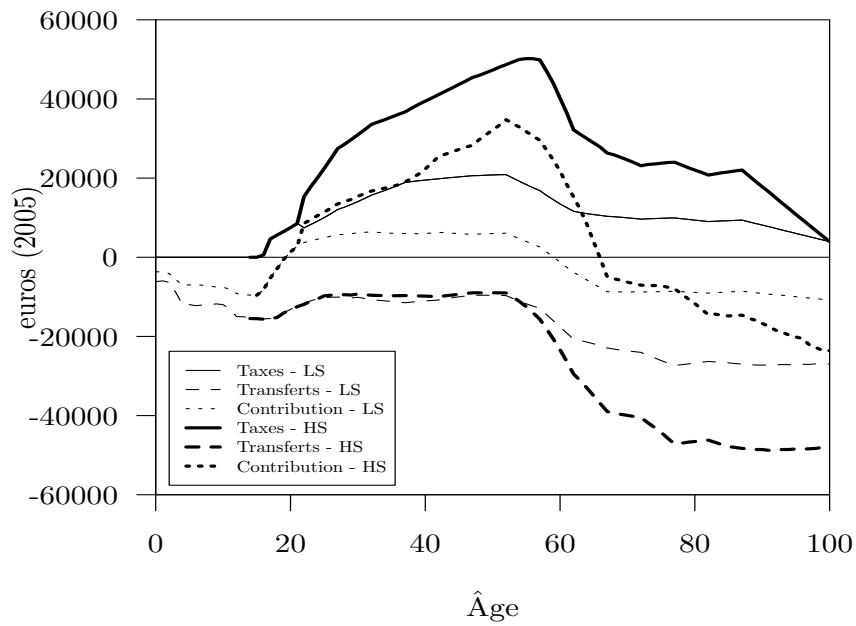
(c) 1989



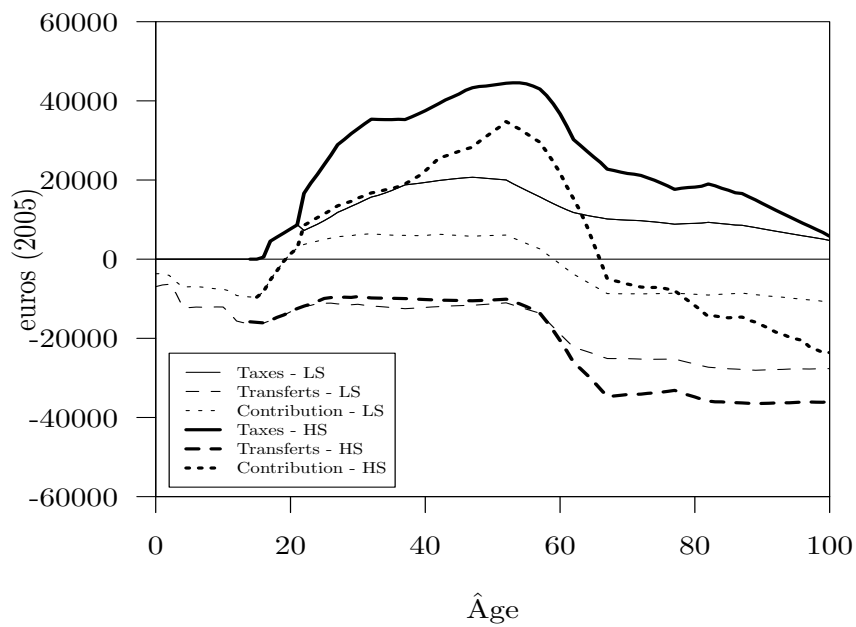
(d) 1995



(e) 2001



(f) 2006

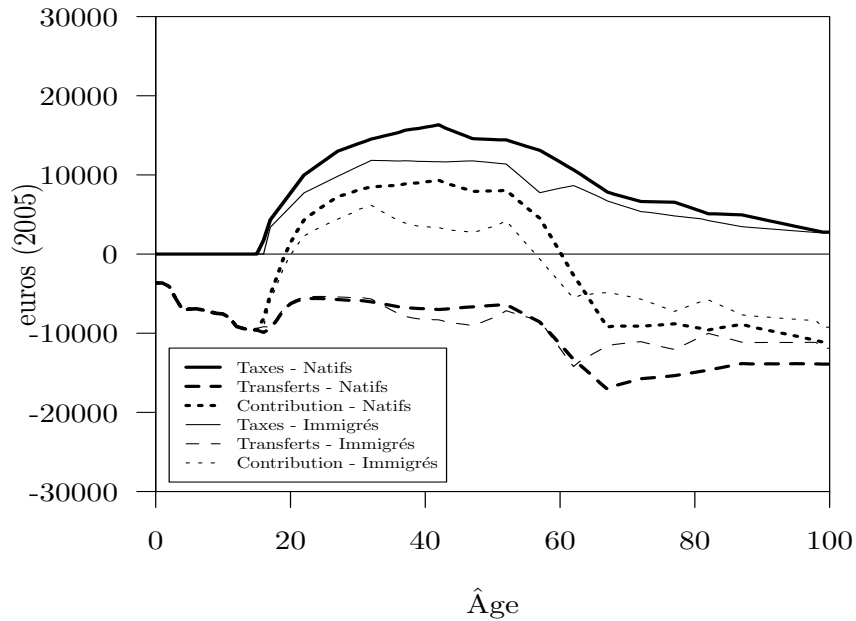


(g) 2011

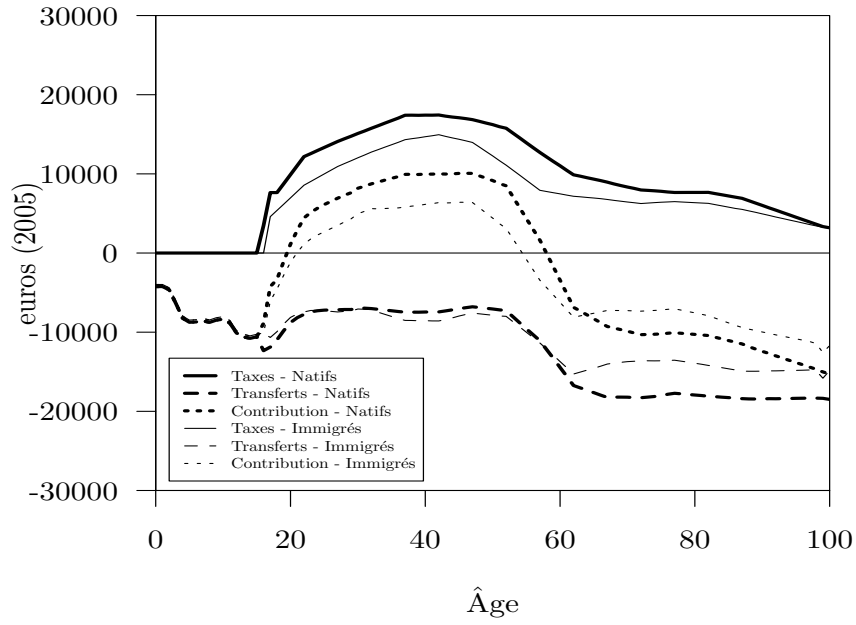
Source : calculs des auteurs

2.C Les profils de contribution budgétaire nette par âge et origine

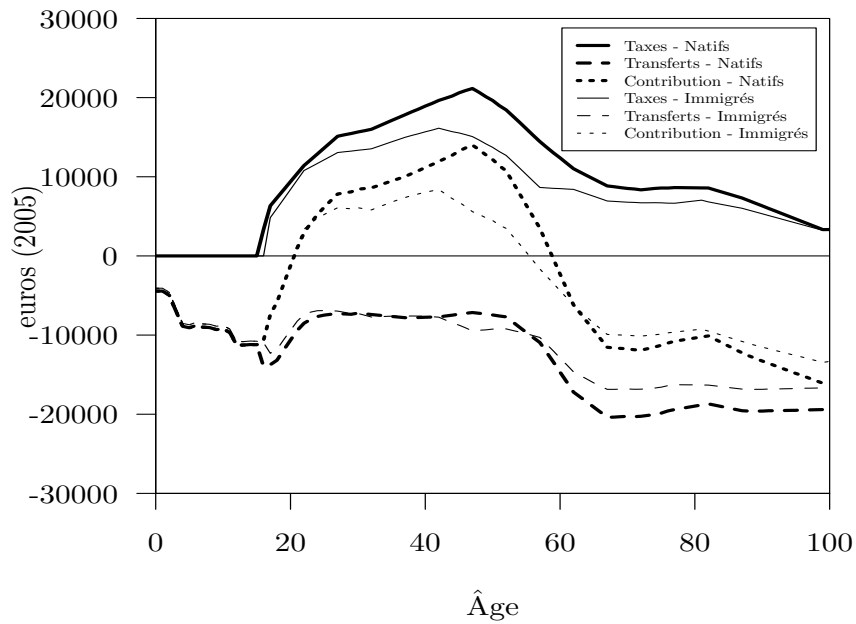
Figure 2.8: Taxes, transferts et contributions nettes selon l'origine (en euros constants de 2005)



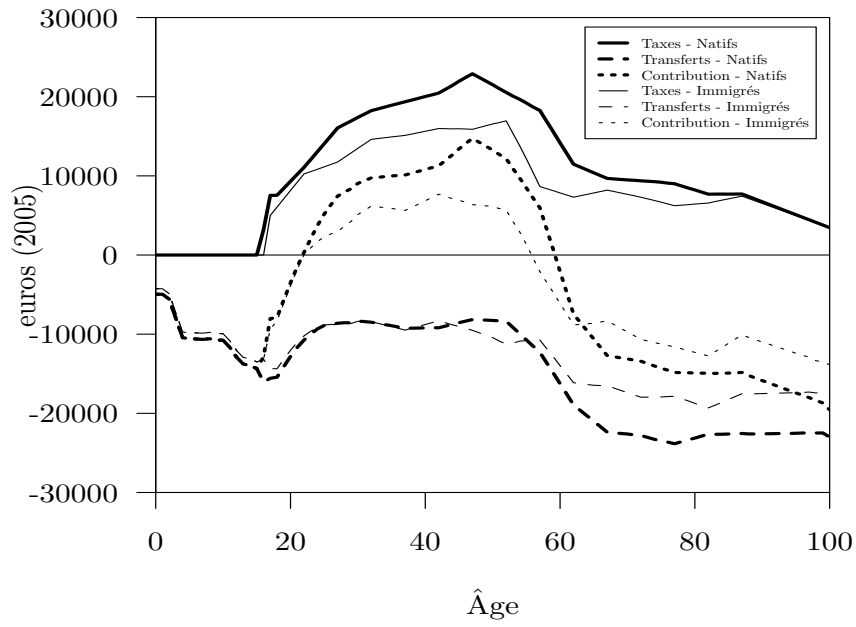
(a) 1979



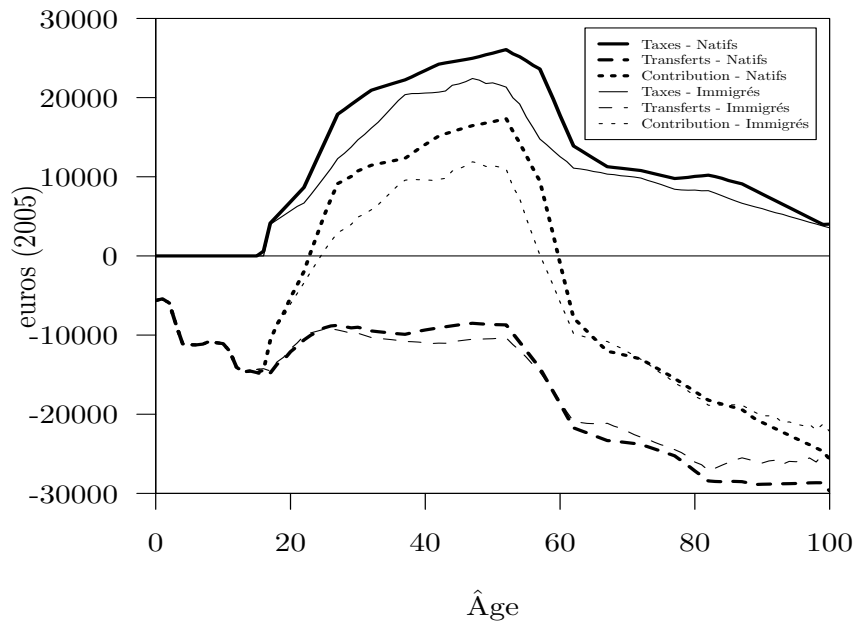
(b) 1984



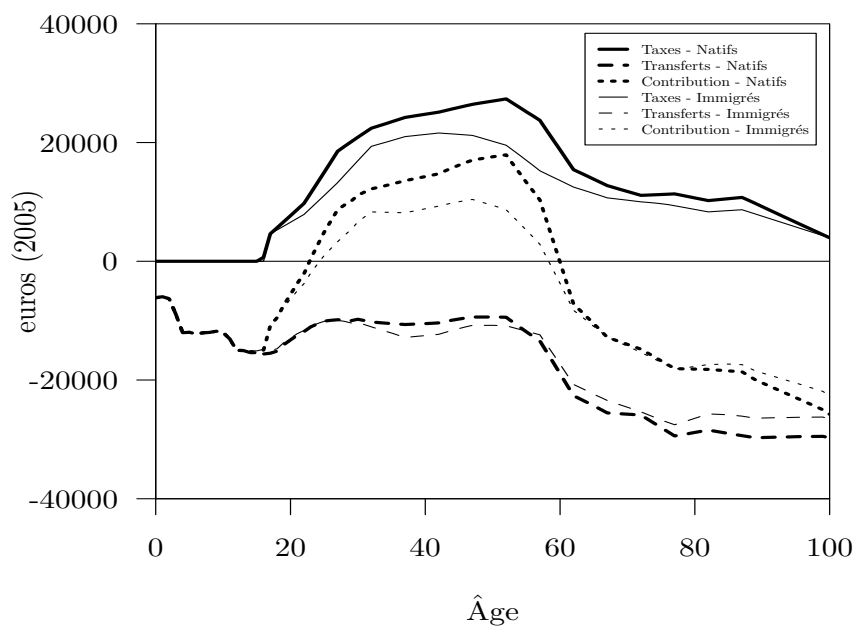
(c) 1989



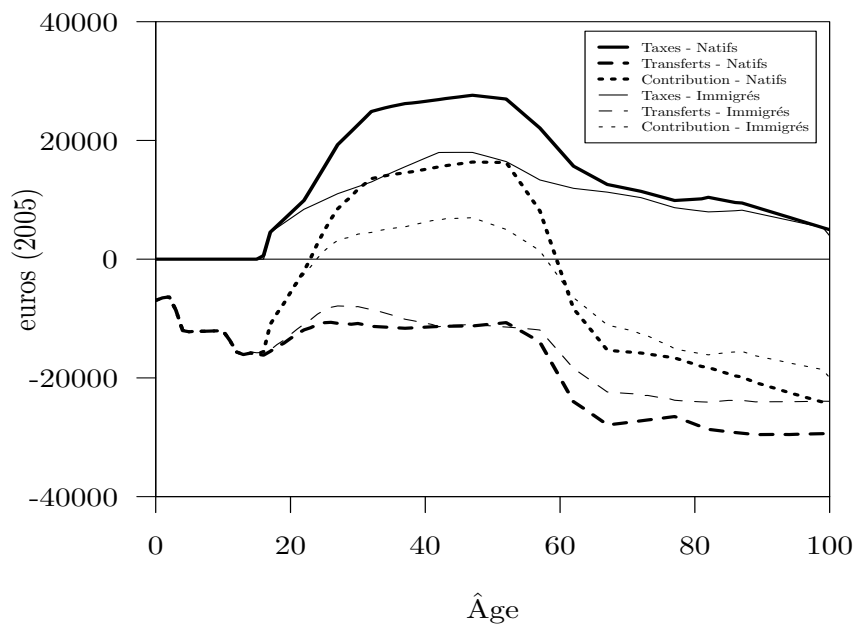
(d) 1995



(e) 2001



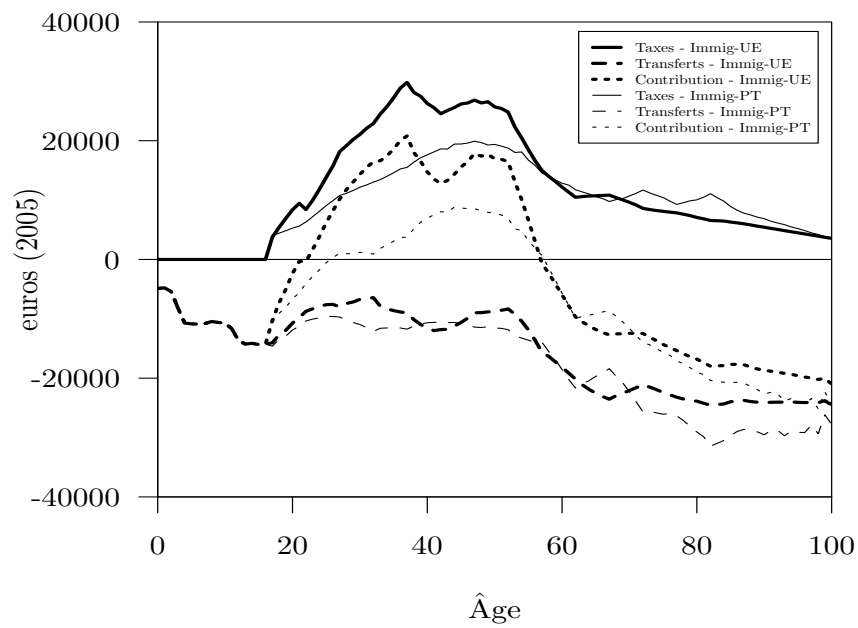
(f) 2006



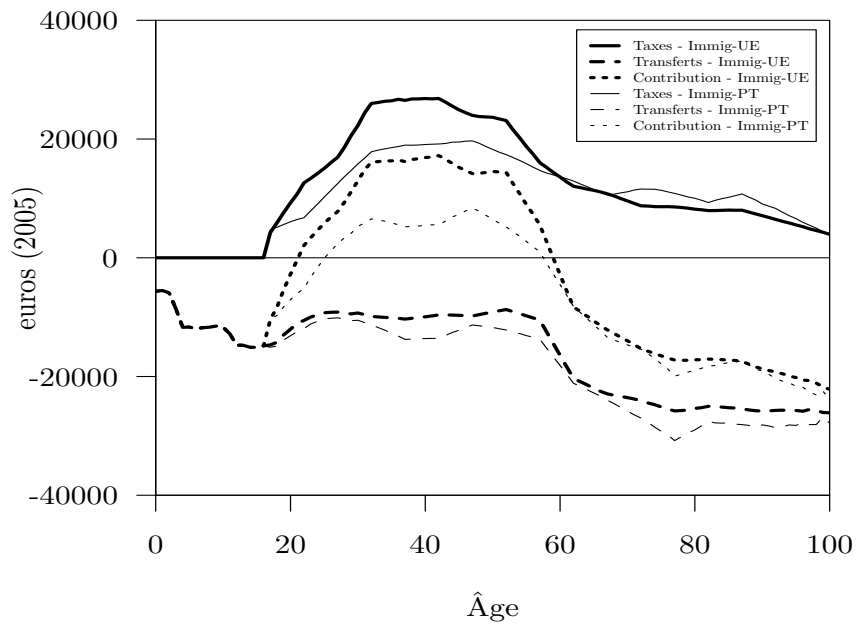
(g) 2011

Source : calculs des auteurs.

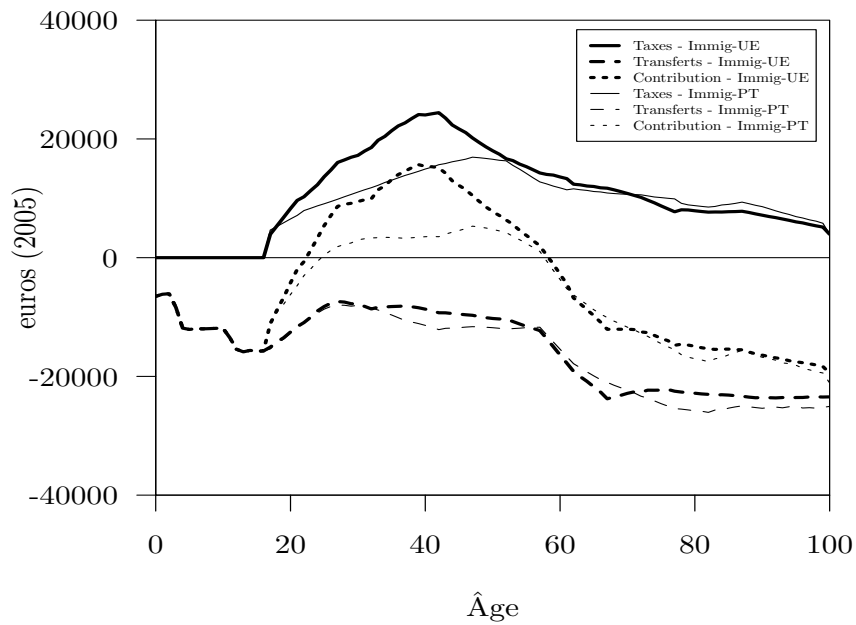
Figure 2.9: Taxes, transferts et contributions nettes selon l'origine des immigrés (en euros constants de 2005)



(a) 2001



(b) 2006



(c) 2011

Source : calculs des auteurs.

2.D Indicateurs pertinents

Étant donné que la contribution nette aux finances publiques de chaque groupe dépend de sa taille relative, nous proposons deux indicateurs qui neutralisent ces effets tailles :

- Le premier indicateur est le rapport entre le total des taxes versées et des transferts reçus par chaque groupe. Il peut s'interpréter comme la part des transferts perçus par ce groupe couverts par les taxes qu'ils ont versées :

$$p_o = \frac{\sum_i \sum_{\bar{a}=a} \sum_q P_{o,a,q} (\tau_{o,a,q}^i + \bar{\tau}) + \bar{T}_o}{\sum_j \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q} (g_{o,a,q}^j + \bar{g}) + \bar{G}_o} \quad (2.14)$$

Lorsqu'il est inférieur à 1, cela signifie que leur contribution nette est négative, ils ont perçu plus des finances publiques qu'ils n'ont contribué. Inversement, pour une valeur supérieure à l'unité, la contribution nette est positive. la valeur absolue de cet indicateur renseigne sur l'ampleur de l'écart entre le total des taxes et des transferts du groupe.

- Le deuxième indicateur utilisé exprime la contribution nette individuelle :

$$s_o = \frac{S_o}{\sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} \quad (2.15)$$

Il mesure la contribution nette individuelle moyenne pour chaque catégorie de population.

Nous avons également calculé un troisième indicateur qui décompose le solde primaire par résident (s) entre les composantes imputables aux natifs (s^N) et aux (immigrés) :

$$s^o = \frac{S_o}{\sum_o \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} \quad (2.16)$$

et donc

$$s = \frac{S_N + S_I}{\sum_o \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} = s^N + s^I \quad (2.17)$$

Contrairement aux deux indicateurs précédents, celui-ci conserve un effet relatif à la taille des populations concernées. En effet, on montre que cette composante du solde primaire par résident imputable à l'une ou l'autre des deux populations est défini comme le produit de la contribution nette individuelle de la population concernée et sa part dans la population totale :

$$s^o = \frac{S_o}{\sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} \frac{\sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}}{\sum_o \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} = s_o \frac{\sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}}{\sum_o \sum_{\bar{a}=0} \sum_q P_{o,a,q}} \quad (2.18)$$

2.E Décomposition

La méthodologie retenue pour effectuer les décompositions des principaux résultats est empruntée à la théorie des indices (cf. Biggeri et Ferrari (2010)). Cette théorie des indices, bien que construite initialement sur la comparaison de ratios (cf. Diewert (1993)), a également développé une approche en différence dès le début du XX^{ème} siècle (Bennet (1920)). Diewert (2005) a dressé un panorama complet des différentes méthodes fondées sur une approche en différence. Parmi celles-ci nous appliquons la décomposition²² développée par Bennet (1920) à :

1. la variation au cours du temps du solde primaire par résident (différence du solde entre deux périodes) ;
2. l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et celle des immigrés (différence de la contribution par tête des natifs et la contribution par tête des immigrés pour une période donnée).

Afin de bien comprendre ce que mesure cette décomposition nous l'illustrons à l'aide d'une situation extrêmement simplifiée par rapport à celle qui est étudiée dans ce chapitre²³. Nous supposons deux catégories d'individus selon l'origine²⁴ o , les natifs ($o = N$) et les immigrés ($o = I$) qui sont distingués selon deux classes d'âge (a), les jeunes ($a = J$) et les actifs ($a = A$). Le Tableau 2.9 recense les données (fictives) démographiques et fiscales de chacune de ces 4 catégories d'individus pour deux périodes différentes (t et $t + 1$).

Table 2.9: Données économiques et démographiques

Taxes (1)	$\tau_{N,J}$	$\tau_{N,A}$	$\tau_{I,J}$	$\tau_{I,A}$
Période t	0	15	0	8
Période t+1	0	12	0	9
Transferts (2)	$g_{N,J}$	$g_{N,A}$	$g_{I,J}$	$g_{I,A}$
Période t	-5	-4	-5	-4
Période t+1	-5	-3	-5	-4
Contribution individuelle (1+2)				
Période t	-5	11	-5	4
Période t+1	-5	9	-5	5
Population	$P_{N,J}$	$P_{N,A}$	$P_{I,J}$	$P_{I,A}$
Période t	8	80	4	8
Période t+1	8	75	4	13

22. D'autres méthodes de décomposition sont proposées dans la littérature. Leurs avantages et inconvénients respectifs sont décrits dans Diewert (2005) et Huerga et Steklacova (2008).

23. Rappelons qu'aux niveaux de désagrégation par âge, par niveau de qualification et origine retenus dans cette étude, le nombre de catégories d'individus s'élève à 900. De même le nombre de taxes et transferts individualisés s'établit à 14. Dans notre exemple illustratif, qui se veut heuristique, ses données sont réduites à 4 catégories d'individus et une taxe agrégée et un transfert agrégé.

24. Cette annexe adopte les mêmes notations que celles utilisées dans la section 2.3.

Trois traits marquants doivent être soulignés pour comprendre les indicateurs des contributions selon l'origine au solde primaire et les décompositions menées sur la différence de deux de ces indicateurs.

1. les jeunes ont des caractéristiques fiscales similaires indépendamment de leur origine et ces caractéristiques n'évoluent pas entre les deux périodes ;
2. par contre, ces caractéristiques fiscales sont différenciées pour les actifs selon leur origine et elles évoluent entre les deux périodes : les taxes et les transferts individuels diminuent au cours du temps pour les natifs, dans des proportions telles que leur contribution nette individuelle diminue elle aussi (elle passe de 11 à 9) ; seules les taxes versées par les immigrés actifs augmentent conduisant à une hausse de leur contribution nette individuelle (5 en $t + 1$ contre 4 en t) ;
3. la population totale reste constante entre les deux périodes, mais sa répartition entre les deux sous-populations selon l'origine évolue : le nombre de jeunes dans chaque catégorie ne change pas, alors que le nombre d'actifs natifs diminue et donc que le nombre d'actifs immigrés augmente. On remarquera que la part des jeunes dans la population des natifs est nettement plus faible que celle de la population immigrée.

Avec ces caractéristiques fiscales et cette structure démographique, la contribution de chaque population au solde primaire est résumée dans le Tableau 2.10.

Le solde primaire par résident est défini par :

$$s_t = \frac{\sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} P_{o,a,t} c_{i_{o,a,t}}}{P_{tot,t}} = \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} p_{o,a,t} c_{i_{o,a,t}} \quad (2.19)$$

avec $P_{tot,t} = \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} P_{o,a,t}$, la population totale, $p_{o,a,t} = \frac{P_{o,a,t}}{P_{tot,t}}$, la part d'une catégorie de population dans la population totale, et $c_{i_{o,a,t}} = (\tau_{a,o,t} \quad g_{a,o,t})$, la contribution individuelle.

La contribution par tête de chacune des deux populations s'écrit :

$$s_{o,t} = \frac{\sum_{a=J,A} P_{o,a,t} c_{i_{o,a,t}}}{\sum_{a=J,A} P_{o,a,t}} \quad (2.20)$$

Table 2.10: Contributions nettes aux finances publiques

	Période t	Période t+1	■ _{t,t+1}
Contribution globale			
Solde primaire	852	680	
Natifs	840	635	
Immigrés	12	45	
Contribution / population			
Ensemble des résidents	8,52	6,80	-1.72
Natifs	9,54	7,65	
Immigrés	1	2,65	
Écart (contri. Natifs - contri. Immigrés)			
	8,54	5	

La décomposition employée doit apporter des réponses à deux questions qui synthétisent en partie les résultats obtenus :

1. la contribution par résident (solde primaire/population totale) a diminué entre les deux périodes, passant de 8,52 en t à 6,80 en $t + 1$, soit une diminution de 1,72 ($\Delta_{t,t+1} = 1,72$). Quelle est la contribution de chacune des populations à cette évolution temporelle, tant à travers les changements dans leurs caractéristiques fiscales que leur évolution démographique ?
2. la contribution par tête des résidents et des immigrés sont relativement différentes à chaque période. La contribution nette par tête des natifs s'élève à 9,54 en t , alors quelle n'est que de 1 pour la population immigrée, soit une différence de 8,54. À la période $t + 1$, cette différence est de 5. Quels sont les facteurs (démographiques et fiscaux) qui peuvent expliquer cette différence à chaque période ?

2.E.1 Décomposition de l'évolution temporelle du solde primaire par résident

La variation du solde primaire par résident entre la période $t + 1$ et la période t est égale à :

$$\Delta_{t,t+1}(s) = s_{t+1} - s_t = \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} p_{o,a,t+1} c_{i_{o,a,t+1}} - \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} p_{o,a,t} c_{i_{o,a,t}} \quad (2.21)$$

Cette différence peut être décomposée selon l'approche de Bennet (1920) (également appelée décomposition de Marshall-Edgeworth) :

$$\Delta_{t,t+1}(s) = \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} \Delta_{t,t+1}(c_{i_{o,a}}) \left(\frac{p_{o,a,t+1} + p_{o,a,t}}{2} \right) + \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} \Delta_{t,t+1}(p_{o,a}) \left(\frac{c_{i_{o,a,t+1}} + c_{i_{o,a,t}}}{2} \right) \quad (2.22)$$

Le premier terme de cette décomposition mesure la composante fiscale de cette variation temporelle : la partie qui est expliquée par l'évolution des contributions fiscales nettes individuelles ($ci_{o,a}$) de chaque catégorie de population entre ces deux périodes. Le second terme évalue la composante démographique, c'est à dire la partie qui provient de l'évolution des poids démographiques ($p_{o,a}$) de chaque catégorie de population entre ces deux périodes.

Ces deux termes sont, eux-mêmes, la somme de quatre éléments qui mesurent chacun la contribution de chaque catégorie de population à cette composante totale.

Le Tableau 2.11 détaille les résultats obtenus avec cette décomposition de Bennet pour notre exemple fictif.

Table 2.11: Décomposition de l'évolution temporelle du solde primaire par résident

Méthode	Bennet	Bennet modifié
Évolution	-1,72	-1,72
Composante démographique	-0,28	-0,28
Composante fiscale	-1,44	-1,44
Imputable aux natifs		
Total jeunes	0	0
<i>Composante démographique</i>	0	0
<i>Composante fiscale</i>	0	0
Total actifs	-2,05	-1,67
<i>Composante démographique</i>	-0,5	-0,12
<i>Composante fiscale</i>	-1,55	-1,55
Imputable aux immigrés		
Total jeunes	0	0
<i>Composante démographique</i>	0	0
<i>Composante fiscale</i>	0	0
Total actifs	0,33	-0,05
<i>Composante démographique</i>	0,22	-0,16
<i>Composante fiscale</i>	0,11	0,11

Selon cette décomposition, sur une variation négative du solde primaire par résident de 1,72, 0,28 provient des évolutions démographiques et 1,44 des modifications fiscales entre les deux périodes. Ainsi, plus de 84% de la baisse du solde primaire par résident s'explique par l'évolution de la structure fiscale et un peu moins de 16% par les changements dans la structure démographique. Si l'on désagrège un peu plus cette décomposition, on constate que ces changements sont imputables aux seuls actifs des populations natives et immigrées. Ce résultat n'est pas surprenant puisque notre exemple fictif est construit sur une part constante des deux catégories de jeunes et sans aucune évolution de leurs caractéristiques fiscales. La contribution des natifs actifs à cette différence temporelle s'élève à -2,05, dont -0,5 qui provient de l'évolution de leur part dans la population totale et -1,55 des changements dans leurs caractéristiques fis-

cales, et celle des immigrés actifs à +0,33. Ce dernier résultat est quelque peu surprenant, car il ne s'explique pas seulement par l'augmentation de leur contribution nette (effet positif de 0,22) mais également par la hausse de leur part dans la population (effet positif de 0,11). Ce dernier impact positif imputable au poids plus important des actifs immigrés dans la population totale peut être discuté. Certes, cette catégorie d'individus a augmenté, mais ayant une contribution nette individuelle plus faible que la catégorie d'individus qui a connu une diminution, on peut considérer que la hausse de la part des immigrés actifs dans la population totale a contribué à réduire le solde primaire par résident. Pour corriger ce biais, Coene (2004) a proposé une décomposition à la Bennet avec un effet démographique modifié. Appliquée à notre sujet, le terme qui mesure la composante démographique de l'évolution temporelle du solde par résident prend en compte l'écart de la contribution individuelle de chaque population à la contribution par résident à chaque période :

$$\begin{aligned} \Delta_{t,t+1}(s) = & \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} \Delta_{t,t+1}(ci_{o,a}) \left(\frac{Po_{o,a,t+1} + Po_{o,a,t}}{2} \right) \\ & + \sum_{o=N,I} \sum_{a=J,A} \Delta_{t,t+1}(p_{o,a}) \left(\frac{ci_{o,a,t+1} s_{t+1} + (ci_{o,a,t} s_t)}{2} \right) \end{aligned} \quad (2.23)$$

Cette extension ne modifie pas la valeur mesurée de chacune des deux composantes (les deux termes à droite de l'égalité) par rapport à la décomposition de Bennet standard. Les composantes démographique et fiscale totale ne changent pas (cf. Tableau 2.11). Elle débouche par contre à une ventilation différente de la composante démographique totale entre les différentes catégories de population.

Avec cette décomposition de Bennet modifiée, la ventilation de la composante démographique totale évaluée à -0,28 est imputable à hauteur de -0,12 pour les actifs natifs et -0,16 pour les actifs immigrés. Les évolutions entre t et $t + 1$ de ces deux populations d'actifs ont bien toutes les deux contribué à la baisse du solde primaire par résident. C'est donc cette méthode de décomposition avec composante démographique étendue qui est utilisée.

2.E.2 Décomposition de l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et des immigrés

Une autre décomposition pour comprendre certains de nos résultats peut être menée. Ce qui importe maintenant, c'est d'essayer d'évaluer la part respective des différences démographiques et fiscales entre natifs et immigrés dans l'explication de l'écart entre leur contribution nette par tête. En effet, alors que cette contribution atteint une valeur de 9,54 pour les natifs à la période t elle est réduite à 1 pour les immigrés. Qu'est ce qui peut expliquer un tel écart ? La réponse est à la fois dans la comparaison de leur structure démographique et dans les diffé-

rences de leurs caractéristiques fiscales. Une décomposition de Bennet, utilisée pour expliquer la variation temporelle du solde par résident, peut également être mobilisée pour éclaircir cet écart instantané de contribution nette par tête.

Cet écart instantané est égal à :

$$\Delta_{N,I}(s) = s_{N,t} - s_{I,t} = \frac{\sum_{a=J,A} P_{N,a,t} ci_{N,a,t}}{\sum_{a=J,A} P_{N,a,t}} - \frac{\sum_{a=J,A} P_{I,a,t} ci_{I,a,t}}{\sum_{a=J,A} P_{I,a,t}} \quad (2.24)$$

et, en notant $p_{o,a,t}^a = \frac{P_{o,a,t}}{\sum_{a=J,A} P_{o,a,t}}$ la part de la catégorie d'âge a dans la population o considérée, cette différence peut-être décomposée ainsi, :

$$\Delta_{N,I}(s) = \sum_{a=J,A} \Delta_{N,I}(ci_{o,a,t}) \frac{(p_{N,a,t}^a + p_{I,a,t}^a)}{2} + \sum_{a=J,A} \Delta_{N,I}(p_{o,a,t}^a) \frac{(ci_{N,a,t} + ci_{I,a,t})}{2} \quad (2.25)$$

le premier terme à droite de l'égalité évalue la composante de cet écart qui provient des différences de caractéristiques fiscales entre ces deux populations (composante fiscale) ; tandis que le second mesure la composante expliquée par leurs différences de structure par âge (composante démographique).

À nouveau, ces deux termes peuvent être scinder en différents éléments qui définissent ce qui dans cette décomposition peut-être imputée aux différences (fiscales et démographiques) entre les différentes catégories d'âge. La composante fiscale peut à son tour être désagrégée pour mesurer ce qui peut être attribué aux différences sur les taxes ou aux différences au niveau des transferts.

Le Tableau 2.12 recense les résultats de cette décomposition de l'écart instantané entre la contribution nette par tête des natifs et celle des immigrés. Nous ne commentons que les résultats pour la période t . L'essentiel de cet écart de 8,54 pour cette période provient des différences entre actifs natifs et immigrés (7,33), dont la plus grande partie s'explique par les différences au niveau de la contribution nette (5,51) ; la composante démographique pour cette catégorie d'âge s'élève à 1,82. Le reste provient des dissimilitudes entre les jeunes (1,21), qui repose entièrement sur leurs parts différentes dans leur population d'origine (leurs contributions individuelles sont identiques). Lorsque l'on cherche à comprendre les raisons de cette composante fiscale élevée des actifs, la désagrégation de cette composante nous apprend qu'elle est exclusivement fondée sur des différences au niveau des taxes.

Ces résultats sont sans surprise dans cet exemple extrêmement simplifié, un examen attentif des données du Tableau 2.9 aurait suffi pour retrouver tous ses éléments d'explication sans

Table 2.12: Décomposition de l'écart instantané entre contribution par tête des natifs et des immigrés

	Période t	Période t+1
Écart	8,54	5
Décomposition écart		
Composante démographique	3,03	1,67
Composante fiscale	5,51	3,33
Imputable aux jeunes		
Total jeunes	1,21	0,70
<i>Composante démographique</i>	<i>1,21</i>	<i>0,70</i>
<i>Composante fiscale</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Imputable aux actifs		
Total actifs	7,33	4,30
<i>Composante démographique</i>	<i>1,82</i>	<i>0,97</i>
<i>Composante fiscale</i>	<i>5,51</i>	<i>3,33</i>
Décomposition composante fiscale		
Jeunes - Fiscal	0	0
<i>Composante taxes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Composante transferts</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Actifs - Fiscal	5,51	3,33
<i>Composante taxes</i>	<i>5,51</i>	<i>2,50</i>
<i>Composante transferts</i>	<i>0</i>	<i>0,83</i>

qu'il soit indispensable de faire appel à ces deux décompositions. Néanmoins, dans notre étude comportant jusqu'à 900 catégories différentes d'individus et 14 caractéristiques fiscales, ces décompositions sont incontournables si l'on veut synthétiser les principaux éléments à l'origine de la variation entre chaque année étudiée du solde primaire par résident et les écarts constatés à chaque période entre la contribution nette des natifs et celle des immigrés.

Chapitre 3

L'impact budgétaire de l'immigration en France : (II) une analyse en équilibre général calculable

Ce chapitre est une extension d'un document de travail co-écrit avec Xavier Chojnicki et Lionel Ragot.

3.1 Introduction

Les principaux événements dans l'agenda politique ces dernières années, dans la plupart des pays d'accueil de migrants montrent l'idée répandue que l'immigration pèse sur la dette publique. En France et dans la plupart des pays d'accueil, depuis la crise de 2008, l'inquiétude de l'opinion public s'est accentuée quant à la montée du déficit des finances de la protection sociale qui serait en partie imputable à l'immigration (cf. les sondages du transatlantic trend 2008-2013 évoqués dans le chapitre 1). Ces éventuels effets négatifs de l'immigration sont à comparer aux effets positifs qu'elle pourrait entraîner. En effet, en France, les prévisions démographiques montrent un besoin de main-d'œuvre face à la stagnation de la population active, l'apparition de probables pénuries sectorielles et la montée du nombre de personnes dépendantes. Ces effets sont dus au vieillissement de la population française, induit principalement par l'allongement continu de l'espérance de vie et amplifié pendant un temps par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom. L'entrée d'immigrés pourrait permettre d'atténuer ces effets démographiques. Agir sur les flux d'entrées, plutôt que sur les taux de fécondité, a le double avantage d'un effet rapide et d'être plus maîtrisable par les autorités publiques. À cela s'ajoute une population immigrée avec des caractéristiques d'âge favorable au financement du déficit de la protection sociale induite par le vieillissement.

La littérature économique sur l'impact budgétaire est vaste (cf. chapitre 2). Dans ce chapitre, nous nous insérons dans la troisième branche de cette littérature qui propose une analyse dans un cadre dynamique et intertemporel. Certains de ces travaux ont recours aux modèles d'équilibre général calculable dynamiques qui visent à traiter de manière globale la question de l'impact budgétaire de l'immigration dans les pays d'accueil. En effet, comme développé dans l'introduction générale, l'impact économique de l'immigration est plus général que ses seuls effets directs sur les finances publiques. Elle a également des effets sur le marché du travail et sur la consommation, ce qui modifie la production ainsi que la rémunération des facteurs de production et par là même des effets indirects sur les finances publiques.

Nous proposons ainsi un modèle qui prend en compte l'ensemble de ces interactions en incluant trois agents : les entreprises, l'Etat et des ménages hétérogènes. Nous supposons que (i) l'entrée de nouveaux travailleurs affecte la productivité des facteurs de production, modifiant ainsi leur rémunération. Une redistribution s'opère des travailleurs vers les détenteurs du capital physique. (ii) Une autre redistribution, entre les travailleurs, est également à l'œuvre. Les immigrés étant généralement moins qualifiés que les natifs, leur arrivée entraîne une pression à la baisse du salaire des travailleurs peu qualifiés et une hausse de la prime de qualification. (iii) Les modifications des salaires, du taux d'intérêt et des finances publiques, consécutives à une entrée significative de nouveaux immigrés, ne sont pas sans effet sur les comportements des natifs ; en particulier sur leur choix éducatif, d'épargne et d'offre de travail.

Notre modèle s'inspire de ceux de Chojnicki et al. (2011) et Chojnicki et Ragot (2015). Il présente les caractéristiques suivantes :

- le bloc démographique est complexe et constitué de 120 types d'individus différents à chaque période selon leur âge, leur niveau d'éducation et leur lieu de naissance. Ce bloc permet de reproduire fidèlement l'évolution passée et à venir de la structure démographique française ;
- le choix de la fonction de production des entreprises détermine la manière dont les immigrants affectent les salaires et les inégalités. Une caractéristique importante de notre modèle est que le travail en unités efficaces est constitué de trois composantes : le travail brut, l'expérience et le niveau d'éducation. Cette approche est très comparable avec la littérature *mincérienne* portant sur la détermination du salaire. Plutôt que de supposer l'existence de plusieurs marchés de travail (pour les travailleurs faiblement qualifiés, pour les jeunes, etc.), nous faisons l'hypothèse que les travailleurs d'âge, de diplôme et d'origine différents offrent différentes combinaisons d'étude et d'expérience. Le niveau d'éducation et d'expérience moyen des migrants étant différent de celui des natifs, ces deux catégories de travailleurs deviennent donc imparfaitement substituables sur le marché du travail ;
- le modèle part du principe que les marchés s'équilibrent par le libre ajustement des prix, à l'exception du marché du travail ;
- dans notre modèle, les migrants et les natifs se distinguent en termes de capital humain, de richesse financière et de droits à recevoir des transferts sociaux ;
- notre cadre d'analyse repose sur une modélisation précise du système de transferts sociaux français puisque celui-ci est à la base des préoccupations liées au vieillissement de la population et à une éventuelle utilisation excessive de ce système par les immigrants.

Ce chapitre prend ainsi en compte la limite principale du chapitre 2, en mesurant l'impact budgétaire non plus pour une année donnée mais en tenant compte des évolutions passées et futures. L'apport principal de ce travail est qu'il propose une analyse contrefactuelle des effets de l'immigration sur les finances publiques, ce qui est une première en France. Nous construisons un scénario de référence par rapport auquel seront comparés les résultats de nos scénarii alternatifs. Ce scénario central est construit à partir des projections démographiques de l'INSEE (Blanpain et Buisson (2016)) et pour les principales variables macroéconomiques sur les projections du COR (2017). Quatre variantes ont été réalisées, dans l'objectif de quantifier au mieux les effets de l'immigration sur les finances de la protection sociale en France, depuis la fin des années 70 jusqu'en 2100. Dans la première variante nous supposons que les flux nets de migrations sont nuls à partir de l'année de base (1980) et pour toutes les années suivantes (variante "sans immigration"). L'écart variantiel mesure alors la situation économique avec et sans les flux migratoires prévus sur la période, et ainsi de manière rétrospective quel aurait été la situation économique et budgétaire de la France s'il n'y avait pas eu d'immigration. Les trois autres variantes mesurent ce qu'aurait été l'impact de l'immigration sur les finances de la protection sociale et son impact futur, si les immigrants avaient les mêmes caractéristiques (respectivement âge, qualification et caractéristiques économiques) que les natifs.

Nous montrons que l'immigration, telle qu'elle est projetée dans les prévisions officielles, réduit le fardeau fiscal du vieillissement démographique. L'immigration a été bénéfique pour les comptes de la protection sociale en France. En 2010, elle aurait entraîné la diminution du déficit de la protection sociale de 0,7 point de PIB. De plus, en son absence, le besoin de financement de la protection sociale en 2050 augmente de 3,6 points de PIB, passant de 0,2% à environ 3,8% du PIB. Ces effets bénéfiques proviennent essentiellement de la structure par âge des flux nets, globalement plus jeunes que la population française dans son ensemble et affectent principalement, et sans surprise, les deux piliers de la protection sociale les plus sensibles aux évolutions démographiques : les retraites et la santé. La structure par âge favorable de la population immigrée s'observe avec la variante *âge*. Par rapport au scénario de référence, lorsque les immigrés ont la même structure par âge que la population native, cela entraîne une dégradation du déficit de la protection sociale sur toute la période d'étude. En 2050, le besoin de financement de la protection sociale augmente de 1,2 points de PIB, passant de 0,2% à environ 1,4% du PIB. De façon rétrospective, la structure par âge de la population immigrée (sur-représentée dans la classe d'âge des actifs) a contribué à la réduction du déficit de la protection sociale en France de 1980 à 2010. Celui-ci par rapport au scénario de référence a diminué entre 0,2 et 0,4 points de PIB. Les effets d'une amélioration de la structure par qualification de la population immigrée sont positifs sur l'économie française mais ces effets restent très marginaux. L'analyse contrefactuelle montre que cela aurait entraîné une diminution du déficit de la protection sociale entre 0,1 et 0,2 point de PIB entre 1980 et 2010. En 2050, si les immigrés présentent la même structure par qualification que les natifs, l'effet sur le déficit de la protection sociale est quasi nul comparé à la situation de référence. Enfin, si les caractéristiques économiques (taux de chômage, taux d'activité, profils des taxes et transferts) de la population immigrée est semblable à celle des natifs, on montre que cela entraîne des effets positifs sur les variables macroéconomiques et budgétaires. L'évolution du PIB est plus importante par rapport à la situation de référence. En 2050, il augmente de 3,1% par rapport à la situation de référence et en 2010, il aurait été plus important de 2,9%. Cela s'accompagne d'une réduction du déficit de la protection sociale qui diminue de 0,4 point de PIB par rapport à la situation de référence, en 2050. Entre 1980 et 2010, si le niveau d'insertion des natifs et des immigrés était similaires cela aurait entraîné une réduction du déficit de la protection sociale entre 0,2 et 0,7 point de PIB. Ces évolutions positives s'expliquent par l'augmentation du salaire moyen qui augmente de 4,6% (année de base 1980) en 2010 par rapport au scénario central, ce qui augmente les cotisations sociales.

La suite de ce chapitre se structure de la façon suivante. Le modèle est exposé dans la section 3.2. La méthode de calibrage et les données utilisées sont décrites dans la section 3.3. La section 3.4 présente les principales caractéristiques du scénario de référence. La section 3.5 évalue l'impact des quatre scénarii migratoires sur la protection sociale.

3.2 Description du modèle

L'évaluation de l'impact budgétaire dynamique de l'immigration nécessite la description de l'environnement démographique et économique dans lequel les immigrés interagissent avec les natifs. En effet, comme nous l'avons vu dans l'introduction, l'immigration modifie notamment la structure par âge et par niveau de qualification de la population initiale et affecte ainsi plusieurs indicateurs macroéconomiques. La structure de notre modèle de base est proche de celle développée dans Chojnicki et al. (2011) et Chojnicki et Ragot (2015) mais nous allons ici proposer plusieurs variantes retrospectives contrefactuelles afin de comprendre l'impact économique qu'a pu avoir l'immigration en France. Le modèle distingue trois catégories d'agents : les ménages, les entreprises et l'État. Les flux d'entrées et de sorties de migrants sont les seules sources d'échange avec le reste du monde. À la différence des modèles de Chojnicki et al. (2011) et Chojnicki et Ragot (2015), la durée d'une période du modèle est de cinq ans et nous proposons ainsi une version améliorée en utilisant notamment des données beaucoup plus fines en matière démographique, quant à la situation des immigrés sur le marché du travail, ainsi qu'en termes de dépenses et de taxes (issues notamment du chapitre précédent sur l'impact comptable de l'immigration).

3.2.1 Le bloc démographique

Une période du modèle étant fixée à cinq ans, nous modélisons la dynamique d'une population constituée de 20 cohortes, dont 16 cohortes adultes (économiquement indépendantes). La cohorte la plus jeune regroupe les individus âgés entre 0 et 4 ans (notée cohorte 1) et la plus âgée, les 95 ans et plus (cohorte 20). La première cohorte adulte, qui effectue un arbitrage économique intertemporelle, est la cohorte 5 qui regroupe les individus âgés entre 20 et 24 ans. Nous considérons deux sources d'hétérogénéité à l'intérieur de chaque cohorte.

- La première concerne le niveau d'éducation des individus. Trois niveaux sont considérés : faiblement, moyennement et hautement qualifié. Les faiblement qualifiés sont constitués des individus ayant un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat. Les moyennement qualifiés sont composés des agents économiques ayant un niveau d'étude compris entre le baccalauréat et trois ans d'étude après le baccalauréat. Les hautement qualifiés sont formés par les individus ayant un niveau d'éducation supérieur à trois années d'étude après le baccalauréat. Les indices $S = L, M, H$ sont utilisés pour identifier respectivement ces trois niveaux d'éducation.
- La seconde source d'hétérogénéité concerne l'origine géographique, en distinguant les immigrés des natifs. Comme dans Storesletten (2000), les enfants d'immigrés sont considérés comme des natifs, ce qui correspond à la définition usuelle d'un immigré. Ils se comportent dès lors comme des natifs. En effet, on suppose que leur niveau d'éducation

est indépendant du niveau d'éducation de leurs parents ¹. On utilise les indices $X = N, M$ pour distinguer les natifs et les immigrés respectivement.

Nous notons par $P_{X,j,t}^S$, la population d'âge j ($j = 5, \dots, 20$), de niveau d'éducation S ($S = L, M, H$) et d'origine X ($X = N, M$), à un instant t donné. Nous supposons que les individus donnent naissance à leurs enfants entre 15 ans (cohorte 4) et 45 ans (cohorte 8). Les taux de fécondité diffèrent selon l'âge des parents, niveau d'éducation et l'origine. À l'instant t , le nombre d'enfants par individu est noté $n_{X,t}^S$.

À chaque période, de nouveaux immigrés entrent dans le pays. La variable $I_{1,t}^S$ mesure le nombre de migrants entrant en France, à l'âge $j = 1$ et de niveau d'éducation S . Les variables $\xi_{N,j,t}^S$ et $\xi_{M,j,t}^S$ mesurent respectivement les taux nets d'émigration (émigrants moins immigrants, rapporté à la taille de la cohorte à la période précédente) chez les natifs et les immigrés. Ces taux sont positifs pour les natifs et peuvent être positifs ou négatifs pour les migrants selon l'âge et l'année considérée. Finalement, un certain nombre d'individus meurent à chaque période dans chacune des cohortes. Ces taux de mortalité dépendent du niveau d'éducation et de l'origine. Nous désignons par $\beta_{X,j,t}^S$ ($j = 1, \dots, 20$) la proportion d'individus d'origine X et de niveau d'éducation S décédant entre l'âge $j - 1$ et l'âge j .

Le nombre de jeunes natifs (cohorte 1) S regroupe donc les enfants des natifs et des immigrés des générations précédentes. Le nombre de jeunes migrants est lui supposé exogène. Pour les autres cohortes, nous utilisons un processus dynamique relativement simple basé sur les probabilités de décès, l'immigration et l'émigration. La taille des cohortes âgées de 2 à 20 s'écrit :

$$P_{X,j,t}^S = \beta_{X,j,t}^S (1 - \xi_{X,j,t}^S) P_{X,j-1,t-1}^S \quad j = 2, \dots, 20$$

3.2.2 Le comportement de la firme représentative

Le choix de la fonction de production conditionne fortement l'impact de l'immigration sur les variations de l'offre d'attributs (voir les discussions dans Chojnicki et al. (2005)). Nous considérons qu'à chaque période, une firme représentative utilise du travail en unités efficaces (Q_t) et du capital physique (K_t) afin de produire un bien composite (Y_t). Nous supposons une fonction de production de type Cobb-Douglas à rendements d'échelle constants :

$$Y_t = A_t K_t^1 \varphi Q_t^\varphi \quad (3.1)$$

où φ mesure la part des revenus du travail dans le produit national et A_t désigne un processus exogène déterminant la productivité globale des facteurs. Dans la lignée de la littérature

1. Cette hypothèse permet de limiter le nombre de source d'hétérogénéité dans le modèle. Elle revient toutefois à supposer une assimilation parfaite des immigrés au bout d'une génération.

mincerienne portant sur la détermination des salaires (Ben-Porath (1967), Card et Lemieux (2001), Wasmer (2001a) ou De La Croix et Docquier (2007)), nous considérons que la quantité de travail en unités efficaces (Q_t) agrège de manière explicite les attributs des travailleurs natifs et immigrés. Nous faisons l'hypothèse que les travailleurs d'âge, de diplôme et d'origine différents ne sont pas parfaitement substituables, car ils offrent différentes combinaisons d'étude et d'expérience. L'intérêt de cette approche réside dans le fait que le nombre de facteurs en concurrence est indépendant du nombre de groupes considérés².

La quantité de travail en unités efficaces combine le travail physique, l'expérience et l'éducation à l'aide d'une transformation CES :

$$Q_t = L_t^\rho + \mu E_t^\rho + \Theta_t H_t^\rho \quad (3.2)$$

où L_t mesure le travail physique, E_t représente le stock d'expérience et H_t désigne le stock d'éducation. Le paramètre ρ est l'inverse de l'élasticité de substitution entre ces attributs et μ est un paramètre de préférence pour l'expérience. Enfin, Θ_t est un processus exogène désignant le progrès technique biaisé vers la qualification.

L'objectif de cette firme représentative, qui se comporte de façon concurrentielle sur les marchés des facteurs, est la maximisation de son profit :

$$PROF_t = Y_t - (r_t + d)K_t - w_t^L L_t - w_t^H H_t - w_t^E E_t \quad (3.3)$$

où d représente le taux de dépréciation du capital physique, r_t est le taux d'intérêt³ et w_t^L , w_t^H et w_t^E sont les rémunérations associées au travail physique, à l'éducation et à l'expérience. Les conditions de maximisation du profit par la firme s'écrivent :

$$r_t = (1 - \varphi)A_t K_t^{1-\varphi} Q_t^\varphi - d \quad (3.4)$$

$$w_t^L = \varphi A_t K_t^{1-\varphi} Q_t^{\varphi/\rho - 1} L_t^{\rho - 1} \quad (3.5)$$

$$w_t^E = \varphi A_t K_t^{1-\varphi} Q_t^{\varphi/\rho - 1} \mu E_t^{\rho - 1} \quad (3.6)$$

$$w_t^H = \varphi A_t K_t^{1-\varphi} Q_t^{\varphi/\rho - 1} \Theta_t H_t^{\rho - 1} \quad (3.7)$$

Ces conditions impliquent que l'offre d'expérience et l'offre d'éducation influencent le taux de rendement de ces deux facteurs. Le progrès technologique biaisé, Θ_t , influence la prime de qualification, $w_t^H/w_t^L = [H_t/L_t]^{\rho - 1} \Theta_t$, mais n'a aucun effet sur la prime d'expérience, $w_t^E/w_t^L = \mu [E_t/L_t]^{\rho - 1}$. Si $\varphi/\rho < 1$, une augmentation du stock d'éducation ou d'expérience

2. Ceci diffère de l'approche de Card et Lemieux (2001) qui agrègent dans une fonction de production de type CES les stocks de capital humain spécifiques à chaque cohorte. Le nombre de fonctions CES emboîtées dépend alors du nombre de cohortes considérées. Nous sommes plus en accord avec la modélisation retenue par Heckman et al. (1998).

3. En considérant que l'investissement national est financé par l'épargne nationale, nous négligeons la possibilité qu'un vieillissement différencié entre les grandes nations industrialisées puisse affecter les mouvements de capitaux. Ainsi, nous retenons ici l'hypothèse de l'économie fermée et le taux d'intérêt s'ajuste en fonction de l'équilibre interne du marché financier.

réduit le niveau du salaire de base w_t^L .

3.2.3 Les comportements des consommateurs

Les consommateurs maximisent une fonction d'utilité attendue de cycle de vie qui ne dépend que des dépenses de consommation. Cette utilité est non certaine du fait que les individus ont une durée de vie incertaine découlant de la probabilité de mourir à la fin de chaque période de vie ($\beta_{X,j,t}^S$). L'espérance de cette utilité est donnée par :

$$E(U_{X,t}^S) = \sum_{j=5}^{20} \Delta_{X,j,t+j} \ln(c_{X,j,t+j}^S) \quad (3.8)$$

où $c_{X,j,t+j}^S$ est la consommation de la génération t à l'âge j d'un consommateur de niveau d'éducation S et d'origine X . Le terme $\Delta_{X,j,t+j} = \prod_{s=1}^j \beta_{X,s,t}$ ($j = 5, \dots, 20$) est la probabilité cumulée d'être en vie à l'âge j (évaluée par rapport à l'âge 1) et telle que $\Delta_{X,5,t+1} = 1$.

Les agents nés à la période t déterminent donc un plan optimal de consommations maximisant leur utilité espérée (équation 3.8) tout en respectant leur contrainte budgétaire. Cette dernière implique que la valeur espérée des dépenses égale celle des revenus. Les agents nés à l'instant t doivent choisir le plan optimal de consommations qui maximise leur utilité attendue sous contrainte budgétaire. Cette dernière implique que la valeur espérée des dépenses égale celle des revenus. Pour un natif, cette contrainte budgétaire s'écrit de la manière suivante :

$$\begin{aligned} & \sum_{j=5}^{20} R_{j,t+j} \Delta_{N,j,t+j} \left[c_{N,j,t+j}^S (1 + \tau_{t+j}^c) \quad T_{N,j,t+j}^S \right] \\ &= \sum_{j=5}^{20} R_{j,t+j} \Delta_{N,j,t+j} \left[\omega_{j,t+j}^L + \omega_{j,t+j}^E e_{N,j,t+j}^S + \omega_{j,t+j}^H h_{N,j,t+j}^S \right] \ell_{N,j,t+j}^S + b_{j,t+j}^S \end{aligned} \quad (3.9)$$

où τ_{t+j}^c est le taux de taxe sur la consommation à la période $t+j$, $p_{j,t+j}$ est le prix d'une unité du bien dans le cas où l'individu est encore en vie à l'âge j , $T_{X,j,t+j}^S$ désigne le total des transferts publics reçus à l'âge j (incluant les dépenses d'éducation, de retraite et tous les autres types de transferts), $\ell_{X,j,t+j}^S$ mesure l'offre de travail à l'âge j et $\omega_{j,t+j}^L$, $\omega_{j,t+j}^E$ et $\omega_{j,t+j}^H$ représentent respectivement les salaires contingents nets de toutes taxes relatifs au travail physique, à l'éducation et à l'expérience.

La variable $b_{j,t+j}^S$ désigne l'héritage perçu par un agent appartenant à la génération t et doté d'une qualification S à la période $t+j$. L'héritage est un leg laissé par les individus qui décèdent à chaque période. Il est involontaire car les individus ne sont pas altruistes et ne prennent pas en compte le bien-être de leurs descendants. Il n'est donc jamais optimal pour eux de transférer volontairement une richesse à leurs enfants ou petits-enfants. En l'absence de toute incertitude sur sa date de décès, un individu consommerait toute sa richesse avant de mourir ;

il ne resterait rien à léguer. C'est cette incertitude sur la survenue de la mort qui explique l'existence de ces transferts privés entre agents. Les hypothèses que nous avons retenues pour déterminer l'affectation de ces legs sont les suivantes : jusqu'à la génération 8 (moins de 45 ans), le patrimoine des individus qui décèdent est reversé aux individus du même âge et du même niveau de qualification⁴. Ceci revient à considérer, qu'à ces âges où les enfants ne sont pas encore adultes, le leg prend la forme d'une succession au dernier vivant au sein d'un couple. Pour les générations suivantes, la succession d'une personne appartenant à la génération t est intégralement reversée aux enfants (génération $t-9$)⁵. Ceci signifie que la génération 20-24 ans a deux sources de leg : la succession au dernier vivant des individus de 20-24 ans décédés et l'héritage provenant des personnes de la génération 45-49 ans. Selon cette règle, la génération 25-29 ans reçoit donc (i) la succession au dernier vivant des individus de 25-29 ans décédés et (ii) l'héritage provenant des personnes de la génération 50-54 ans ; et ainsi de suite. Avec ce processus d'allocation des héritages involontaires, l'équilibre sur le marché du capital physique est toujours assuré car le patrimoine des personnes décédées est intégralement ré-alloué vers celui de personnes qui sont toujours en vie.

En notant r_t le taux d'intérêt entre les dates t et $t + 1$, le facteur d'actualisation à appliquer aux revenus et dépenses est donné par

$$R_{j,t+j} \equiv \prod_{s=t+1}^{t+j} (1 + r_s(1 - \tau_s^k))^{-1}$$

avec par convention $R_{0,t} = 1$.

La maximisation de l'utilité anticipée [3.8] sous [3.9] détermine la loi d'évolution des dépenses de consommations contingentes sur l'ensemble de la vie :

$$c_{X,j+1,t+j+1}^S = \frac{(1 + r_{t+1})(1 + \tau_t^c)}{(1 + \tau_{t+1}^c)} c_{X,j,t+j}^S \quad \forall X; \forall S; \forall j = 1, \dots, 20 \quad (3.10)$$

Le patrimoine implicite $a_{X,j,t+j}^S$, est donné par la différence entre les revenus et la consommation de l'individu :

4. Cette dernière hypothèse est peu satisfaisante. Mais en l'absence d'informations précises sur les niveaux de qualification des testateurs et de leurs légataires, il nous semble préférable de retenir cette règle simple.

5. A nouveau, et pour la même raison, nous faisons l'hypothèse simplificatrice que les enfants ont le même niveau de qualification que le testateur.

$$\begin{aligned}
p_{5,t}a_{X,5,t}^S &= \left(\omega_{5,t}^L + \omega_{5,t}^E e_{X,5,t}^S + \omega_{5,t}^H h_{X,5,t}^S \right) \ell_{X,5,t}^S + b_{j,t+j}^S \\
&\quad p_{5,t} \left[c_{X,5,t}^S (1 + \tau_t^c) \quad T_{X,5,t}^S \right] \\
R_{j,t+j} \Delta_{X,j,t+j} a_{j,t+j} &= R_{j,t+j} \Delta_{X,j,t+j} a_{X,j,t+j}^S + \\
&\quad \left(\omega_{j,t+j}^L + \omega_{j,t+j}^E e_{X,j,t+j}^S + \omega_{j,t+j}^H h_{X,j,t+j}^S \right) \ell_{X,j,t+j}^S + b_{j,t+j}^S \\
&\quad p_{j,t+j} \left[c_{X,j,t+j}^S (1 + \tau_{t+j}^c) \quad T_{X,j,t+j}^S \right]
\end{aligned}$$

Comme dans Chojnicki et Ragot (2015), nous supposons que les immigrés, lors de leur entrée sur le territoire national, ont la même richesse que les natifs de même niveau de qualification et de même âge⁶. Ceci revient à supposer qu'un immigré faiblement qualifié entrera dans le pays avec un faible montant de richesse alors qu'un immigré de qualification supérieure apportera davantage de patrimoine. La structure par âge et diplôme des immigrés étant sensiblement différente de celle des natifs, l'immigration affecte le stock de capital par travailleur.

3.2.4 Salaire et chômage d'équilibre

Le chômage est exogène dans le modèle. Plus précisément, les taux de chômage moyens des travailleurs non-qualifiés et qualifiés sont respectivement donnés par $\bar{\Phi}_t^L$ et $\bar{\Phi}_t^{MH}$ tels que :

$$\begin{aligned}
\bar{\Phi}_t^L &= \left(a_{j_cho_t^L} \sum_{j=5}^{13} (P_{N,j,t}^L q_{N,j,t}^L \Phi_{N,j,t}^L + P_{M,j,t}^L q_{M,j,t}^L \Phi_{M,j,t}^L) \right) / \left(\sum_{j=5}^{13} (P_{N,j,t}^L q_{N,j,t}^L + P_{M,j,t}^L q_{M,j,t}^L) \right) \\
\bar{\Phi}_t^{MH} &= \left(a_{j_cho_t^{MH}} \sum_{j=5}^{13} \sum_{X=N,M} (P_{X,j,t}^M q_{X,j,t}^M \Phi_{X,j,t}^M + P_{X,j,t}^H q_{X,j,t}^H \theta_{X,j,t}^H) \right) / \left(\sum_{j=5}^{13} \sum_{X=N,M} (P_{X,j,t}^M q_{X,j,t}^M + P_{X,j,t}^H q_{X,j,t}^H) \right)
\end{aligned}$$

Dans ces équations, $a_{j_cho_t^L}$ et $a_{j_cho_t^{MH}}$ représentent des variables d'ajustement permettant de reproduire l'évolution historique des taux de chômage en France. Ces variables permettent de faire converger le taux de chômage actuel (10%) vers sa valeur de long terme, c'est-à-dire 7% en moyenne, à partir de 2025 (COR (2017)). Le paramètre $q_{X,j,t}^S$ indique le taux de participation exogène des travailleurs d'origine X , d'âge j dotés d'une qualification S à la période t . Les taux de chômage spécifiques à ces travailleurs sont indiqués par $\Phi_{X,j}^S$.

6. Ce choix méthodologique est relativement proche de celui effectué par Fehr et al. (2004) mais diffère de la modélisation de Storesletten (2000) qui suppose que les immigrés n'apportent aucune richesse. Toutefois, ce choix ne joue qu'un rôle marginal dans les résultats étant donné que 70% des migrants entrent en France avant 30 ans, c'est à dire au début de la période d'accumulation du patrimoine.

3.2.5 Offre de travail, d'éducation et d'expérience

Le temps alloué à l'éducation par les individus durant leur jeunesse détermine par la suite leur profil d'offre de travail physique, d'éducation et d'expérience sur leur cycle de vie. Le vecteur d'offre de travail physique d'un agent appartenant à la génération $j = 5$ s'écrit :

$$e_{X,t}^S = \begin{pmatrix} q_{X,t+5}^S(1 - \bar{u}_S), q_{X,t+6}^S, q_{X,t+7}^S, q_{X,t+8}^S, q_{X,t+9}^S, q_{X,t+10}^S, q_{X,t+11}^S, \\ q_{X,t+12}^S, q_{X,t+13}^S, 0, 0, 0, 0, 0, 0 \end{pmatrix} \quad (3.11)$$

avec \bar{u}_S le temps exogène passé à s'éduquer durant la première période de vie (entre 20 et 24 ans).

Comme dans Wasmer (2001b), nous supposons que le stock d'expérience d'un individu, $e_{X,t}^S$, agrège les taux d'emploi passés :

$$\begin{aligned} e_{X,t}^S = & (0, (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^5, \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^6 + q_{X,t+1}\theta_e^5, \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^7 + q_{X,t+1}\theta_e^6 + q_{X,t+2}\theta_e^5, \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^8 + q_{X,t+1}\theta_e^7 + q_{X,t+2}\theta_e^6 + q_{X,t+3}\theta_e^5 \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^9 + q_{X,t+1}\theta_e^8 + q_{X,t+2}\theta_e^7 + q_{X,t+3}\theta_e^6 + q_{X,t+4}\theta_e^5 \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^{10} + q_{X,t+1}\theta_e^9 + q_{X,t+2}\theta_e^8 + q_{X,t+3}\theta_e^7 + q_{X,t+4}\theta_e^6 + q_{X,t+5}\theta_e^5 \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^{11} + q_{X,t+1}\theta_e^{10} + q_{X,t+2}\theta_e^9 + q_{X,t+3}\theta_e^8 + q_{X,t+4}\theta_e^7 + q_{X,t+5}\theta_e^6 + q_{X,t+6}\theta_e^5 \\ & (1 - \bar{u}_S)q_{X,t}\theta_e^{12} + q_{X,t+1}\theta_e^{11} + q_{X,t+2}\theta_e^{10} + q_{X,t+3}\theta_e^9 + q_{X,t+4}\theta_e^8 + q_{X,t+5}\theta_e^7 + q_{X,t+6}\theta_e^6 \\ & + q_{X,t+7}\theta_e^5, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0) \end{aligned} \quad (3.12)$$

avec $\theta_e^j \in (0, 1)$ représentant 1 moins le taux de dépréciation de l'expérience au cours du temps.

Le capital humain éducatif, $h_{X,t}^S$, transforme l'investissement effectué durant la première période de vie en unités de travail efficaces selon une fonction à rendements décroissants. Ce vecteur s'écrit :

$$h_{X,t}^S = (0, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, \varepsilon \bar{u}_S^\psi, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0) \quad (3.13)$$

où $\varepsilon > 0$ et $\psi \in (0, 1)$ caractérisent la fonction de production de capital humain.

Les quantités agrégées de travail physique (L_t), d'expérience (E_t) et d'éducation (H_t) sont données par :

$$L_t = \sum_{j=5}^{13} \sum_{X=N,M} \sum_{S=L,M,H} P_{X,j,t}^S \ell_{X,j,t}^S \quad (3.14)$$

$$E_t = \sum_{j=5}^{13} \sum_{X=N,M} \sum_{S=L,M,H} P_{X,j,t}^S \ell_{X,j,t}^S e_{X,j,t}^S \quad (3.15)$$

$$H_t = \sum_{j=5}^{13} \sum_{X=N,M} \sum_{S=L,M,H} P_{X,j,t}^S \ell_{X,j,t}^S h_{X,j,t}^S \quad (3.16)$$

3.2.6 Le secteur public

Le vecteur des transferts publics, $\bar{T}_{X,t}^S$, se compose des subventions à l'éducation, des pensions de retraite, des dépenses de santé, des allocations chômage, des dépenses de logement, des allocations familiales et des dépenses d'assistance sociale :

$$\bar{T}_{X,t}^S = \left(\begin{array}{l} \gamma_{san,X,1}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,1}^S \log + \gamma_{caf,X,1}^S fam + \gamma_{rmi,X,1}^S rmi + \gamma_{edu,X,1}^S edu, \\ \gamma_{san,X,2}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,2}^S \log + \gamma_{caf,X,2}^S fam + \gamma_{rmi,X,2}^S rmi + \gamma_{edu,X,2}^S edu, \\ \gamma_{san,X,3}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,3}^S \log + \gamma_{caf,X,3}^S fam + \gamma_{rmi,X,3}^S rmi + \gamma_{edu,X,3}^S edu, \\ \gamma_{san,X,4}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,4}^S \log + \gamma_{caf,X,4}^S fam + \gamma_{rmi,X,4}^S rmi + \gamma_{edu,X,4}^S edu, \\ + \gamma_{cho,X,5}^S cho + \gamma_{san,X,5}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,5}^S \log + \gamma_{caf,X,5}^S fam + \gamma_{rmi,X,5}^S rmi + \gamma_{edu,X,5}^S edu, \\ \gamma_{cho,X,6}^S cho + \gamma_{san,X,6}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,6}^S \log + \gamma_{caf,X,6}^S fam + \gamma_{rmi,X,6}^S rmi, \\ \gamma_{cho,X,7}^S cho + \gamma_{san,X,7}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,7}^S \log + \gamma_{caf,X,7}^S fam + \gamma_{rmi,X,7}^S rmi, \\ \gamma_{cho,X,8}^S cho + \gamma_{san,X,8}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,8}^S \log + \gamma_{caf,X,8}^S fam + \gamma_{rmi,X,8}^S rmi, \\ \gamma_{cho,X,9}^S cho + \gamma_{san,X,9}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,9}^S \log + \gamma_{caf,X,9}^S fam + \gamma_{rmi,X,9}^S rmi, \\ \gamma_{cho,X,10}^S cho + \gamma_{san,X,10}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,10}^S \log + \gamma_{caf,X,10}^S fam + \gamma_{rmi,X,10}^S rmi, \\ \gamma_{cho,X,11}^S cho + \gamma_{san,X,11}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,11}^S \log + \gamma_{caf,X,11}^S fam + \gamma_{rmi,X,11}^S rmi, \\ \gamma_{cho,X,12}^S cho + \gamma_{san,X,12}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,12}^S \log + \gamma_{caf,X,12}^S fam + \gamma_{rmi,X,12}^S rmi, \\ \gamma_{ret,X,13,t+13}^S + \gamma_{cho,X,13}^S cho + \gamma_{san,X,13}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,13}^S \log + \gamma_{caf,X,13}^S fam + \gamma_{rmi,X,13}^S rmi, \\ \gamma_{ret,X,14,t+14}^S + \gamma_{san,X,14}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,14}^S \log + \gamma_{caf,X,14}^S fam, \\ \gamma_{ret,X,15,t+15}^S + \gamma_{san,X,15}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,15}^S \log + \gamma_{caf,X,15}^S fam, \\ \gamma_{ret,X,16,t+16}^S + \gamma_{san,X,16}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,16}^S \log, \\ \gamma_{ret,X,17,t+17}^S + \gamma_{san,X,17}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,17}^S \log, \\ \gamma_{ret,X,18,t+18}^S + \gamma_{san,X,18}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,18}^S \log, \\ \gamma_{ret,X,19,t+19}^S + \gamma_{san,X,19}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,19}^S \log, \\ \gamma_{ret,X,20,t+20}^S + \gamma_{san,X,20}^S \Delta_t^{san} \Delta_t^{PIB} + \gamma_{log,X,20}^S \log, \end{array} \right) \quad (3.17)$$

où $\gamma_{risque,X,j}^S$ représente le total des transferts liés à l'âge effectués par l'État aux agents d'âge j , de niveau d'éducation S et d'origine X pour les retraites (*ret*), la santé (*san*), le chômage (*cho*), le logement (*log*), l'allocation famille (*fam*), l'assistance sociale (*rmi*) et les dépenses d'éducation (*edu*). Le paramètre $\gamma_{risque,X,j}^S$ décrit le profil des transferts par âge, éducation et origine et g_t^{risque} est un paramètre d'échelle capturant la générosité du système de transferts sociaux.

La variable endogène $\gamma_{ret,X,j,t+j}^S$ mesure la pension allouée pour une période de retraite à plein temps aux individus de la génération t en période $t + j$ ($j = 13, 14, \dots, 20$) sur leur période de retraite. Suivant la législation en cours, la pension est calculée comme étant une proportion du salaire moyen perçu par l'individu au cours de ses 25 dernières années de vie active :

$$\gamma_{ret,X,j,t+j}^S = \eta_{X,j,t} \frac{1}{5} \sum_{k=9}^{13} \left[\omega_{k,t+k}^L + \omega_{k,t+k}^E e_{X,k,t+k}^S + \omega_{k,t+k}^H h_{X,k,t+k}^S \right] \quad (j = 13, \dots, 20)$$

où $\eta_{X,j,t}$ est un paramètre capturant à chaque âge la pension relative d'un immigré en comparaison de celle d'un natif de mêmes caractéristiques.

L'évolution des dépenses de santé repose dans le cadre de notre modèle macroéconomique sur deux déterminants que sont l'évolution de la taille, de l'origine et de la structure de la population (capté par le profil $\gamma_{san,X,t}^S$) et le taux de croissance du PIB (Δ_t^{PIB}). Suivant les estimations de Mahieu (2002) et Karim et Céline (2005), nous supposons une élasticité prix des dépenses de santé unitaire. Ainsi, une hausse de 1% du PIB entraîne toute chose égale par ailleurs, une hausse de 1% des dépenses de santé. Cela ne signifie pas pour autant que les dépenses de santé évoluent au même rythme que le PIB, d'autres facteurs comme l'évolution de la structure par âge et qualifications de la population française viennent découpler l'évolution des deux variables.

Tous les autres transferts publics (éducation, chômage, logement, famille et assistance sociale) sont simplement modélisés en fonction de profils par âge, qualification et origine, repris du chapitre 2 puis redressés uniformément de manière à reproduire les agrégats macroéconomiques.

Afin de financer toutes ces dépenses, l'État a la possibilité d'émettre des titres publics et de prélever des taxes portant sur les dépenses de consommation (τ_t^c) et sur les revenus du capital (τ_t^k). En parallèle, il lève l'impôt sur le revenu (Tot_t^{irpp}) qui porte sur l'ensemble des revenus individuels (travail, capital et transferts sociaux). En plus, il collecte des cotisations sociales (Tot_t^{cot})⁷ ainsi qu'une contribution socialement généralisée (Tot_t^{csg}) portant sur les revenus du travail et du capital, les pensions de retraite et l'allocation chômage pour financer toutes ses dépenses. Nous considérons donc quatre grandes catégories de dépenses : les subventions à l'éducation, les transferts sociaux (retraite, santé, allocations chômage, logement et familiales, aide sociale), la consommation publique non-spécifique à l'âge et le paiement des intérêts de la dette. La contrainte budgétaire de l'État peut s'écrire comme suit :

7. Nous devons préciser ici que les cotisations sociales payées par les employeurs ne sont pas explicitement introduites : nous faisons donc l'hypothèse que toutes les cotisations sociales sont payées par les salariés.

$$\begin{aligned}
& (Tot_t^{irpp} + Tot_t^{cot} + Tot_t^{csg}) + \tau_t(w_t^L L_t + w_t^E E_t + w_t^H H_t) + \tau_t^c C_t + (\tau_t + \tau_t^k) r_t K_t \\
& + D_{t+1} = \sum_j \sum_X \sum_S P_{X,j,t}^S \bar{T}_{X,j,t}^S (1 - \tau_t) + \vartheta_t Y_t + (1 + r_t) D_t \quad (3.18)
\end{aligned}$$

où D_t représente la dette publique au début de la période t , ϑ_t est la part de la consommation publique (non-individualisée) dans le PIB et $\bar{T}_{X,j,t}^S$ est le total des transferts définis précédemment en fonction de l'âge, de l'origine et du niveau de qualification.

Plusieurs règles budgétaires peuvent être utilisées pour équilibrer la contrainte budgétaire (ajustement par les taxes, par les dépenses, par la dette publique). Nous supposons que le ratio Dette/PIB est donné et que la contrainte est équilibrée par un ajustement de la taxe portant sur l'ensemble des revenus (travail, capital, prestations sociales) : τ_t .

En considérant T_t^{risque} le total des transferts versés lors de l'année t , on peut définir pour chacun des risques considérés :

$$\begin{aligned}
T_t^{ret} &= \sum_j \sum_X \sum_S P_{X,j,t}^S \alpha_{t+j} \gamma_{ret,X,j,t+j}^S \\
T_t^{san} &= \sum_j \sum_X \sum_S P_{X,j,t}^S \gamma_{san,X,j}^S g_t^{san} \Delta_t^{PIB} \\
T_t^{cho} &= \sum_j \sum_X \sum_S P_{X,j,t}^S \gamma_{cho,X,j}^S g_t^{cho} \\
T_t^{caf} &= \sum_j \sum_X \sum_S P_{X,j,t}^S (\gamma_{log,X,j}^S g_t^{log} + \gamma_{fam,X,j}^S g_t^{fam}) \\
T_t^{rmi} &= \sum_j \sum_X \sum_S P_{X,j,t}^S \gamma_{rmi,X,j}^S g_t^{rmi}
\end{aligned}$$

À chaque risque correspond une caisse particulière dont le financement est autonome : caisse de retraite unique, caisse pour les dépenses de santé, caisse pour le chômage, caisse pour les prestations familiales et de logement (correspondant à la CAF) et une caisse pour les dépenses d'exclusion. La caisse pour les dépenses d'exclusion est directement financée sur le budget de l'État et ne reçoit donc pas de financement spécifique. Toutes les autres caisses connaissent un financement fondé sur trois sources : (i) les cotisations sociales (ayant pour assiette les salaires), (ii) les impôts et taxes affectées (dont principalement la CSG ayant pour assiette les salaires et les revenus du capital) et (iii) les contributions publiques :

$$\begin{aligned}
Solde_t^{risque} = T_t^{risque} & - (\cot_t^{risque} + csg_t^{risque})(w_t^L L_t + w_t^E E_t + w_t^H H_t) - csg_t^{risque} r_t K_t \\
& - cpub_t^{risque} \cot_t^{risque} (w_t^L L_t + w_t^E E_t + w_t^H H_t)
\end{aligned}$$

où \cot_t^{risque} et csg_t^{risque} désignent respectivement les taux de cotisations sociales et les taxes

et impôts affectés pour chacun des risques sociaux. c_{pub}^{risque} représente la contribution publique pour chacune des caisses, ici exprimée simplement en proportion des cotisations sociales. Nous n'imposons pas d'équilibre *à priori* pour chacune des caisses de protection sociale et laissons les soldes, $Solde_t^{risque}$, évoluer librement étant donné les évolutions démographiques et économiques (mais la part de la dette publique dans le PIB est fixée ; la taxe sur l'ensemble des revenus (τ_t) s'ajustant pour équilibrer la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat).

3.3 Calibrage du scénario de référence

Le calibrage dynamique du modèle implique la récolte des données pour l'évolution des variables exogènes observées, la fixation d'un certain nombre de paramètres, le choix d'un sentier d'évolution pour les variables exogènes non-observées et l'énoncé d'un certain nombre d'hypothèses sur l'évolution à venir de ces variables.

3.3.1 Données démographiques

Dans le scénario de référence, le bloc démographique est calibré de manière à reproduire la structure de la population française telle qu'elle est renseignée dans les données socio démographiques disponibles. Ainsi, entre 1900 et 1960, nous n'effectuons pas de distinction entre les immigrés et les autochtones. L'évolution historique de la structure par âge de la population sur cette période découle de Vallin et Meslé (2001). À partir de 1970, nous reconstituons de manière endogène la population française entre le milieu des années 70 et aujourd'hui de sorte à pouvoir faire ensuite différents chocs sur les flux migratoires et ainsi mesurer l'impact de l'immigration sur la structure par âge et par niveau d'éducation de la population. Cette dernière est obtenue par tabulation sur les recensements de la population de 1968, 1982, 1990, 1999, 2001, 2006, 2011 et 2013. Au delà de 2013, nous supposons que la structure par niveau d'éducation devient constante pour les générations les plus jeunes (celles qui sortent du système scolaire) de sorte que l'amélioration du niveau d'éducation de la population résulte simplement de la remontée des générations les plus jeunes (et les mieux éduquées) dans la pyramide des âges. Au-delà de 2013, nos projections de population résultent des hypothèses retenues par Blanpain et Buisson (2016) dans le scénario central de leur projection de population. Après 2070, nous maintenons les taux de mortalité, de fertilité et d'émigration nette à leur valeur de 2070. De la sorte, nous étendons nos projections de population jusqu'en 2400 pour les besoins de simulation du modèle⁸. Les données sur les différences de fécondité ($n_{X,t}^S$) et les taux de mortalité ($\beta_{X,j,t}^S$) sont issues des données d'état civil de 1975 à 2013.

Le bloc démographique ainsi généré à partir des données du recensement de la population et des données d'état civil est utilisé afin d'identifier les deux processus exogènes pour lesquels

8. Dans les faits, la constance des hypothèses de fécondité, mortalité et flux migratoires nets à partir de 2070 stationnarise la population aux alentours de 2200.

nous n'avons pas de données : les taux nets d'émigration des natifs et des immigrés ($\xi_{N,j,t}^S$ et $\xi_{M,j,t}^S \forall j, S$) entre 1970 et 2013. Ces deux processus sont simplement calibrés de manière à reproduire les observations de la structure par âge, par niveau d'éducation et par origine de la population⁹. Pour les décennies suivantes, tous les processus que nous avons décrits précédemment sont fixés de manière à reproduire les projections de Blanpain et Buisson (2016).

3.3.2 Processus exogènes observés

L'évolution des taux de participation au marché du travail, $q_{X,t}$, est calculée à partir des données de l'enquête emploi entre 1975 et 2015 puis à partir des projections de taux d'activité de l'Insee (cf. Koubi et Marrakchi (2017)). S'agissant des finances publiques, les différents taux de taxe sont calibrés de telle manière à ce que la part des différents revenus dans le PIB corresponde aux observations tout en tenant compte des différences de comportement selon l'âge, l'origine et le niveau d'éducation découlant de l'exploitation des profils individuels obtenus dans le chapitre précédent. Nous avons utilisé les estimations officielles découlant des comptes de la nation donnant une part de 2,5% de PIB pour l'impôt sur le revenu, 2,9% pour les revenus du capital et 9,1% pour les taxes sur la consommation pour 2015. L'évolution de ces taxes reproduit l'évolution historique des recettes fiscales en pourcentage de PIB entre 1980 et 2015 puis leur taux sont maintenus constants au delà. Entre 1900 et 2015, le ratio de la dette au PIB est fixé de manière exogène aux valeurs observées. Nous distinguons deux grandes catégories de dépenses publiques (à quoi s'ajoute également les charges d'intérêts) : les transferts publics liés à l'âge, $\gamma_{risque,X,j}^S$, et les dépenses de consommation publique (avec ϑ_t la part de ces dépenses dans le PIB). L'évolution historique des dépenses non-liées à l'âge est basée sur les statistiques des comptes de la nation entre 1960-2015 et cette part est maintenue constante pour les années futures. S'agissant des transferts spécifiques à l'âge, nous reprenons les profils par âge, niveau d'éducation et origine du chapitre 1. Ces profils comprennent les dépenses d'éducation, de santé, de chômage, de logement, les allocations familiales et les dépenses d'aide sociale. À l'intérieur de chaque classe d'âge, d'éducation et d'origine, ce profil est corrigé d'un facteur d'ajustement, g_t^{risque} . En effet, nous supposons que les profils des transferts sont constants dans le temps et qu'ils sont ajustés par les variations de g_t^{risque} de manière à reproduire l'évolution des transferts publics dans le PIB jusqu'en 2015 découlant des statistiques des rapports sur les comptes de la Nation (dépenses d'éducation) et sur les comptes de la protection sociale (pour les autres dépenses). Pour les décennies suivantes, l'évolution de la part des retraites dans le PIB reproduit les projections du COR (2017). La générosité des autres transferts sociaux (captée par g_t^{risque}) est maintenue constante et l'évolution de la part des transferts dans le PIB est donc calculé de manière endogène.

9. Concrètement, en partant des observations sur la structure par âge, genre et origine de la population, des taux de fécondité et des taux de mortalité également par âge, genre et origine, nous en déduisons la dernière composante de l'évolution de la population, à savoir la structure des flux migratoires nets par âge et genre pour nos 2 sous-populations (natifs et immigrés).

3.3.3 Choix des paramètres libres

Nous fixons certains paramètres conformément à ceux de Chojnicki et al. (2011) et Chojnicki et Ragot (2015). Ainsi, la part des revenus du travail dans le PIB, φ , est fixée à 0,7. Le paramètre μ de la fonction de production est un paramètre d'échelle fixé à 0,5. Le paramètre ρ s'avère être d'une importance toute particulière puisqu'il détermine le degré de substitution entre le travail brut, l'éducation et l'expérience. Nous retenons une valeur de 0,7 impliquant une élasticité de substitution de 3,33 ($= 1/(1 - \rho)$). Cette valeur correspond à l'élasticité de substitution entre le travail qualifié et non-qualifié découlant des fonctions de production classiques. Le taux de dépréciation du capital, d , est égal à 0,226 et implique un taux de dépréciation annuel de 5%.

Le taux de dépréciation de l'expérience est basé sur l'hypothèse intermédiaire de Wasmer (2001b) donnant un taux annuel indépendant de l'âge de 3%. Ceci implique $\theta_e^1 = 0,859$, $\theta_e^2 = (\theta_e^1)^2$, etc. Le paramètre ψ représente l'élasticité de substitution du capital éducatif à l'investissement en éducation. Il permet de déterminer la concavité de la relation entre le revenu et le niveau d'éducation. En fixant sa valeur à 0,75, nous reproduisons correctement les différences de revenu entre les faiblement, moyennement et hautement qualifiés. Le paramètre d'échelle dans la fonction de production du capital humain, ε , est fixé à 1,2 de manière à donner un profil de salaire adéquat.

3.3.4 Processus exogènes non observés

Nous utilisons le modèle afin d'identifier plusieurs processus non-observés : la productivité totale des facteurs (A_t), le progrès technologique biaisé vers la qualification (Θ_t), la pension de retraite relative d'un immigré par rapport à celle d'un natif ($\eta_{X,j,t}$), les 6 facteurs d'ajustements des profils de transferts spécifiques à l'âge - éducation, santé, logement, famille, chômage et aides sociales - (g_t^{risque}) et les paramètres de calibrage permettant de caler les taux de chômage des non-qualifiés et des qualifiés sur les données historiques et en projection ($aj_cho_t^L$ et $aj_cho_t^{MH}$). Ces 11 processus exogènes sont utilisés pour reproduire 11 variables endogènes directement liées aux inconnues : le taux de croissance du PIB, l'écart de salaire entre un individu hautement qualifié et un individu faiblement qualifié âgé de 45 ans, la part des dépenses de retraite dans le PIB, la part des autres transferts sociaux dans le PIB et le taux de chômage des non-qualifiés et des qualifiés. Cette méthodologie implique d'échanger 11 variables exogènes contre 11 variables endogènes pour une étape préalable d'identification.

3.4 Les caractéristiques du scénario de référence

Le scénario central est la trajectoire de référence de l'économie modélisée. Il offre une description fidèle de l'évolution démographique et économique de l'économie française entre

1970 et 2015 et décrit le devenir de l'économie française sur la base des hypothèses retenues ¹⁰.

3.4.1 La population

La population française dans le scénario central est calibrée comme décrit dans la sous-section 3.3.1. Nous utilisons les statistiques officielles sur les caractéristiques socio-démographiques de la population de 1970 à 2013. À partir de 2013, les projections de population sont calées sur celles de l'INSEE jusqu'en 2070. Elles permettent d'estimer chaque année la taille et la structure de la population par âge et origine à partir d'hypothèses sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations (émigration et immigration). Le scénario central suppose que l'indicateur conjoncturel de fécondité est stable autour de 1,95 enfant par femme. Des modifications sont observées au niveau de l'espérance de vie à la naissance des hommes qui est revue à la hausse (+2,5 ans ¹¹). Ainsi, l'espérance de vie à la naissance atteindrait, en 2070, 90,1 ans pour les hommes et 93 ans pour les femmes. Le niveau du solde migratoire a été revu à la baisse (+70 000 contre +100 000). Ce choix s'explique par le fait que l'écart entre les projections précédentes (Robert-Bodée (2006)) et les estimations de population entre 2007 et 2016 venait essentiellement de cette composante qui avait été surestimée (Blanpain et Buisson (2016)). Cependant, cette baisse du solde migratoire s'explique par des départs de natifs importants (200 000 sorties de personnes nées en France contre 80 000 entrées) et non par la baisse des entrées de migrants (240 000 entrées contre 65 000 sorties).

Les projections de la population française issues de ces hypothèses sont présentées dans le tableau 3.1.

La population française devrait s'élever à environ 71,4 millions d'habitants en 2070, soit une augmentation de 8,7 millions d'individus par rapport à 2010. Cette hausse de la population se poursuit mais à un rythme modéré, pour atteindre 72,6 millions en 2100. Cette évolution de la population est caractérisée par :

- une diminution de la population active : les personnes âgées entre 20 et 64 ans vont diminuer de 1,3 millions d'ici 2070. Cette diminution se poursuit à l'horizon 2100. Leur part dans la population totale baisse de près de 9 points de pourcentage en 60 ans (entre 2010 et 2070) ;
- une baisse sensible de la part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale : leur part passe de 25,8% en 2010 à 22,8% en 2100. Cette diminution aurait été plus marquée mais la France a une situation particulièrement favorable en matière de fécondité (le taux de fécondité à 1,9 enfant par femmes) par rapport à certains de ses homologues européens ;
- une augmentation des personnes en âge de retraite qui ont presque doublé en 60 ans (10,5 millions en 2010 à 20,5 millions en 2070). Cette augmentation se poursuit et les individus

10. Il ne s'agit nullement ici d'un exercice de prévision mais simplement d'une trajectoire de référence réaliste par rapport à laquelle seront comparés les résultats de nos scénarii alternatifs.

11. Pour plus de détails, se référer à Blanpain et Buisson (2016).

Table 3.1: Population française dans le scénario centrale (1980-2100)

1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
<i>Population totale (en milliers)</i>									
53 732	56 573	58 842	62 753	65 395	67 306	68 916	69 995	71 469	72 646
<i>Part des immigrés (en % de la population totale)</i>									
7,3%	7,2%	7,3%	8,5%	9,8%	11,0%	12,0%	12,9%	14,2%	14,6%
<i>Part des jeunes (moins de 20 ans, en % de la population totale)</i>									
32,1%	29,3%	26,9%	25,8%	25,4%	24,2%	23,4%	23,5%	22,8%	22,6%
<i>Part de la population en âge d'activité (20-64 ans, en % de la population totale)</i>									
55,4%	58,3%	58,4%	58,7%	55,2%	53,1%	51,0%	49,9%	49,7%	49,0%
<i>Ratio de dépendance (Pop 65 et plus / Pop 20-64, en %)</i>									
25,3%	23,9%	27,4%	28,6%	37,1%	45,7%	52,1%	55,4%	57,7%	60,1%

Source : Calcul des auteurs

âgés de 65 ans et plus sont estimés à 21,4 millions en 2100. L'évolution défavorable du ratio de dépendance des personnes âgées renseigne davantage sur le vieillissement de la population. En effet, en 2010, on avait 4 adultes pour financer 1 retraité (25%), alors qu'en 2100, il y aura moins de 2 adultes pour 1 retraité (60%) ;

- une augmentation de la part des immigrés qui devrait atteindre 14,2% de la population française en 2070 et se stabiliser autour de cette valeur d'ici à la fin du siècle.

L'évolution des niveaux de qualification de la population en âge de travailler est donnée dans le tableau 3.2. Elle montre de profondes modifications dans la structure par qualification de la population en âge de travailler. En supposant stable la structure par qualification des nouveaux sortants du système scolaire après 2013, la structure par qualification de la population active française continue de s'améliorer dans le futur. La part des natifs faiblement qualifié devrait diminuer d'ici l'horizon 2070, passant de 47,4% en 2010 à 32,3% en 2070. Cette baisse devrait s'accompagner de l'augmentation corrélative de la part des moyennement et hautement qualifiés dans la population active : les premiers devraient passer de 36,7% en 2010 à 44,6% en 2070 et les seconds de 16,9% à 23,1%. Cette évolution positive de la qualification des natifs se retrouve également chez la population immigrée. La part des hautement qualifiés devrait passer de 16% en 2010 à 27% en 2070 et la part des faiblement qualifiés devrait régresser de 72,1% à 45,5% sur la même période. En points de pourcentage, les évolutions de ces deux populations sont similaires. Mais, la situation initiale, caractérisée par une structure par qualification des immigrés nettement moins favorable que celle des natifs, fait que l'immigration, sur l'horizon de projection, tend plutôt à affaiblir la progression du niveau de qualification de l'ensemble de la population en âge de travailler.

Table 3.2: Structure par qualification de la population en âge de travailler (1980-2100)

	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
Faiblement qualifiés (20-64 ans)										
Population totale ^a	83,2%	76,0%	62,1%	48,4%	41,4%	36,0%	33,8%	33,9%	34,0%	34,0%
Natifs ^b	82,6%	75,1%	61,4%	47,4%	40,3%	34,5%	32,2%	32,3%	32,3%	32,3%
Immigrés ^c	88,9%	84,6%	69,0%	55,8%	48,9%	44,4%	42,1%	42,0%	42,0%	42,0%
Moyennement qualifiés (20-64 ans)										
Population totale ^a	12,1%	18,0%	26,9%	35,7%	38,4%	41,3%	42,7%	42,3%	42,2%	42,2%
Natifs ^b	12,6%	18,8%	27,5%	36,7%	39,6%	42,9%	44,6%	44,6%	44,6%	44,6%
Immigrés ^c	7,0%	10,2%	20,5%	28,1%	30,6%	32,3%	32,7%	31,0%	31,0%	31,0%
Hautement qualifiés (20-64 ans)										
Population totale ^a	4,7%	6,0%	11,0%	15,9%	20,1%	22,7%	23,6%	23,8%	23,8%	23,8%
Natifs ^b	4,8%	6,1%	11,1%	15,9%	20,1%	22,6%	23,2%	23,1%	23,1%	23,1%
Immigrés ^c	4,1%	5,2%	10,5%	16,0%	20,5%	23,3%	25,3%	27,0%	27,0%	27,0%

(a) en pourcentage de l'ensemble de la population (20-64 ans)

(b) en pourcentage de l'ensemble des natifs (20-64 ans)

(c) en pourcentage de l'ensemble des immigrants (20-64 ans)

Source : Calcul des auteurs

3.4.2 L'économie et les finances de la protection sociale dans le compte central

Les changements démographiques, et en particulier le vieillissement de la population française, basés sur les projections de population de l'INSEE (Blanpain et Buisson (2016)) auront des effets sur l'évolution de l'activité économique et sur les finances publiques. Le tableau 3.3 présente l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques entre 1980 et 2100. Dans ce scénario central, le PIB par tête croît à un rythme modéré par rapport à 1980. Le taux de croissance du PIB par tête est en moyenne de 5,8%, 6,4% et 6,7% respectivement sur les périodes 1985-2015, 2020-2060 et 2065-2100. Au delà de la seule progression de la population active sur la première partie de la période, cette croissance du PIB par tête est tirée par l'accroissement du stock de capital humain par travailleur.

Les évolutions démographiques dans le scénario central ont des effets dans les comptes de la protection sociale. La baisse de la population en âge de travailler et l'augmentation du ratio de dépendance se sont traduites par une légère dégradation des finances de la protection sociale (cf. tableau 3.4). En effet, les dépenses de protection sociale ont augmenté lors de la crise de 2008 (date qui correspond également avec les départs massifs à la retraite des générations du baby boom) et se sont maintenues à peu près à ce niveau sur le reste de la période. En 90 ans (entre 2010 et 2100), ces dépenses n'auront augmenté que de 0,8% points de PIB. Par contre, l'essentiel de l'accroissement de ces dépenses se fait entre 1980 et 2010, où ces dépenses ont augmenté de 8,5% points de PIB. Ces augmentations timides après 2010 au niveau des dépenses sont également observées sur les recettes fiscales. Les cotisations sociales, la CSG et la TVA

Table 3.3: Les principaux agrégats macroéconomiques (scénario central 1980-2100)

1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
PIB par tête (base 1 en 1980)									
1	1,14	1,30	1,32	1,48	1,67	1,86	2,11	2,69	4,00
Taux de chômage des hautement qualifiés (en %)									
2,6%	5,1%	6,6%	6,7%	7,3%	5,6%	5,6%	5,6%	5,6%	5,6%
Taux de chômage des faiblement qualifiés (en %)									
5,5%	10,7%	12,3%	11,4%	12,4%	9,6%	9,6%	9,6%	9,6%	9,6%
Taux de taxe sur l'ensemble des revenus									
19,4%	17,9%	15,7%	27,7%	23,4%	22,9%	22,7%	22,5%	22,8%	23,4%
Capital humain moyen par travailleur (base 1 en 1980)									
1	1,50	2,32	3,24	3,73	3,98	4,04	4,06	4,04	4,03
Expérience moyenne par travailleur (base 1 en 1980)									
1	1,06	1,19	1,28	1,33	1,32	1,32	1,32	1,33	1,34
Prime de qualification (études secondaires, en %)									
288,9%	238,1%	210,6%	240,1%	235,6%	236,4%	237,1%	237,7%	238,4%	238,3%
Salaire moyen des 20-64 ans (base 1 en 1980)									
1	1,22	1,72	1,40	1,84	2,02	2,44	2,91	3,68	5,46
Rendement du capital (taux d'intérêt réel annuel %)									
3,6%	4,2%	3,2%	2,5%	2,1%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,7%

Source : Calcul des auteurs

restent quasiment constantes depuis 2010 (en % du PIB). La diminution du taux de chômage et l'élévation concomitante du niveau de qualification ont très clairement des effets positifs sur les cotisations sociales. Mais la diminution de la population active sur la même période atténue ces effets positifs. Les simulations montrent que le solde de la protection sociale est en équilibre au début de la période, avant d'être déficitaire à partir de 2010. Ce besoin de financement se résorbe progressivement jusqu'en 2050 puis augmente à nouveau sous l'effet du vieillissement de la population (le ratio de dépendance est de 55% en 2050 et atteint 60% en 2100). Rappelons que l'équilibre des finances publiques n'est pas imposé dans le modèle et que chacune des caisses peut être en déséquilibre. Ainsi, la ventilation de ce budget par caisse montre que les caisses de la CAF et de l'exclusion sociale sont excédentaires mais leur excédent ne permet pas de couvrir les déficits qu'affichent les caisses de retraite, santé et chômage. En effet, nous constatons que :

- les dépenses de retraite évoluent conformément aux prévisions du Conseil d'Orientation

des Retraites (COR (2017)). La part dans le PIB de ces dépenses croît de 9,5% en 1980 à 13,8% en 2020. Cette part baisse à 13,5% entre 2030 et 2050, à cause de l'arrivée en fin de vie de la génération du baby boom. À partir de 2070, elle augmente à 13,7% puis à 14,3% en 2100. Parallèlement à ces évolutions, la caisse retraite est déficitaire depuis 2010 et ce déficit atteindra 1,2% du PIB en 2100.

- comme les dépenses de retraites, les dépenses de santé sont corrélées positivement à l'âge, ce qui explique leur progression au fur et à mesure du vieillissement de la population française. La part des dépenses de santé dans le PIB augmente jusqu'en 2010 avant de se stabiliser autour de 9,6% du PIB jusqu'en 2040. Elles enregistrent une légère baisse en 2050 puis augmentent à la fin du siècle. Le besoin de financement de la caisse santé en pourcentage du PIB tend vers une valeur stationnaire de 0,2% de PIB.
- les dépenses de chômage augmentent sensiblement dans les années 90 (à cause du chômage de masse) et se stabilisent ensuite autour de 1,7 à 1,8% du PIB dans les années 2000. Après cela, elles se stabilisent à ce pourcentage avant de baisser légèrement à la fin du siècle. Le déficit de cette caisse s'explique par la baisse des cotisations due au vieillissement de la population et à la diminution de la population en âge de travailler.
- la part dans le PIB des autres dépenses sociales - exclusion sociale, familiale et logement - est assez constante après 2010. Ces dépenses sociales se stabilisent respectivement à 0,1%, 2,1% et 0,8% entre 2010 et 2100. Ces deux caisses affichent toutes, dans le scénario central, un excédent de financement.

Table 3.4: Le budget de la protection sociale (scénario central 1980-2100)

	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
Dépenses de protection sociale (en % du PIB)	27,4%	30,5%	32,3%	35,1%	35,5%	35,3%	35,1%	35,0%	35,0%	35,9%
Cotisations sociales (en % du PIB)	18,4%	19,4%	18,1%	19,0%	19,9%	19,8%	19,8%	19,7%	19,5%	19,5%
CSG (en % du PIB)	0,0%	0,8%	4,8%	5,6%	5,9%	5,9%	5,9%	5,9%	5,9%	6,0%
TVA (en % du PIB)	7,4%	7,2%	7,2%	6,8%	6,9%	6,8%	6,9%	6,9%	7,0%	7,0%
Besoin de financement (en % du PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	-1,6%	-0,5%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,6%	-1,3%
Ventilation par caisse										
Retraites (en % du PIB)										
- Dépenses	9,5%	10,7%	11,7%	13,3%	13,8%	13,5%	13,6%	13,5%	13,7%	14,3%
- Besoin de financement	0,0%	0,0%	0,0%	-0,7%	-0,2%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,6%	-1,2%
Santé (en % du PIB)										
- Dépenses	7,5%	7,6%	8,1%	9,6%	9,6%	9,6%	9,6%	9,5%	9,6%	9,8%
- Besoin de financement	0,0%	0,0%	0,0%	-0,6%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,4%
Famille-Logement (en % du PIB)										
- Dépenses Famille	2,5%	2,2%	2,3%	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	2,1%	2,0%	2,0%
- Dépenses Logement	0,4%	0,8%	0,9%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
- Besoin de financement	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Chômage (en % du PIB)										
- Dépenses	1,3%	1,8%	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%
- Besoin de financement	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Assistance (en % du PIB)										
- Dépenses	0,1%	0,3%	0,5%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%
- Besoin de financement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

Source : Calcul des auteurs

Cependant, il convient de rappeler que ce scénario de référence n'est pas une prévision de l'évolution des différentes formes de dépenses sociales. Il servira par contre de point de comparaison par rapport à nos variantes qui porteront sur différents scénarii d'évolution des caractéristiques de la population immigrée.

3.5 Impact budgétaire dynamique de l'immigration en France

3.5.1 Démographie de la population française dans les différents scénarios alternatifs

Afin d'évaluer l'impact de l'immigration sur les finances publiques françaises, nous simulons quatre scénarii alternatifs au compte central. Le premier est construit sur l'hypothèse de flux nets d'immigration nuls à partir de l'année 1980 et pour l'ensemble de l'horizon de simulation. En d'autres termes, ce scénario décrit l'évolution de la démographie et de l'économie française dans l'hypothèse contrefactuelle d'un solde migratoire net nul pour la population immigrée (variante *sans immigration*). La comparaison des résultats obtenus par rapport à ceux du scénario de référence mesure l'impact de l'immigration telle qu'elle a été observée depuis la fin des années 70 et telle qu'elle est prévue dans les projections démographiques officielles. Les trois autres scénarii se basent sur les différences dans les caractéristiques socio-démographiques des natifs et des immigrés. En effet, dans l'introduction et dans le chapitre 1, nous montrons que les structures par âge et par niveau de qualification des natifs et des immigrés sont assez différentes de même que leurs caractéristiques sur le marché du travail. Pour mesurer les effets de ces différences, nous simulons des scénarii dans lesquels nous supposons que certaines de ces caractéristiques sont identiques entre les natifs et les immigrés. Nous considérons ainsi :

- une variante *âge*, notée *variante 1* : dans ce scénario, nous supposons que la population immigrée est caractérisée sur l'ensemble de la période de projection par la même structure par âge que celle des natifs (mais la structure par qualification pour chaque cohorte et le nombre d'immigrés restent identiques au scénario de référence). L'intérêt de cette variante, dans la mesure où la structure par âge de la population immigrée est plus favorable que celle des natifs, est de mesurer les effets de la modification de la structure par âge des immigrés sur leurs contributions fiscales nettes ;
- une variante *qualification*, notée *variante 2* : la population immigrée a sur l'ensemble de la période la même structure par qualification que celle des natifs (mais la structure par âge et le nombre d'immigrés restent identiques au scénario de référence). Cette variante permet donc de quantifier les effets positifs associés à un accroissement de la qualification de la population immigrée ;
- une variante *économique*, notée *variante 3* : dans ce scénario, on reprend la démographie du scénario de référence mais en supposant que les comportements des immigrés (profils des taxes et transferts, taux de chômage et taux d'activité) sont identiques à ceux des

natifs. Cette variante mesure les effets sur les finances publiques de l'amélioration de la situation des immigrés sur le marché du travail ¹².

Ainsi, à l'exception du scénario *sans immigration*, la population totale et les flux nets d'immigration sont les mêmes que ceux du compte central sur l'ensemble de la période de simulation. Cependant, il ne s'agit pas ici de variantes de types politiques migratoires, mais de variantes analytiques permettant d'évaluer la contribution de chacun des caractéristiques (âge, qualification, socio-économiques) des immigrés à leur impact total sur les finances de la protection sociale. Le tableau 3.5 décrit les principales transformations de la population française pour chacun des scénarii considérés.

L'arrêt de l'immigration (scénario *sans immigration*) a des effets conséquents sur la démographie française. Par rapport au scénario de référence, la population totale est réduite d'environ 35,4% en 2070 et de 47,3% en 2100. L'effet est encore plus marqué pour la population en âge de travailler, qui baisse de 39,5% en 2070 et près de la moitié à la fin du siècle. À l'horizon 2050, la population immigrée ne représente plus que 0,7% de la population française et il n'y a plus d'immigrés dans la population à partir de 2085. Ces évolutions affectent le ratio de dépendance qui n'augmente que faiblement sur le début de la période (+2.5 points en 2010) mais beaucoup plus fortement dans la deuxième partie du 21ème siècle. En effet, le fait que les flux entrants sont caractérisés par la présence de nombreux jeunes explique pourquoi le ratio de dépendance devient plus important et augmente de 16,4% par rapport au scénario de référence en 2100 en l'absence d'immigration. Les effets transitoires sur la structure par qualification des immigrés sont défavorables, puisque les flux supprimés, par rapport au compte central, ont un meilleur niveau de qualification que les immigrés déjà présents sur le territoire. La part des immigrés faiblement qualifiés augmentent donc et celle des hautement qualifiés diminuent.

En adoptant la même structure par âge que la population autochtone (variante *âge*), la population immigrée vieillit sensiblement ce qui s'observe par une diminution de la population en âge de travailler sur toute la période. Celle-ci diminue par rapport à la situation de référence d'environ 4,7% en 2050 et de 3,1% à la fin du siècle. Cette dégradation de la structure par âge de la population immigrée s'observe au niveau du ratio de dépendance de la population française qui enregistre une faible hausse (le maximum étant de 3% en 2040). La structure par qualification de la population en âge de travailler change marginalement du fait de la convergence de la structure par âge sur celle des natifs puisque les niveaux d'éducation sont différenciés selon les cohortes.

Lorsque la population immigrée a la même structure par qualification que la population autochtone (variante *qualification*), on observe une nette amélioration de la qualification des immigrés. La part des faiblement qualifiés dans la population active diminue sur toute la période par rapport au scénario de référence. Celle-ci baisse de 8,2% en 2010 et de 9,8% en 2100 par rapport au scénario central. Parallèlement, le nombre d'immigrés hautement qualifiés augmente

12. Cette variante revient à tester l'hypothèse d'une intégration parfaite des immigrés une fois ceux-ci entrés dans le pays.

par rapport au scénario de référence jusqu'en 2010, avant de commencer à diminuer, dû au fait que les flux d'immigrés, observés à partir de 2005, sont caractérisés par une part des qualifiés légèrement plus élevée que chez les natifs. Par rapport au scénario central, la part des immigrés qualifiés augmente de 0,4% en 2010 ; par contre elle aura diminuer de près de 3,9% en 2100. Par construction, cette variante laisse inchangée la structure par âge de la population.

Table 3.5: Structure de la population française pour les différents scénarios (1980-2100)

Scénario	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
Population totale (en milliers)										
Référence ^a	53 732	56 573	58 842	62 753	65 395	67 306	68 916	69 995	71 469	72 646
Sans immigré ^b	-0,1%	-1,9%	-4,0%	-8,1%	-12,6%	-17,3%	-21,5%	-26,3%	-35,4%	-47,3%
Part des immigrés dans la population totale										
Référence ^a	7,3%	7,2%	7,3%	8,5%	9,8%	11,0%	12,0%	12,9%	14,2%	14,6%
Sans immigré ^c	-0,1%	-1,3%	-2,3%	-4,6%	-6,7%	-8,8%	-10,7%	-12,2%	-14,2%	-14,6%
Population en âge de travailler (20-64 ans)										
Référence	29 772	32 986	34 381	36 819	36 120	35 726	35 204	34 945	35 494	35 614
Sans immigré ^b	-0,1%	-1,4%	-3,4%	-8,0%	-13,4%	-19,9%	-25,2%	-30,4%	-39,5%	-50,7%
Variante 1 ^c	-2,2%	-2,1%	-2,2%	-2,7%	-3,5%	-4,3%	-4,8%	-4,7%	-3,6%	-3,1%
Variante 2 ^c	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ratio de dépendance (Pop 65 et plus / Pop 20-64, en %)										
Référence	25,3%	23,9%	27,4%	28,6%	37,1%	45,7%	52,1%	55,4%	57,7%	60,1%
Sans immigré ^c	0,0%	0,2%	1,1%	2,5%	5,2%	9,0%	12,3%	14,7%	16,2%	16,4%
Variante 1 ^c	0,2%	0,2%	0,4%	0,8%	1,6%	2,6%	3,0%	2,5%	0,0%	-1,0%
Variante 2 ^c	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Part des immigrés faiblement qualifiés (en % de la population immigrée 20-64 ans)										
Référence	88,9%	84,6%	69,0%	55,8%	48,9%	44,4%	42,1%	42,0%	42,0%	42,0%
Sans immigré ^c	0,1%	0,8%	5,0%	8,8%	9,6%	7,9%	0,4%	-	-	-
Variante 1 ^c	-0,3%	0,3%	-1,4%	-0,3%	0,4%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^c	-6,0%	-10,1%	-5,6%	-8,2%	-9,3%	-10,1%	-9,9%	-9,8%	-9,8%	-9,8%
Part des immigrés hautement qualifiés (en % de la population immigrée 20-64 ans)										
Référence	4,1%	5,2%	10,5%	16,0%	20,5%	23,3%	25,3%	27,0%	27,0%	27,0%
Sans immigré ^c	0,0%	-0,1%	-0,6%	-1,9%	-4,3%	-5,1%	-13,8%	-	-	-
Variante 1 ^c	-0,1%	-0,3%	0,0%	-0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^c	0,9%	1,2%	0,3%	0,4%	-0,1%	-0,6%	-2,0%	-3,9%	-3,9%	-3,9%

(a) même valeur que pour les variantes âge et qualification

(b) déviation en pourcentage du scénario de référence

(c) déviation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence

Source : Calcul des auteurs

Globalement, on notera que l'évolution de la population française sans immigration met en évidence de profondes transformations dans la structure par âge : le ratio de dépendance augmente et la part de la population en âge de travailler diminue. Les autres variantes supposent des changements démographiques moins marqués. Sans surprise, la variante âge entraîne une détérioration des variables démographiques. Par contre, si les immigrés ont la même structure par qualification que les natifs, cela aboutit à une population plus qualifiée.

3.5.2 Résultats des simulations

Nous présentons dans cette section les résultats des simulations pour les différents scénarios considérés.

3.5.2.1 Une France sans immigration : impact sur les finances publiques

Les simulations de cette variante permettent de voir la réaction de l'économie française si on choisit de fermer les frontières. En d'autres termes, comparer ces résultats avec ceux du scénario central permet d'obtenir la contribution de l'immigration à l'économie française et plus particulièrement aux finances de la protection sociale. Les principaux résultats sont décrits dans les tableaux 3.6 et 3.7.

Une dégradation du PIB par tête,...

La suspension de l'immigration après 1980 entraîne une baisse du PIB par tête par rapport au scénario central. Cette baisse reste modérée sur la période 1980-2000 puis s'accélère clairement à partir du début des années 2000. On observe alors une diminution conséquente du PIB par tête, surtout à la fin du siècle. Les raisons de cette baisse tiennent au fait que ce choc démographique négatif affecte sensiblement plus la population active que la population dans son ensemble. En effet, les flux entrants étant constitués systématiquement d'une population plus jeune que l'ensemble de la population française, leur suppression affecte plus la population en âge de travailler, le facteur travail, donc le numérateur dans le ratio qui détermine le PIB par tête diminue. Le fait que ces effets négatifs soient plus marqués à la fin de période s'explique par le processus de vieillissement bien entamé sur cette période et que l'immigration permettait d'atténuer.

..., des effets controversés sur les variables du marché du travail,...

L'arrêt de l'immigration entraîne dans un premier temps une augmentation du capital humain moyen par travailleur (cf. tableau 3.6). En effet, entre 1980 et 2000, la structure par qualification des immigrés est défavorable par rapport à la population des natifs : le retrait de cette immigration (peu qualifiée) entraîne donc dans un premier temps une augmentation du capital humain par travailleur. Ensuite, cet effet tend à s'inverser puisque la suppression des flux migratoires après 2005 concerne davantage des migrants dont le niveau de qualifications est élevé, comparativement aux flux antérieurs : ceci entraîne la diminution du capital humain par rapport au scénario de référence. L'expérience moyenne augmente du fait que les immigrés

Table 3.6: Les principaux agrégats macroéconomiques pour le scénario sans immigration (1980-2100)

	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
PIB par tête (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,14	1,30	1,32	1,48	1,67	1,86	2,11	2,69	4,00
Sans immigr ^b	0,0%	0,3%	-0,4%	-0,1%	-1,0%	-2,6%	-4,7%	-6,7%	-8,6%	-9,8%
Dépenses de protection sociale (en % du PIB)										
Scénario de ref	27,4%	30,5%	32,3%	35,1%	35,5%	35,3%	35,1%	35,0%	35,0%	35,9%
Sans immigr ^a	0,0%	-0,1%	0,0%	0,2%	0,7%	1,3%	2,6%	3,6%	4,8%	5,1%
Besoin de financement de la protection (en % du PIB)										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	-1,6%	-0,5%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,6%	-1,3%
Sans immigr ^a	0,0%	-0,1%	-0,3%	-0,7%	-1,3%	-1,9%	-3,1%	-4,1%	-5,1%	-5,4%
Taux de taxe sur l'ensemble des revenus										
Scénario de ref	19,4%	17,9%	15,7%	27,7%	23,4%	22,9%	22,7%	22,5%	22,8%	23,4%
Sans immigr ^a	-0,1%	-0,2%	-0,3%	0,0%	0,5%	0,9%	2,0%	2,9%	3,7%	4,0%
Capital humain moyen par travailleur (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,50	2,32	3,24	3,73	3,98	4,04	4,06	4,04	4,03
Sans immigr ^b	0,0%	0,4%	0,1%	0,3%	0,3%	1,0%	-0,1%	-0,6%	-0,4%	-0,1%
Expérience moyenne par travailleur (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,06	1,19	1,28	1,33	1,32	1,32	1,32	1,33	1,34
Sans immigr ^b	0,1%	0,9%	1,0%	2,0%	3,1%	4,5%	4,7%	4,1%	3,6%	2,8%
Prime de qualification (études secondaires, en %)										
Scénario de ref	288,9%	238,1%	210,6%	240,1%	235,6%	236,4%	237,1%	237,7%	238,4%	238,3%
Sans immigr ^a	0,0%	-0,2%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,4%	0,1%	0,3%	0,2%	0,0%
Salaire moyen des 20-64 ans (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,22	1,72	1,40	1,84	2,02	2,44	2,91	3,68	5,46
Sans immigr ^b	0,5%	2,3%	3,3%	6,6%	6,6%	9,8%	4,3%	0,8%	-1,5%	-3,6%
Rendement du capital (taux d'intérêt réel annuel %)										
Scénario de ref	3,6%	4,2%	3,2%	2,5%	2,1%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,7%
Sans immigr ^a	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,1%

(a) Déviation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence

(b) Déviation en pourcentage du scénario de référence

Source : Calcul des auteurs

ont moins d'expérience (ils sont plus jeunes) que les natifs. En termes d'équilibre des finances publiques, la suppression des flux migratoires, et donc à terme de la population immigrée dans la population française, accroît le fardeau fiscal du vieillissement. Il augmente de plus de 2,9 points la taxe portant sur l'ensemble des revenus en 2050 et de 4 points à la fin du siècle¹³.

..., et une détérioration des finances de la protection sociale.

Les conséquences les plus importantes d'une France sans immigration se situent au niveau du financement de la protection sociale. La réduction du PIB et l'accroissement du ratio de dépendance jouent tous les deux dans le sens d'un accroissement des dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB. Par rapport au scénario de référence, la variante *sans immigration* aboutit à un accroissement de ces dépenses de 3,6 points de PIB en 2050 (pour atteindre 38,7%) et de pratiquement 5,1 points de PIB à la fin du siècle (41%). Ces hausses se traduisent méca-

13. Rappelons ici que l'ensemble des taux de contribution (Irrp, taxe sur la consommation, cotisations sociales, csg, etc.) sont constants par rapport à leur valeur du scénario de référence. Seule la taxe sur l'ensemble des revenus varie afin d'assurer à chaque période l'équilibre nécessaire de la contrainte budgétaire de l'Etat.

niquement par une augmentation du besoin de financement pratiquement équivalente. Celui-ci s'élève à 4,1% en 2050 et 5,4% en 2100. Une analyse contrefactuelle montre que l'immigration n'a pas eu d'effets sur la hausse des dépenses de protection sociale entre 1980 et 2000. En 2010, la suspension de l'immigration aurait entraîné une augmentation des dépenses de protection sociale de 0,2 point de PIB et ainsi une augmentation du déficit de 0,7 point de PIB.

Si on s'intéresse plus en détail aux différents piliers de la protection sociale, le tableau 3.7 montre que les caisses qui sont affectées par l'arrêt de l'immigration sont celles qui sont les plus sensibles à la structure par âge de la population : les retraites et dans une moindre mesure les dépenses de santé. La décomposition de l'augmentation du besoin de financement de la protection sociale en 2050 est la suivante : retraites, -3,6%, santé, -0,6%, famille-logement, +0,1%, chômage, 0,0% et assistance, +0,1%, ce qui conduit bien à une augmentation totale du besoin de financement de 4,1 point de PIB. La dégradation des finances du régime de retraite par répartition est la principale source de l'effet global. En regardant, les années antérieures, l'immigration n'a pas eu d'impact négatif sur les finances publiques. Son impact a été nul dans les années 80 et 90, par contre son absence aurait entraîné une augmentation du déficit de financement des retraites de 0,4 et 0,8 points de PIB respectivement en 2000 et en 2010, de 0,1 point de PIB le déficit de la santé. Avec la crise de 2008, elle a entraîné une augmentation de 0,1 point de PIB le déficit de financement de la caisse d'exclusion sociale. Cependant le déficit de la caisse chômage en 2010 n'a pas été affecté par l'immigration.

En somme, l'immigration contribue clairement à la réduction du fardeau fiscal du vieillissement, son impact global est donc, sans équivoque, positif sur les finances de la protection sociale (voir en annexe 3.A pour plus de détails). Nos résultats montrent clairement l'intérêt d'une approche dynamique : en effet, les résultats d'une suppression de l'immigration tendent à être faibles dans un premier temps puis à s'accroître du fait des conséquences cumulatives du retrait de ces flux sur la taille et surtout la structure de la population française.

3.5.2.2 Impacts sur les comptes de la protection sociale d'un changement dans l'âge, les qualifications ou l'insertion des immigrés

Les conséquences économiques et fiscales d'une immigration présentant des caractéristiques (âge, qualification et comportement économique) proches de celles de la population native sont présentées dans cette section. Les enseignements tirés de l'analyse des tableaux 3.8 et 3.9 sont résumés ci-après :

(i) Une immigration présentant une structure par âge identique à celle des natifs (*variante I*) aurait des conséquences macroéconomiques néfastes. Les résultats des simulations montrent qu'une immigration avec une structure par âge semblable à celle des natifs dégrade les agrégats macroéconomiques. Le PIB par tête aurait diminué en 1980 de 0,4 point et en 2050, on s'attend à ce qu'il soit moins important de 2,5 points par rapport au scénario de référence. La diminution de la population en âge d'activité, l'accroissement du ratio de dépendance et la réduction du

Table 3.7: La protection sociale dans une France sans immigration : ventilation par caisse (1980-2100)

	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
Retraites (en % du PIB)										
- Dépenses										
Scénario de ref	9,5%	10,7%	11,7%	13,3%	13,8%	13,5%	13,6%	13,5%	13,7%	14,3%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,4%	0,8%	1,4%	2,1%	2,9%	3,6%	4,3%	4,3%
- Besoin de financement										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	-0,7%	-0,2%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,6%	-1,2%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	-0,4%	-0,8%	-1,4%	-2,1%	-2,9%	-3,6%	-4,3%	-4,3%
Santé (en % du PIB)										
- Dépenses										
Scénario de ref	7,5%	7,6%	8,1%	9,6%	9,6%	9,6%	9,6%	9,5%	9,6%	9,8%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,5%	0,7%	1,0%	1,3%
- Besoin de financement										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	-0,6%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,4%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,4%	-0,6%	-0,9%	-1,1%
Famille-Logement (en % du PIB)										
- Dépenses Famille										
Scénario de ref	2,5%	2,2%	2,3%	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	2,1%	2,0%	2,0%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
- Dépenses Logement										
Scénario de ref	0,4%	0,8%	0,9%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
- Besoin de financement										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
Chômage (en % du PIB)										
- Dépenses										
Scénario de ref	1,3%	1,8%	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
- Besoin de financement										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%
Assistance (en % du PIB)										
- Dépenses										
Scénario de ref	0,1%	0,3%	0,5%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
- Besoin de financement										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
<i>Sans immig^a</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

(a) Écart en points de pourcentage par rapport au scénario de référence

Source : Calcul des auteurs

PIB engendre un accroissement des dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB. Ces dernières augmentent de 2,2 points de PIB en 2050 et de 1,3 point de PIB en 2100. Les résultats montrent également que si les immigrés présents en France en 2010 avaient la même structure par âge que la population native, les dépenses de protection sociale seraient plus importantes de 0,9 point de PIB. Mécaniquement, la structure par âge de la population immigrée (majoritairement représentée dans la classe des personnes en âge de travailler) a permis de réduire le déficit de la protection sociale de 0,4 point de PIB en 2010. De même, ces simulations projettent que par rapport au scénario de référence, la variante *âge* entraînerait, en 2100, une augmentation du déficit de 0,3 point de PIB. Sans surprise, ce déficit de la protection sociale est majoritairement alimenté par celui des caisses de retraite et de santé. En 2050, par exemple, les 1,3% de l'augmentation du déficit de la protection par rapport au scénario central s'explique par la hausse du déficit des caisses de retraite de 0,8 point de PIB, celle de la santé de 0,4 point de PIB et celle de la CAF de 0,1 point. Les autres caisses ne sont pas affectés dans cette variante.

(ii) Une immigration présentant une structure par qualification identique à celle des natifs (*variante 2*) aurait des effets économiques très marginaux. L'amélioration du niveau de qualification de la population immigrée fait progresser sensiblement le PIB par tête puis cet effet s'atténue sur la fin de période. En 1980, si la population immigrée présentait la même structure par qualification que la population native, cela aurait entraîné une augmentation du PIB de 0,6 point par rapport au scénario de référence. De la même manière, les projections montrent une augmentation du PIB avec la *variante 2*, mais celle-ci s'estompe à partir de 2070 dû au fait que la qualification des immigrés sur cette période dans le compte central est plus importante. En conséquence, l'augmentation de la qualification des immigrés, introduite dans cette variante, entraînerait une diminution du taux de taxe sur les revenus. Les effets sur les finances publiques sont donc positifs, modérés et tendent à s'atténuer au cours du temps. On observe, une diminution sensible des dépenses de protection sociale, et parallèlement une diminution du déficit. Cette variante, par construction, suppose que la structure par âge de la population reste la même que dans le scénario central donc toutes les dépenses liées à l'âge ne sont pas affectées. Ce qui est intéressant ici est de voir comment la prise en compte de cette variante aurait pu changer les caractéristiques du solde de la protection sociale. En 1980 et 1990, l'amélioration de la qualification de la population immigrée aurait diminué faiblement le déficit de la caisse des retraites, car les taxes payées par les plus qualifiés sont en moyenne plus importantes ; de même que pour la santé, en 1980. Les effets restent cependant très marginaux et pour les autres caisses de la protection sociale, cette variante n'a aucun impact sur leur déficit.

(iii) Une meilleure intégration de la population immigrée (*variante 3*) améliore les caractéristiques de l'économie française, de même que les comptes de la protection sociale. Lorsqu'on suppose que les immigrés présents sur le territoire ont les mêmes caractéristiques (profils des taxes et transferts, taux de chômage et taux d'activité) que ceux des natifs, on observe une nette progression du PIB par tête, qui augmente de 3,4 points de PIB par rapport au scénario central en 2050. En 2010, si l'intégration sur le marché du travail des immigrés était au même niveau

Table 3.8: Évolution des principaux agrégats macroéconomiques dans ces variantes

	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
PIB par tête (base 1 en 2010)										
Scénario de ref	1	1,14	1,30	1,32	1,48	1,67	1,86	2,11	2,69	4,00
<i>Variante 1^b</i>	-0,4%	-0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,8%	-1,7%	-2,5%	-2,3%	-1,2%	-0,4%
<i>Variante 2^b</i>	0,6%	0,5%	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%
<i>Variante 3^b</i>	0,8%	1,9%	2,4%	2,9%	3,3%	3,3%	3,4%	3,1%	2,5%	1,5%
Dépenses de protection sociale (en % du PIB)										
Scénario de ref	27,4%	30,5%	32,3%	35,1%	35,5%	35,3%	35,1%	35,0%	35,0%	35,9%
<i>Variante 1^a</i>	0,7%	0,6%	0,7%	0,9%	1,3%	1,7%	2,2%	2,2%	1,7%	1,3%
<i>Variante 2^a</i>	-0,2%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Variante 3^a</i>	-0,3%	-0,5%	-0,9%	-0,7%	-0,7%	-0,7%	-0,6%	-0,5%	-0,3%	0,0%
Besoin de financement de la protection (en % du PIB)										
Scénario de ref	0,0%	0,0%	0,0%	-1,6%	-0,5%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,6%	-1,3%
<i>Variante 1^a</i>	-0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,4%	-0,7%	-1,0%	-1,3%	-1,2%	-0,7%	-0,3%
<i>Variante 2^a</i>	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Variante 3^a</i>	0,2%	0,4%	0,7%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	0,4%	0,2%	0,0%
Taux de taxe sur l'ensemble des revenus en %										
Scénario de ref	19,4%	17,9%	15,7%	27,7%	23,4%	22,9%	22,7%	22,5%	22,8%	23,4%
<i>Variante 1^a</i>	0,7%	0,8%	0,8%	1,0%	1,7%	2,0%	2,4%	2,5%	2,0%	1,7%
<i>Variante 2^a</i>	-0,3%	-0,2%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Variante 3^a</i>	-0,5%	-0,7%	-1,1%	-0,8%	-0,8%	-0,8%	-0,7%	-0,7%	-0,5%	-0,3%
Capital humain moyen par travailleur (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,50	2,32	3,24	3,73	3,98	4,04	4,06	4,04	4,03
<i>Variante 1^b</i>	0,3%	0,4%	0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,5%	-0,8%	-1,0%	-1,0%	-1,0%
<i>Variante 2^b</i>	2,3%	2,4%	0,5%	0,8%	1,0%	0,9%	0,2%	-0,3%	-0,3%	-0,2%
<i>Variante 3^b</i>	0,2%	0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,5%	-0,5%	-0,6%	-0,4%	-0,1%
Expérience moyenne par travailleur (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,06	1,19	1,28	1,33	1,32	1,32	1,32	1,33	1,34
<i>Variante 1^b</i>	-0,5%	-0,5%	-0,3%	0,0%	0,2%	-0,2%	-0,7%	-1,1%	-1,5%	-1,9%
<i>Variante 2^b</i>	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%
<i>Variante 3^b</i>	-0,3%	0,4%	0,8%	1,0%	1,2%	1,6%	1,8%	1,6%	1,2%	0,4%
Prime de qualification (études secondaires, en %)										
Scénario de ref	288,9%	238,1%	210,6%	240,1%	235,6%	236,4%	237,1%	237,7%	238,4%	238,3%
<i>Variante 1^a</i>	-0,1%	-0,2%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%
<i>Variante 2^a</i>	-1,3%	-1,0%	-0,2%	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
<i>Variante 3^a</i>	-0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%
Salaire moyen des 20-64 ans (base 1 en 1980)										
Scénario de ref	1	1,22	1,72	1,40	1,84	2,02	2,44	2,91	3,68	5,46
<i>Variante 1^b</i>	-4,8%	-4,5%	-4,8%	-6,3%	-8,1%	-11,0%	-13,0%	-14,2%	-14,5%	-13,9%
<i>Variante 2^b</i>	0,8%	0,6%	0,4%	0,6%	0,7%	0,7%	0,5%	0,2%	0,0%	0,1%
<i>Variante 3^b</i>	1,5%	3,0%	4,2%	4,6%	4,9%	4,8%	4,9%	4,5%	3,5%	2,0%

(a) Déviation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence

(b) Déviation en pourcentage du scénario de référence

Source : Calcul des auteurs

que celle des natifs, le PIB par tête aurait été plus important de 2,9 points. Cette situation entraînerait une augmentation du salaire moyen des individus en âge de travailler. Par rapport au scénario de base, ce salaire augmente de 4,5% en 2050. L'intégration de la population immigrée a des effets positifs sur le financement de la protection sociale. Le déficit de ce dernier diminue de 0,5% en 2050 par rapport au scénario de base. Dans les années 2000, une meilleure intégration de la population immigrée aurait entraîné une diminution du déficit des comptes sociaux de 0,7 point de PIB. Dans ce scénario, toutes les caisses de protection sociale afficheraient une

diminution de leurs déficits par rapport au scénario central. Par exemple, les dépenses pour les allocations familiales auraient diminué en 1980, 1990 et 2000 de près de 0,2 point de PIB par rapport au scénario central ; ce qui entrainerait une diminution du déficit de la CAF des mêmes montants sur ces périodes.

En somme, l'effet d'âge joue plus sur les finances publiques que l'effet de qualification. Cependant, une intégration parfaite de la population immigrée aurait également des effets bénéfiques sur les comptes de la protection sociale (ces résultats sont représentés graphiquement dans l'annexe 3.A).

3.6 Conclusion

Les effets de l'immigration sur les finances de la protection sociale en France sont globalement positifs. Nous avons montré que l'immigration, telle qu'elle est projetée dans les prévisions officielles, réduit le fardeau fiscal du vieillissement démographique. En son absence, le besoin de financement de la protection sociale à l'horizon du siècle augmente de 5,4 points de PIB, passant de 1,3% à environ 6,7% du PIB. Ces effets bénéfiques proviennent essentiellement de la structure par âge des flux nets, globalement plus jeunes que la population française dans son ensemble et affectent principalement, et sans surprise, les deux piliers de la protection sociale les plus sensibles aux évolutions démographiques : les retraites et la santé. De plus, l'immigration aurait entrainer dans les années 1980 à 2010, une diminution du déficit de la protection sociale entre 0,1 et 0,7 point de PIB.

Ceci est d'autant plus vrai que la modification de la structure par âge de la population immigrée (identique à celle des natives) entraîne des effets négatifs sur les finances publiques. Par rapport au scénario de référence, lorsque les immigrés ont la même structure par âge que la population native, cela entraîne une dégradation du déficit de la protection sociale sur toute la période d'étude. En 2050, le besoin de financement de la protection sociale augmente de 1,2 points de PIB, passant de 0,2% à environ 1,4% du PIB. De façon rétrospective, la structure par âge de la population immigrée (sur-représentée dans la classe d'âge des actifs) a contribué à la réduction du déficit de la protection sociale en France de 1980 à 2010. Celui-ci par rapport au scénario de référence a diminué entre 0,2 et 0,4 points de PIB. Cependant, l'amélioration de la structure par qualification a des effets positifs mais limités. L'analyse contrefactuelle dans ce scénario *qualification* montre une diminution du déficit de la protection sociale entre 0,1 et 0,2 point de PIB entre 1980 et 2010. Lorsque le niveau d'insertion économique de la population immigrée est semblable à celle des natifs, nous montrons que cela entraîne des effets positifs sur les variables macroéconomiques et budgétaires. Entre 1980 et 2010, le déficit de la protection sociale se serait réduit entre 0,2 et 0,7 point de PIB par rapport au scénario de référence. Ces évolutions positives s'expliquent par l'augmentation du salaire moyen qui allait augmenter de 4,6% (année de base 1980) en 2010 par rapport au scénario centrale, ce qui augmente les cotisations sociales.

Table 3.9: Le budget de la protection pour les variantes (ventilation par caisse 1980-2100)

	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2070	2100
Retraites (en % du PIB)										
- Dépenses										
Variante 1 ^a	0,2%	0,1%	0,2%	0,3%	0,5%	0,7%	0,8%	0,7%	0,3%	0,0%
Variante 2 ^a	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%
Variante 3 ^a	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,1%	0,1%
- Besoin de financement										
Variante 1 ^a	-0,2%	-0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,5%	-0,7%	-0,9%	-0,8%	-0,3%	-0,1%
Variante 2 ^a	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,1%	0,0%
Variante 3 ^a	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,1%
Santé (en % du PIB)										
- Dépenses										
Variante 1 ^a	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,5%	0,4%	0,3%	0,2%
Variante 2 ^a	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	0,2%	0,0%	-0,1%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	0,0%
- Besoin de financement										
Variante 1 ^a	-0,2%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,2%
Variante 2 ^a	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	-0,2%	0,0%	0,1%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%	0,0%
Famille-Logement (en % du PIB)										
- Dépenses Famille										
Variante 1 ^a	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%
Variante 2 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	-0,2%	-0,1%	-0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%
- Dépenses Logement										
Variante 1 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
- Besoin de financement										
Variante 1 ^a	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	0,2%	0,2%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Chômage (en % du PIB)										
- Dépenses										
Variante 1 ^a	-0,02%	-0,01%	-0,02%	0,00%	0,00%	0,01%	0,02%	0,02%	0,03%	0,02%
Variante 2 ^a	-0,02%	-0,02%	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Variante 3 ^a	-0,10%	-0,08%	-0,08%	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%	0,03%	0,04%	0,06%
- Besoin de financement										
Variante 1 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%
Assistance (en % du PIB)										
- Dépenses										
Variante 1 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
- Besoin de financement										
Variante 1 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 2 ^a	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Variante 3 ^a	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

(a) Déviation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence

Source : Calcul des auteurs

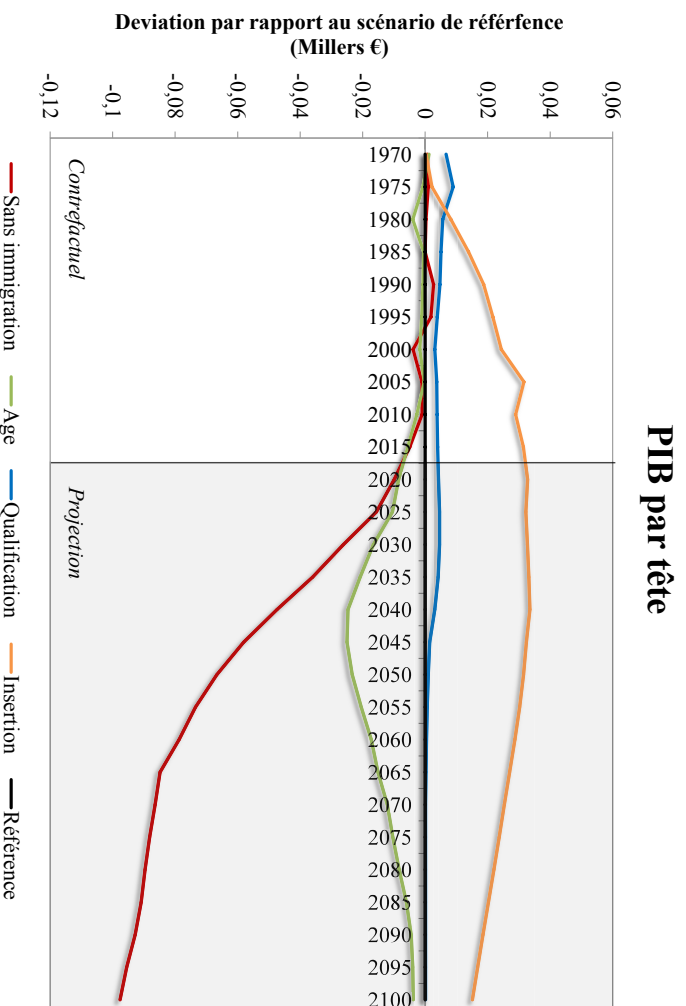
Références

Ben-Porath, Y. (1967). "The Production of Human Capital and the Life Cycle of Earnings".
Journal of Political Economy 75.4, p. 352-365.

- Blanpain, N. et G. Buisson (2016). “Projections de population 2013-2070 pour la France : méthode et principaux résultats”. *Document de travail de l’Insee*.
- Card, D. et T. Lemieux (2001). “Can Falling Supply Explain the Rising Return to College for Younger Men ? A Cohort-Based Analysis”. *The Quarterly Journal of Economics* 116.2, p. 705–746.
- Chojnicki, X. et L. Ragot (2015). “Impacts of Immigration on an Ageing Welfare State : An Applied General Equilibrium Model for France”. *Fiscal Studies* 37.2, p. 258–284.
- Chojnicki, X., F. Docquier et L. Ragot (2005). “L’immigration "choisie" face aux défis économiques du vieillissement démographique”. *Revue économique* 56.6, p. 1359–1384.
- Chojnicki, X., F. Docquier et L. Ragot (2011). “Should the US have locked heaven’s door ? Reassessing the benefits of postwar immigration”. *Journal of Population Economics*, 24.3, p. 317–359.
- COR (2017). *Evolution et perspectives des retraites en France*. Rapp. tech. Conseil d’Orientation des Retraites.
- De La Croix, D. et F. Docquier (2007). “School attendance and skill premiums in France and the US : A general equilibrium approach”. *Fiscal Studies* 28.4, p. 383–416.
- Fehr, H., S. Jokisch et L. J. Kotlikoff (2004). “The Role of Immigration in Dealing with the Developed World’s Demographic Transition”. *FinanzArchiv : Public Finance Analysis* 60.3, p. 296–324.
- Heckman, J. J., L. Lochner et C. Taber (1998). “Explaining Rising Wage Inequality : Explorations with a Dynamic General Equilibrium Model of Labor Earnings with Heterogeneous Agents”. *Review of Economic Dynamics* 1.1, p. 1–58.
- Karim, A. et P. Céline (2005). “Comparaison internationales des dépenses de santé : une analyse des évolutions dans sept pays (1970-2002)”. *Dossiers Solidarité et Santé* 1, p. 43–60.
- Koubi, M. et A. Marrakchi (2017). “Projections de la population active à l’horizon 2070”. *Document de travail de l’Insee* F1702.
- Mahieu, R. (2002). “Les déterminants des dépenses de santé : une approche macro- économique”. *Santé, Société et Solidarité*. L’avenir des systèmes de santé en question : France et Québec., p. 79–87.
- Robert-Bodée, I. (2006). “Projections de population 2005-2050 pour la France métropolitaine méthode et résultats”. *Document de travail de l’Insee* F0603.
- Storesletten, K. (2000). “Sustaining Fiscal Policy Through Immigration”. *Journal of Political Economy* 108.2, p. 300–323.
- Vallin, J. et F. Meslé (2001). *Tables de mortalité françaises pour les XIXe et XXe siècles et projections pour le XXIe siècle*. Collection INED.
- Wasmer, E. (2001a). “Between-Group Competition In The Labour Market And The Rising Returns To Skill : US And France 1964-2000”. *CEPR Working Papers* 292.
- Wasmer, E. (2001b). “Measuring human capital in the labor market : The supply of experience in 8 OECD countries”. *European Economic Review* 45.4-6, p. 861–874.

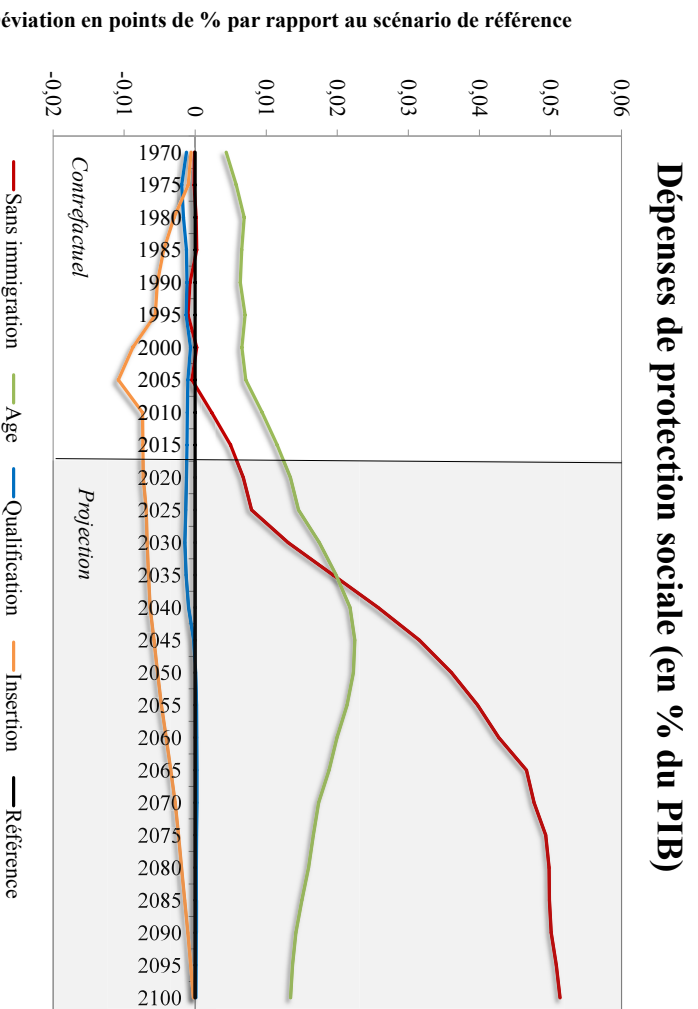
3.A Évolution du PIB par tête et des variables budgétaires par rapport au scénario de référence (1970-2100)

Figure 3.1: Variation du PIB par tête par rapport au scénario de référence (1970-2100)



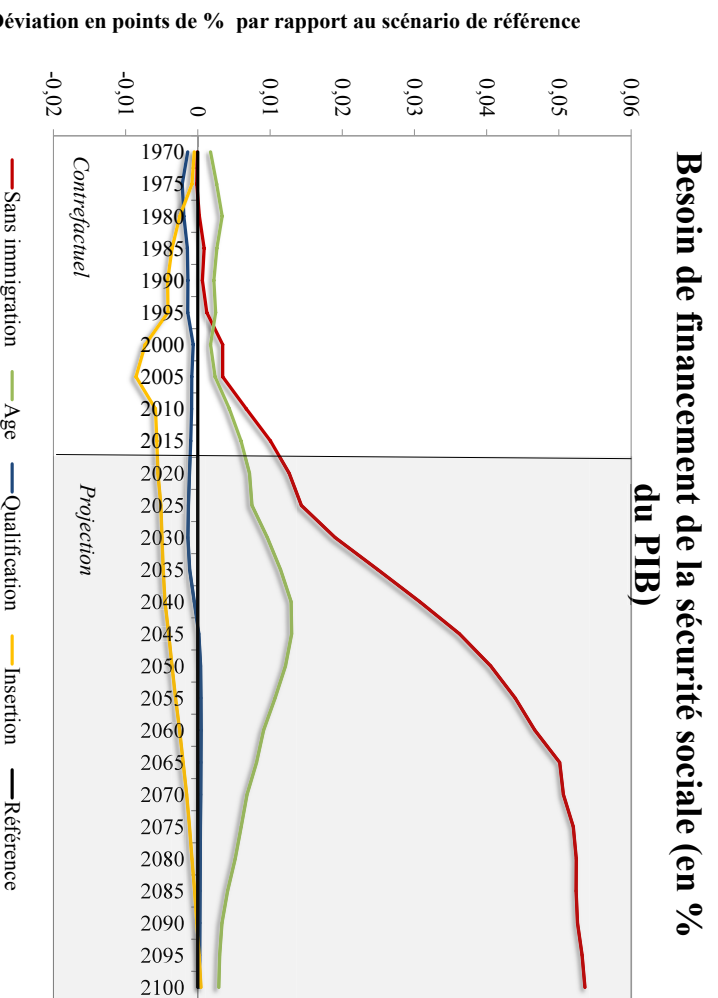
Source : Calcul des auteurs

Figure 3.2: Évolution des dépenses de protection sociale par rapport au scénario de référence (1970-2100)



Source : Calcul des auteurs

Figure 3.4: Évolution du besoin de financement de la sécurité sociale par rapport au scénario de référence (1970-2100)



Source : Calcul des auteurs

Chapitre 4

Contribution de l'immigration à la demande des biens et services en France

4.1 Introduction

En macroéconomie, la hausse de la consommation des ménages est synonyme d'une hausse de la demande globale et par là de la croissance économique à court terme. Cette théorie développée par Keynes se base sur l'effet multiplicateur, qui montre qu'une augmentation des composantes de la demande (les dépenses publiques, l'investissement et la consommation des ménages) entraînerait une hausse plus que proportionnelle du PIB. Parmi ces composantes, on s'intéresse tout particulièrement dans ce chapitre à la consommation des ménages. Cette dernière a la particularité d'être la composante la plus importante du produit national : elle représente plus de la moitié du PIB (soit près de 55% en France) et explique à elle seule plus de 30% de ses variations (Insee, 2012). Dès lors, les facteurs qui peuvent être à l'origine de la modification de la consommation doivent être étudiés.

Parmi ces facteurs, on a l'immigration qui correspond à une entrée d'individus sur le territoire et donc une augmentation de la population initiale. L'immigration influence l'économie d'accueil ainsi que la population autochtone par plusieurs canaux. Deux d'entre eux, le marché du travail (main d'œuvre, chômage, niveau des salaires, changement technologique) et les finances publiques (usage des services publics et contribution aux finances publiques) ont été largement étudiés dans la littérature. Les autres canaux qui peuvent être importants sont la demande des biens et de services finaux, la demande de produits intermédiaires, la demande de capital fixe (le logement par exemple), l'inflation, la balance des paiements, etc. Au niveau social, l'immigration peut affecter la structure par âge, le niveau de qualification et même les modèles de fécondité. Le canal de la demande, surtout celui de la demande de biens et services finaux est très peu étudié, voire même inexistant dans la littérature. Ce qui est paradoxale, du fait que la consommation finale des ménages constitue la partie la plus importante de la demande et peut être motrice de croissance à court terme. Cependant, même si à l'évidence, il y a un consensus sur le fait que l'immigration entraîne une hausse de la consommation, les termes de cette augmentation restent non traités dans la littérature. C'est d'autant plus surprenant que l'augmentation de la consommation induite par l'entrée d'immigrés est souvent avancée comme argument favorable à l'immigration dans les pays d'accueil.

La relation entre immigration et hausse de la consommation n'a pas fait l'objet d'un nombre suffisant d'études en économie. Dans la littérature économique, parmi les facteurs pouvant atténuer les effets économiques négatifs de l'immigration, on trouve le statut de consommateur/producteur des migrants. Hercowitz et Yashiv (2002) stipulent que les immigrés augmentent la demande intérieure de biens et services, plus rapidement même que la production intérieure, puisqu'ils doivent consommer dès leur arrivée. Ainsi, l'immigration serait bénéfique pour les économies d'accueil en raison de la consommation accrue qui se traduit par une stimulation de l'économie et tend à augmenter le nombre d'emplois. Cette thèse est souvent avancée dans les débats sur l'immigration illégale : ces migrants ne disposant pas de papiers ne peuvent pas prétendre à des aides sociales mais consomment cependant, ce qui constitue une source

de ressources pour l'État et peut augmenter la production. Au niveau macroéconomique, Mikaelyan (2015) examine l'interdépendance entre les facteurs économiques et la migration en Arménie. Il trouve une corrélation positive de l'ordre de 0,71 entre la dynamique des dépenses de consommation finale des ménages et le solde migratoire net entre 1991 et 2014. D'autres études se sont plutôt focalisées sur des cas plus spécifiques, c'est le cas par exemple de Bodvarsson et Van den Berg (2006), qui s'intéressent à l'immigration hispanique dans le comté de Dawson, où les immigrés travaillent exclusivement dans le secteur d'exportation (industrie de la viande) mais consomment localement. Ils notent que la demande des consommateurs locaux a été fortement stimulée. De même, Bodvarsson et al. (2008) analysent les effets de l'afflux d'immigrés cubains à Miami après le "Mariel Boatlift" de 1980. Ils constatent un impact positif et significatif des entrées d'immigrés sur les ventes au détail par habitant et interprètent leurs résultats comme une preuve des effets positifs sur la demande. Mazzolari et Neumark (2009) étudient les effets de l'immigration sur la diversité des choix de consommation en Californie. Ils montrent que l'immigration a augmenté la diversité ethnique des restaurants, et une plus forte diversité des choix a des effets positifs sur la consommation.

Une autre littérature qui peut être mise en relation avec celle de l'impact de l'immigration sur la consommation est la manière dont l'immigration affecte les prix. Lach (2007) examine le comportement des prix suite à l'arrivée inattendue d'un grand nombre d'immigrants de l'ex Union soviétique en Israël en 1990. Il constate une réduction importante et significative des prix au cours de l'année 1990 : une augmentation de 1% du ratio des immigrés aux natifs dans une ville diminue les prix de 0,5% en moyenne, en contrôlant par la taille de la population autochtone et les effets villes et mois. En parallèle, les prix augmentent davantage pour les produits représentant une part relativement plus importante des dépenses des migrants. Au Royaume-Uni, Frattini (2008) étudie l'effet de l'immigration sur les prix des biens et services entre 1995 et 2006. Ces résultats montrent que l'immigration a eu des effets significatifs mais quantitativement limités sur les prix. Ces effets sont cependant différents pour les services et les biens échangeables. Plus particulièrement, l'immigration a contribué à réduire la croissance des prix des services dans les secteurs où la main-d'œuvre est faiblement rémunérée, comme les restaurants, les bars et les aliments à emporter. À l'inverse, elle a contribué à augmenter les prix des produits d'épicerie de faible valeur par le biais des effets de la demande. En effet, les secteurs des biens non-échangeables sont moins exigeants en mains-d'œuvre qualifiées que les secteurs commerciaux. Dans le même ordre d'idée, Cortes (2008) et Baghdadi et Jansen (2010) ont montré que l'immigration contribue à la baisse des prix dans le secteur des biens non-échangeables (aide à domicile, garde d'enfants, ménage, jardinage, etc.). La diminution des prix dans ces secteurs est attribuable à la baisse des salaires payés sur ces marchés peuplés de travailleurs peu qualifiés et ayant une faible maîtrise de l'anglais. La hausse des prix dans le secteur immobilier est également mise en relation avec l'immigration dans les travaux de Saiz (2007) et Ottaviano et Peri (2012). Ils montrent que la forte présence des immigrés dans le secteur de la construction augmente les rentes dans ce secteur car ils sont moins payés. Mais

en parallèle comme ils vivent dans la localité, ils augmentent la demande des logements et augmentent en même temps le prix des loyers.

Cependant, ce qui est largement ignoré dans cette littérature et qui devrait être le point de départ serait la manière dont l'immigration modifie la demande des biens et services. Ce chapitre se donne pour objectif de compléter ces manques : il a pour but de mesurer le poids de l'immigration dans la consommation totale et dans la demande des différents postes de consommation, mais également de voir si elle influence l'évolution de la demande. Il est principalement motivé par les débats publics sur les coûts et apports de l'immigration dans les pays d'accueil. Nous tentons ainsi de répondre aux questions suivantes : quelle est la contribution des immigrés à la consommation finale en France ? L'immigration serait-elle porteuse de croissance de la demande dans certains secteurs plus que dans d'autres ? Les immigrés modifient-ils l'évolution de la consommation ? Qu'est ce qui explique ces évolutions ? Sont-elles dues à la hausse de la taille de la population ou à une modification de la consommation individuelle ?

Pour répondre à ces questions, nous menons une analyse comptable à partir des données des enquêtes budgets des familles de 1979, 1985, 1989, 1995, 2001, 2006 et 2011. En partant des données micro-économiques que nous agrégeons au niveau national grâce aux données du recensement de la population, nous utilisons les agrégats macroéconomiques afin de caler les données micro-économiques sur celles des comptes nationaux. Nous trouvons que la consommation d'un immigré est en moyenne inférieure à tout âge à celle d'un natif. Cependant, la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux est proportionnelle à leur taille dans la population. Ce qui devrait a priori être inférieure, puisqu'à tout âge, un immigré consomme moins qu'un natif. C'est, en effet, la structure par âge de la population immigrée (sur-représentée dans la classe d'âge active où la consommation est à son niveau maximum) qui explique la compensation niveau individuel et agrégé. Lorsqu'on désagrège par poste de consommation, on constate que la demande des immigrés dans certains secteurs est plus que proportionnelle à leur poids dans la population. C'est notamment le cas des produits alimentaires, des charges du logement, de l'habillement et de la communication. Pour ces postes, les immigrés consomment entre 0,2 et 2,7% de plus que leur taille dans la population. L'évolution de la consommation est également analysée, afin de mesurer la part de cette évolution qui peut être affecter à la population immigrée. Nous montrons qu'entre 4,5 à 16% de l'évolution de la consommation est attribuable à la population immigrée. Cette hausse de la consommation induite par la population immigrée est plus expliquée par l'augmentation de la taille de cette population que par la hausse de leur niveau de consommation individuelle sauf en 2001.

Dans la suite, nous présentons, dans la section 4.2, les données et la méthodologie utilisées. Dans la section 4.3, nous passons à l'évaluation de la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux. Toujours dans cette section, nous regardons cette contribution pour différentes classes d'âge et niveau de qualification. Nous désagrègeons ensuite cette contribution entre les différents postes de consommation. La section 4.4 regarde l'évolution de la consommation et la part qui est attribuable aux natifs et aux immigrés ; puis explique cette évo-

lution soit par la hausse de la population ou par une modification du niveau de consommation d'une période à l'autre.

4.2 Données et méthodologie

Ce travail mesure la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux des ménages en France. Nous décrivons dans cette section les données mobilisées et la méthodologie utilisée.

4.2.1 Données

L'étude se fait au niveau individuel et mobilise trois principaux types de données :

- des données micro-économiques : tirées des enquêtes budgets des familles pour les années 1979, 1985, 1989, 1995, 2001, 2006 et 2011, qui nous permet d'avoir le niveau de consommation moyen des immigrés et des natifs par âge et niveau de qualification ;
- des données sur la population française : issues du recensement de la population et des registres d'état civil. Comme la finalité de l'étude est de mesurer la contribution des immigrés à la consommation finale au niveau national, la part des immigrés, ainsi que leur répartition par âge et niveau de qualification dans la population totale est nécessaire. Nous ne présentons pas dans cette partie les données de la population (cf chapitre 2 section 3.1) ;
- les données des comptes nationaux qui nous permettent d'avoir les valeurs des consommations finales des ménages et serviront pour le calage entre données issues des enquêtes et agrégats macroéconomiques.

4.2.1.1 Les données micro économiques

Les données proviennent des enquêtes Budget des Familles de l'Insee pour les années 1979, 1985, 1989, 1995, 2001, 2006 et 2011. Le tableau 4.1 résume la composition de ces différentes enquêtes en énumérant le nombre total d'individus et la part des natifs et des immigrés dans chacun d'elles. Contrairement aux données utilisées dans le chapitre 1, ce tableau ne se limite pas aux personnes âgées de plus de 16 ans. Il prend en compte l'ensemble des individus dont l'information sur le lieu de naissance est disponible.

On utilise ces enquêtes pour faire ressortir le niveau de consommation par origine (natif et immigré), par âge et par niveau de qualification. Contrairement à plusieurs études sur la consommation, nous ne tentons pas de rapprocher les données d'enquête à celles de la comptabilité nationale mais le contraire. Puisque nous cherchons à mesurer la part de la demande des immigrés dans la demande totale des biens et services, on se rapprochera plus de la notion de consommation issue des enquêtes¹ qui fait plus référence à une dépense.

1. Selon l'Insee, la consommation mesurée par les comptes nationaux est à privilégier pour l'analyse des

Table 4.1: Composition des enquêtes

	Année	Total des individus	Natifs	%	Immigrés	%
Enquête budget des familles	1979	28 452	27 068	95,1%	1 384	4,9%
Enquête budget des familles	1985	31 987	30 052	94,0%	1 935	6,0%
Enquête budget des familles	1989	23 891	22 428	93,9%	1 463	6,1%
Enquête budget des familles	1995	24 967	23 302	93,3%	1 665	6,7%
Enquête budget des familles	2001	25 802	23 730	92,0%	2 072	8,0%
Enquête budget des familles	2006	25 342	22 929	90,5%	2 413	9,5%
Enquête budget des familles	2011	24 329	21 915	90,1%	2 414	9,9%

Source : Enquête budget des familles

Les niveaux de consommation étant déclarés au niveau du ménage et comme notre analyse porte sur les individus, on individualise en utilisant les échelles d'équivalence². Pour effectuer la répartition entre les différents individus composant le ménage, on utilise les échelles d'équivalences de l'OCDE : un coefficient de 1 est affecté à la personne de référence du ménage ; 0,5 au conjoint et à toutes autres personnes âgées de 14 ans et plus et 0,3 aux personnes ayant moins de 14 ans. Cette répartition nous permet de définir un niveau de consommation pour chaque individu composant le ménage.

La consommation finale des individus est la somme des 11 postes de consommation suivants (la composition de ces postes est détaillée en annexe tableau 4.12) :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées : "alimentation" ;
- Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants : "alcool"
- Tissu habillement, articles habillement et chaussures : "habillement" ;
- Logement³, eau gaz électricité et autres combustibles : "charges logement" ;
- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison : "équipement" ;
- Santé : "Santé" ;
- Transports individuels, collectifs et services de transport : "transport" ;

séries temporelles ou l'analyse économétrique faisant intervenir de nombreuses variables des comptes, qui respectent les contraintes de comparabilité. La dépense saisie par les enquêtes auprès des ménages est plus apte à mettre en évidence les disparités internes aux populations enquêtées (socioprofessionnelles, démographiques ou géographiques), et permet d'introduire des données autres que comptables, plus qualitatives, dans une étude.

2. Hourriez et Olier (1998) définissent les échelles d'équivalence comme un jeu de coefficients associés aux différents types de ménages. Ces coefficients sont principalement fonction du nombre de personnes du ménage, mais peuvent aussi dépendre de l'âge de ses membres, de la présence ou non d'un couple, voire d'autres caractéristiques. Utilisés comme déflateur du revenu ou de la consommation d'un ménage, ils permettent de se ramener à des quantités exprimées en équivalent-adulte. Auparavant, l'échelle d'Oxford était le plus utilisé ; elle attribue un poids de 1 au premier adulte, de 0,7 au second adulte, de 0,5 aux enfants de moins de 14 ans et de 0,7 aux enfants de plus de 14 ans. Depuis l'enquête 2005, l'échelle de l'OCDE est utilisée par l'Insee, reprochant à l'échelle d'Oxford d'attribuer davantage d'unités de consommation aux familles que celle de l'OCDE ; et en conséquence, elle conduit à des résultats plus pessimistes sur le niveau de vie des familles.

3. Ce poste ne prend pas en compte les loyers imputés qui sont un loyer fictif imputé aux propriétaires occupants. C'est le loyer qu'ils pourraient tirer de leur logement en le louant. C'est une notion que l'on retrouve dans la compatibilité nationale afin d'équilibrer les comptes et rendre plus comparable les niveaux de vie entre des personnes propriétaires et locataires. Ici, puisque nous nous intéressons à la notion de "dépenses effectuées", cette variable ne sera pas prise en compte.

- Communications et services postaux : "communication" ;
- Loisirs, culture et éducation : "loisirs" ;
- Café et restauration : "restauration" ;
- Autres biens et services : "services".

4.2.1.2 Les données des comptes nationaux

L'évaluation de la contribution des immigrés à la consommation finale nécessite de connaître les agrégats macroéconomiques relatifs à consommation finale et à ses composantes, pour caler nos données au niveau national. On précise à nouveau que les notions de consommation dans les enquêtes et la comptabilité nationale⁴ ne sont pas les mêmes. Pour se rapprocher de la notion de dépenses prise en compte dans les enquêtes, on retranche l'autoconsommation de produits alimentaires, les avantages en nature fournis par les employeurs à leurs salariés ou par l'armée aux militaires, les loyers imputés et les montants des biens et services consommés par les ménages mais financés par les assurances ou les mutuelles. De ce fait, on redéfinit les agrégats de sorte à être conformes avec les postes de dépenses définis dans la partie précédente. Le tableau 4.2 présente les valeurs des agrégats ainsi que les parts budgétaires des différents postes de consommation. L'analyse des parts budgétaires montre que le transport est en tête des priorités des ménages, suivi de l'alimentation puis des charges. Dans la classification normale, l'alimentation vient en tête suivie, des charges puis du transport, mais notre réaffectation des postes change l'ordre. En effet, l'alimentation est sectionnée en 3 sous postes : alimentation, alcool et restauration. Pour les charges, la non prise en compte des loyers imputés explique la baisse du poids de ce poste. Les parts respectives de ces trois postes dans le panier de consommation diminuent légèrement au fil du temps au profit des services et des loisirs. Ces deux derniers postes suivent une évolution croissante dans le temps. La part des dépenses d'habillement dans le budget des ménages baisse au cours des années, de même que les dépenses d'alcool. Les dépenses d'équipement du logement et la restauration sont elles des postes assez stables dans le temps. Enfin la communication et la santé sont deux postes qui occupent de plus en plus une part croissante dans le panier de consommation des ménages.

4. La consommation des ménages évaluée en comptabilité nationale est celle des ménages résidents, qu'elle ait lieu dans ou hors du territoire économique national. Le Système Européen de Comptabilité (SEC) considère comme unités résidentes l'ensemble des ménages qui ont un centre d'intérêt économique dans le pays, même s'ils se rendent à l'étranger pour une courte durée (moins de un an). Les dépenses de consommation finale des ménages comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins. Les produits correspondants ne sont pas stockés, mais considérés comme consommés au moment de leur achat, même s'ils sont durables (voitures, électroménagers, meubles, etc.). Les dépenses de consommation finale des ménages incluent la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. Elles incluent également les loyers imputés.

Table 4.2: Données des comptes nationaux

	1979	1985	1989	1995	2001	2006	2011
en milliers d'euro 2010							
Consommation totale	548 162	589 584	667 041	700 467	816 901	899 011	938 803
Revenu disponible	731 807	792 903	867 723	973 731	1 127 884	1 227 976	1 299 176
Alimentation	91 893	102 172	112 661	120 176	127 588	135 131	142 139
Alcool-tabac	38 572	39 955	41 594	41 603	43 270	36 867	36 591
Habillement	41 183	42 337	43 236	40 202	43 064	47 196	44 485
Charge logement	79 925	84 939	89 833	100 408	111 002	118 682	119 288
Équipement	38 919	38 473	43 221	42 089	46 742	54 281	56 777
Santé	9 293	14 539	19 524	25 792	31 100	38 883	46 278
Transport	97 336	104 783	127 793	123 342	143 288	147 794	147 016
Communication	2 580	4 315	5 393	7 429	17 979	27 952	35 645
Loisirs	45 093	50 184	59 886	65 725	88 223	113 134	122 768
Restauration	38 455	40 226	44 284	44 050	52 594	55 309	55 836
Services	64 913	67 661	79 616	89 651	112 051	123 782	131 980
en pourcentage de la consommation totale							
Alimentation	16,8%	17,3%	16,9%	17,2%	15,6%	15,0%	15,1%
Alcool-tabac	7,0%	6,8%	6,2%	5,9%	5,3%	4,1%	3,9%
Habillement	7,5%	7,2%	6,5%	5,7%	5,3%	5,2%	4,7%
Charge logement	14,6%	14,4%	13,5%	14,3%	13,6%	13,2%	12,7%
Équipement	7,1%	6,5%	6,5%	6,0%	5,7%	6,0%	6,0%
Santé	1,7%	2,5%	2,9%	3,7%	3,8%	4,3%	4,9%
Transport	17,8%	17,8%	19,2%	17,6%	17,5%	16,4%	15,7%
Communication	0,5%	0,7%	0,8%	1,1%	2,2%	3,1%	3,8%
Loisirs	8,2%	8,5%	9,0%	9,4%	10,8%	12,6%	13,1%
Restauration	7,0%	6,8%	6,6%	6,3%	6,4%	6,2%	5,9%
Services	11,8%	11,5%	11,9%	12,8%	13,7%	13,8%	14,1%

Source : Insee

4.2.2 Méthodologie

La méthodologie utilisée consiste en une analyse purement comptable et statique à un moment donné. On mesure la contribution des immigrés à la demande des biens et services pour 7 points dans le temps. Il s'agit d'une photographie à un moment donné de la part de la demande des immigrés dans la consommation finale des ménages.

On considère la consommation finale des ménages (C) qui est la somme des 11 postes de consommation (E^{κ} , $\kappa = 1, \dots, 11$) définit ci-dessus :

$$C = \sum_{\kappa=1}^{11} E^{\kappa} \quad (4.1)$$

Ces données sont fournies par la comptabilité nationale et sont décrites dans la section 4.2.1.1.

A l'aide des données d'enquêtes Budget des Familles, on calcule pour chaque poste de

dépenses des profils de consommation moyens selon l'âge (en regroupant les individus par tranche d'âge quinquennal afin d'obtenir des cellules suffisamment fournies), le lieu de naissance (distinction entre natifs et immigrés) et le niveau d'étude (faiblement, moyennement et hautement qualifiés⁵). On obtient ainsi les profils individuels moyens de consommation pour les natifs ($E_{N,s,a}^{\kappa}$) et les immigrés ($E_{I,s,a}^{\kappa}$) selon l'âge a et le niveau de qualification s . La dépense agrégée pour un poste de consommation κ s'écrit :

$$E^{\kappa} = \sum_{s=l,m,h} \sum_{a=0}^D \theta^{\kappa} E_{N,s,a}^{\kappa} P_{N,s,a} + \sum_{s=l,m,h} \sum_{a=0}^D \theta^{\kappa} E_{I,s,a}^{\kappa} P_{I,s,a} \quad (4.2)$$

où $P_{N,s,a}$ et $P_{I,s,a}$ désignent la taille de la cohorte a (avec D l'âge limite de la vie), de niveau de qualification s , pour la population des natifs, N , et des immigrés, I . Ces données découlent des recensements de la population et des données d'état civil. θ^{κ} est notre variable de calibration identique pour les natifs et les immigrés et selon l'âge et le niveau de qualification. En effet, les agrégats reconstitués à partir des profils individuels moyens ($E_{N,s,a}^{\kappa}$ et $E_{I,s,a}^{\kappa}$) ne sont pas directement comparables aux données officielles de la comptabilité nationale (E^{κ}). Nous ajustons alors chaque profil de manière uniforme sur l'agrégat correspondant de la comptabilité nationale en supposant que le vrai profil par âge des paiements nets individuels est simplement proportionnel au profil observé. Le facteur d'ajustement θ^{κ} est alors obtenu de la manière suivante :

$$\theta^{\kappa} = \frac{E^{\kappa}}{\sum_{s=l,m,h} \sum_{a=1}^D E_{N,s,a}^{\kappa} P_{N,s,a} + \sum_{s=l,m,h} \sum_{a=1}^D E_{I,s,a}^{\kappa} P_{I,s,a}} \quad (4.3)$$

L'idée est que l'on part des données micro-économiques que l'on agrège au niveau national, tout en calant avec les grandeurs macroéconomiques. On en tire ainsi la demande qui est attribuable aux natifs C_N

$$C_N = \sum_{\kappa=1}^{11} E_N^{\kappa} = \sum_{\kappa=1}^{11} \left[\sum_{s=l,m,h} \sum_{a=0}^D \theta^{\kappa} E_{N,s,a}^{\kappa} P_{N,s,a} \right] \quad (4.4)$$

et aux immigrés C_I

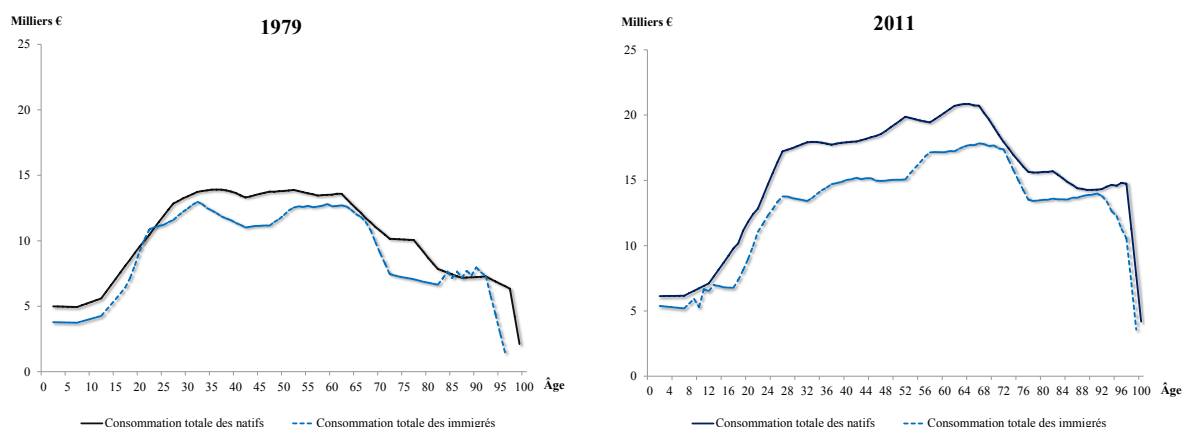
$$C_I = \sum_{\kappa=1}^{11} E_I^{\kappa} = \sum_{\kappa=1}^{11} \left[\sum_{s=l,m,h} \sum_{a=0}^D \theta^{\kappa} E_{I,s,a}^{\kappa} P_{I,s,a} \right] \quad (4.5)$$

Quelques profils de dépenses par âge et origine (en milliers d'euros de 2010)

Les profils de consommation moyens par âge et origine ainsi obtenus après cet exercice de calage sont représentés dans la figure 4.1. Il s'agit de la consommation totale moyenne par an d'un natif et d'un immigré à un âge donné. Pour des raisons de clartés on ne présentera que les graphiques de 1979 et 2011. Il apparait que les profils des dépenses totales des natifs et des

5. Le niveau de qualification est définie comme le niveau de diplôme le plus élevé obtenu par l'individu : les personnes ayant un niveau inférieur au Bac sont considérées comme faiblement qualifiées, entre Bac et Bac plus 2, moyennement qualifiées, et Bac plus 3 et plus sont hautement qualifiées. Ces trois niveaux de qualification sont représentés par $s=l,m,h$; avec l =faiblement qualifiés, m =moyennement qualifiés et h =hautement qualifiés.

Figure 4.1: Consommation selon l'âge et l'origine en 1979 et 2011



Source : Enquête budget des familles, calcul de l'auteur

immigrés sont semblables sur la forme. La consommation augmente progressivement en début de vie active pour atteindre son maximum en milieu de vie active, avant de baisser sensiblement lors de l'âge de la retraite. En comparant la courbe des immigrés (courbe en pointillés) à celle des natifs (courbe en trait plein), on trouve qu'en moyenne et à tout âge, la consommation d'un immigré est sensiblement inférieure à celle d'un natif. Par exemple en 1979, en moyenne un immigré de 35 ans a un niveau de consommation égal à 12313 euros par an contre 13908 euros pour un natif du même âge. Trente deux ans après, en 2011, l'écart est toujours maintenu voir même augmenté (14239 euros contre 17887 euros). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces différences dans les niveaux de consommation entre les natifs et les immigrés. Ces derniers ont en moyenne des niveaux de revenu plus faibles, ils envoient également une partie de leur revenu à leur pays d'origine (sous forme de transferts de fonds), et ils peuvent également constituer plus d'épargne pour anticiper d'éventuels départs ou retours. Cependant, le niveau de vie des immigrés comme celui des natifs a bien augmenté au cours du temps.

Lorsqu'on désagrège cette consommation entre les différents postes qui la composent (voir en annexe les figures 4.6, 4.7, 4.8), on constate que cette surconsommation des natifs n'est pas vérifiée pour tous les postes. On note des différences assez marquées entre les niveaux de consommation des natifs et ceux des immigrés pour les postes de transport, services, loisirs, équipement du logement et alcool et tabac. Un immigré consomme en moyenne moins pour ces postes qu'un natif. Cependant pour les autres postes : alimentation, charges logement, habillement, restauration, santé et communication, les niveaux de consommation moyens annuels sont assez comparables entre les natifs et les immigrés.

En somme, cette première partie, nous a permis de décrire la méthodologie et de présenter les données. Il en est ressorti qu'en moyenne un immigré consomme moins qu'un natif et ceci à tout âge donné, mais que ce résultat sur la consommation agrégée cache des disparités par types de dépenses de consommation. Nous allons maintenant passer à la décomposition de la demande intérieure entre celle formulée par les natifs et celle formulée par les immigrés.

4.3 Évaluation de la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux

Dans cette section, nous mesurons la part de la demande des immigrés dans la consommation finale et leur part dans la demande de chaque type de bien. Nous distinguons ainsi deux sous parties. La première décompose la consommation finale des ménages entre ce qui relève de la demande des natifs et des immigrés. Cette partie fera également état de la contribution à la demande des différents groupes d'âge et niveaux de qualification. La deuxième désagrège la consommation finale entre les onze postes de dépenses pris en compte, pour ainsi voir s'il y a des postes pour lesquels les immigrés ont une contribution plus marquée.

4.3.1 La consommation agrégée

Dans cette sous section, nous calculons les parts respectives de la contribution des natifs et des immigrés dans la demande totale des biens et services finaux en France. Une analyse comparative du niveau de revenu est également effectuée puisque le revenu est le déterminant par essence de la consommation. Au delà, nous allons décomposer cette contribution selon l'âge et le niveau de qualification. La structure par âge des immigrés a une forme assez particulière et différente de celle des natifs ; elle regroupe une population en âge active plus importante. Nous verrons si cette spécificité de la population immigrée contribue à influencer la demande des immigrés.

4.3.1.1 La part de la demande des immigrés dans la consommation finale

Comme, on l'a vu dans l'introduction, les immigrés contribuent à la demande des biens et services dès leur entrée sur le territoire puisqu'ils doivent satisfaire des nécessités comme se nourrir, s'habiller ou se loger, etc. Calculer cette demande se fait en décomposant de manière comptable la consommation finale entre la demande formulée par les natifs et celle des immigrés (tableau 4.3). On trouve que la contribution en niveau des immigrés à la demande des biens et services en France est nettement plus faible que celle des natifs (en 1979, par exemple, la consommation finale des ménages en France était de 548 162 milliers d'euros de 2010, les natifs y ont contribué à hauteur de 507 146 milliers d'euros de 2010 et les immigrés à 41 016 milliers d'euros de 2010) ; ce qui est logique et exclusivement lié à un effet de taille, vu que leur poids dans la population française est plus faible (compris entre 7,3% et 8,6% suivant les années).

Les immigrés consomment proportionnellement à leur poids dans la population... ; alors qu'en moyenne ils consomment moins à tout âge

La part de la demande des immigrés est très comparable à leur poids dans la population. La troisième partie du tableau 4.3 montre que les immigrés consomment dans les mêmes proportions

Table 4.3: Contribution des immigrés à la demande globale

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Consommation finale (en milliers d'euros 2010)							
Totale	548 162	589 584	667 041	700 467	816 901	899 011	938 803
Natifs	507 146	545 648	616 533	648 469	757 215	827 313	860 720
Immigrés	41 016	43 936	50 508	51 998	59 686	71 698	78 083
Immigrés UE					24 124	26 442	28 641
Immigrés Pays Tiers					35 562	45 256	49 442
Part des immigrés dans la population totale							
Immigrés	7,3%	7,3%	7,3%	7,3%	7,3%	8,1%	8,6%
Immigrés UE					2,8%	2,8%	2,8%
Immigrés Pays Tiers					4,5%	5,3%	5,8%
Contribution des immigrés (en % de la demande globale)							
Immigrés	7,5%	7,5%	7,6%	7,4%	7,3%	8,0%	8,3%
Immigrés UE					3,0%	2,9%	3,0%
Immigrés Pays Tiers					4,3%	5,1%	5,3%
Consommation individuelle (en euros)							
Totale	10 250	10 740	11 854	12 129	13 784	14 642	14 885
Natifs	10 231	10 721	11 815	12 118	13 783	14 654	14 924
Immigrés	10 481	10 985	12 363	12 271	13 789	14 502	14 466
Immigrés UE					14 732	15 487	16 441
Immigrés Pays Tiers					13 215	13 983	13 526

Source : Calcul de l'auteur

que leurs tailles. Mais comme on l'a vu dans la figure 4.1, en moyenne un immigré affiche une consommation inférieure à celle d'un natif à tout âge, donc une fois agrégée, la consommation des immigrés devrait être à un niveau inférieur à leur poids dans la population totale. Dans la partie suivante relative à la décomposition par classe d'âge, nous verrons que cela est du à la structure par âge de la population immigrée qui est sur-représentée dans la classe d'âge active. On note également dans le tableau 4.3 que la consommation des immigrés est légèrement plus soutenue en début de période (entre 1979 et 1995), où elle était supérieure entre 0,1 et 0,3 point de pourcentage à leur taille. Dans les années 2001 et 2006, on a une stricte équivalence ; et en 2011, la contribution des immigrés est inférieure de 0,3 point de pourcentage à leur poids, ce qui peut s'expliquer par la crise de 2008.

Lorsqu'on regarde les immigrés selon les zones géographiques : venant de l'UE et hors UE, des conclusions similaires s'annoncent. Chaque groupe d'immigrés consomme en moyenne dans des proportions proches de leur poids, avec une légère supériorité pour les immigrés en provenance des pays de l'UE. Par exemple en 2006, les immigrés venant des pays de l'UE représentent 2,8% de la population française et assurent 2,9% de la demande ; ceux venant des pays hors UE sont 5,3% de la population et ont une demande équivalente à 5,1%. La différence des niveaux de revenu entre ces deux groupes d'immigrés peut expliquer ces différences (on le verra par la suite). De plus les immigrés en provenance des pays tiers sont plus susceptibles

d'envoyer des fonds dans leur pays d'origine que ceux des pays de l'UE car les niveaux de revenu des pays d'origine ne sont pas les mêmes (voir l'encadré sur les transferts de fonds ci-après).

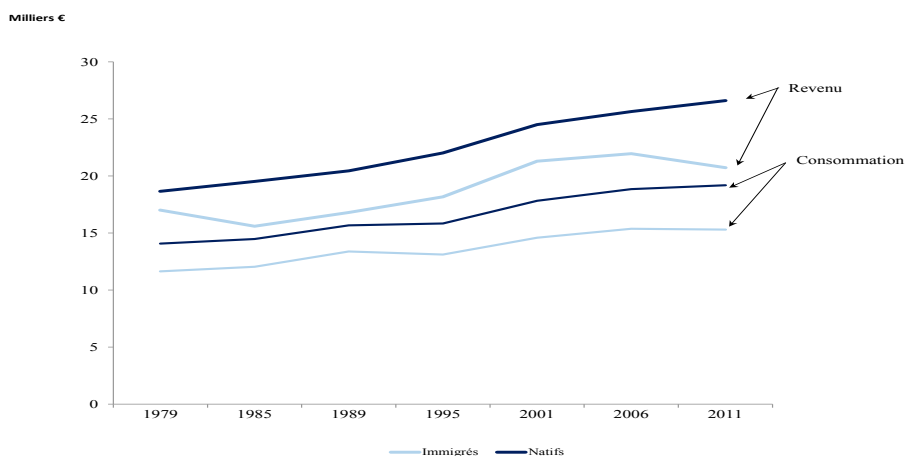
Au niveau individuel, les différences se réduisent à cause de l'effet taille

En rapportant la consommation totale au nombre d'individus dans chaque groupe, on obtient la consommation individuelle d'un natif ou d'un immigré en moyenne par an. La consommation individuelle moyenne d'un immigré par an est très comparable et légèrement supérieure à celle d'un natif sauf en 2006. Cette supériorité est attribuable aux différences de taille entre les deux sous populations et à la plus forte présence d'individus en âge jeune (0-16 ans) dans la population native. En effet, lorsqu'on prend en compte uniquement les plus de 17 ans, on trouve qu'en moyenne la consommation individuelle des immigrés est inférieure à celle des natifs (cf Figure 4.2). Lorsque l'on compare les immigrés selon leur origine géographique, on constate que la consommation moyenne par an d'un immigré en provenance des pays de l'UE est supérieure de près de 1500 euros celle de leurs homologues venant des pays tiers.

Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation

Il est difficile de parler de consommation sans regarder la situation du revenu entre ces deux sous populations. Le revenu est et demeure le déterminant par essence de la consommation, il est donc pertinent de comparer les revenus de nos deux sous populations et la consommation qui en découle. La figure 4.2 compare le revenu et la consommation individuels des natifs et des immigrés âgés de 17 ans et plus en France. Le niveau du revenu individuel des immigrés

Figure 4.2: Consommation et revenu individuels selon l'origine (17 ans et plus)



Source : Enquête budget des familles, calcul de l'auteur

est inférieur à celui des natifs mais les niveaux de consommation individuelle restent cependant assez comparables entre les deux sous populations. Malgré la faiblesse de leur niveau de revenu comparé aux natifs, il y aurait une volonté de consommer à des niveaux comparables à celle des natifs.

Une propension à consommer plus élevée mais baisse au cours du temps ; et une contribution d'environ 4% du PIB

Comparer les niveaux de consommation totale des natifs et des immigrés est peu intéressante, puisque les poids des deux groupes dans la population totale sont très différents. C'est pour cela qu'en plus de la consommation individuelle, nous fournissons d'autres indicateurs qui complètent cette comparaison.

La propension moyenne à consommer qui est le rapport entre le niveau de consommation et celui du revenu, permet de voir la part du revenu des individus qui est attribuée à la consommation. Le tableau 4.4 montre que les immigrés ont généralement une propension moyenne à consommer plus élevée que celle des natifs. Ce qui se justifie puisqu'ils ont un niveau de revenu plus faible. Et comme le stipule la théorie keynésienne, les personnes moins riches ont une propension à consommer plus importante. De plus, ils ont contrairement aux natifs des contraintes additionnelles sur le revenu que sont les transferts de fonds. Les différences entre les propensions à consommer des immigrés de l'UE et hors EU confirment ces thèses. Les immigrés hors UE consacrent par exemple en 2006, 74% de leur revenu à la consommation ; ce qui est de l'ordre de 64% pour les immigrés de l'UE. Ces derniers ont un niveau de revenu plus élevé et ils envoient moins de transferts de fonds par rapport aux immigrés des pays tiers. Ces envois de fonds sont une forme de revenu non consommé, donc la consommation des immigrés hors UE se voit réduire. Dans le tableau 4.4, on visualise également la consommation des immigrés

Table 4.4: Quelques indicateurs

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Propension moyenne à consommer							
Totale	0,75	0,74	0,77	0,72	0,72	0,73	0,72
Natifs	0,75	0,74	0,77	0,72	0,73	0,73	0,72
Immigrés	0,68	0,77	0,80	0,72	0,69	0,70	0,74
Immigrés UE					0,70	0,64	0,64
Immigrés Pays Tiers					0,67	0,74	0,81
Part de la consommation dans le PIB français							
Totale	49,4%	48,4%	47,7%	45,6%	45,2%	45,7%	46,02%
Natifs	45,7%	44,7%	44,1%	42,2%	41,9%	42,0%	42,2%
Immigrés	3,7%	3,7%	3,6%	3,4%	3,3%	3,6%	3,8%
Immigrés UE					1,3%	1,3%	1,4%
Immigrés Pays Tiers					2,0%	2,3%	2,4%

Source : Calcul de l'auteur

et des natifs en pourcentage du PIB en France. On trouve que la demande des biens et services des immigrés en pourcentage du PIB est assez constante au cours du temps et est comprise entre 3,3% et 3,7% du PIB. Contrairement à celle des natifs qui elle diminue légèrement dans le temps passant de 45,7% en 1979 à 42,2% en 2011 (celle des immigrés est passée de 3,7% en 1979 à 3,8% en 2011). Donc la part de la consommation dans le PIB diminue pour les na-

tifs alors qu'elle est stable chez les immigrés. Le vieillissement de la population native peut expliquer en partie ce résultat puisque la consommation diminue avec l'âge ; or la population immigrée vieillit moins rapidement à cause du renouvellement perpétuelle de cette population grâce à l'arrivée de nouveaux migrants.

Encadré : Les transferts de fonds des migrants

Les immigrés participent au marché du travail et en contrepartie ont un revenu qui leur permet de consommer, d'épargner ou d'investir. Une partie de leur revenu est également transférée au pays d'origine où cet argent sera à son tour soit consommé, épargné ou investi. Ces flux de transferts représentent aujourd'hui des montants considérables : en 2015, ils représentent environ 601 milliards de dollars, soit près de 1% du PIB mondial ; dont 441 milliards⁶ (soit près des trois quarts) partent dans les pays en développement. Les transferts de fonds constituent actuellement la deuxième source de financement externe pour les économies en développement, derrière les investissements directs étrangers et représentent un volume trois fois supérieur à celui de l'aide publique au développement. Mais plus important encore, plus de 700 millions de personnes dépendent de ces transferts. Ces derniers contribuent en général à atténuer le niveau et la gravité de la pauvreté et favorisent une plus grande accumulation de capital humain, des dépenses accrues en santé et éducation, un meilleur accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux services financiers formels, une hausse des investissements des petites entreprises, l'esprit d'entreprise, une meilleure anticipation des chocs (sécheresse, séismes, cyclones, etc.) et une érosion du travail des enfants.

Bien qu'il soit indéniable que les transferts de fonds ont des effets de soulagement de la pauvreté et de lissage de la consommation sur les ménages bénéficiaires, des questions empiriques clés sont de savoir qu'est-ce qui déterminent ces envoies et s'ils contribuent réellement à promouvoir la croissance économique à long terme. Rapoport et Docquier (2005) et Hagen-Zanker et Siegel (2007) font une revue de la littérature sur les déterminants des envoies de fonds et montrent que la décision de l'envoie est sans doute liée aux motifs de l'immigration. Les déterminants théoriques des transferts de fonds sont principalement l'altruisme, l'assurance, le motif de l'héritage (dans le cas où ils vont retourner un jour), le remboursement de prêt (soit des prêts pour le financement des études, soit pour rembourser les frais du voyage) et le motif d'échange (les envoies de fonds permettent d'acheter différents types de biens et services). Adams (2009) examine les raisons qui font que certains immigrés envoient plus de fonds que d'autres. Il constate que la composition des compétences des migrants est importante dans la détermination des envoies de fonds. Les pays qui exportent une plus grande part d'immigrés hautement qualifiés reçoivent moins de transferts par habitant que les pays qui exportent une plus grande proportion de migrants peu qualifiés.

Si les motifs des transferts de fonds semblent bien élucidés dans la littérature, les effets de ces envoies de fonds sur le développement et la croissance économique des pays receveurs restent ambiguës. Certains auteurs (Pradhan et al. (2008), Catrinescu et al. (2009), Fayissa et Nsiah (2010)) défendent que les transferts de fonds ont un effet positif sur la croissance en permettant : un allègement de la pauvreté, une baisse de la fertilité, la stabilité macroéconomique, l'équilibre de la balance des paiements, le développement de l'accumulation du capital physique et humain. Cependant d'autres comme Chami et al. (2003), Acosta et al. (2009) et Rodrik (2016) pensent que les transferts

de fonds peuvent également avoir des répercussions négatives sur le développement économique. Ils peuvent réduire le taux d'activité : en effet, si les migrants n'ont pas beaucoup de contrôle sur les envois de fonds, l'offre de main-d'œuvre domestique peut diminuer en raison de l'augmentation du revenu du ménage. Ils peuvent également entraîner une dé-industrialisation précoce, créer de l'inflation et distordre le secteur de l'investissement. Barajas et Chami (2009) ne se rangent sur aucun des deux côtés stipulant qu'il n'existe pas de relation causale entre les transferts de fond et la croissance des pays receveurs, puisque ces transferts ne font qu'augmenter la consommation et non l'investissement. Ils n'augmentent que le bien-être des ménages qui en bénéficient.

La France est l'un des principaux pays d'origine des fonds. Les flux de fonds en provenance de la France s'élèvent à 9,4 milliards d'euros en 2014, en hausse de plus de 17% en cinq ans (8 milliards d'euros en 2010), selon la Banque de France. Ces fonds sont répartis comme suit selon le pays d'origine des migrants. Environ 50% sont envoyés à des pays africains, dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Nigéria, la Guinée, le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Mauritanie et la Sierra Leone. L'Asie est la deuxième plus grande région recevant des transferts de fonds en provenance de la France, le principal donateur étant la Chine (plus de 20%) et l'Inde (plus de 7%). Enfin, plus de 20% de ces transferts sont envoyés en Europe de l'Est, y compris la Roumanie et les pays de l'ex Union soviétique (source : G20 National remittance Plan (2015)).

4.3.1.2 Décomposition selon l'âge et le niveau de qualification

On passe maintenant à la décomposition des contributions globales et individuelles des natifs et des immigrés à la demande des biens et services en fonction de l'âge et du niveau de qualification. L'âge est un facteur important affectant la consommation des individus, et comme on l'a vu, ces structures par âge des deux sous populations sont très différentes. Le niveau de qualification est lui aussi un facteur déterminant de la consommation, d'une part, il est le proxy par essence du revenu et d'autre part, il définit la catégorie sociale, deux déterminants importants de la consommation.

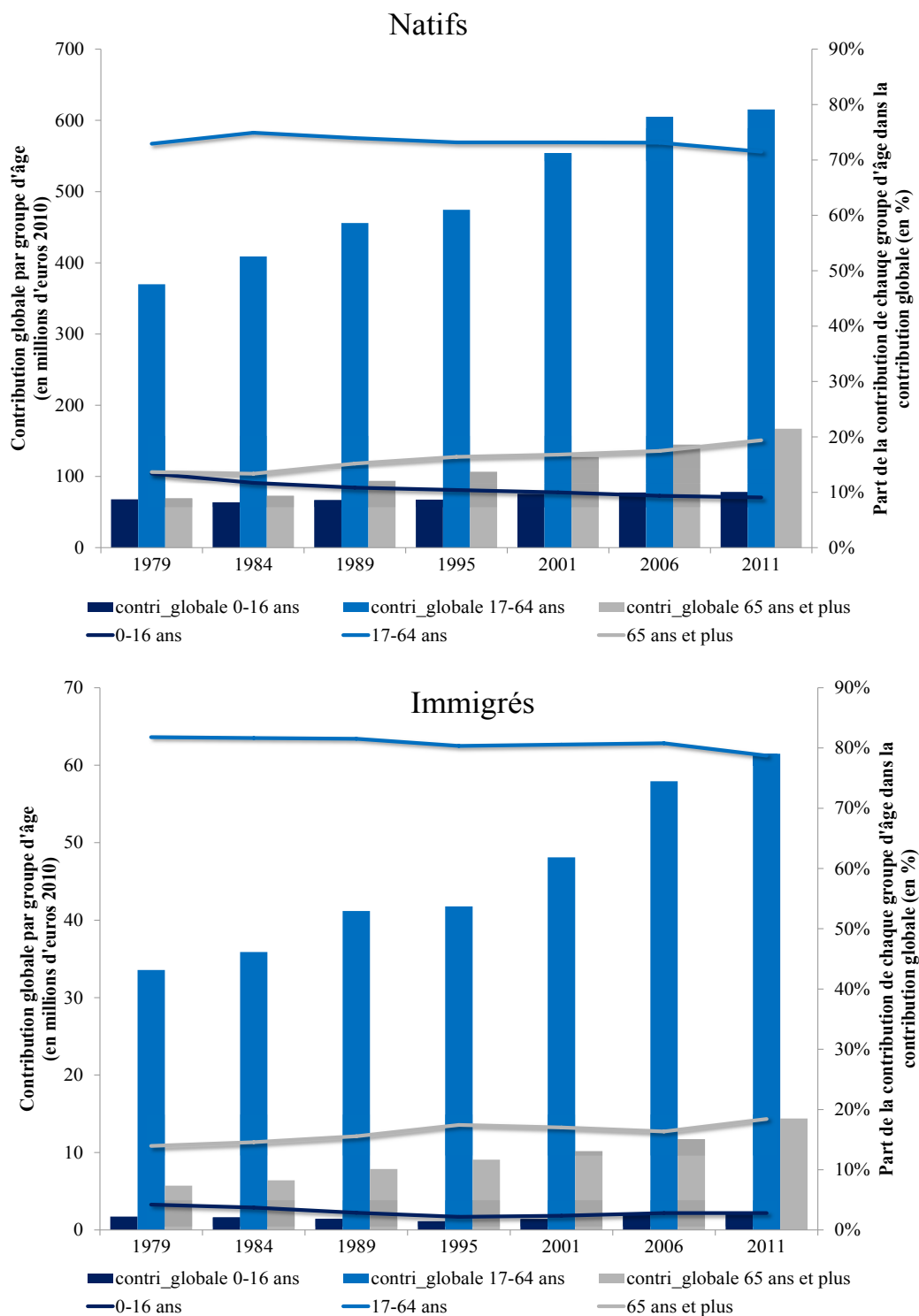
Une structure par âge plus favorable à la consommation

La courbe de la consommation en fonction de l'âge a une forme concave indiquant un niveau de consommation qui augmente progressivement, puis baisse une fois arrivée à l'âge de retraite. Cela se visualise sur la figure 4.3 qui représente la contribution globale de chaque groupe d'âge ainsi que la part de la contribution de chacun de ces groupes d'âge dans la contribution globale des natifs et immigrés. On distingue les trois grands groupes d'âge suivants : les jeunes (0-16 ans), les actifs (17-64 ans) et les séniors (65 ans et plus). On remarque que la contribution globale des natifs est supérieure à celle des immigrés pour chaque groupe d'âge ; ce qui est

6. Ces chiffres proviennent des données de World Bank (2016). Si l'on enlève la Chine, les envoies de fonds des émigrés dépassent sensiblement l'ensemble des investissements étrangers dans les pays en développement. Cependant, ces chiffres sont en fait en deçà des valeurs réels puisqu'ils ne prennent pas en compte les canaux informels utilisés par des millions d'immigrés. Les envois de fonds sont restés également assez stables après la crise de 2008, contrairement aux autres flux monétaires. Ils ont enregistré une légère baisse de 4% en 2009, mais ont commencé à croître à nouveau à un taux annuel de 7% depuis lors.

logique puisque les immigrants sont moins nombreux. La configuration de la demande est également similaire, les actifs ont la contribution globale la plus importante, suivis des seniors puis des jeunes.

Figure 4.3: Contribution globale par groupe d'âge et part en pourcentage de la contribution globale

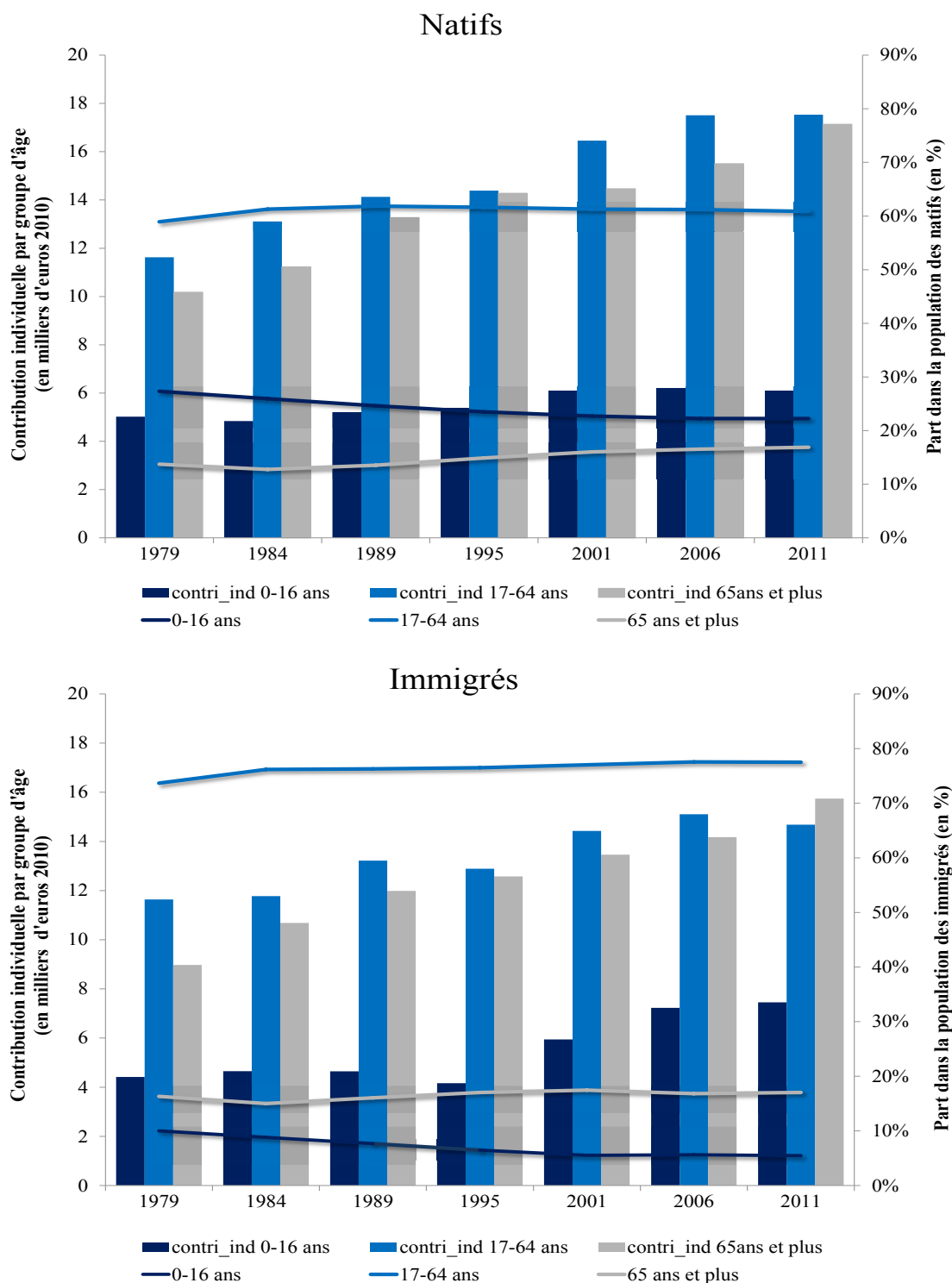


Source : calcul de l'auteur

Cependant, la différence marquante entre la figure des natifs et celle des immigrés est la part de la contribution des personnes d'âge active : celle-ci se situe entre 71-75% pour la population native et entre 78-82% pour la population immigrée. Cela apporte l'explication aux résultats observés dans le tableau 4.3 : les immigrés ont une contribution agrégée proportionnelle à leur taille dans la population, alors qu'en moyenne ils ont un niveau de consommation inférieur à tout âge à celui des natifs. Donc c'est le fait que les immigrés soient sur-représentés dans la classe d'âge des actifs où la consommation est à son niveau maximal qui a contribué à augmenter la consommation des immigrés.

On le voit davantage sur la figure 4.4 qui visualise la consommation individuelle des natifs et des immigrés par groupe d'âge et la part que représente chaque groupe d'âge dans les populations respectives. On trouve que la contribution d'un immigré en moyenne est inférieure pour chaque catégorie d'âge à celle d'un natif. Par exemple en 2001, un jeune immigré consomme 5 943 euros par an contre 6 075 euros pour un jeune natif ; pour les actifs, les montants sont respectivement de 14 426 euros et 16 459 euros et pour les séniors on a 13 460 euros pour un immigré et 14 464 euros pour un natif. Cependant, comme les actifs sont plus nombreux dans la population immigrée (entre 73-77% contre 59-62% pour les natifs), une fois agrégée la contribution des immigrés devient plus importante. La baisse de la consommation en 2011 chez les actifs immigrés, qui devient plus faible que celle des séniors montre que la crise a bien plus impacté les immigrés. Pour les natifs même si on observe une baisse, celle-ci n'est pas aussi marquée que celle des immigrés.

Figure 4.4: Décomposition de la contribution individuelle à la demande par catégorie d'âge



Source : calcul de l'auteur

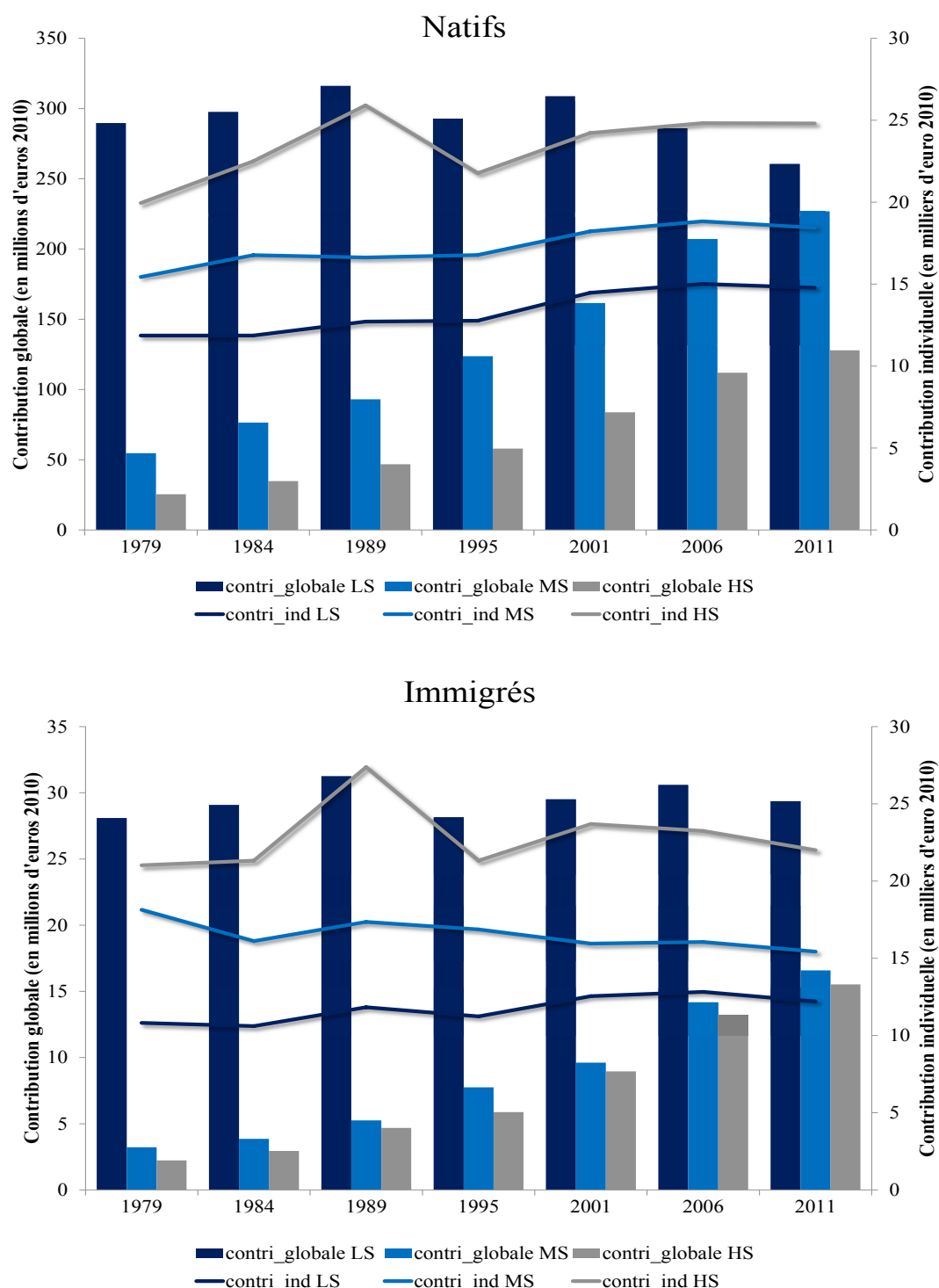
Le niveau de consommation augmente avec le niveau de diplôme

La figure 4.5 montre les contributions globale et individuelle à la demande des natifs et des immigrants selon le niveau de diplôme. On distingue les faiblement qualifiés "LS", les moyenne-

ment qualifiés "MS" et les hautement qualifiés "HS". La consommation totale des faiblement qualifiés est plus importante en montant que celle des autres groupes d'individus moyennement et hautement qualifiés. Ce qui purement un effet taille, puisque les faiblement qualifiés représentent entre 46 et 82% de la population autochtone et entre 55 et 90% de la population immigrée. Par contre, si on regarde la consommation individuelle par niveau de qualification, là on voit bien les différences de niveau de vie en fonction du diplôme obtenu. Les hautement qualifiés ont un niveau de consommation plus élevé suivis des moyennement qualifiés et enfin les faiblement qualifiés. Ce que l'on observe aussi sur ce graphique, ce sont les écarts entre les trois groupes d'individus. Si pour la population native, les écarts entre les différents niveaux de qualification sont constants dans le temps, ce n'est pas le cas chez les immigrés, où le niveau de consommation des individus moyennement qualifiés tend à baisser au cours du temps et se rapproche de celui des faiblement qualifiés. Le niveau de vie des immigrés moyennement qualifiés diminue sur la période alors que celui des autres groupes augmente sensiblement. Ceci pourrait traduire le fait que le diplôme ne garantit pas forcément aux migrants un travail et un revenu à la hauteur du diplôme obtenu. En effet, l'OCDE (2015b) montre que les immigrés peu ou pas diplômés ont des taux d'emploi plus élevés que leurs homologues nés dans le pays dans la moitié des pays de l'OCDE et de l'UE ; mais parallèlement, les immigrés diplômés du supérieur rencontrent en moyenne plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail que leurs homologues nés dans le pays⁷. Ceci pourrait expliquer la baisse du niveau de consommation individuelle des immigrés moyennement qualifiés. L'évolution du niveau de consommation pour les individus hautement qualifiés est assez similaire entre les natifs et les migrants.

7. En France, le taux d'emploi des hommes immigrés faiblement qualifiés est de 65% contre 60% chez les natifs. Les taux de chômage entre ces deux groupes sont assez proches 12% pour les immigrés et 11% pour les natifs. Cependant, quand le niveau de qualification augmente chez les immigrés on a une dégradation de la situation de ceux-ci par rapport aux natifs : le taux d'emploi des hommes immigrés moyennement qualifiés est de 70% contre 72% chez les natifs et les taux de chômage respectifs 13% contre 6%. Chez les hautement qualifiés, les hommes immigrés ont un taux d'emploi de 72% contre 85% chez les natifs ; 13% d'entre eux sont au chômage contre 4% chez les natifs. Les différences sont encore plus marquées entre les femmes natives et immigrées (voir Bouoiyour (2009), données de 2008).

Figure 4.5: Contribution globale et individuelle par niveau de qualification



Source : calcul de l'auteur

En résumé, nous avons montré dans cette sous section que la consommation globale des immigrants est inférieure à celle des natifs, ce qui est purement lié à un effet de taille, puisque les consommations individuelles restent assez comparables. Les différences observées au niveau du revenu ne sont pas reportées au niveau de la consommation. Les immigrants contribuent pro-

portionnellement à leur poids à la consommation des biens et services en France, ce qui devrait être inférieure comme on l'a vu dans la section 2. Mais la structure par âge des immigrés (plus d'individus âgés entre 17-64 ans) fait que la consommation des immigrés se trouve booster par ces effets d'âge. La qualification des individus est également un bon indicateur du niveau de consommation : les personnes de niveau de qualification élevé ont un niveau de consommation plus important et ceci pour nos deux sous populations. Ces résultats sur la consommation totale ne cachent-ils pas des différences plus marquées lorsque l'on s'intéresse aux différents postes qui la composent ?

4.3.2 Décomposition de la contribution selon les postes de consommation

L'idée derrière cette sous section est de décomposer la consommation finale des natifs et des immigrés entre les différents postes qui la composent. Ainsi nous pouvons voir s'il y a des spécificités au niveau des dépenses chez les natifs et les immigrés.

4.3.2.1 Décomposition par poste

Le tableau 4.5 présente la désagrégation de la demande totale entre les différents postes de dépenses chez les natifs et les immigrés. Pour une lecture plus facile des chiffres, nous

Table 4.5: La décomposition de la consommation totale par poste de consommation

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Demande des natifs	507 146	545 648	616 533	648 469	757 215	827 313	860 720
Dépenses par poste de consommation							
Alimentation	83 875	93 607	103 614	111 140	117 850	123 972	130 356
Alcool-tabac	35 660	36 851	38 518	38 604	40 277	34 102	34 065
Habillement	37 760	39 126	39 978	37 118	39 728	43 287	40 507
Charge logement	72 832	77 538	80 846	90 984	101 658	107 860	107 392
Équipement	36 491	35 768	39 949	39 204	43 619	50 234	52 566
Santé	8 631	13 449	18 177	23 895	28 842	36 015	42 296
Transport	91 484	98 375	119 364	114 262	133 670	136 456	134 949
Communication	2 405	3 938	4 902	6 770	16 389	25 334	32 281
Loisirs	41 992	46 760	55 711	61 657	82 331	104 809	113 854
Restauration	35 682	37 198	40 650	40 994	48 768	50 767	51 010
Services	60 913	63 380	74 785	84 046	104 623	114 923	121 814
Demande des immigrés	41 016	43 936	50 508	51 998	59 686	71 698	78 083
Dépenses par poste de consommation							
Alimentation	8 018	8 565	9 047	9 036	9 738	11 159	11 783
Alcool-tabac	2 912	3 104	3 076	2 999	2 993	2 765	2 526
Habillement	3 423	3 211	3 258	3 084	3 336	3 909	3 978
Charge logement	7 093	7 401	8 987	9 424	9 344	10 822	11 896
Équipement	2 428	2 705	3 272	2 885	3 123	4 047	4 211
Santé	662	1 090	1 347	1 897	2 258	2 868	3 982
Transport	5 852	6 408	8 429	9 080	9 618	11 338	12 067
Communication	175	377	491	659	1 590	2 618	3 364
Loisirs	3 101	3 424	4 175	4 068	5 892	8 325	8 914
Restauration	2 773	3 028	3 634	3 056	3 826	4 542	4 826
Services	4 000	4 281	4 831	5 605	7 428	8 859	10 166

Source : Calcul de l'auteur

présentons dans le tableau 4.6 les coefficients budgétaires des différents biens et services afin de voir s'il y a des différences dans les poids qu'occupent chacun de ces postes dans le panier de consommation des ménages natifs et immigrés.

Des parts budgétaires différentes pour certains postes

Si pour certains postes, les coefficients budgétaires semblent proches pour les natifs et les immigrés (santé, alcool et équipement), certaines différences sont observables pour les autres postes de consommation. Les immigrés présentent des parts budgétaires plus élevées pour l'alimentation et les charges (un pourcentage plus élevé de 0,3 à 4,7 points de pourcentage à celui des natifs). Deux postes caractérisés de biens prioritaires : il semble alors, ce qui est tout à fait logique, que les immigrés attribuent une part plus importante de leur budget à ces dépenses prioritaires, car ayant un plus faible niveau de revenu. Leurs coefficients budgétaires sont sensiblement plus élevés pour les dépenses d'habillement (entre 0,1 et 0,9 % de plus que les natifs) et de communication (entre 0,2 et 0,6%), et pour 4 années sur les 7 pour les dépenses en restauration.

En regardant le classement des biens selon leurs poids respectifs dans le panier de consommation, il apparaît que les transports viennent en premier, suivi de l'alimentation puis des charges logement, pour la population native. La part budgétaire du transport baisse sensiblement depuis 1995 pour les autochtones, ce qui a fait baisser l'écart entre les coefficients budgétaires pour ce poste entre les natifs et les immigrés (celui-ci était de l'ordre de 4 points de pourcentage avant 1995, dans les années 2000, il n'est plus que de 1%). A côté du transport, un poste marqué par des différences entre les natifs et les immigrés est le poste des services, pour lesquels, les natifs attribuent une part plus importante de leur budget à ces dépenses (entre 1,4 à 3,8% de plus). Des conclusions similaires sont valables pour le poste des loisirs, mais les différences pour ce poste sont moins marquées (entre 0,7 et 1,1 points de pourcentage de plus pour les natifs).

4.3.2.2 Hausse de la demande plus que proportionnelle dans certains secteurs

Le tableau 4.7 décrit la part des immigrés dans la population totale et celle de leurs demandes pour chaque poste. En d'autres termes, on regarde le montant total de la demande des produits alimentaires par exemple et on regarde quelle proportion de cette demande est formulée par la population immigrée. On montre que les immigrés représentent entre 7,3% et 8,6% de la population française et demande entre 6% et 10% selon les produits en question. Donc la part de la demande des immigrés pour certaines catégories de biens dépasse leur poids dans la population française. C'est le cas de l'alimentation, la restauration, les charges du logement, les dépenses d'habillement et la communication : les immigrés dépensent entre 0,2% et 2,7% de plus que leur taille. Une augmentation de la population immigrée serait synonyme d'une hausse plus que proportionnelle de la demande dans ces secteurs.

Il semble logique que les parts budgétaires des dépenses alimentaires et celles pré-engagées

Table 4.6: Les parts budgétaires

	1979		1985		1989		1995		2001		2006		2011	
	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés
Alimentation	16,5%	19,5%	17,2%	19,5%	16,8%	17,9%	17,1%	17,4%	15,6%	16,3%	15,0%	15,6%	15,1%	15,1%
Alcool-tabac	7,0%	7,1%	6,8%	7,1%	6,2%	6,1%	6,0%	5,8%	5,3%	5,0%	4,1%	3,9%	4,0%	3,2%
Habillement	7,4%	8,3%	7,2%	7,3%	6,5%	6,4%	5,7%	5,9%	5,2%	5,6%	5,2%	5,5%	4,7%	5,1%
Charge logement	14,4%	17,3%	14,2%	16,8%	13,1%	17,8%	14,0%	18,1%	13,4%	15,7%	13,0%	15,1%	12,5%	15,2%
Équipement	7,2%	5,9%	6,6%	6,2%	6,5%	6,5%	6,0%	5,5%	5,8%	5,2%	6,1%	5,6%	6,1%	5,4%
Santé	1,7%	1,6%	2,5%	2,5%	2,9%	2,7%	3,7%	3,6%	3,8%	3,8%	4,4%	4,0%	4,9%	5,1%
Transport	18,0%	14,3%	18,0%	14,6%	19,4%	16,7%	17,6%	17,5%	17,7%	16,1%	16,5%	15,8%	15,7%	15,5%
Communication	0,5%	0,4%	0,7%	0,9%	0,8%	1,0%	1,0%	1,3%	2,2%	2,7%	3,1%	3,7%	3,8%	4,3%
Loisirs	8,3%	7,6%	8,6%	7,8%	9,0%	8,3%	9,5%	7,8%	10,9%	9,9%	12,7%	11,6%	13,2%	11,4%
Restauration	7,0%	6,8%	6,8%	6,9%	6,6%	7,2%	6,3%	5,9%	6,4%	6,4%	6,1%	6,3%	5,9%	6,2%
Services	12,0%	9,8%	11,6%	9,7%	12,1%	9,6%	13,0%	10,8%	13,8%	12,4%	13,9%	12,4%	14,2%	13,8%

Source : Calcul de l'auteur

soient plus importantes pour la population immigrée que native ; mais rien ne présage à ce que les immigrés aient des niveaux de dépenses plus importants pour ces postes. Car le niveau de ces dépenses est positivement corrélé au revenu donc en niveau devrait être supérieur pour les

Table 4.7: Part de la demande des immigrés dans chaque poste

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
<i>Part des immigrés dans la population</i>							
	7,3%	7,3%	7,3%	7,3%	7,3%	8,1%	8,6%
<i>Part de la demande des immigrés dans chaque poste</i>							
Alimentation	8,7%	8,4%	8,0%	7,5%	7,6%	8,3%	8,3%
Alcool-tabac	7,5%	7,8%	7,4%	7,2%	6,9%	7,5%	6,9%
Habillement	8,3%	7,6%	7,5%	7,7%	7,7%	8,3%	8,9%
Charge logement	8,9%	8,7%	10,0%	9,4%	8,4%	9,1%	10,0%
Équipement	6,2%	7,0%	7,6%	6,9%	6,7%	7,5%	7,4%
Santé	7,1%	7,5%	6,9%	7,4%	7,3%	7,4%	8,6%
Transport	6,0%	6,1%	6,6%	7,4%	6,7%	7,7%	8,2%
Communication	6,8%	8,7%	9,1%	8,9%	8,8%	9,4%	9,4%
Loisirs	6,9%	6,8%	7,0%	6,2%	6,7%	7,4%	7,3%
Restauration	7,2%	7,5%	8,2%	6,9%	7,3%	8,2%	8,6%
Services	6,2%	6,3%	6,1%	6,3%	6,6%	7,2%	7,7%

Source : Calcul de l'auteur

ménages plus riches donc les natifs. Pour expliquer ces résultats nous présentons dans le tableau 4.8, les dépenses moyennes individuelles des 17-64 ans pour ces cinq postes de dépenses.

On distingue ainsi deux groupes de biens : alimentation, restauration et habillement pour lesquels les niveaux de consommation individuels sont inférieurs et les charges logement et communication pour lesquels on a le contraire. Donc pour les premiers, le fait que la part de la demande des immigrés soit supérieure à leur taille doit être lié à la structure par âge et pour les seconds, en plus de l'effet de la structure par âge, cela pourrait être lié à des caractéristiques propres au statut d'immigré.

Alimentation et habillement : un effet de la structure par âge en jeu

Se nourrir et s'habiller sont deux actes primordiaux d'où la qualification de biens de première nécessité pour les postes alimentation et habillement. Cependant, ils demeurent des postes de dépenses positivement corrélés au revenu doivent donc être plus importants pour les ménages les plus riches. Qu'est-ce qui explique alors le fait que la contribution des immigrés pour ces postes soit élevée ?

Les immigrés représentent entre 7,3 et 8,6% de la population française et assurent entre 7,5 et 8,7% de la demande des produits alimentaires. Ils consomment près de 0,2 à 1,4% de plus par rapport à leur poids en produits alimentaires, en fonction des années. C'est seulement en 2011, que la différence est négative, -0,3%, conséquence de la crise avec la baisse du niveau des revenus et des dépenses. La plus grande part des immigrés dans les dépenses alimentaires s'expliquerait par la structure par âge de la population immigrée qui fait que même si les immigrés ont en moyenne un niveau de dépenses alimentaires plus faible, une fois agrégée, leur demande

Table 4.8: Évolution des dépenses moyennes individuelles en alimentation, habillement, charges et communication chez les actifs

		Alimentation	Habillement	Charge logement	Communication	Restauration
1979	Natifs	1825,5	877,7	1621,6	52,4	876,6
	Immigrés	2203,2	993,1	1915,3	48,2	861,5
1985	Natifs	2141,7	960,4	1797,1	91,4	946,3
	Immigrés	2192,6	901,4	1897,3	98,6	867,4
1989	Natifs	2255,9	940,5	1808,1	108,5	980,9
	Immigrés	2252,3	862,4	2267,1	126,7	1018,8
1995	Natifs	2332,2	856,5	2031,6	146,4	967,3
	Immigrés	2106,3	794,0	2292,3	156,6	844,7
2001	Natifs	2395,1	911,2	2144,3	371,9	1146,1
	Immigrés	2228,0	862,6	2190,8	399,8	1026,9
2006	Natifs	2455,8	966,7	2221,0	553,3	1160,9
	Immigrés	2221,5	876,5	2266,1	578,5	1010,1
2011	Natifs	2493,4	890,9	2123,3	676,5	1108,9
	Immigrés	2133,6	818,2	2238,7	662,1	986,5

Source : Calcul de l'auteur

globale est plus importante. De plus, la diversité des produits consommés par les immigrés peut expliquer une partie du résultat : certains produits venant des pays d'origine des immigrés peut en effet coûter plus cher.

Des commentaires similaires s'annoncent pour les dépenses d'habillement. En effet, à l'exception de 1979, les dépenses moyennes individuelles par an d'un immigré en habillement sont sensiblement inférieures à celles des natifs, mais comme ils sont sur-représentés dans la classe d'âge des actifs (plus de 73%), cela contribue à booster les dépenses de cette population en ce poste. Les dépenses en habillement des migrants dépassent entre 0,2 et 1% leur taille dans la population. On peut également supposer que les immigrés ont plus d'attrait à l'achat des produits de mode pour s'affirmer et soigner leur apparence. En effet, selon Goh et al. (2017), des ressources financières limitées pour les besoins comme les vêtements imposent une limitation directe à la capacité des immigrés à naviguer dans différents contextes tels que des entrevues d'emploi ou des changements climatiques. De ce fait, les immigrés ont une plus grande préférence pour les dépenses d'habillement.

Charges logement et communication : une forme de caractéristique immigré

Il peut être logique que la part de ces dépenses dites pré-engagées⁸ dans le budget des ménages

8. Les dépenses pré-engagées sont l'ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat

moins riches soit plus importante. Cependant rien ne présage à ce que les montants des dépenses en ces postes soient plus élevés pour les personnes à revenu modeste, car ces dépenses augmentent avec le revenu. Mais on observe que les immigrés ont en moyenne des dépenses plus élevées en charges logement et en communication.

Les immigrés ont un niveau de dépenses supérieur pour le poste "charges du logement" : en moyenne, un immigré âgé entre 17 et 64 ans dépense sur toute la période plus qu'un natif. Ils consomment entre 1,1 et 2,7% de plus que leur poids en charges logement. Plus encore, pour ce poste les effets de la structure par âge sont moins en jeu puisque ces dépenses ne sont pas à leur niveau maximum lors des âges actifs (voir figure 4.6 en annexe). Elles sont même légèrement plus importantes pour les personnes âgées, puisque ces dernières adoptent progressivement une vie plus casanière, ainsi leurs dépenses liées au logement (charges, électricité, eau, gaz) augmentent (Herpin et Michel (2012)). La plus forte consommation des immigrés en loyers, eau gaz électricité et autres combustibles peut s'expliquer alors par le fait qu'ils sont plus souvent locataires et paient donc plus de loyers. Ils ont également une moindre connaissance du marché immobilier et ont donc des logements plus précaires et moins souvent isolés qui nécessitent plus de charges. On peut aller plus loin et mettre en relation l'immigration et la hausse des prix des loyers. L'immigration sera une forme de relance du secteur immobilier puisqu'elle contribue à augmenter la demande de logements. D'une, elle comble le manque de main d'œuvre dans ce domaine et contribue à pousser à la hausse les prix dans le secteur immobilier.

De même pour la communication et les services postaux, à part 1979, les dépenses moyennes d'un immigré sont supérieures à celles d'un natif. Les immigrés dépensent entre 1,3 et 1,8% de plus que leur poids en dépenses de communication. Les dépenses plus importantes des immigrés pour ce poste peuvent s'expliquer, en plus de la structure par âge, par le fait qu'ils aient plus de frais pour les services téléphoniques et de postes, car ils effectuent des appels et des envoies le plus souvent hors de la France.

L'étude des profils de consommation en désagrégeant par poste de consommation a mis en évidence quelques spécificités pour les immigrés. Nous allons maintenant étudier l'impact que les immigrés peuvent avoir sur l'évolution de la consommation.

difficilement renégociable à court terme. Elles peuvent contenir : les dépenses liées au logement, à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les frais de cantine ; les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; les assurances (hors assurance-vie) et les services financiers. Ces dépenses, comme le montre Accardo et al. (2009) sur des données de 2003, sont plus faibles pour les ménages les plus modestes 3300 euros pour le premier quintile de revenu et 10300 euros pour le cinquième quintile ; cependant la part de ces dépenses en pourcentage du revenu disponible est plus élevée : 33 et 21% respectivement pour le premier et le cinquième quintile de revenu

4.4 Évolution de la consommation des natifs et des immigrés

Dans cette section, il est question d'étudier l'évolution de la consommation des natifs et des immigrés et de voir dans quelle proportion les immigrés affectent cette évolution. Mazzolari et Neumark (2009) stipulent que la proportion de biens et de services consommés par les immigrés pourrait être trop faible pour affecter la courbe de la demande pour les biens échangés sur le marché national comme international. Pour tester cette hypothèse, nous allons examiner l'évolution de la consommation afin de vérifier dans quelle mesure l'immigration a pu influencer cette évolution. En d'autres termes, on regarde d'une année à l'autre comment évolue la consommation, puis on décompose cette évolution entre ce qui est imputable à la population autochtone et la population immigrée. Au delà, on propose également dans cette section une désagrégation de cette évolution entre ce qui relève de l'augmentation de la population et de celle du niveau de consommation.

4.4.1 Contribution de l'immigration à l'évolution de la demande

Le tableau 4.9 visualise l'évolution de la consommation et regarde la part qui est attribuable aux natifs et aux immigrés. Les pourcentages reportés dans ce qui suit correspondent donc aux parts respectives des natifs et des immigrés dans l'évolution de la consommation observée. Une valeur négative du pourcentage⁹ montre que les dépenses consacrées au poste en question ont diminué entre deux années ; de ce fait la part de l'autre est forcément supérieure à 100. Les immigrés malgré leur part relativement faible dans la population (entre 7,3% et 8,6% de la population totale) assurent entre 4,5% et 16% de l'évolution de la consommation. Cela signifie que les immigrés ont un poids non négligeable dans l'évolution de la consommation finale des ménages. A titre d'exemple, la hausse de la consommation entre 1979 et 1985 est expliquée à 93% par la population autochtone et à 7% par les immigrés et entre 2006 et 2011, 84% de l'augmentation de la consommation est attribuable à la population native et 16% à la population immigrée. En 1995 et en 2001, le poids des migrants s'est fait moins sentir probablement à cause de la crise des années 90 et à la montée du chômage de masse qui a beaucoup plus touché la population immigrée.

Une analyse en parallèle des tableaux 4.3 et 4.9 montre que la demande agrégée des immigrés est plus importante par rapport à leur taille dans les années antérieures à 2000, cependant leur influence sur l'évolution de la consommation est plus marquée dans les années 2000. Par

9. Dans cette sous partie, il arrive de trouver des pourcentages supérieurs à 100 ou négatifs. Cela est explicable dans la mesure où la consommation à la période t est inférieure à celle à la période $t-1$. Par exemple entre 1989 et 1995, les dépenses alimentaires totales ont augmenté de 7515 euros, celles des natifs ayant augmentées 7525 euros et celles des immigrés ont diminué de 10 euros. Cela fait que 101,7% de l'évolution de la demande des dépenses alimentaires est expliquée par les natifs et les immigrés ont -1,7% qui leur reviennent. De même entre 2006 et 2011, les dépenses d'habillement totales ont diminué de 2711 euros : celles des natifs ont diminué de 2779 euros alors que celles des immigrés ont augmenté de 68 euros. Cela donne -102,5% et 2,5% respectivement pour les natifs et les immigrés.

Table 4.9: Explication de l'évolution de la consommation

		1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
Consommation totale	Natif		93,0%	91,5%	95,5%	93,4%	85,4%	84,0%
	Immigré		7,0%	8,5%	4,5%	6,6%	14,6%	16,0%
Alimentation	Natif		94,7%	95,4%	100,1%	90,5%	81,2%	91,1%
	Immigré		5,3%	4,6%	-0,1%	9,5%	18,8%	8,9%
Alcool-tabac	Natif		86,1%	101,7%	953,1%	100,4%	96,4%	-13,3%
	Immigré		13,9%	-1,7%	-853,1%	-0,4%	3,6%	-86,7%
Habillement	Natif		118,4%	94,8%	94,3%	91,2%	86,1%	-102,5%
	Immigré		-18,4%	5,2%	5,7%	8,8%	13,9%	2,5%
Charge logement	Natif		93,8%	67,6%	95,9%	100,8%	80,8%	-77,2%
	Immigré		6,2%	32,4%	4,1%	-0,8%	19,2%	177,2%
Équipement	Natif		-162,1%	88,1%	-65,8%	94,9%	87,7%	93,4%
	Immigré		62,1%	11,9%	-34,2%	5,1%	12,3%	6,6%
Santé	Natif		91,8%	94,9%	91,2%	93,2%	92,2%	84,9%
	Immigré		8,2%	5,1%	8,8%	6,8%	7,8%	15,1%
Transport	Natif		92,5%	91,2%	114,6%	97,3%	61,8%	-193,8%
	Immigré		7,5%	8,8%	-14,6%	2,7%	38,2%	93,8%
Communication	Natif		88,4%	89,4%	91,8%	91,2%	89,7%	90,3%
	Immigré		11,6%	10,6%	8,2%	8,8%	10,3%	9,7%
Loisirs	Natif		93,7%	92,3%	101,8%	91,9%	90,2%	93,9%
	Immigré		6,3%	7,7%	-1,8%	8,1%	9,8%	6,1%
Restauration	Natif		85,6%	85,1%	-147,2%	91,0%	73,6%	46,2%
	Immigré		14,4%	14,9%	247,2%	9,0%	26,4%	53,8%
Services	Natif		89,8%	95,4%	92,3%	91,9%	87,8%	84,1%
	Immigré		10,2%	4,6%	7,7%	8,1%	12,2%	15,9%

Source : Calcul de l'auteur

exemple en 1984, les immigrés représentaient 7,3% de la population, ils assuraient 7,5% de la demande et expliquaient à hauteur de 7% l'évolution de la consommation entre 1979 et 1984. En 2006, ils étaient 8,1% de la population, représentaient 8% de la demande et expliquaient 14,6% de l'évolution de la consommation entre 2001 et 2006. Ces résultats peuvent être expliqués par le changement dans la composition de la population immigrée. Cette dernière est

de plus en plus qualifiée et la nature des emplois qu'elle occupe est en nette évolution (voir introduction générale).

Cependant, le poids de l'immigration dans l'évolution de la demande des biens et services en France se fait plus sentir lorsqu'on désagrège par poste de consommation, il apparaît qu'entre 2,7 et 54% de l'évolution des postes de dépenses est attribuée aux immigrés, ce qui n'est pas négligeable. Toutefois cette évolution est très corrélée à la situation économique du pays. Les secteurs qui semblent moins dépendants de la conjoncture pour la population immigrée sont : la santé, la communication, la restauration et les services. Les dépenses pour ces postes n'ont pas diminué pour la population immigrée. L'année 1995 a été très peu favorable à la consommation des immigrés, les dépenses pour les postes alimentation, alcool, équipement, transport et loisirs ont diminué entre 1989 et 1995. Pour la population native, c'est seulement pour les postes d'équipement et de restauration que l'on observe une baisse de la demande, pour les autres postes, la demande des natifs n'a cessé d'augmenter d'une année sur l'autre. La crise de 2008 semble plus réduire la consommation des natifs, leurs dépenses en habillement, charge logement et transport ont diminué contrairement à celles des immigrés.

4.4.2 Désagrégation de l'évolution de la contribution de la demande

Dans cette section, on regarde l'évolution de la consommation et on la décompose entre ce qui relève de l'augmentation de la population et ce qui relève de la hausse de la consommation individuelle. Nous désagrégeons ensuite cette évolution entre les différents postes pour savoir lequel a plus ou moins contribué à l'évolution de la consommation.

4.4.2.1 Effet population

Le tableau 4.10 montre la part de l'évolution de la consommation imputable à l'augmentation de la taille de la population. En d'autres termes, on regarde l'évolution de la consommation entre 1979 et 1985 par exemple et on identifie quelle part de cette évolution est attribuable à un pur effet taille ; la partie restante est liée à une hausse de la consommation individuelle. Donc un pourcentage supérieur à 100% signifie que l'augmentation de la consommation d'une période à l'autre s'explique par une hausse de la taille de la population et non par une augmentation du niveau de consommation individuelle. Dans ce tableau, on remarque que l'évolution de la consommation s'explique plus par une augmentation de la taille de la population à la fois pour les natifs et les immigrés. De surcroît, pour certaines années (1995 et 2011 pour les natifs et 1989, 1995 et 2011 pour les immigrés), la hausse de la consommation est totalement (pourcentage supérieur à 100) expliquée par une augmentation des populations respectives puisque le niveau de consommation individuelle a baissé. On observe que les pourcentages sont plus élevés pour les immigrés que pour les natifs. Cela signifie que la hausse du niveau de la demande formulée par les immigrés s'explique plus par l'augmentation du nombre d'immigrés que par la hausse du niveau de consommation individuelle. Par exemple en 2006, l'augmentation de

Table 4.10: Part attribuée à la hausse de la population

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
<i>Natifs</i>							
Consommation totale	72,3%	42,7%	114,9%	36,1%	70,1%	110,1%	
Alimentation	9,7%	5,6%	15,5%	5,2%	9,0%	16,5%	
Alcool-tabac	4,8%	2,2%	4,5%	1,2%	1,4%	2,8%	
Habillement	5,5%	3,0%	6,9%	2,3%	3,6%	4,2%	
Charge logement	10,1%	5,5%	16,9%	4,2%	5,9%	11,3%	
Équipement	5,8%	3,2%	7,1%	2,4%	5,7%	9,4%	
Santé	1,6%	1,1%	4,3%	1,5%	4,3%	6,1%	
Transport	13,3%	8,8%	19,6%	6,0%	11,4%	16,2%	
Communication	0,5%	0,3%	1,4%	0,8%	1,7%	2,8%	
Loisirs	7,4%	4,6%	13,6%	4,6%	12,0%	18,4%	
Restauration	6,0%	3,3%	9,2%	2,5%	4,9%	6,8%	
Services	8,6%	5,1%	14,7%	5,3%	10,3%	16,5%	
<i>Immigrés</i>							
Consommation totale	66,2%	251,5%	294,6%	48,3%	92,1%	132,7%	
Alimentation	9,5%	35,6%	33,7%	5,9%	12,4%	18,3%	
Alcool-tabac	4,9%	21,6%	15,5%	2,5%	3,3%	3,7%	
Habillement	4,1%	15,5%	15,3%	3,1%	5,2%	6,4%	
Charge logement	9,4%	57,0%	51,9%	6,1%	12,1%	18,5%	
Équipement	4,2%	21,6%	19,5%	3,2%	5,4%	7,6%	
Santé	1,5%	1,3%	10,7%	2,1%	3,8%	7,0%	
Transport	10,7%	46,9%	49,3%	6,9%	14,8%	21,1%	
Communication	0,8%	1,4%	3,9%	1,3%	3,4%	5,2%	
Loisirs	7,4%	21,6%	31,7%	7,1%	12,6%	18,6%	
Restauration	6,5%	15,2%	28,4%	4,0%	7,3%	8,6%	
Services	7,7%	17,3%	34,0%	5,5%	11,5%	17,6%	

Source : Calcul de l'auteur

la population immigrée passant de 7,3 à 8,1% de la population s'est bien répercuté sur les résultats, 92% de l'évolution de la consommation entre 2001 et 2006 s'explique par la hausse la population immigrée et seulement 8% par une hausse du niveau de la consommation individuelle. Ceci s'observe pour toutes les années sauf en 2001 où on a l'effet inverse, ce qu'on peut attribuer au passage à l'euro qui a augmenté le pouvoir d'achat des ménages.

On s'est par la suite intéressé à la décomposition de la consommation entre les différents postes de consommation. Les résultats semblent proches entre les natifs et les immigrés sauf pour les années 1989 et 1995 marquées par le chômage de masse (voir en annexe tableau 4.9), qui a vraisemblablement plus impacté négativement la consommation des immigrés. En décomposant le pourcentage obtenu pour la consommation totale entre les différentes catégories de biens qui la composent, on trouve que le trio transport - alimentation - charges logement occupe la première place. Pour la population immigrée, le transport et les charges arrivent en

tête quelle que soit l'année. Le loisir est dans la dernière partie de la période d'étude apparu en premier et deuxième place. Ce qui témoigne que l'augmentation de la population immigrée lors des années 2000 a été favorable à la relance des dépenses de loisir. Les dépenses (transport, charges, alimentation, services, loisirs) sont fortement stimulées par l'augmentation de la population aussi parce qu'elles bénéficient moins d'économies d'échelle par rapport aux autres postes de dépenses.

4.4.2.2 Effets d'une hausse/baisse de la consommation individuelle

Dans cette partie, nous regardons, parallèlement à la hausse de la population, comment les changements dans les habitudes de consommation ont influencé l'évolution de la consommation. Les pourcentages reportés dans le tableau 4.11 visualisent la part de la hausse de la consommation attribuable à une augmentation/baisse de la consommation individuelle. Un pourcentage positif signifie que le niveau des dépenses des individus a augmenté entre les deux années et le contraire pour un pourcentage négatif. On en déduit que le niveau de consommation des natifs a diminué entre 1989 et 1995 (-15%) et entre 2006 et 2011 (-10%); et celui des immigrés a fortement reculé en 1989 et 1995 (-151% et -195%) et lors de la récente crise de -33%. Donc le chômage de masse s'est fait plus sentir dans un premier temps chez la population immigrée avant de s'étendre à la population autochtone vers le début des années 90. On peut également supposer que la crise des années 80-90 a autant touché les immigrés que les natifs mais ces derniers ont énormément puisé sur leur épargne pour maintenir leur niveau de consommation (voir la figure 4.10¹⁰ en annexe). L'autre constat est que le passage à l'euro a bien relevé le pouvoir d'achat des ménages. Entre 1995 et 2001, 64% et 52% de la hausse de la consommation est due à une augmentation de la consommation individuelle, respectivement pour les natifs et les immigrés. La crise économique et financière de 2008 a, sans surprise, contribué à la baisse du niveau de consommation des natifs comme des immigrés. La récession en 92-93 a-t-elle été plus sévère que celle de 2008 pour la population immigrée ? Pas forcément, c'est plutôt du au fait que la structure par qualification des immigrés s'est nettement améliorée entre ces deux périodes. Durant les années 80-90, la part des immigrés faiblement qualifiés étaient sur représentés ; ils sont plus exposés au chômage et ont des niveaux de revenu et de consommation plus faibles. Alors qu'actuellement même si les immigrés restent toujours plus exposés au chômage, une part importante d'entre eux sont qualifiés (en 1979, seulement 10% des immigrés avaient un niveau Bac et plus ; en 2011, ils sont 45%) et comme on l'a vu dans la figure 4.5, les niveaux de consommation des qualifiés chez les natifs et immigrés sont assez proches, ce qui amenuise les effets négatifs de la crise .

En regardant au niveau désagrégé, on observe que trois postes pour les natifs (santé, communication et loisirs) et deux postes (santé et communication) pour les immigrés sont indépendants de la situation économique. Les dépenses individuelles pour ces postes n'ont pas diminué

10. En France, on note une importante chute du taux d'épargne des ménages dans les années 80 : celui-ci est passé de près de 20% en 1980 à 12% en 1987, avant de se stabiliser autour de 15% depuis le milieu des années 90.

Table 4.11: La part attribuée à la hausse/baisse de la consommation individuelle

	1979	1984	1989	1995	2001	2006	2011
<i>Natifs</i>							
Consommation totale	27,7%	57,3%	-14,9%	63,9%	29,9%	-10,1%	
Alimentation	15,5%	8,5%	8,1%	1,0%	-0,2%	2,7%	
Alcool-tabac	-1,7%	0,2%	-4,2%	0,3%	-10,2%	-2,9%	
Habillement	-2,0%	-1,8%	-15,9%	0,1%	1,5%	-12,5%	
Charge logement	2,2%	-0,8%	14,9%	5,7%	3,0%	-12,7%	
Équipement	-7,6%	2,7%	-9,4%	1,7%	3,7%	-2,4%	
Santé	11,0%	5,5%	13,6%	3,0%	6,0%	12,7%	
Transport	4,6%	20,8%	-35,5%	11,9%	-7,4%	-20,7%	
Communication	3,4%	1,0%	4,4%	8,1%	11,1%	18,0%	
Loisirs	5,0%	8,0%	5,0%	14,5%	20,1%	8,7%	
Restauration	-2,1%	1,5%	-8,1%	4,6%	-2,0%	-6,1%	
Services	-2,2%	10,9%	14,3%	13,6%	4,4%	4,1%	
<i>Immigrés</i>							
Consommation totale	33,8%	-151,5%	-194,6%	51,7%	7,9%	-32,7%	
Alimentation	9,2%	-28,3%	-34,4%	3,3%	-0,6%	-8,6%	
Alcool-tabac	1,7%	-22,0%	-20,7%	-2,6%	-5,2%	-7,5%	
Habillement	-11,4%	-14,8%	-27,0%	0,1%	-0,4%	-5,3%	
Charge logement	1,1%	-32,9%	-22,6%	-7,2%	0,2%	-1,7%	
Équipement	5,3%	-13,0%	-45,5%	-0,2%	2,3%	-5,0%	
Santé	13,2%	2,6%	26,2%	2,6%	1,3%	10,5%	
Transport	8,3%	-16,1%	-5,7%	0,1%	-0,5%	-9,7%	
Communication	6,1%	0,3%	7,3%	10,9%	5,1%	6,5%	
Loisirs	3,7%	-10,2%	-38,9%	16,6%	7,7%	-9,4%	
Restauration	2,3%	-5,9%	-67,2%	6,0%	-1,4%	-4,2%	
Services	1,9%	-9,0%	17,9%	18,2%	0,5%	2,9%	

Source : Calcul de l'auteur

au cours des années et cela indépendamment de la conjoncture. Les conditions économiques défavorables des années 80 et 90 se sont bien ressenties sur la consommation des immigrés. La baisse de leurs niveaux de consommation en 1989 et 1995 s'observe pour l'ensemble des postes de consommation à l'exception de la santé et de la communication. Ces baisses vont jusqu'à plus de 20% pour l'alimentation, l'alcool, l'habillement, les charges, l'équipement, les loisirs et la restauration. Pour les natifs, la baisse du niveau de consommation en 1995 par rapport à 1989 s'explique principalement par les baisses enregistrées au niveau des dépenses de transport (-35%). En effet, la société de consommation dans les années 80 caractérisée par la diminution de la part des dépenses alimentaires au profit des dépenses consacrées au transport (essor de l'automobile) et à l'habitat (avec les progrès du confort, la multiplication des appareils électroménagers et des résidences secondaires) prend progressivement fin ; on assiste également à un fort relèvement de la TIPP (taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers)

en 1993. Leurs dépenses dans les postes suivants ont également reculé : habillement (-16%), équipement du logement (-9%) et restauration (-8%). En 2001, on observe un accroissement du niveau de consommation grâce à l'euro plus fort : les dépenses de transport ont repris et on assiste à un fort accroissement des dépenses de loisirs, services et communication surtout pour les immigrés. La crise de 2008 a entraîné une diminution des dépenses individuelles pour tous les postes sauf pour l'alimentation, la santé, la communication et les services pour les natifs et les trois derniers pour les immigrés.

En résumé, contrairement aux hypothèses de Mazzolari et Neumark (2009), la consommation des immigrés en France est suffisamment importante pour influencer l'évolution de la consommation. Ils expliquent entre 4,5% et 16% des variations constatées de la demande. Cependant leur consommation est très sensiblement affectée par les conditions économiques : les récessions de 92-93 et 2008 ont fortement contribué à la baisse de la consommation individuelle des immigrés.

4.5 Conclusion

La demande des biens et services d'un pays est une composante importante de sa demande globale et de son PIB. Parmi les facteurs qui peuvent contribuer à la hausse de la demande, on peut citer l'immigration. Cette dernière, en augmentant la taille de la population, contribue à la hausse de la demande adressée aux entreprises. Dès lors, il s'avère intéressant d'étudier plus en détail la contribution de l'immigration à la consommation finale.

Dans ce chapitre, on mesure la contribution de l'immigration à la demande des biens et services en France, en utilisant les données des enquêtes Budget des Familles de 1979 à 2011. Une analyse comptable est menée en partant des données micro-économiques qu'on agrège au niveau national grâce aux données du recensement de la population avant de caler avec les agrégats macroéconomiques. Les résultats montrent que les immigrés ont une contribution globale plus faible que celle des natifs, ce qui est logique et est due à un effet taille (les immigrés représentent seulement entre 7,3 et 8,6% de la population entre 1979 et 2011). On montre également qu'un immigré en moyenne a un niveau de consommation moins élevé que celui d'un natif à tout âge. Cependant, on trouve que la demande des immigrés dans la demande globale est proportionnelle à leur taille dans la population ; ce qui devrait à priori être inférieur puisqu'à tout âge ils ont un niveau de consommation inférieur. Ce résultat s'explique par la structure par âge de la population immigrée, qui est sur-représentée dans la classe active où la consommation est à son niveau maximal. Les immigrés âgés entre 17 et 64 ans assurent entre 78-82% de la demande des immigrés alors que ce pourcentage se situe entre 71-75% pour leurs homologues natifs. En regardant par niveau de qualification, on trouve que les comportements sont similaires pour les hautement qualifiés ; cependant les immigrés faiblement qualifiés ont un niveau de consommation légèrement inférieur à celui de leurs homologues natifs. Par contre, le niveau de consommation des immigrés moyennement qualifiés tend à baisser dans le temps.

La consommation des immigrés en France est non négligeable et s'établit à près de 4% du PIB : ce pourcentage est resté assez constante dans le temps alors qu'il a baissé de 3 points de pourcentage pour les natifs. En désagrégeant par poste de consommation, on trouve que les immigrés peuvent particulièrement favoriser la hausse de la demande dans les secteurs de l'alimentation, des charges logement, de l'habillement et de la communication. Les immigrés demandent entre 0,2 à 2,7% de plus que leur taille dans la population dans ces secteurs.

On s'est également intéressé à la mesure de l'évolution de la consommation au fil des années et affecté celle-ci entre nos deux sous populations. Il apparaît que les immigrés, malgré leur faible poids dans la société, expliquent suivant les périodes, entre 4,5% et 16% de l'évolution de la consommation, pour certains postes, ce pourcentage dépasse même les 30%. Ce travail donne également les raisons qui peuvent être à l'origine de ces évolutions. On montre que l'évolution de la consommation en France est plus expliquée par une augmentation de la taille de la population que par l'augmentation de la consommation individuelle que cela soit chez les natifs comme chez les immigrés. Cependant, les pourcentages sont plus importants pour les immigrés. On trouve également que la crise des années 80-90, marquée par le chômage de masse s'est plus fait ressentir sur la consommation des immigrés, leurs consommations individuelles ont fortement diminué en 1989 et en 1995. Donc l'augmentation de la consommation agrégée durant ces années est intégralement expliquée par l'augmentation de la taille de la population immigrée. Ceci est également observé pour les natifs, mais seulement en 1995, la baisse du taux d'épargne durant les années 80 ayant permis d'assurer des niveaux de consommation malgré la crise. Le passage à l'euro a été favorable à la consommation des individus, les niveaux de consommation individuelle des natifs comme des immigrés ont augmenté entre 1995 et 2001. Enfin, la récente crise de 2008 a contribué à la baisse de la consommation individuelle pour l'ensemble des postes de consommation sauf la santé, la communication et les services.

Ce travail nous a permis de mesurer la contribution de l'immigration à la demande des biens et services en France et de montrer que les immigrés avaient bien un poids dans la consommation finale des ménages. Nous en déduisons que la structure par âge de la population immigrée est très favorable à la hausse de la consommation et que les immigrés pourraient favoriser la demande dans certains secteurs. Cependant, comme on l'a vu les revenus et les caractéristiques socio-démographiques notamment la taille des ménages de nos deux sous populations sont très différents et ont pu contrebalancer les résultats dans un sens ou dans l'autre. De ce fait, dans la suite de cette thèse, il serait intéressant de mener une analyse plutôt micro-économique afin de voir les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés. Il sera question de vérifier s'il existe un effet "purement immigré" à savoir si on neutralise les effets de revenu, de taille du ménage, d'âge, de sexe et de localisation, y aura-t-il des différences qui persistent entre les habitudes de consommation des natifs et des immigrés ? Il serait également intéressant d'analyser les effets de la hausse du revenu sur la consommation des ménages natifs et immigrés.

Références

- Accardo, J., V. Bellamy et G. Consalès (2009). *Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux*.
- Acosta, P. A., E. K. K. Lartey et F. S. Mandelman (2009). “Remittances and the Dutch disease”. *Journal of International Economics* 79.1, p. 102–116.
- Adams, R. H. (2009). “The Determinants of International Remittances in Developing Countries”. *World Development* 37.1, p. 93–103.
- Baghdadi, L. et M. Jansen (2010). “The Effects of Temporary Immigration on Prices of Non Traded Goods and Services”. *Journal of Economic Integration* 25.4, p. 754–782.
- Barajas, A. et R. Chami (2009). “Do Workers’ Remittances Promote Economic Growth ?”
- Bodvarsson, Ö. B. et H. Van den Berg (2006). “Does immigration affect labor demand ? Model and test”. *Research in Labor Economics* 24, p. 135–166.
- Bodvarsson, Ö. B., H. F. Van den Berg et J. J. Lewer (2008). “Measuring immigration’s effects on labor demand : A reexamination of the Mariel Boatlift”. *Labour Economics* 15.4, p. 560–574.
- Bouoiyour, J. (2009). “Independant network of labor migration and integration experts”. *Migration and the labour market in the European Union (2000-2009) : case of France*, p. 117–125.
- Catrinescu, N., M. Leon-Ledesma, M. Piracha et B. Quillin (2009). “Remittances, Institutions, and Economic Growth”. *World Development* 37.1, p. 81–92.
- Chami, R., C. Fullenkamp et S. Jahjah (2003). “Are immigrant remittance flows a source of capital for development ?”
- Cortes, P. (2008). “The Effect of Low skilled Immigration on U . S . Prices : Evidence from CPI Data”. *Journal of Political Economy* 116.3, p. 381–422.
- Fayissa, H. et C. Nsiah (2010). “The impact of remittances on economic growth and development in Africa”. *The American Economist* 55.2, p. 92–103.
- Frattini, T. (2008). *Immigration and Prices in the UK*.
- G20 National remittance Plan (2015). *National Remittance Plan 2015*. Rapp. tech., p. 1–5.
- Goh, J., S. Kurschner, T. Esmail et J. V. Arneman (2017). *When money speaks : behind asylum seekers ’ consumption patterns*.
- Hagen-Zanker, J. et M. Siegel (2007). “The Determinants of Remittances : A Review of the Literature”.
- Hercowitz, Z. et E. Yashiv (2002). “A Macroeconomic Experiment in Mass Immigration”. *Discussion Paper Series- Centre for Economic Policy Research London* 475.
- Herpin, N. et C. Michel (2012). *Avec le passage à la retraite , le ménage restructure ses dépenses de consommation*. Rapp. tech. France, portrait social - édition 2012, Insee.
- Hourriez, J. et L. Olier (1998). “Niveau de vie et taille du ménage : estimations d’une échelle d’équivalence”. *Economie et statistique* 308-310, p. 65–94.

- Lach, S. (2007). "Immigration and prices". *Journal of Political Economy* 115.4, p. 548–587.
- Mazzolari, F. et D. Neumark (2009). "Immigration and product diversity".
- Mikaelyan, H. (2015). *Migration of population of Armenia : Economic factors*. Rapp. tech. Caucasus Institute.
- OCDE (2015b). *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : trouver ses marques*. OCDE.
- Ottaviano, G. I. P. et G. Peri (2012). "Rethinking the effect of immigration on wages". *Journal of the European Economic Association* 10.1, p. 152–197.
- Pradhan, G., M. Upadhyay et K. Upadhyaya (2008). "Remittances and economic growth in developing countries". *The European Journal of Development Research* 20.3, p. 497–506.
- Rapoport, H. et F. Docquier (2005). "The Economics of Migrants ' Remittances". *IZA Discussion Paper No. 1531* 1531.
- Rodrik, D. (2016). "Premature deindustrialization". *Journal of Economic Growth* 21.1, p. 1–33.
- Saiz, A. (2007). "Immigration and housing rents in American cities". *Journal of Urban Economics* 61.2, p. 345–371.
- World Bank (2016). *Migrants and remittances factbook 2016*. Rapp. tech.

4.A La composition des différents postes de consommation

Table 4.12: La composition des différents postes de consommation

Poste	Composition
Consommation finale des ménages	Somme des 11 postes suivants
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	produits alimentaires, viande, poissons et fruits de mer, lait, fromages et œufs, huiles et graisses, fruits, légumes, sucres confitures miel sirop chocolat et confiserie, café, thé, boissons non alcoolisé, eaux minérales, boissons gazeuses sirops et jus, autres dépenses alimentaires
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	spiritueux, vins, cidres champagne, bières, tabac et produits connexes et stupéfiants
Tissu habillement, articles habillement et chaussures	tissus d'habillement, vêtements, chaussures, location et réparation de chaussures, autres dépenses d'habillement
Logement, eau gaz électricité et autres combustibles	loyers des locataires, travaux courants d'entretien et de réparation du logement, services d'entretien et petites réparation dans le logement, autres services relatifs au logement (ordures, eau, assainissement, charges), électricité, gaz et autres combustibles
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	meubles, articles d'ameublement et décoration, tapis et autres revêtements de sol, réparation de ces articles, articles de ménage en textile (literie, linge de maison, autres textiles d'ameublement), appareils électroménagers y compris leur réparation, verreries, vaisselles, ustensiles de cuisines et articles de toilette, ménages ou outillage pour la maison et le jardin, biens et services pour l'entretien courant du logement
Santé	produits et appareils thérapeutiques matériels médical, services de consultation externe, services et soins hospitaliers
Transports individuels collectifs services de transport	achats de véhicules, frais d'utilisation de véhicules personnels (entretien, essence, garagiste, parking, péage), services de transport et autres dépenses de transport
Communications et services postaux	services postaux, achats de téléphones et télécopieurs, services de téléphones, télégraphes et télécopies, internet et recharges téléphoniques
Loisirs, culture et éducation	équipements et accessoires (audiovisuels, photographiques et informatiques y compris leur réparation), autres articles et équipement de loisirs (jeux, jouets, équipements loisirs, fleurs, jardins et animaux d'agrément, services sportifs, récréations et culturels, édition presse, papeterie), enseignement et services éducatifs, voyages à forfait et services d'hébergement ;
Restauration	repas pris à l'extérieur du domicile : restauration, café, cantines ;
Services	services et produits de soins personnels, effets personnels, services de protection sociale, assurances, services financiers, autres dépenses de cérémonie

4.B Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation

Figure 4.6: Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation

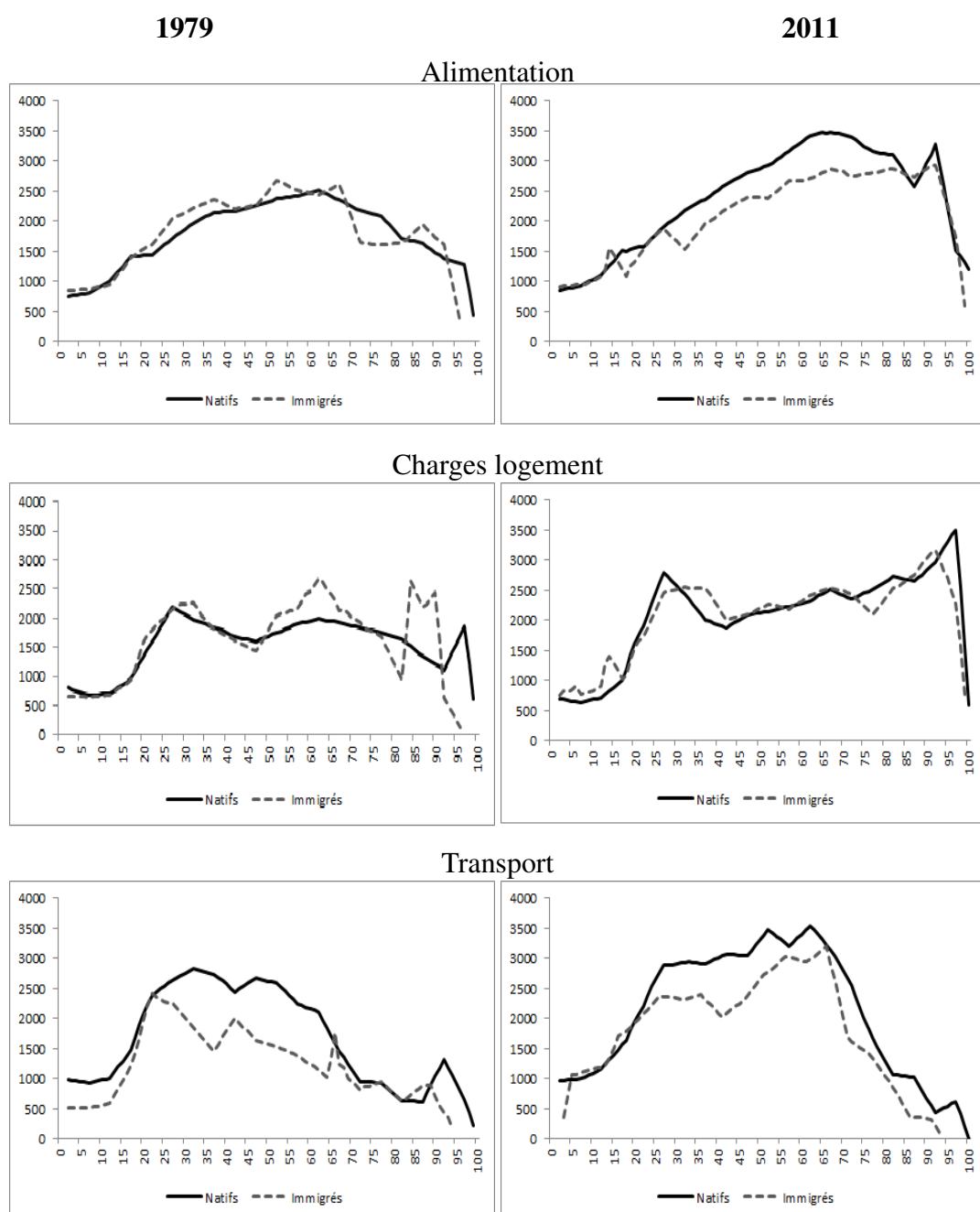


Figure 4.7: Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation (suite 1)

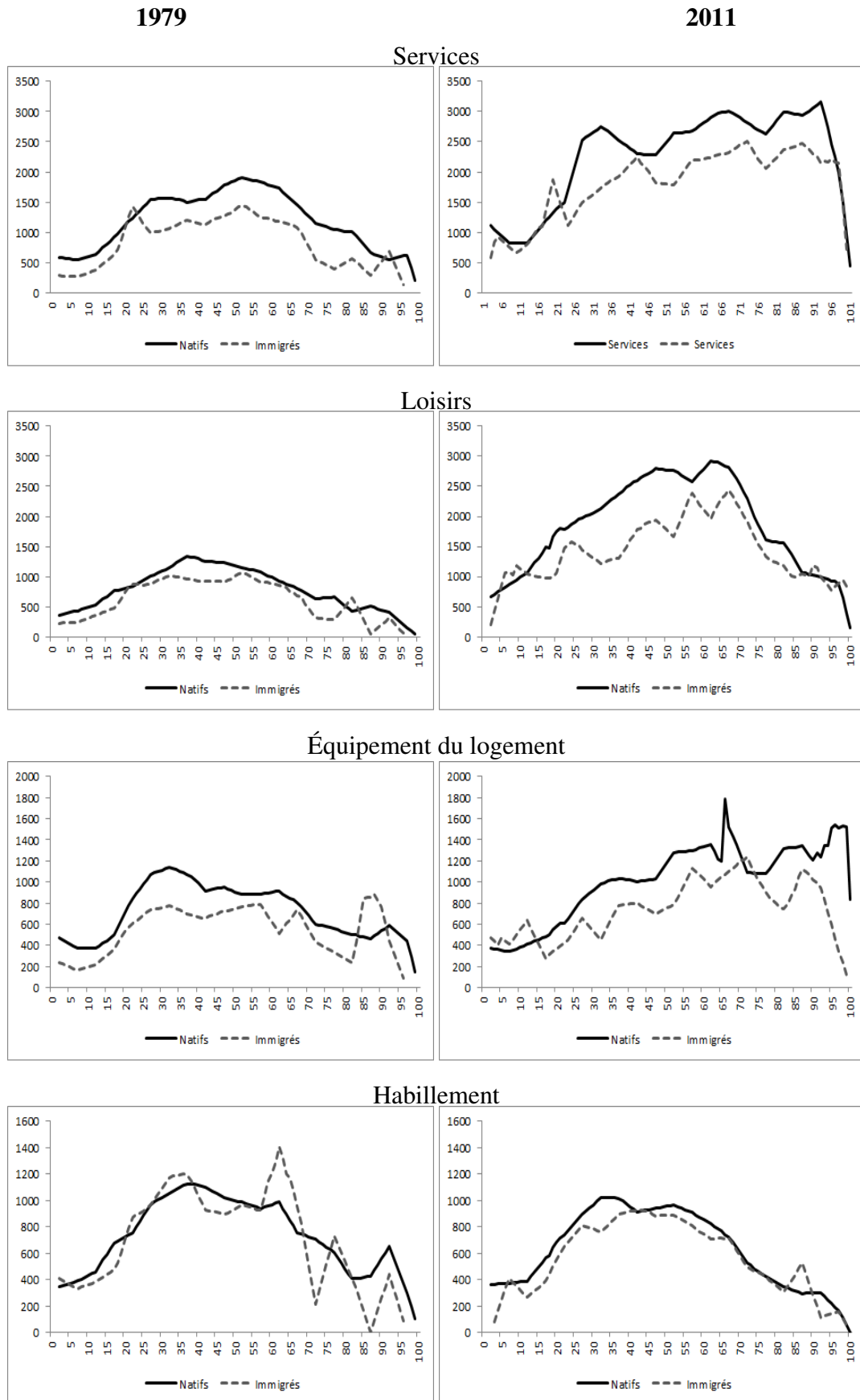
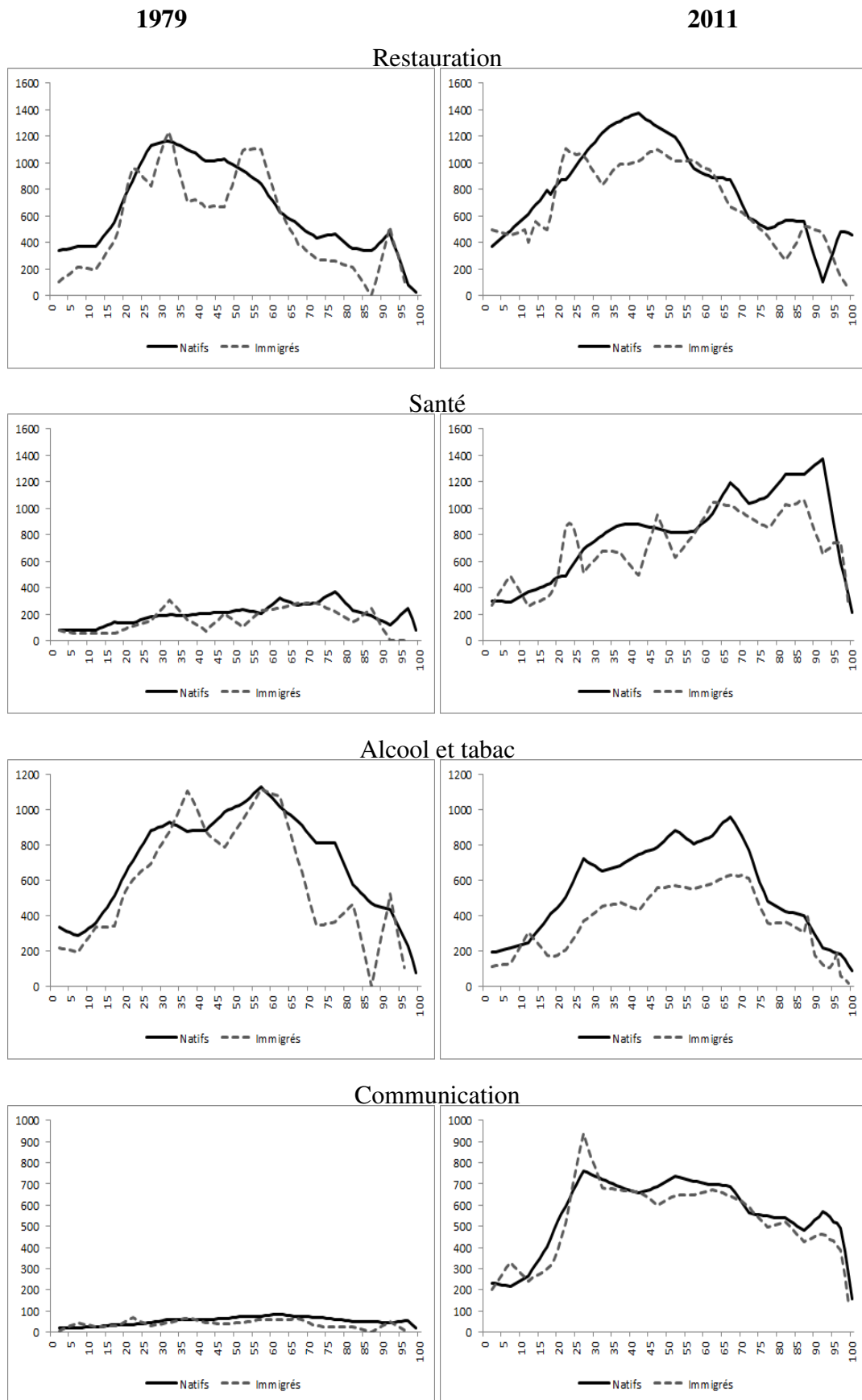


Figure 4.8: Présentation des profils par âge et origine des différents postes de consommation (suite 2)



Source : Enquête budget des familles, calcul de l'auteur

4.C Quelques indicateurs économiques de la France : chômage et épargne

Figure 4.9: Chômage de masse dans les années 90

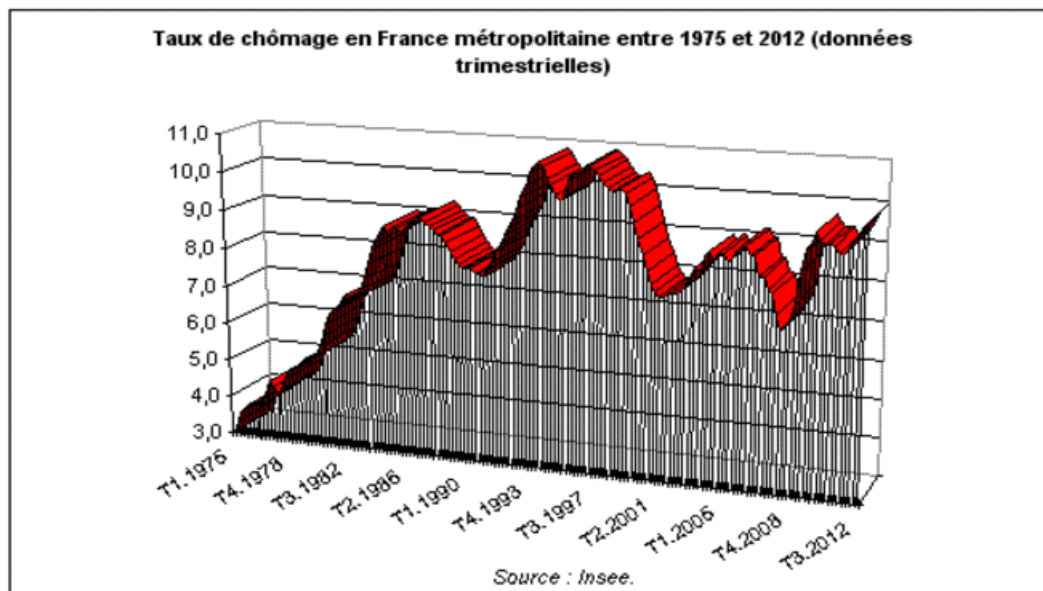
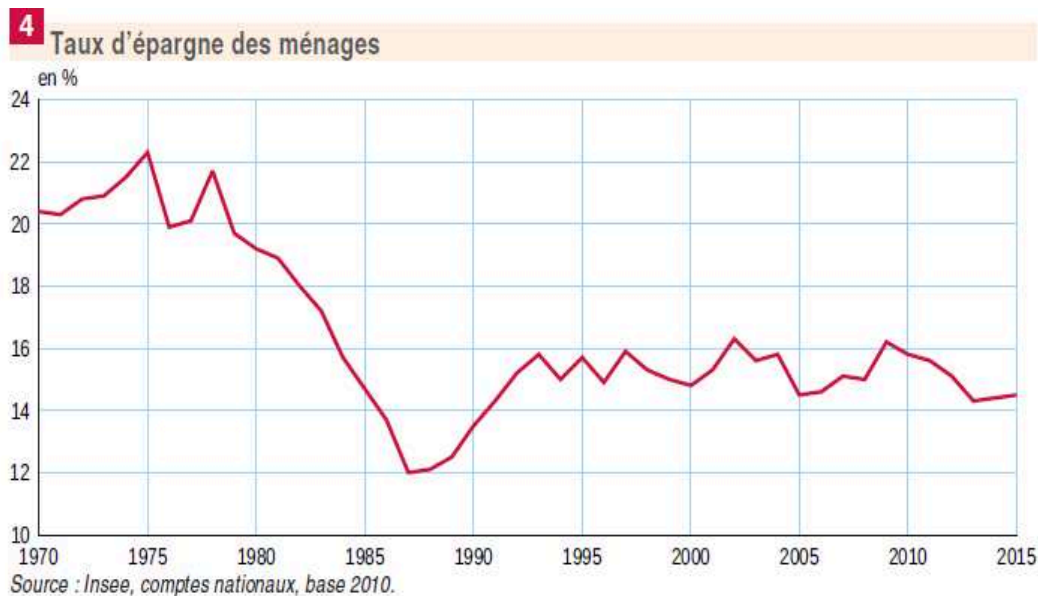


Figure 4.10: Évolution du taux d'épargne des ménages de 1970 à 2015



Chapitre 5

Comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France

5.1 Introduction

L'étude des différences entre groupes a toujours fait l'objet de multiples recherches en sciences sociales notamment en économie. Les différences entre natifs et immigrés n'ont pas échappé à cette règle et ont suscité l'attention de plusieurs travaux. Ces derniers ont contribué à l'évaluation des différences de revenus entre ces deux sous populations (Hammarstedt (2001), Dustmann et al. (2010), Dell'Aringa et al. (2015)), ou encore à l'évaluation de leur insertion sur le marché du travail (Münz (2008), Guzi et al. (2015)), ou de leur contribution aux finances publiques (Gustafsson et Österberg (2001), Chojnicki (2013), Dustmann et Frattini (2014), Chojnicki et al. (2017)). Cependant, les différences au niveau des comportements de consommation sont très peu exploitées ; alors que comme le souligne Borjas (2013) "..., the consumption behavior of immigrants is a topic ripe for empirical investigation."

Pourquoi s'intéresser aux comportements de consommation des immigrés et des natifs ? L'immigration influence la sphère économique du pays d'accueil sous plusieurs formes : elle modifie la taille et la structure de la population, et de ce fait contribue à des changements dans l'offre de main d'œuvre ainsi que la demande des biens et services. Les effets de l'immigration sur le marché du travail ont fait l'objet d'une vaste littérature économique ; entre autres Borjas (2003), Dustmann et al. (2008) et McKenzie et al. (2014). Cependant, l'étude des effets du côté de la demande, de même que les comportements de consommation des immigrés, demeure quasi-inexistante dans la littérature. Ceci, nous pousse à nous interroger sur ce sujet ; d'autant plus que l'étude de la consommation dans cette thèse est en partie une contribution aux débats économiques sur le coût et l'apport de l'immigration. De plus, la hausse de la demande induite par l'entrée d'immigrés est souvent avancée comme argument favorable à l'immigration dans les pays d'accueil.

Dans la littérature économique sur la consommation, les travaux les plus répandus portent sur les comportements de consommation selon l'âge, en s'intéressant aux ménages retraités (McConnell et Deljavan (1983), Rubin et Nieswiadomy (1994), Abdel-Ghany et Sharpe (1997), LaFrance et LaRochelle-Côté (2011), Stover (2012)). La manière dont les ménages prévoient leur consommation en fonction des anticipations est également analysée par des auteurs comme Flavin (1981) et Sterdyniak (1988). Il ressort généralement de ces études que le revenu reste le facteur explicatif par essence de la consommation. Cependant, les caractéristiques socio-démographiques telles que l'âge, le sexe, l'éducation, l'activité, la taille du ménage ainsi que la localisation apparaissent comme des déterminants importants. Par contre, les travaux mettant en relation la consommation et le statut d'immigré sont très rares. On trouve quelques travaux de Marr et McCready (1988) et Abizadeh et Ghalam (1994) sur le Canada. Les premiers comparent les propensions marginales à consommer et les élasticités-revenu des différentes catégories de consommation entre les natifs et les immigrés et entre les immigrés eux même selon leur durée de résidence. Ils trouvent des différences très marquées entre les nouveaux arrivés et ceux installés avant 1965. Concernant les élasticités revenu, ils trouvent qu'il existe

des différences significatives pour les postes suivants : alimentation, habillement, logement, équipement de la maison, dépenses de santé, loisirs, lecture, tabac et cadeaux ; avec une élasticité plus importante pour les immigrés pour l'alimentation, le logement, l'habillement et la santé. Les seconds, Abizadeh et Ghalam (1994), trouvent que globalement, les immigrés ont une propension marginale à consommer le revenu plus élevée que celle des natifs (0,60 contre 0,52). En désagrégeant en différents postes de consommation, ils trouvent que les immigrés ont une propension à consommer plus élevée pour l'alimentation, l'habillement, le transport, le loisir, l'éducation et les matériels de lecture. Dustmann et al. (2017) regardent l'effet du statut légal ou illégal des migrants sur leur consommation en Italie. Ils ne comparent pas natifs et immigrés comme dans notre cas ; mais plutôt les immigrés légalement installés sur le territoire et ceux sans papiers. Ils trouvent que les migrants sans papiers consomment 40% moins que les immigrés légalement installés sur le territoire italien. L'explication principale qu'ils apportent à ce résultat est que les immigrés sans papiers épargnent plus pour se prémunir d'un risque futur d'expulsion du territoire. L'autre raison tient au fait que le taux d'emploi des immigrés légalement installés en Italie est plus important que celui des immigrés sans papiers et de ce fait ces derniers perçoivent moins de revenus.

Ce chapitre s'inscrit dans une démarche positive et contribue à l'analyse des comportements de consommation en France en mettant l'accent sur l'origine, ce qui est à notre connaissance la seule étude sur ce sujet en France. Au delà, il cherche à identifier s'il existe des différences entre les niveaux de consommation des natifs et des immigrés et regarde comment ces deux sous populations réagissent suite à une modification de leurs revenus. Pour ce faire, nous utilisons les enquêtes Budget des Familles (BdF) de 1979 à 2011. Ces dates permettent de voir implicitement les effets des réformes, des politiques migratoires et des chocs survenus lors de notre période d'étude : entre autres le chômage de masse des années 80-90, le passage à l'euro, la bulle internet (2001), l'élargissement de l'UE (2004) et la crise économique et financière de 2008. La motivation de ce chapitre est triple et apporte des réponses à plusieurs questions. La première est la volonté de participer au débat sur les coûts et l'apport de l'immigration dans les économies d'accueil. La seconde est de pouvoir simuler les effets de la hausse du revenu sur la demande des différentes catégories de biens et ainsi contribuer à la compréhension de l'impact de la hausse des revenus sur la demande des natifs et des immigrés. Enfin, dans un contexte d'intensification des débats publics sur l'immigration, l'étude de la consommation, en désagrégeant par origine et année d'installation en France, nous permet d'analyser le niveau d'intégration¹ des immigrés à travers leurs habitudes de consommation et ainsi fournir un

1. Selon Gaspard (1992), dans l'histoire de l'immigration en France, ce sont succédées trois notions : assimilation, insertion et intégration. Le premier désigne le processus par lequel un ensemble d'individus issus de l'immigration se fond dans un nouveau cadre social et culturel. Ce qui se produit en général dans le cas des immigrés de la seconde génération. Depuis les années 70 en France, le terme "assimilation" est devenu tabou dans la mesure où vouloir assimiler, c'est vouloir imposer les normes de la culture dominante. La notion a pris une connotation négative et apparurent les termes d'insertion et d'intégration. Le terme insertion date des années 80 et renvoie à un État qui ne s'engage que socialement (scolarisation, protection sociale, emploi, logement) et n'intervient pas dans la vie privée. Depuis les années 90, l'insertion a été abandonnée au profit d'une politique

indicateur supplémentaire d'intégration de la population immigrée en France.

Ce chapitre est divisé en trois sections. Nous présentons dans la section 5.2 les évolutions de la consommation et du revenu pour les différentes années ainsi que les données relatives aux caractéristiques des ménages et aux facteurs socio-démographiques de la personne de référence (PR) influençant les comportements de consommation des ménages : l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, la taille de la famille, le niveau d'éducation, la situation par rapport à l'emploi, etc. La section 5.3 résume les résultats empiriques obtenus. Nous discutons d'abord des différences des niveaux de consommation entre les natifs et les immigrés. Puis, nous proposons une analyse comparative des élasticités revenu des différentes catégories de biens des deux groupes. Dans la section 5.4, les effets de l'origine géographique et de la durée de résidence en France sur la consommation des immigrés sont analysés.

Les résultats des estimations par les Moindres Carrées Ordinaires (MCO) montrent qu'il existe des différences au niveau des comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. Ces derniers consomment, toutes choses égales par ailleurs, moins que les natifs pour l'ensemble des années de notre étude - entre -1,9% (en 2006) et -7,9% (en 1985) -. L'explication serait que la répartition du revenu n'est pas la même entre les natifs et les immigrés puisque pour ces derniers, en plus de la consommation et de l'épargne, s'ajoutent les transferts qui sont une partie non consommée du revenu. Mais la différence s'explique surtout par leur plus grande vulnérabilité sur le marché du travail. En désagrégeant par catégorie de consommation, on trouve que la sous-consommation des immigrés n'est pas observable pour toutes les catégories de biens. En effet, les immigrés dépensent, toutes choses égales par ailleurs, plus que les natifs en habillement, charges logement et communication. Ils ont également plus de dépenses en transport, équipement et restauration pour certaines années. Ils déboursent cependant moins que les natifs pour l'alimentation, les loisirs, les services, la santé, l'alcool et tabac. Ces résultats peuvent s'expliquer par des caractéristiques propres aux immigrés et relatives à la culture, la distance entre le pays d'origine et les pays d'accueil, la contrainte de la langue, etc. Nos résultats font ressortir de légères différences au niveau des élasticités revenu de la demande. En outre, au niveau désagrégé, il apparaît que certains biens classés dans la catégorie des biens normaux chez les natifs ne le sont pas pour la population immigrée. On trouve que le transport et les loisirs sont classés, certaines années, dans la catégorie des biens supérieurs² pour la population immigrée.

d'intégration, qui est plus globale. Ce dernier est défini par le Haut Conseil à l'Intégration comme "un processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales, en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété et de cette complexité".

2. Le calcul de l'élasticité revenu permet de classer les biens en trois catégories : biens inférieurs, biens normaux et biens supérieurs :

- quand le revenu augmente, la demande diminue : le bien est inférieur $\varepsilon_i^R < 0$. Au fur et à mesure de l'augmentation du revenu, la demande d'un bien inférieur diminue.
- quand le revenu augmente, la demande augmente mais moins que le revenu : la part du revenu consacrée à l'achat du bien diminue : le bien est un bien normal ou prioritaire ou de première nécessité et l'on a $0 < \varepsilon_i^R < 1$.

En désagrégant par origine géographique (Union Européenne, Maghreb et Reste du monde), on trouve qu'en 2011, ce sont les immigrés en provenance du reste du monde qui se démarquent plus par rapport aux natifs. Ils dépensent 8,9% de moins que les natifs (les immigrés dans leur globalité dépensent 2,9% de moins). Ces immigrés dépensent, toutes choses égales par ailleurs, moins que les natifs pour tous les postes à l'exception des charges de logement, du transport et de la communication. Ils ont également des élasticités revenu très faibles comparées à celles des natifs et de leurs homologues immigrés. Pour les immigrés en provenance des pays de l'UE et du Maghreb, les différences de consommation avec les natifs ne sont pas statistiquement significatives. Cependant, en désagrégant par poste, quelques spécificités apparaissent. Les premiers affichent une surconsommation pour les transports et les repas pris à l'extérieur et les seconds présentent des spécificités pour les dépenses de transport, de santé, de logement (charges et équipement) et d'habillement pour lesquelles ils consomment plus de 10% de plus que les natifs. Ces immigrés se démarquent également par rapport aux natifs et aux autres immigrés pour les dépenses d'habillement ; leur élasticité revenu pour ce poste est la plus élevée.

L'autre résultat est que la durée de résidence des immigrés en France joue sur leurs habitudes de consommation. On montre que ce sont les immigrés installés dans les années 80 et 90 qui ont une plus faible consommation de 8,4% et 10,7% respectivement par rapport aux natifs. La faiblesse de leurs dépenses s'explique par des niveaux de dépenses plus faibles pour plusieurs postes, même ceux pour lesquels les immigrés consomment en général plus comme l'habillement. La crise des années 80-90 avec la montée du chômage de masse a bien laissé des séquelles sur ces immigrés arrivés à cette période. Ils occupent des emplois plus précaires et sont plus vulnérables au chômage. Pour cela, ils ont une moindre consommation pour prévoir d'éventuelle période de chômage. Pour les autres cohortes d'arrivée, les différences au niveau de la consommation totale avec les natifs ne sont pas significatives. La désagrégation par poste de dépenses montre que les immigrés qui ont une plus grande ancienneté en France (arrivés avant 1969) ont plus de dépenses de santé. Ils présentent également des élasticités revenu plus importantes pour les loisirs et moins élevées pour les charges logement. Pour ceux arrivés dans les années 70, une augmentation de leur revenu se traduit par une hausse plus importante de leurs dépenses de santé et moins grande pour le logement. Les récemment arrivés ont des dépenses marquées en logement (charges et équipement) et en transport ; mais des élasticités revenu plus faibles. Ceci peut être mis en relation avec la migration temporaire ; ces immigrés ne savent pas s'ils vont rester ou non dans le territoire d'accueil, donc préfèrent constituer plus d'épargne. Une autre explication serait que ces immigrés sont en train de rembourser leurs prêts pour la migration et donc envoient plus de transferts par rapport aux autres immigrés.

– quand le revenu augmente, la demande de ce bien augmente plus vite que le revenu : la part du revenu consacrée à l'achat du bien augmente : le bien est un bien supérieur ou de luxe et l'on a $\epsilon_i^R > 1$.

5.2 Analyse descriptive

Nous présentons dans cette partie une analyse descriptive des ménages de notre échantillon en mettant l'accent sur les variables socio-démographiques de la personne de référence, les caractéristiques du ménage ainsi que les variables phares de notre étude à savoir la consommation et le revenu. En effet, les comportements de consommation d'un ménage sont dépendants du type de ménage et des caractéristiques des individus qui composent le ménage. Il est à noter que l'on caractérise un ménage natif et immigré en fonction du lieu de naissance de la personne de référence. Un ménage dont la personne de référence est native est qualifié de ménage natif et celui dont la personne de référence est immigrée est appelé ménage immigré. Les données utilisées proviennent des enquêtes Budget des Familles (BdF) de l'Insee pour les années 1979, 1985, 1989, 1995, 2001, 2006 et 2011. L'échantillon global ainsi obtenu est composé de 69 977 ménages dont 6 337 ménages dont la personne de référence est immigrée. Les personnes de référence sont âgées entre 17 et 99 ans. On en ressort 11 catégories de biens, la description de ces variables est présentée dans le tableau 5.12 en annexe.

5.2.1 Caractéristiques des ménages

Nous présentons ici les caractéristiques des ménages et ceux des personnes de référence en menant une comparaison entre les natifs et les immigrés. L'étude se fait au niveau du ménage et non au niveau individuel et dans la mesure où la personne de référence³ est l'individu représentatif du ménage, nous présentons les caractéristiques de celle-ci dans cette partie.

Le tableau 5.1 visualise la taille et la composition des ménages natifs et immigrés en France. La taille du ménage est un facteur important qui affecte le niveau de consommation du ménage. En effet, plus le nombre d'individus vivant dans un ménage augmente, plus le niveau de consommation devrait augmenter. Le nombre de personnes dans le ménage est nettement plus élevée chez les immigrés que chez les natifs ; ce qui peut s'expliquer par le fait que le taux de fécondité est plus élevé chez les femmes immigrées (2,6 contre 1,9). Mais que ce soit chez les ménages natifs comme immigrés, la taille des ménages a progressivement diminué au cours du temps (de 2,8 en 1979 à 2,2 personnes en 2011 chez les natifs et de 3,3 à 2,5 chez les immigrés). Cependant, cette variable à elle seule ne prend pas en compte la composition du ménage puisque deux ménages peuvent avoir le même nombre d'individus et ne pas avoir des niveaux de consommation similaires car de composition différente. Par exemple, un ménage composé de deux adultes n'a pas forcément la même structure de consommation qu'un ménage composé d'un adulte et d'un enfant. C'est pour cela que nous présentons les unités de consommations (UC)⁴ qui elles tiennent compte à la fois de la taille et de la composition du

3. La personne de référence du ménage est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé (Insee).

4. Les unités de consommation sont un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

ménage. Les ménages dont la personne de référence est immigrée ont en moyenne un nombre d'UC plus élevé. Ce qui confirme les différences dans la composition des ménages natifs et immigrés en France. De plus, les dernières statistiques du tableau 5.1 décrivant les différents types de ménages confortent les valeurs relatives à la taille des ménages immigrés par rapport à celle des français de naissance. En effet, les ménages immigrés sont plus souvent composés de couples avec au moins un enfant (entre 33% et 49% des ménages immigrés contre 27% et 41% des ménages natifs), et ils sont moins souvent dans des ménages constitués d'une seule personne, même si leur proportion dans ces types de ménages a augmenté entre 1979 et 2011 (entre 19% et 31% des ménages immigrés contre 22% et 35% des ménages natifs).

Le tableau 5.2 présente les caractéristiques socio-démographiques de la personne de référence du ménage. L'âge est un facteur important qui affecte la consommation des ménages. Cette importance a été mise en évidence dans la théorie du cycle de vie développée par Modigliani et Brumberg (1954). Il est démontré que la fonction de consommation a une forme concave avec l'âge atteignant son sommet en milieu de vie active. La figure 5.1 en annexe met en relation le niveau de revenu et de la consommation selon l'âge de la personne de référence des ménages natifs et immigrés en France. Elle montre que la théorie du cycle de vie est bien vérifiée au niveau du ménage, avec une hausse de la consommation et du revenu au début de l'entrée dans la vie active, avant d'atteindre son niveau maximum durant la période d'activité puis diminuer progressivement lors de la retraite. La moyenne d'âge des personnes de référence des ménages natifs et immigrés est assez proche ; avec des personnes de référence immigrées légèrement plus jeunes jusqu'en 1995, situation qui s'inverse par la suite, puisqu'en 2011, on retrouve que les personnes de référence des ménages immigrés ont en moyenne 2 ans de plus que leurs homologues natifs. Une explication à cela serait que les personnes de référence originaires des pays d'Europe et du Maghreb ont en moyenne entre 6 et 7 ans de plus que les natifs en 2011 (voir tableau 5.30 en annexe). Ces immigrés ont généralement une ancienneté élevée sur le territoire française.

Ils sont définis grâce aux échelles d'équivalence qui représentent le coût nécessaire pour accéder à un certain niveau de bien-être pour une famille ayant une structure donnée (Gardes et Starzec (2004)). L'échelle la plus utilisée actuellement est celle de l'OCDE, attribuant un coefficient de 1 à la personne de référence du ménage ; 0,5 aux autres adultes du ménage âgés de 14 ans et plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans. Toutefois, la mesure de ces échelles d'équivalence qu'elle soit subjective ou objective suscite de nombreuses controverses. En France, l'échelle d'Oxford a été la plus utilisée, depuis les années cinquante. Cependant, les travaux réalisés par l'Insee aboutissent à une remise en cause de cette échelle qui ne correspondrait plus aux modes de consommation actuels et qui sous-estimerait les économies réalisées par les ménages de plusieurs personnes (Hourriez et Olier (1998)). De nos jours, les estimations réalisées à partir des enquêtes Budget des familles préconisent l'utilisation de l'échelle de l'OCDE.

Table 5.1: Les caractéristiques des ménages

	1979		1985		1989		1995		2001		2006		2011	
	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>
Nombre de personne	2,79	3,28	2,65	3,19	2,55	3,07	2,42	2,98	2,37	3,00	2,33	2,78	2,18	2,50
Nombre d'UC	1,76	1,95	1,72	1,92	1,68	1,89	1,62	1,84	1,60	1,86	1,58	1,77	1,52	1,65
Type de ménage														
Personne seule	21,7%	19,0%	23,5%	19,2%	26,7%	23,2%	29,0%	24,8%	29,6%	21,4%	31,2%	23,7%	35,3%	31,5%
Famille mono-parentale (a)							6,1%	6,2%	7,0%	8,6%	7,5%	8,9%	7,9%	8,8%
Couple sans enfants	32,8%	28,1%	24,9%	21,8%	25,0%	19,7%	26,5%	19,4%	27,9%	21,4%	27,5%	23,7%	28,1%	21,9%
Couple avec enfants (b)	41,1%	48,6%	41,9%	50,9%	37,2%	45,3%	34,8%	42,9%	32,2%	43,7%	31,4%	38,9%	26,6%	33,4%
Autre	4,3%	4,3%	9,7%	8,1%	11,1%	11,8%	3,6%	6,6%	3,2%	4,9%	2,4%	4,8%	2,2%	4,4%

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

(a) : compris dans autres : données moins détaillées

(b) : couple avec au moins un enfant

La consommation peut également varier selon le sexe et la situation matrimoniale des individus. Il ressort du tableau 5.2 que les chefs de ménages (personnes de référence) sont majoritairement de sexe masculin et plus de la moitié sont en couple. Le pourcentage de chef de ménage en couple est plus élevé chez les immigrés. Le pourcentage d'hommes dans la population immigrée a beaucoup reculé également ce qui témoigne du changement dans la composition actuelle de la population immigrée en France⁵. Le lieu de résidence est également un facteur déterminant les comportements de consommation. L'analyse du tableau 5.2 montre que les immigrés choisissent le plus souvent de résider en région parisienne : près de 30% d'entre eux contre 14-17% chez les natifs.

Des différences remarquables sont observées au niveau des diplômes, de la catégorie socio-professionnelle et des occupations. Nous présentons ces caractéristiques puisque le niveau social de l'individu est un élément déterminant du comportement de consommation (voir les travaux pionniers de Duesenberry (1949)). Les personnes de référence des ménages immigrés gardent sur toute la période la part la plus importante de faiblement qualifiés (niveau inférieur au Bac). En outre, la proportion des hautement qualifiés (niveau Bac + 3 et plus) est proche de celle des non-immigrés. Les chefs de ménages immigrés occupent le plus souvent les emplois les moins qualifiés : la part d'employés et ouvriers est plus importante dans la population immigrée, et la part des cadres l'est moins. Cependant, on remarque une nette évolution : le pourcentage d'employés et d'ouvriers est passé de 71% en 1979 à 54% en 2011 pour les personnes de référence immigrées et de 52% à 43% pour les personnes de référence natives. En parallèle, le nombre de cadres a augmenté passant de 10% à 28% pour les personnes de référence immigrées et de 25% à 41% pour les personnes de référence natives entre 1979 et 2011. Le nombre d'individus en emploi est plus important chez les natifs. Les immigrés ont en leur sein le plus d'individus au chômage que les natifs (2 à 5% chez les natifs contre 6 à 12% chez les immigrés) mais moins de retraités. Le nombre de chômeurs chez les personnes de référence immigrées a été particulièrement important dans les années 80-90 et au début des années 2000, conséquence de la crise des années 80-90 avec le chômage de masse. Cependant, la diminution de la part des chômeurs en 2011 s'explique plus par la composition de l'échantillon et la situation démographique de la France - plus de retraités - que par la situation économique. En effet, l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom fait que le pourcentage de retraités présents dans l'échantillon cette année est plus important.

5. Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, les femmes ne représentaient alors que 44% des flux. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main d'œuvre non qualifiée, avec le regroupement familial, les femmes représentaient alors 58% des flux d'entrée. De plus, à partir du milieu des années 1980, les femmes migrent de plus en plus souvent pour d'autres raisons que familiales, par exemple pour trouver un emploi en adéquation avec leur diplôme ou pour suivre des études (cf Brutel (2014)).

Table 5.2: Caractéristiques des personnes de référence

	1979		1985		1989		1995		2001		2006		2011	
	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>
Âge moyen	50,36	46,31	48,93	48,51	50,20	50,39	50,77	50,03	50,99	51,30	52,05	52,68	51,45	53,90
Sexe : masculin	77,5%	87,1%	77,0%	84,2%	75,3%	82,3%	74,7%	78,7%	74,6%	80,8%	63,9%	70,5%	60,6%	64,6%
Couple	70,3%	75,2%	67,1%	73,1%	64,7%	69,0%	62,9%	66,0%	61,6%	68,0%	59,9%	65,3%	55,1%	57,4%
Résidence : Paris	17,4%	31,2%	16,2%	31,5%	16,1%	32,7%	16,0%	32,0%	14,5%	29,9%	13,9%	30,8%	14,3%	33,1%
Niveau d'étude														
Inférieur au Bac	84,4%	89,4%	79,0%	85,7%	76,9%	82,1%	68,9%	78,4%	67,5%	77,8%	67,5%	71,2%	57,4%	64,3%
Bac et bac + 2	7,7%	4,6%	14,5%	8,4%	16,1%	8,5%	20,8%	11,2%	21,1%	11,2%	21,6%	15,3%	26,8%	19,8%
Bac + 3 et plus	7,9%	6,0%	6,5%	6,0%	7,0%	9,4%	10,3%	10,4%	11,5%	10,9%	11,0%	13,5%	15,8%	15,9%
Catégorie sociale														
Agriculteurs, artisans	14,4%	9,3%	15,1%	8,7%	15,1%	9,3%	13,1%	9,4%	12,2%	8,4%	11,7%	8,1%	10,8%	9,5%
Cadres, profession libérale	24,9%	9,9%	29,9%	15,3%	30,6%	17,1%	35,3%	18,5%	35,6%	21,2%	36,6%	27,0%	40,8%	27,9%
Ouvriers, employés	52,2%	71,0%	49,7%	69,4%	46,3%	64,8%	45,4%	64,1%	45,2%	60,5%	47,0%	59,5%	42,7%	54,2%
Autres	8,6%	9,9%	5,3%	6,6%	8,0%	8,7%	6,3%	8,0%	7,0%	10,0%	4,7%	5,3%	5,7%	8,4%
Situation														
En emploi	65,8%	73,6%	62,6%	60,5%	60,0%	58,5%	57,3%	55,2%	57,5%	56,2%	57,1%	56,2%	57,3%	52,2%
Chômeurs	2,0%	3,0%	4,7%	10,4%	5,1%	10,8%	4,8%	12,4%	4,4%	10,8%	4,0%	8,8%	4,4%	7,5%
Retraités	26,2%	15,6%	28,1%	23,7%	28,0%	23,7%	31,8%	24,4%	31,4%	23,6%	33,1%	28,5%	32,5%	31,2%
Autres	6,0%	7,9%	4,6%	5,4%	6,9%	7,0%	6,1%	8,0%	6,8%	9,4%	5,9%	6,6%	5,8%	9,1%
Nombre de ménage	8849	458	10459	1060	7921	812	8881	721	9440	854	9036	1190	9054	1242

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

5.2.2 Niveau des dépenses et du revenu des ménages

Dans le tableau 5.3 sont reportés les consommations et les revenus moyens annuels des ménages natifs et immigrés. Comme la dimension temporelle est longue, nous travaillons en euros constants (année de base 2010). On trouve qu'il n'existe pas de différences significatives entre

Table 5.3: Consommation et revenu annuels en euro 2010

	Consommation totale des ménages		Revenu total des ménages		Consommation par UC		Revenu par UC		PMC	
	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés
1979	3 000	2 945	3 173	2 780	1 702	1 533	1 809	1 491	0,94	1,06
1985	9 684	9 328	9 956	8 899	5 683	4 994	5 853	4 799	0,97	1,05
1989	13 297	12 649	13 682	12 327	7 998	6 966	8 197	6 844	0,97	1,03
1995	18 102	17 645	18 457	16 392	11 178	10 027	11 356	9 289	0,98	1,08
2001	20 433	18 765	21 793	19 088	12 659	10 302	13 599	10 664	0,94	0,98
2006	26 184	25 622	26 788	24 723	16 592	14 960	16 969	14 401	0,98	1,04
2011	27 535	25 658	33 188	29 098	18 193	16 235	21 706	18 035	0,83	0,88

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

les consommations agrégées des deux sous populations. En faisant la somme des dépenses, nos deux sous-populations montrent une moyenne annuelle quasi-identique avec une légère supériorité pour les natifs. Cependant lorsqu'on y applique les unités de consommation (UC), donc en comparant les niveaux de vie des ménages natifs et immigrés ; on trouve des différences plus marquées : la consommation annuelle par UC des natifs est nettement supérieure à celle des immigrés. Les ménages dont les personnes de référence sont immigrées ont alors en moyenne un niveau de vie plus faible. L'analyse du niveau de revenus de nos deux sous populations confirme cela. Les niveaux de revenu sont plus marqués par des différences : les ménages dont la personne de référence est immigrée ont en moyenne un revenu annuel plus faible que ceux des natifs. L'application des échelles d'équivalence accentue l'écart entre les niveaux de revenu des ménages autochtones et immigrés.

Les immigrés allouent une part plus importante de leur revenu à la consommation ; ce qui est plutôt conforme avec la théorie keynésienne : les ménages à faible revenu ont une plus forte propension à consommer que les ménages aisés (qui eux ont tendance à avoir un taux d'épargne plus élevé). Les immigrés ont moins de revenu alors leur propension moyenne à consommer (PMC) est censée être plus importante. Les propensions supérieures à 1 pour les immigrés peuvent s'expliquer d'une part par leur faible niveau de revenu par rapport aux natifs et d'autre part par les transferts qui contribuent à diminuer le niveau de revenu disponible. Le tableau 5.13 en annexe A montre qu'en moyenne, les personnes de référence des ménages immigrés transfèrent plus d'argent que leurs homologues natives.

La comparaison des parts budgétaires (rapport de la dépense pour un poste à la dépense totale)

montre quelques différences significatives entre les ménages natifs et immigrés (voir tableau 5.4). On constate que les ménages immigrés ont un plus grand coefficient budgétaire pour l'alimentation ; ce qui témoigne de leur plus faible niveau de vie, si on s'en tient à la loi d'Engel. En effet, la première loi d'Engel énonce que plus un ménage est pauvre, plus la part de ces dépenses alimentaires pèse dans son budget de consommation. Cela signifie aussi qu'avec la hausse du niveau de revenu, le coefficient budgétaire de l'alimentation diminue. Cette diminution est bien observée au cours du temps, tant pour les ménages immigrés que natifs. L'alimentation perd même sa première place dans la hiérarchie des dépenses des ménages. Consales et al. (2009) expliquent cela d'une part par une croissance des volumes des dépenses alimentaires inférieure à celle du budget total de consommation et d'autre part par la faiblesse de la hausse des prix alimentaires comparée à l'inflation. Cependant cette évolution n'est pas propre à la France, beaucoup d'autres pays sont confrontés à la même évolution (voir Johnson et al. (2001) pour les États-Unis et Langlois (2003) pour le Canada). En outre, les coefficients budgétaires pour les dépenses en "restauration" sont quasi-identiques pour nos deux sous populations.

Le logement occupe actuellement une place majeure voire même la première place dans le budget des ménages. Il représente plus d'un cinquième du budget des ménages, d'autant plus que ce poste ne prend en compte que les loyers et les charges, si on rajoute les équipements du logement, il atteindra plus de 26% du total des dépenses des ménages. Ceci peut s'expliquer par la hausse des coûts des charges (eau, électricité, gaz, etc.). Cependant, la part du logement dans le budget des ménages immigrés est supérieure de près de 3 points par rapport à celle des natifs. La différence remarquable pour ce poste entre les natifs et les immigrés peut s'expliquer par les loyers (les immigrés sont moins souvent propriétaires) et la moindre isolation des logements des immigrés qui alourdit davantage les charges.

Le transport arrive en troisième position avec un coefficient relativement stable dans le temps (entre 12-13 % chez les natifs et entre 11-12% chez les immigrés). Cette position indique que la mobilité est devenu un facteur essentiel dans la vie de tous les jours pour relier le domicile au travail ou aux autres activités. La plus faible part budgétaire pour les dépenses de transport peut s'expliquer par le fait que les immigrés vivent le plus souvent en grandes agglomérations ; et les ménages résidant dans ces zones sont moins souvent équipés en voiture. Cependant, leur part croissante dans le budget des ménages résulte surtout de la très forte hausse des prix des transports par rapport à l'indice des prix à la consommation.

Le poste des services est la seule fonction de dépenses qui a connu une augmentation particulière, prenant plus de 8 points entre 1979 et 2011. Cette augmentation est attribuable à l'évolution des sociétés : les services et produits de soins personnels, les assurances et les services financiers ont connu des évolutions remarquables. Les immigrés ont des coefficients budgétaires inférieurs d'environ 2 points par rapport à ceux des natifs pour cette fonction.

Table 5.4: Évolution des parts budgétaires de 1979 à 2011

	1979		1985		1989		1995		2001		2006		2011	
	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>	<i>Natifs</i>	<i>Immigrés</i>
Alimentation	28,7%	32,7%	24,5%	27,8%	22,3%	24,7%	20,4%	20,8%	18,7%	20,6%	17,2%	18,0%	17,2%	19,0%
Alcool	3,5%	3,6%	2,9%	3,0%	2,7%	2,7%	3,3%	3,0%	3,2%	3,1%	2,8%	2,6%	3,2%	2,5%
Habillement	7,8%	8,5%	6,6%	6,6%	6,6%	6,1%	5,5%	6,1%	4,9%	5,1%	6,7%	7,1%	4,9%	4,8%
Charge logement	13,1%	13,9%	15,5%	17,1%	14,6%	18,0%	17,3%	21,6%	19,0%	22,2%	19,2%	21,6%	18,7%	22,1%
Équipement	7,8%	6,7%	6,7%	6,0%	7,2%	6,9%	7,7%	7,1%	5,8%	5,1%	6,5%	5,9%	5,2%	4,7%
Santé	5,4%	5,0%	5,7%	5,3%	6,2%	6,0%	5,3%	4,9%	4,3%	3,9%	3,4%	3,1%	1,9%	2,0%
Transport	11,4%	9,5%	12,6%	10,8%	12,5%	10,5%	12,7%	12,6%	12,4%	11,0%	11,8%	12,1%	13,8%	13,4%
Communication	1,6%	1,0%	2,1%	2,2%	2,3%	2,6%	2,5%	3,0%	3,7%	4,5%	3,8%	4,5%	3,9%	4,4%
Loisir	9,5%	9,4%	9,5%	8,7%	10,0%	9,4%	10,3%	8,6%	9,7%	8,0%	11,3%	10,1%	10,3%	8,3%
Restauration	3,6%	3,8%	4,2%	4,4%	4,9%	4,9%	4,3%	3,8%	5,7%	5,8%	4,2%	4,0%	5,3%	4,9%
Services	7,7%	5,8%	9,7%	8,1%	10,8%	8,1%	10,8%	8,5%	12,6%	10,7%	13,2%	10,9%	15,7%	13,9%

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

Les loisirs viennent en cinquième position, avec un coefficient budgétaire pour les natifs plus élevé que celui des migrants. L'évolution de cette part budgétaire semble particulièrement corrélée à la situation économique pour les immigrés (diminution dans les années 80-90, puis en 2001 et en 2011 par rapport aux années précédentes). Les dépenses d'habillement semblent également avoir une grande sensibilité aux aléas conjoncturels avec une baisse très marquée en 1985, 1989, 1995, 2001 et 2011, des années qui ont suivies des crises. Pour ce poste, la part budgétaire des ménages immigrés est plus élevée que celle des natifs.

En ce qui concerne la santé, on trouve que les immigrés ont des coefficients budgétaires légèrement plus faibles par rapport aux natifs sauf en 2011. La baisse du poids de ce poste dans le panier de consommation des ménages natifs comme immigrés peut s'expliquer par le fait que les dépenses de santé utilisées dans l'enquête font référence au reste à charge. Ce dernier correspond au montant versé par le ménage qu'il soit ou non remboursé par la suite ; et du fait de l'importance de l'assurance-maladie en France et avec la mise en place du tiers payant, le reste à charge est de plus en plus faible. Une analyse en parallèle avec l'évolution des services en général et des services de santé en particulier confirme cette analyse.

La fonction communication est en nette croissance depuis 1979, avec une légère baisse en 2011 pour les immigrés, conséquence de la crise mais aussi de la hausse de la concurrence dans ce domaine faisant baisser les prix. Ces dépenses ont augmenté au cours des années et occupent une part plus importante dans le budget des ménages immigrés que dans celui des natifs.

En dernier, arrivent les dépenses d'alcool et de tabac qui connaissent une baisse sensible au fil des années avec une légère augmentation en 2011, pour les natifs. Les immigrés accordent une part moins importante de leurs dépenses en ce poste par rapport aux natifs.

En résumé, cette analyse descriptive, nous a permis de déceler quelques différences dans les niveaux de consommation, de revenu et les parts budgétaires des natifs et des immigrés. La suite de ce chapitre nous permettra de confirmer ou d'infirmer ces statistiques en estimant un modèle de consommation pour mettre en évidence l'effet "immigré" neutralisant ainsi les effets revenus et les caractéristiques socio-démographiques d'une part et analyser les effets de la hausse du revenu sur les différents postes de dépenses d'autre part.

5.3 Étude empirique

Notre analyse porte sur les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. Les raisons qui expliquent les différences de consommation entre ces deux groupes sont nombreuses. Elles peuvent être liées à la culture, au niveau de revenu du pays d'origine car lié au montant des transferts, à la situation géographique du pays d'origine par rapport aux pays d'accueil, etc. En plus de ces différences, il s'avère que les deux sous populations présentent des différences remarquables au niveau des caractéristiques individuelles ainsi qu'au niveau de la composition des ménages. Pour analyser ces différences, nous nous basons sur un modèle

de consommation keynésien expliquant la consommation par le revenu disponible. Cependant, afin de faire ressortir les différences attribuables au seul statut d'immigré, nous prenons comme variables de contrôle les caractéristiques de la personne de référence et celles du ménage. Nous estimons ainsi l'équation suivante :

$$\ln C_i = \alpha + \gamma I_i + \beta \ln Y_i + \lambda H_i + \theta F_i + \varepsilon_i \quad (5.1)$$

Cette fonction met en relation la consommation avec le revenu disponible et un ensemble de caractéristiques socio-démographiques. Dans cette équation i est l'indice du ménage. La variable dépendante C_i représente la consommation agrégée du ménage (pour l'analyse au niveau désagrégé, on remplace cette variable par les dépenses par poste). Y_i représente le revenu disponible du ménage. Ces variables sont prises en logarithme pour corriger l'asymétrie et l'aplatissement⁶. La variable I_i est une variable muette égale à 1 si la personne de référence du ménage est un immigré et 0 sinon. Le coefficient γ fournit alors la différence en pourcentage dans la consommation des biens entre les natifs et les immigrés. S'il est positif, il suggère que les ménages dont le chef de famille est immigré consomment, toutes choses égales par ailleurs, plus en cette catégorie de biens que ceux dont la personne de référence est un natif. La variable H_i prend en compte l'ensemble des variables socio-démographiques à savoir l'âge et le sexe de la personne de référence, le nombre d'UC du ménage ; elle permet également de mettre en évidence l'effet du niveau d'éducation de la personne de référence et celui de la localisation du ménage (Paris, zone rurale ou agglomération plus ou moins peuplée). La variable F_i qui représente ici les conditions financières est une variable dummy prenant la valeur 1 si le ménage a au moins un placement financier et 0 sinon.

Dans la deuxième sous-section de cette étude empirique, nous allons analyser les effets d'une hausse du revenu sur la consommation des ménages natifs et immigrés afin de mesurer la sensibilité de la consommation totale et des différents postes de consommation à une hausse du revenu. Ceci nous permet de classer les différentes catégories de biens pour les natifs et les immigrés. Pour cela, nous constituons deux sous échantillons séparant les natifs des immigrés et menons des estimations sur chaque sous groupe. Nous estimons l'équation 5.2 qui nous permet de mesurer l'élasticité (β^l) pour les différents biens et services pour nos deux sous populations ($l = n$ si la personne de référence est un natif et $l = m$ si la personne de référence est un immigré).

$$\ln C_i^l = \alpha^l + \beta^l \ln Y_i^l + \lambda^l H_i^l + \theta^l F_i^l + \varepsilon_i^l \quad (5.2)$$

Avant de présenter les résultats, nous discutons de la méthode d'estimation retenue : les moindres carrés ordinaires (MCO). Dans la mesure où nos données sont en coupe transversale, il est pro-

6. On voit dans le tableau 5.21 en annexe que les variables en niveau ont des coefficients de skewness et kurtosis très élevés. Le skewness permet de connaître la symétrie de la distribution et le kurtosis donne l'information sur l'aplatissement. La distribution de référence étant celle de la loi normale, on compare alors le skewness par rapport à zéro et le kurtosis par rapport à 3 (voir annexe tableau 5.21 en annexe).

bable que nous ayons des problèmes d'hétéroscédasticité, et c'est ce que confirme la valeur de la statistique du test de Breuch Pagan (voir tableau 5.22 en annexe). Le test sur les résidus est résumé en annexe et montre une absence d'endogénéité. Pour remédier aux problèmes d'hétéroscédasticité, on utilise les MCO en calculant des variances robustes d'Eicker-White. Pour étudier la robustesse, nous estimons également la méthode SUR "seemingly unrelated regressions" ainsi que la méthode des moindres carrés pondérés. Les résultats sont résumés en annexe tableau 5.23 et 5.25 et montrent des résultats proches de l'estimation MCO. Pour tenir compte de la censure pour certains postes de consommation, nous estimons un modèle tobit (voir tableau 5.27 en annexe). Les signes des coefficients obtenus sont similaires à ceux de l'estimateur MCO.

5.3.1 Différences dans les modes de consommation des ménages natifs et immigrés

Les tableaux 5.5 et 5.6 résument les résultats d'estimation de l'équation 5.1. Le premier tableau montre l'effet "immigré" (la valeur reportée s'interprète alors par rapport aux natifs) et le second affiche le signe des coefficients des variables de contrôle introduites dans l'estimation.

5.3.1.1 Interprétation de la variable d'intérêt : immigré

Les résultats résumés dans le tableau 5.5 montrent que les immigrés consomment, toutes choses égales par ailleurs, moins que les natifs, et ceci pour les sept années de notre étude. Cependant, l'ampleur de la différence varie d'une année sur l'autre et dépend de la situation économique. Les ménages dont la personne de référence est immigrée consomment entre 1,9% et 7,9% de moins que leurs homologues natifs, à caractéristiques égales. Par exemple, en 2001, les ménages dont la personne de référence est immigrée consomment 7,5% de moins que les ménages dont la personne de référence est native et ayant les mêmes caractéristiques. Une explication à cette plus faible consommation pourrait être les transferts de fond des migrants vers leurs pays d'origine ; ces transferts constituent une partie du revenu non consommée chez les migrants. L'épargne des migrants peut également expliquer en partie cette moindre consommation ; mais cela doit être mise en relation avec la nature de la migration temporaire ou permanente. En effet comme le souligne Dustmann et Görlach (2016) et Chen (2017), les immigrés qui décident de s'installer que temporairement ont généralement moins de dépenses de consommation et épargnent plus pour se couvrir d'un éventuel retour ou d'un changement de pays. Une autre explication pourrait être la plus grande vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail qui poussent les immigrés à moins consommer pour prévoir d'éventuelle période de chômage. Cependant, il semble que la baisse du niveau de consommation durant les périodes de crise est plus marquée chez la population native. En effet, en 1995 et 2011, périodes qui suivent les récessions de 92-93 et 2008, les différences de consommation entre les natifs et les immigrés se sont réduites (-2,2% et -2,9%). On peut supposer que le niveau de consommation des deux

groupes baisse, mais celui des natifs baisse plus que celui des immigrés. Le chômage de masse dans les années 80-90 a plus impacté négativement la consommation des ménages immigrés. Cette dernière a été particulièrement plus faible par rapport à celle des ménages natifs en 1985 et 1989. Pour ces années, le nombre de personnes de référence au chômage dans les ménages immigrés était le plus important (cf tableau 5.2).

Table 5.5: Les immigrés consomment-ils plus ou moins que les natifs et dans quels postes ?

	<i>1979</i>	<i>1985</i>	<i>1989</i>	<i>1995</i>	<i>2001</i>	<i>2006</i>	<i>2011</i>
Consommation	-0,067 ***	-0,079 ***	-0,072 ***	-0,022	-0,075 ***	-0,019	-0,029 *
Alimentation	0,114 ***	-0,006	-0,051 *	-0,055*	-0,080 ***	-0,014	-0,009
Alcool	-0,126	-0,181 **	-0,351 ***	-0,413***	-0,482 ***	-0,578 ***	-0,737 ***
Habillement	0,065	-0,174 ***	-0,104	0,152*	0,009	0,112 *	-0,054
Charge logement	-0,097	0,011	0,102 **	0,141***	0,053	0,048	0,086 ***
Équipement	-0,105	-0,120 *	-0,079	0,155**	-0,026	-0,021	0,089
Santé	-0,105	-0,229 **	-0,239 **	-0,317**	-0,257 **	-0,342 ***	0,009
Transport	-0,320 ***	-0,410 ***	-0,382 ***	-0,056	-0,129	0,156 **	0,296 ***
Communication	-0,693 ***	-0,231 ***	-0,186 ***	0,104**	0,101 **	0,085 *	0,032
Loisirs	-0,160 **	-0,273 ***	-0,167 ***	-0,340***	-0,450 ***	-0,261 ***	-0,284 ***
Restauration	0,273 **	-0,279 ***	-0,188 *	-0,108	0,008	0,038	-0,068
Services	-0,402 ***	-0,300 ***	-0,348 ***	-0,205***	-0,209 ***	-0,171 ***	-0,115 ***

Source : calcul de l'auteur

* significatif à 10%, ** significatif 5% et *** significatif à 1%

Le tableau 5.5 présente également les coefficients pour nos onze postes de consommation car l'agrégation ne permet pas une analyse claire des différences aux seins des catégories de dépenses. En effet, la faible consommation agrégée des migrants n'est pas observée pour l'ensemble des postes de consommation pris individuellement. Mises à part les dépenses d'alcool, de loisirs et de services pour lesquelles les immigrés affichent clairement un niveau de dépenses plus faible sur l'ensemble de la période ; pour les autres postes de dépenses, les différences de consommation entre les natifs et les immigrés ne sont pas uniformes selon l'année. On peut considérer deux sous périodes : avant et après 1995. Sur la première période, les immigrés affichent clairement des niveaux de dépenses inférieurs à ceux des natifs pour quasiment tous les postes de consommation sauf les charges logement. Sur la seconde période, on trouve que pour les dépenses en charges du logement, habillement et communication, les immigrés consomment plus que les natifs, toutes choses égales par ailleurs. Les immigrés dépensent également pour deux des sept années de l'étude plus en équipement du logement, transport et restauration. En d'autres termes, un ménage dont le chef de famille est immigré dépense plus en ces postes de consommation qu'un ménage dont la personne de référence est natif et ayant les mêmes caractéristiques - à savoir même âge, même sexe, même niveau d'éducation, même taille et composition du ménage, résidant dans la même zone géographique, ayant la même situation financière et un même niveau de revenu-. Cette différence est plus marquée pour les dépenses

de transport, surtout pour les deux dernières années de l'étude 2006 et 2011 - les immigrés dépensent, toutes choses égales par ailleurs, plus de 16% et 30% en transport que les natifs, respectivement en 2006 et en 2011 -. Des différences importantes sont également visibles au niveau de l'équipement du logement (15% en 1995 de plus que les natifs), des charges du logement (entre 5% et 14% de plus), de la communication (entre 3% et 10% de plus que les natifs) et de l'habillement (entre 1% et 15% de plus que les natifs). Cependant, on trouve que pour l'alimentation, la santé, les services, l'alcool et le tabac ainsi que les loisirs, les immigrés dépensent entre 1% et 50% de moins que les natifs.

Les explications que l'on peut apporter à ces différences liées au statut d'immigré peuvent être nombreuses. Ce qui ressort nettement c'est qu'à l'exception des dépenses d'habillement et de communication, la surconsommation des immigrés est fortement liée au logement (charges et ameublement) et indirectement via le transport puisque les dépenses de transport sont fonction de la localisation du logement. Les biens sous-consommés par les migrants correspondent généralement aux loisirs et aux services. Nous décrivons dans la suite quelques explications possibles de ces dissemblances entre nos deux sous populations.

Pour les charges logement, la surconsommation des immigrés pour le loyer et ses charges (eau, électricité, gaz) peut s'expliquer d'une part par le fait que les immigrés sont moins souvent propriétaires et dépensent donc plus en loyer (on rappelle que les loyers imputés ne sont pas pris en compte dans ce poste), et d'autre part, par le fait que les immigrés habitent le plus souvent dans des logements moins coûteux et donc moins isolés et de ce fait, ils font plus usage du chauffage augmentant ainsi leurs dépenses dans cette catégorie. Simon (1995) décrit les conditions des logements occupés par la population française et immigrée. Il recense que près de 7% des logements en France sont en immeuble dégradés et ce pourcentage atteint les 30% pour les migrants d'Algérie, du Maroc, d'Afrique Noire ou de Turquie, près de 10% pour les originaires d'Espagne. Aux États-Unis, Glenn et al. (1991) étudient la consommation d'énergie des immigrés et des non-immigrés dans deux comtés du nord du Wisconsin. Ils montrent que les immigrés des régions métropolitaines utilisent plus d'électricité mais pas davantage le chauffage. Ils concluent que les migrants métropolitains ont un impact énergétique sur la région, en raison en partie de leurs caractéristiques, de celles de leur logement et de leur type de consommation d'énergie, mais aussi en raison des différences dans la façon dont ils utilisent l'énergie. Pour les dépenses d'habillement, une explication peut émaner de la théorie de la consommation des biens de luxe (consommation ostentatoire mise en évidence par Veblen (1899) dans son ouvrage intitulé "Théorie de la classe de loisir"). La relation entre consommation ostentatoire et ethnie a été analysée par Kerwin Kofi et al. (2009). Ils montrent que les noirs et les hispaniques dépensent près de 40% plus que les blancs aux États-Unis en habillements, bijoux et voitures. Dans une analyse sociologique des changements des modes de consommation des immigrés indiens au Qatar, Dora Dominic (2014) recense les produits pour lesquels ces immigrés dépensent le plus leur argent. Il ressort que 48% des répondants dépensent pour les vêtements, 24% pour la bonne nourriture, 16% pour les accessoires de mode, 8% pour les gad-

gets électroniques et 4% pour les autres aspects. Près de 64% des migrants affirment dépenser plus leur argent pour les vêtements et les accessoires de mode. Il semblerait, au regard de ces études, que les immigrés ont une préférence marquée pour les dépenses d'habillement. La surconsommation des immigrés pour les dépenses d'équipements du loyer peut aussi s'expliquer par cette théorie des biens visibles. Pour les dépenses de communication, la surconsommation des immigrés est logiquement expliquée par la distance qui sépare les immigrés de leur famille d'origine faisant appel à plus de dépenses de communication téléphonique par exemple et à des frais d'envoi plus importants aussi. Pour les dépenses de transport, les immigrés dépensent plus que les natifs, toutes choses égales par ailleurs, ce qui peut être lié à des déplacements plus fréquents vers leur pays d'origine. L'emplacement du logement par rapport au lieu de travail peut également expliquer cela : comme les immigrés ont en général un niveau de revenu plus faible, ils cherchent des loyers moins élevés et sont obligés d'habiter dans des zones plus éloignées des zones d'emplois. Ce qui nécessite plus de dépenses liées au transport.

En ce qui concerne le signe inverse des coefficients, on trouve que les immigrés consomment moins en loisirs, services, santé et alcool-tabac. Pour le loisir, l'explication plausible serait que l'arsenal d'offres de loisir ne correspond pas à la demande de produits de loisirs pour les immigrés donc ces derniers en consomment moins. La langue peut également constituer une barrière pour certains immigrés. Pour les services, on retrouve les services et produits de soins personnels, les services bancaires, les assurances, etc. Le fait que les immigrés dépensent moins en ce poste peut être lié au fait qu'ils souscrivent moins aux assurances et aux services à la personne. La sous-consommation des immigrés en dépenses de santé pourrait s'expliquer par le fait que les immigrés font moins appel à des traitements non couverts par la sécurité sociale ou à des traitements coûteux. Des études dans ce domaine ont conclu également à une moindre utilisation des services de santé par les immigrés (voir l'étude de Sarría-Santamera et al. (2016) sur les pays européens). Pour les États-Unis, Tarraf et al. (2012) ont montré que les dépenses moyennes en santé des immigrés entre 2000 et 2008 étaient nettement inférieures à celles des natifs américains. Ils montrent que les principaux déterminants de ces différences sont liés à l'accès limité à l'assurance maladie et aux sources habituelles de soins de santé, mais également aux différences ethniques. Un autre aspect réside même dans la sélection des immigrés à l'entrée. Constant et al. (2015) montrent que les immigrés ont une meilleure santé que les natifs à leur arrivée. Enfin, la sous-consommation en alcool et tabac peut s'expliquer par la culture et les pratiques religieuses, les personnes d'origine maghrébines et d'une partie de l'Asie et de l'Afrique Sub-saharienne ne consomment pas, le plus souvent, d'alcool, et feront donc moins de dépenses pour ce poste.

Encadré : Qu'en est-il des couples mixtes ?

Comme l'un des arguments avancés pour expliquer les différences de consommation entre les natifs et les immigrés est la culture, il serait intéressant de voir s'il existe des différences selon la composition des couples : couple constitué de deux natifs, deux immigrés ou mixte. D'autant plus que les couples mixtes représentent actuellement près de 7% des ménages et plus de 10% des couples en France.

Le tableau 5.29 en annexe B fournit les résultats des estimations de l'équation (5.1) mais en remplaçant la variable "immigré ou non" par le type de couple. Cependant, on ne prend en compte que les personnes de référence vivant en couple et ainsi nous pouvons rajouter les caractéristiques du conjoint parmi les variables de contrôle. On trouve, pour la consommation agrégée, que les couples immigrés consomment moins que les natifs (entre -0,3% et -12%); les différences entre les couples mixtes et les natifs ne sont pas significatives. Au niveau désagrégé, on trouve comme dans la partie précédente que malgré la faiblesse de leur consommation agrégée par rapport aux couples natifs, les couples immigrés consomment, toutes choses égales par ailleurs, plus en charges du logement, habillement et communication. Ce qui confirme que la surconsommation en ces postes semble bien être une caractéristique propre au statut d'immigrés. La mixité des couples diminue ainsi les dépenses en ces postes cités ci-dessus (en 1995 par exemple, les couples d'immigrés dépensent 34% de plus en habillement que les couples natifs alors que les couples mixtes en dépensaient 0,1% de moins); et augmente les dépenses liées aux loisirs, services, restauration et santé (par exemple pour les dépenses de loisirs en 2001, les couples immigrés dépensent 54% de moins que les natifs alors que les couples mixtes en dépensaient que 9,5% de moins).

5.3.1.2 Interprétation des variables de contrôle

Pour des raisons de clarté dans la présentation, nous avons choisi de ne donner dans le tableau 5.6 que les signes des coefficients des variables de contrôles introduites dans notre estimation⁷. Les effets des variables socio-démographiques varient selon la catégorie de consommation en question et sont assez constants dans le temps.

Pour la consommation agrégée, l'âge a la forme attendu à savoir concave, ce qui montre que les dépenses de consommation augmente avec l'âge au début de vie active, avant de diminuer vers l'âge de la retraite (le carré de l'âge a un signe négatif). La consommation augmente également avec le nombre d'UC. Nous avons opté pour le nombre d'UC à la place du nombre de personnes dans le ménage puisqu'il nous permet de mieux prendre en compte les caractéristiques du ménage à savoir sa taille et sa composition. Le nombre d'UC a également une forme concave ce qui montre que les produits consommés bénéficient le plus souvent des économies d'échelles. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables). Le niveau de diplôme a le signe attendu.

7. Pour le détail des résultats voir les tableaux 5.14, 5.15, 5.16, 5.17, 5.18, 5.19 et 5.20 en annexe.

Table 5.6: L'effet des variables de contrôles

	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement du logement
âge	+	+	+	+	-	+
carré de l'âge	-	-	-	-	+	-
Nombre d'UC	+	+	+	+	+	+
carré du nombre d'UC	-	-	-	-	-	-
Femme	-	+	-	+	+	+
Faiblement qualifiés	-	-	+	-	-	-
Moyennement qualifiés	-	-	+	-	-	-
Commune rurale	-	+	+	-	-	+
entre 100000-200000 habitants	-	+	+	+	-	+
entre 200000-500000 habitants	-	+	+	+	-	+
Sans patrimoine financier	-	-	+	-	+	-
	Santé	Transport	Communication	Loisir_culture_éducation	Repas pris à l'extérieur	Services
âge	-	+	+	+	+	+
carré de l'âge	+	-	-	-	-	-
Nombre d'UC	+	+	+	+	+	+
carré du nombre d'UC	-	-	-	-	-	-
Femme	+	-	+	-	-	+
Faiblement qualifiés	-	-	-	-	-	-
Moyennement qualifiés	-	-	-	-	-	-
Commune rurale	-	+	-	-	-	+
entre 100000-200000 habitants	-	+	-	-	-	+
entre 200000-500000 habitants	-	+	-	-	-	+
Sans patrimoine financier	-	-	-	-	-	-

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

Les hautement qualifiés sont la modalité de référence pour le niveau de diplôme.

Paris est la modalité de référence pour le lieu de résidence.

La consommation augmente avec le niveau de diplôme : les ménages dont la personne de référence est faiblement qualifiée consomment près de 20% de moins que les hautement qualifiées ; ceux qui sont moyennement qualifiés consomment eux également près de 10% de moins. En ce qui concerne la localisation, les personnes qui résident en province consomment moins que ceux vivant dans la capitale, ce qui peut s'expliquer par le niveau des prix plus élevés dans Paris que dans les autres villes.

Pour la spécificité des postes, il ressort que l'âge a une forme concave pour la majorité des postes de consommation sauf pour les charges du logement et la santé. En effet, comme l'explique Herpin et Michel (2012), les individus en approche de l'âge de la retraite adoptent progressivement une vie plus casanière, ainsi leurs dépenses liées au logement (loyer, charges, électricité, eau, gaz) augmentent. Ils sont en moins bonne santé et donc font plus recours aux dépenses de santé. Les ménages dont les personnes de référence sont de sexe féminin consomment en général plus que leur homologue masculin sauf pour les dépenses d'alcool et de tabac, de transport, de loisirs et de restauration. En effet, selon De Saint Pol et Ricroch (2012), en 2010 comme en 1986, les hommes passent plus de temps à s'alimenter que les femmes, la différence se faisant sur les repas pris hors du domicile. Les hommes semblent également plus enclins à prendre le volant quotidiennement ; ce qui se répercute sur des frais en carburant et réparation plus importants.

Pour tous les postes de consommation à l'exception des dépenses d'alcool et de tabac, les ménages dont la PR est hautement qualifiée consomment plus que les autres. Ce qui confirme que le diplôme reste le facteur déterminant du niveau de revenu et de consommation des ménages (voir Michael (1975)).

Les dépenses sont plus élevées en région parisienne que dans les autres zones géographiques en France sauf pour les services et le transport ; ce qui peut s'expliquer par la notion de proximité. Les personnes habitants dans les communes moins peuplées font plus appel aux services et font plus usage de la voiture car les services ne sont pas souvent à proximité.

Les ménages n'ayant pas de placements financiers consomment moins que les autres, ce qui est logique puisque la possession d'un placement financier est un signal de patrimoine plus important. En effet, comme l'indique l'effet de richesse, la propension à dépenser augmente de manière proportionnellement plus importante au fur et à mesure que le patrimoine augmente : autrement dit, lorsque la richesse des ménages s'accroît, la consommation augmente encore plus rapidement. Cependant, les ménages sans placements financiers dépensent plus pour l'alcool et les charges du logement. Le fait qu'ils consomment plus en charge logement peut s'expliquer par le fait qu'ils vivent dans des logements moins isolés donc ont des charges plus élevées, mais aussi ils sont moins souvent propriétaires et paient des loyers. Leur plus grande dépendance à l'alcool et tabac peut s'expliquer par la relation positive entre alcool et pauvreté, bien traitée par un grand nombre d'articles scientifiques montrant que les pauvres ont généralement plus de dépenses en alcool et tabac (voir Jayathilaka et al. (2016) et Jones et Sumnall (2016)).

Nous allons maintenant étudier la manière dont les immigrés et les natifs réagissent suite à une hausse du revenu afin de pouvoir classer les catégories de biens.

5.3.2 La sensibilité de la consommation à la variation du revenu chez les natifs et immigrés

Dans cette partie, nous présentons les résultats de l'estimation de l'équation (5.2) qui permet d'obtenir les élasticité-revenu de la consommation et des différentes catégories de consommation. L'élasticité-revenu montre l'évolution de la demande des biens en fonction de l'évolution des revenus. Ainsi, une augmentation durable des revenus entraîne un déplacement de la demande, soit une baisse de la demande pour les biens inférieurs et alimentaires et une hausse de la demande pour les biens supérieurs de confort. Les résultats nous permettent de classer les différentes catégories de biens pour les ménages natifs et immigrés et d'analyser les effets d'une potentielle hausse du revenu sur la demande des ménages natifs et immigrés. Le tableau 5.7 visualise les élasticité-revenu pour nos deux sous populations et les différentes années de notre étude.

Les résultats du test de différence des coefficients t-test⁸ sont également représentés par des "+" qui montrent si la différence est statistiquement significative ou non. Les résultats montrent qu'il n'existe pas de différences statistiquement significatives entre les élasticité-revenu des ménages natifs et immigrés lorsque l'on s'intéresse à la consommation agrégée. Les coefficients estimés sont très proches comme le montrent les résultats du t-test : par exemple en 2001, une hausse du revenu de 1% entraîne une hausse de la demande des natifs de 0,46% et de 0,49% de celle des immigrés ; et en 2006, la hausse de 1% du revenu entraîne une hausse de la demande des natifs de 0,40% et de 0,34% de celle des immigrés. Cependant, en regardant par poste de dépenses, on trouve quelques différences significatives entre les élasticité-revenu. Il s'agit des dépenses d'alcool-tabac (les élasticité-revenu sont plus importantes pour la population immigrée) et des charges logement (élasticité-revenu plus faibles pour les immigrés). Les dépenses de transport sont jusqu'en 2001 classées dans la catégorie des biens supérieurs pour la population immigrée alors qu'elles ont une élasticité inférieure à 1 pour les natifs. C'est le cas également des dépenses de loisirs en 1995 et 2001. Donc il existe des différences très marquées quant à la manière dont les immigrés et les natifs réagissent suite à une hausse de leur revenu pour ces postes de consommation. Un résultat marquant sur ce tableau est le changement des élasticité-revenu en 2011, qui est attribuable aux conséquences de la crise économique et financière de 2008.

8. Un test de différence des coefficients est effectué sur les élasticité-revenu obtenues pour nos deux sous populations. La statistique du test est donnée par : $t = \frac{\beta_{in} - \beta_{im}}{\sqrt{(S_n)^2 + (S_m)^2}}$ avec β_{in} l'élasticité pour les natifs, β_{im} celle des immigrés, S_n et S_m les écarts types. Ce test nous permet de voir si les coefficients estimés sont statistiquement égaux ou non.

Table 5.7: Comparaison des élasticités revenu entre natifs et immigrés

	1979			1985			1989		
	Natifs	Immigrés	T-test	Natifs	Immigrés	T-test	Natifs	Immigrés	T-test
Consommation totale	0,345 ***	0,398 ***		0,268 ***	0,278 ***		0,332 ***	0,395 ***	
Alimentation	0,134 ***	0,166 ***		0,120 ***	0,139 **		0,174 ***	0,218 ***	
Alcool	0,187 ***	0,701 **	++	0,218 ***	0,289 ***		0,283 ***	0,801 ***	+++
Habillement	0,541 ***	0,736 ***		0,555 ***	0,629 ***		0,699 ***	0,876 ***	
Charge logement	0,254 ***	0,267		0,215 ***	0,142 ***		0,185 ***	0,072 ***	
Équipement	0,605 ***	0,631 ***		0,579***	0,425 ***		0,621 ***	0,968 ***	++
Santé	0,306 ***	0,563 ***		0,330 ***	0,574 ***		0,485 ***	0,683 ***	
Transport	0,726 ***	1,144 ***	+	0,759 ***	0,857 ***		0,852 ***	0,932 ***	
Communication	0,541 ***	0,699 ***		0,265 ***	0,451 ***	+	0,314 ***	0,483 ***	
Loisir	0,691 ***	0,628 ***		0,507 ***	0,456 ***		0,601 ***	0,845 ***	++
Restauration	0,813 ***	0,680 ***		0,773 ***	0,809 ***		0,849 ***	1,264 ***	+
Services	0,492 ***	0,587 ***		0,392 ***	0,501 ***		0,424 ***	0,684 ***	++

	1995			2001			2006			2011		
	Natifs	Immigrés	T-test	Natifs	Immigrés	T-test	Natifs	Immigrés	T-test	Natifs	Immigrés	T-test
Consommation totale	0,412 ***	0,393 ***		0,458 ***	0,491 ***		0,404 ***	0,336 ***		0,361 ***	0,315 ***	
Alimentation	0,217 ***	0,223 ***		0,347 ***	0,190 **		0,250 ***	0,235 ***		0,253 ***	0,154 ***	
Alcool	0,274 ***	0,598 **		0,450 ***	0,879 ***	++	0,382 ***	0,641 ***		0,249 ***	0,307 **	
Habillement	0,848 ***	0,741 ***		0,896 ***	0,879 ***		0,757 ***	0,746 ***		0,585 ***	0,587 ***	
Charge logement	0,343 ***	0,070	+++	0,311 ***	0,324 ***		0,103 ***	0,038		0,258 ***	0,124 ***	++
Équipement	0,968 ***	0,869 ***		0,964 ***	1,159		0,894 ***	0,805 ***		0,961 ***	0,561 ***	++
Santé	0,691 ***	0,994 ***		0,681 ***	1,026 ***		0,602 ***	0,695 ***		0,281 ***	0,596 ***	+++
Transport	0,739 ***	1,053 ***	+	0,883 ***	1,170 ***		0,910 ***	0,625 ***	++	0,693 ***	0,457 ***	+
Communication	0,434 ***	0,348 ***		0,452 ***	0,509 ***		0,385 ***	0,311 ***		0,257 ***	0,192 ***	
Loisir	0,761 ***	1,124 ***	++	0,742 ***	1,105 ***	+++	0,722 ***	0,812 ***		0,559 ***	0,683 ***	
Restauration	1,192 ***	1,404 ***		1,302 ***	1,134 ***		1,171 ***	1,105 ***		0,910 ***	0,715 ***	
Services	0,688 ***	0,759 ***		0,572 ***	0,669 ***		0,469 ***	0,575 ***		0,473 ***	0,427 ***	

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

* significatif à 10%, ** significatif 5% et *** significatif à 1%

+ significatif à 10%, ++ significatif 5% et +++ significatif à 1%

Les individus, du fait de l'incertitude dans l'évolution future de la situation économique, privilégient l'épargne à la consommation. On assiste à la baisse de la demande et des élasticités. Les biens de luxe (loisir, transport, habillement, équipement du logement, restauration) se retrouvent avec des élasticités très faibles. Par exemple, pour les repas pris à l'extérieur, l'élasticité revenu est supérieure à 1 pour toutes les années sauf en 2011.

En somme, cette partie sur l'étude empirique nous a permis de déceler quelques différences dans les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. À caractéristiques égales, les ménages dont la personne de référence est immigrée dépensent moins que leurs homologues natifs. Cependant, quelques spécificités propres à la population immigrée apparaissent lorsqu'on désagrège par poste de dépenses. Les immigrés ont des caractéristiques qui font que leurs dépenses en habillement, charges de logement, équipement du logement, transport et communication sont plus importantes par rapport à celles des natifs. Ceci se confirme lorsque l'on fait l'étude en distinguant les ménages immigrés et mixtes. Les élasticités revenu de la demande des deux sous groupes sont assez proches, mais quelques différences apparaissent au niveau des postes. Une relation inverse semble se dessiner entre les différences de niveau de consommation agrégée et l'élasticité revenu : plus la consommation est importante, moins l'est l'élasticité revenu et inversement. Cette relation est vérifiée globalement à quelques exceptions près. Donc, plus un ménage consomme dans une catégorie, plus l'élasticité de la demande pour ce type de bien sera faible. On pourrait penser que plus ils consomment un bien plus ils s'approchent d'un certain niveau de satiété, de sorte que l'augmentation de la demande de ce bien sera moins sensible à la hausse du revenu. L'exemple avec les dépenses de transports est frappant : avant 2006, les immigrés consommaient moins en transport avec des élasticités revenu pour ce poste supérieur à 1 ; à partir de 2006, la consommation des immigrés en ce poste devient plus importante et l'élasticité diminue. La vulnérabilité des immigrés comme l'une des causes de leur moindre consommation se conçoit plus ici. En effet, limiter les raisons à l'existence des transferts de fond devrait montrer une élasticité revenu plus faible pour les immigrés (une hausse du revenu devrait se traduire par une hausse moins importante de la consommation car une plus grande partie serait transférer), ce qui n'est pas le cas. Donc la discrimination, l'accès plus difficile au marché du travail, la plus forte probabilité d'être au chômage des immigrés expliquent en plus la faiblesse de la consommation des immigrés par rapport aux natifs.

Nous allons maintenant distinguer les immigrés selon des critères spécifiques relatives à leur pays d'origine et à leur année d'installation en France et voir s'il y a des effets sur leurs comportements de consommation.

5.4 Mesure des effets d'origine géographique et de la durée de résidence en France : application en 2011

Dans cette dernière section, nous mesurons les effets d'origine puis ceux de la durée de résidence en France sur le comportement de consommation des ménages immigrés. La section 4.1 regarde l'effet selon le pays d'origine des immigrés. La section 4.2 permet de conclure si la durée de résidence influence la manière dont les immigrés consomment. Par exemple, est-ce que les immigrés arrivés en France, il y a de cela 40 ans ont les mêmes habitudes de consommation que ceux arrivés dans la dernière décennie ? Il renvoie à la question d'une certaine "intégration" en matière de consommation.

5.4.1 Analyse des effets pays d'origine

Nous présentons ici les différences de comportement de consommation entre natifs et immigrés mais en distinguant cette fois-ci les immigrés selon leurs origines géographiques. Nous distinguons trois zones géographiques : les pays de l'Union Européenne (UE), les pays du Maghreb et le reste du monde (leurs caractéristiques sont résumées dans le tableau 5.30 en annexe). L'intérêt est d'analyser l'existence des spécificités pays et d'identifier les origines qui se rapprochent plus ou moins du comportement des natifs et celles qui se démarquent plus de celui des immigrés dans leur globalité. Le tableau 5.8 donne les résultats de l'estimation de l'équation (5.1) (on désagrège la variable "immigré ou non" en 4 autres modalités : natifs, immigrés de l'UE, du Maghreb et du reste du monde (RdM)). Pour rappel, ces modalités se réfèrent à la personne de référence du ménage. Le tableau 5.9 quant à lui présente l'estimation de l'équation (5.2), donc fournit les élasticités revenu pour les 4 groupes cités ci-dessus.

En 2011, on trouve que les coefficients pour les ménages dont la personne de référence est originaire d'un autre pays de l'UE et du Maghreb ne sont pas significatifs. Donc il n'existe pas de différences dans les comportements de consommation entre ces ménages immigrés et natifs. Cependant, pour les immigrés venant du RdM, leur niveau de consommation est inférieur de 8,9% à celui des natifs et bien au dessus de celui des immigrés pris dans leur globalité (-2,9%). Au niveau désagrégé, quelques spécificités se dégagent selon l'origine géographique des personnes de référence. En effet, la moindre consommation des ménages immigrés en provenance du RdM s'explique par leur faible niveau de dépenses pour tous les postes sauf les charges logement, le transport et la communication. Lorsqu'on s'intéresse aux élasticités revenu, ces immigrés en provenance des autres pays d'Afrique hors Maghreb, de l'Asie, l'Amérique et l'Océanie ont des élasticités revenu majoritairement plus faible pour l'ensemble des catégories de dépenses. Ils augmentent moins que les natifs leurs dépenses suite à une hausse du revenu. L'explication serait que ces immigrés constituent plus d'épargne (car installés depuis peu) ou envoient plus de transferts dans leurs pays d'origine (car ces pays sont pour la grande majorité des pays en développement) et de ce fait consomment moins.

Table 5.8: Consommation selon l'origine de la personne de référence (2011)

	Pays de l'UE		Maghreb		Autres	
Consommation totale	0,001	<i>(0,027)</i>	-0,012	<i>(0,022)</i>	-0,089 ***	<i>(0,027)</i>
Alimentation	0,050	<i>(0,071)</i>	0,048	<i>(0,061)</i>	-0,161 *	<i>(0,089)</i>
Alcool-tabac	-0,030	<i>(0,178)</i>	-1,129 ***	<i>(0,159)</i>	-1,048 ***	<i>(0,189)</i>
Habillement	0,007	<i>(0,121)</i>	0,112	<i>(0,120)</i>	-0,358 **	<i>(0,144)</i>
Charges logement	-0,031	<i>(0,053)</i>	0,124 ***	<i>(0,044)</i>	0,174 ***	<i>(0,056)</i>
Équipement du logement	0,015	<i>(0,127)</i>	0,332 ***	<i>(0,111)</i>	-0,161	<i>(0,144)</i>
Santé	0,050	<i>(0,121)</i>	0,168 *	<i>(0,098)</i>	-0,264 *	<i>(0,138)</i>
Transport	0,343 ***	<i>(0,128)</i>	0,429 ***	<i>(0,114)</i>	0,054	<i>(0,127)</i>
Communication	0,068	<i>(0,044)</i>	-0,003	<i>(0,048)</i>	0,037	<i>(0,058)</i>
Loisir-culture-éducation	-0,075	<i>(0,078)</i>	-0,300 ***	<i>(0,069)</i>	-0,513 ***	<i>(0,082)</i>
Repas pris à l'extérieur	0,341 **	<i>(0,149)</i>	-0,170	<i>(0,139)</i>	-0,422 ***	<i>(0,162)</i>
Services	-0,045	<i>(0,036)</i>	-0,140 ***	<i>(0,042)</i>	-0,167 ***	<i>(0,042)</i>

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

Les coefficients estimés et les écarts-types robustes (en italique) sont reportés.

Table 5.9: Comparaison des élasticité revenu selon l'origine (2011)

	Natifs	UE	t-test	Maghreb	t-test	Autres	t-test
Consommation totale	0,361 ***	0,267 ***		0,374 ***		0,272 ***	
Alimentation	0,253 ***	0,007	+	0,238		0,138	
Alcool-tabac	0,249 ***	0,063		0,131		0,299 **	
Habillement	0,585 ***	0,364 *		0,777 ***		0,560 *	
Charge logement	0,258 ***	0,115		0,217 ***		0,103	++
Équipement	0,961 ***	0,648 ***		0,586 ***		0,323	+++
Santé	0,281 ***	0,571 ***		0,572 ***		0,606 ***	++
Transport	0,693 ***	0,364 *		0,652 ***		0,382 *	
Communication	0,257 ***	0,154 ***	+	0,174 *		0,190	
Loisir	0,559 ***	0,563 ***		0,706 ***		0,696 ***	
Restauration	0,910 ***	0,813 ***		0,761 **		0,539	
Services	0,473 ***	0,332 ***	+	0,499 ***		0,409 ***	

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

Pour les immigrants originaires du Maghreb, leur niveau de consommation agrégée est légèrement plus faible que celle des natifs (-1,2%). Ils ont des dépenses plus élevées pour l'alimentation, l'habillement, les charges du logement, l'équipement du logement, la santé et le transport (leurs coefficients sont respectivement de 5%, 11%, 12%, 33%, 17% et 43%). Ces immigrants semblent également se distinguer particulièrement pour les dépenses d'habillement avec une élasticité revenu plus élevée (0,8%). Donc, une augmentation du revenu pour cette population entraînerait une hausse des dépenses d'habillement plus importante pour cette population que celle des natifs ou de leurs homologues immigrants. En effet, comme le montre Consales et al. (2009), cette part budgétaire semble dépendre davantage des goûts des consommateurs que des

niveaux de vie. Par exemple en Italie, l'habillement occupe une part plus importante par rapport à des pays de niveau de vie similaire (Allemagne, France, Espagne).

Enfin, les immigrés en provenance des pays de l'UE ont eux un niveau de consommation quasi identique à celui des natifs (0,1% de plus). Au niveau désagrégé, ces immigrés se démarquent par rapport aux autres immigrés pour les charges logement (-3,1% contre +8,6% pour l'ensemble des immigrés). Ils s'opposent également par rapport aux autres migrants pour la restauration, poste pour lequel ils dépensent 34% de plus que les natifs alors que les immigrés originaires du Maghreb et du RdM en dépensent respectivement 17 et 42% de moins. Ces différences semblent se répercuter sur l'élasticité revenu de l'alimentation. En effet, cette dernière est très faible (0,007%) pour les immigrés de l'UE. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces immigrés consomment plus à l'extérieur, de ce fait les dépenses d'alimentation à domicile n'occupent pas une place importante.

5.4.2 Analyse des effets de la durée de résidence

Cette sous section examine l'effet de la durée de résidence en France sur le comportement de consommation des immigrés. Nous mesurons la durée de résidence avec l'année d'arrivée en France de la personne de référence. On estime l'équation (5.1) qui nous donne les différences de consommation des immigrés en pourcentage selon leur année d'installation par rapport aux natifs (ces résultats sont résumés dans le tableau 5.10). Le tableau 5.11 quant à lui présente les résultats de l'estimation de l'équation (5.2), donc fournit les élasticités revenu des différentes cohortes d'arrivée. On distingue cinq groupes selon l'année d'installation en France : ceux arrivés avant 1969, ceux arrivés dans les années 70, dans les années 80, dans les années 90 et enfin les immigrés arrivés depuis 2000 (leurs caractéristiques sont résumées en annexe dans le tableau 5.31). Les résultats nous permettent de fournir un indicateur d'intégration de la population immigrée selon la durée de résidence.

On montre que ce sont les immigrés arrivés dans les années 80-90 qui se démarquent le plus des autres avec une plus faible consommation agrégée (-8,4% et -10,7% contre -2,9% pour l'ensemble des immigrés). Pour les autres cohortes, les différences de consommation avec les natifs ne sont pas significatives.

La désagrégation selon le type de consommation montre quelques particularités. En effet, les immigrés installés avant 1969 ont la particularité d'avoir moins de charges logement ce qui peut s'expliquer par le fait que ces immigrés du fait de leur ancienneté sur le territoire ont une meilleure connaissance du système immobilier et ont plus accès à des logements mieux isolés ou ont acquis leur propre logement. Cependant, ils dépensent plus en équipement, santé et services. Ceci peut s'expliquer par le fait que ceux arrivés avant 1969 sont actuellement à l'âge de retraite et comme le précise Herpin et Michel (2012), les personnes à la retraite rénovent une dernière fois leur intérieur, ce qui augmente les dépenses en équipement.

Table 5.10: Consommation des immigrés en fonction de leur durée de résidence (2011)

	avant 1969		dans les années 70		dans les années 80		dans les années 90		Depuis 2000	
Consommation totale	0,001	<i>(0,024)</i>	-0,036	<i>(0,034)</i>	-0,084 **	<i>(0,034)</i>	-0,107 ***	<i>(0,054)</i>	0,003	<i>(0,040)</i>
Alimentation	0,020	<i>(0,063)</i>	-0,182 *	<i>(0,105)</i>	-0,131	<i>(0,117)</i>	-0,115	<i>(0,123)</i>	0,274 ***	<i>(0,094)</i>
Alcool-tabac	-0,386 **	<i>(0,160)</i>	-1,269 ***	<i>(0,227)</i>	-1,091 ***	<i>(0,263)</i>	-0,550 *	<i>(0,311)</i>	-0,882 ***	<i>(0,247)</i>
Habillement	0,077	<i>(0,119)</i>	0,092	<i>(0,156)</i>	-0,160	<i>(0,181)</i>	-0,588 **	<i>(0,247)</i>	-0,087	<i>(0,187)</i>
Charges logement	-0,026	<i>(0,044)</i>	0,115 *	<i>(0,065)</i>	0,166 ***	<i>(0,053)</i>	0,117 ***	<i>(0,102)</i>	0,248 ***	<i>(0,082)</i>
Équipement du logement	0,163	<i>(0,117)</i>	-0,127	<i>(0,175)</i>	-0,189	<i>(0,190)</i>	-0,013	<i>(0,208)</i>	0,436 ***	<i>(0,165)</i>
Santé	0,212 **	<i>(0,098)</i>	0,023	<i>(0,160)</i>	0,149	<i>(0,176)</i>	-0,423 **	<i>(0,211)</i>	-0,344 *	<i>(0,180)</i>
Transport	0,322 ***	<i>(0,122)</i>	0,198	<i>(0,169)</i>	0,191	<i>(0,172)</i>	0,048	<i>(0,194)</i>	0,592 ***	<i>(0,145)</i>
Communication	0,017	<i>(0,044)</i>	-0,080	<i>(0,070)</i>	0,011	<i>(0,075)</i>	0,208 ***	<i>(0,058)</i>	0,091	<i>(0,079)</i>
Loisir-culture-éducation	-0,184 **	<i>(0,076)</i>	-0,351 ***	<i>(0,100)</i>	-0,299 ***	<i>(0,104)</i>	-0,509 ***	<i>(0,088)</i>	-0,297 ***	<i>(0,112)</i>
Repas pris à l'extérieur	-0,113	<i>(0,140)</i>	0,322	<i>(0,197)</i>	-0,242	<i>(0,196)</i>	-0,479 *	<i>(0,252)</i>	0,053	<i>(0,227)</i>
Services	-0,027	<i>(0,032)</i>	-0,186 ***	<i>(0,059)</i>	-0,119 **	<i>(0,056)</i>	-0,158 **	<i>(0,068)</i>	-0,231 ***	<i>(0,072)</i>

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

Les coefficients estimés et les écarts-types robustes (en italique) sont reportés.

Table 5.11: Comparaison des élasticités revenu selon la durée de résidence (2011)

	Natifs	Arrivés avant 1969	T-test	Arrivés dans les années 1970	T-test	Arrivés dans les années 1980	T-test	Arrivés dans les années 1990	T-test	Arrivés dans les années 2000	T-test
Consommation totale	0,361 ***	0,349 ***		0,308 ***		0,426 ***		0,293 ***		0,196 ***	++
Alimentation	0,253 ***	0,128		0,006		-0,062	+	0,449		0,140	
Alcool	0,249 ***	-0,091		0,754 *		0,034		0,139		0,330	
Habillement	0,585 ***	0,767 ***		0,451		1,234 ***	++	0,091		0,245	
Charge logement	0,258 ***	0,112	+	0,038	++	0,311 ***		0,263 *		0,068	++
Équipement	0,961 ***	0,606 **		0,301	+	0,438		0,411		0,476	
Santé	0,281 ***	0,469 **		0,788 ***	+	0,458		0,715 **		0,608 ***	+
Transport	0,693 ***	0,621 **		0,758 **		0,971 **		0,419		0,152 *	+++
Communication	0,257 ***	0,220 **		0,161		0,474 *		0,211 **		0,107	
Loisir	0,559 ***	0,861 ***	++	0,504 **		0,828 ***		0,484 ***		0,587 ***	
Restauration	0,910 ***	1,035 ***		0,399		0,742 **		1,637 ***		0,473	
Services	0,473 ***	0,401 ***		0,663 ***		0,474 ***		0,270 *		0,250 ***	+++

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête BdF

Le fait qu'ils dépensent plus en santé peut être mis en relation avec la détérioration de l'état de santé avec des années supplémentaires dans le pays. En effet, Constant et al. (2015) montrent que lorsque les immigrés arrivent dans le pays d'accueil, ils sont plus sains que les autochtones, mais leur état de santé peut se détériorer au fil du temps : c'est le "*healthy migrant effect*"⁹. On retrouve cela parfaitement dans le tableau 5.10, les dépenses de santé ont un coefficient positif pour les immigrés arrivés avant les années 90, puis négatif pour ceux qui sont récemment installés¹⁰. Ces immigrés arrivés avant 1969 ont également des élasticités revenu plus élevées en loisirs et moins en charges logement. Concernant les immigrés arrivés dans les années 70, on trouve que ces derniers se démarquent pour les dépenses alimentaires (18% de moins par rapport aux natifs et très inférieures par rapport aux autres immigrés -0,9%). Mais cette faiblesse des dépenses alimentaires est compensée par les repas pris à l'extérieur, qui sont 32% plus importantes que celles des natifs mais également plus élevées que celles de leurs homologues immigrés (-6,8%). Une analyse en parallèle avec la sous section précédente montre que cette cohorte serait constituée majoritairement d'immigrés venant des pays de l'UE. Ils présentent également des élasticités revenu plus importantes pour les dépenses de santé et moins élevées pour les charges logement et l'équipement.

Les immigrés arrivés dans les années 80-90 sont les seuls à avoir une consommation plus faible que les natifs en 2011. Ces derniers semblent être la génération d'immigrés la moins favorisée car arrivés lors de la crise provoquant un chômage de masse important (en 1982, 13,8% des étrangers sont au chômage contre 8,1% pour les français. Ce taux dépasse les 20% en 1995 pour l'ensemble des étrangers, Blanc-Chaléard (2001)). De plus, ils sont entrés pour la plupart pour motif de regroupement familial. Ces immigrés sont alors plus exposés au chômage et occupent des emplois plus précaires. Ils épargnent probablement plus pour se prémunir d'un éventuel risque de chômage ou envoient plus de transferts par rapport aux autres immigrés. Ces résultats sont en accord avec l'explication basée sur la plus grande vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail. Ces immigrés arrivés à une période où le chômage était plus important ont une attitude de moindre consommation. En désagrégeant par type de consommation, on trouve que ce sont les faibles niveaux de consommation observés pour l'habillement, l'alimentation et l'équipement qui expliquent cette faible consommation de ces immigrés en 2011. Les immigrés arrivés dans les années 80 ont des élasticités revenu de la demande plus importantes que les autres. L'augmentation de leur revenu entraînerait une hausse plus importante de la demande. L'alimentation rentre dans la catégorie des biens inférieurs pour ces immigrés et l'habillement est dans la catégorie des biens de luxe. Leurs homologues arrivés dans les années 90 ont des

9. Cette théorie suppose que les migrants sont généralement en meilleure santé que les natifs à cause de l'effet de sélection, de l'hypothèse du "billet du saumon" et de leur sous morbidité. Cependant, leur état de santé a tendance à se dégrader dans le temps avec la rupture des liens sociaux, le durcissement des politiques migratoires, la discrimination, etc.

10. Une critique à ces résultats est le biais de l'âge malgré qu'il soit pris comme variable de contrôle. En effet, les moyennes d'âge entre les cohortes d'arrivée sont très différentes et comme la consommation est très liée à l'âge, cela peut influencer les résultats dans un sens ou dans l'autre. Pour prendre en compte ce biais, on propose en annexe E de comparer chaque cohorte avec la population native qui a la même moyenne d'âge.

élasticités revenu statistiquement non différentes de celles des natifs.

Les immigrés récemment arrivés - installés il y a moins de 10 ans - ont des niveaux élevés de dépense en alimentation, charges et équipement du logement et de transport. La surconsommation en équipement du logement des immigrés arrivés depuis 2000 est compréhensible puisqu'ils sont récemment propriétaires ou locataires et doivent meubler leur intérieur. Leur dépense plus importante en charges du logement peut s'expliquer par le fait qu'ils sont récemment arrivés et n'ont pas assez connaissance du système immobilier, donc résident dans des logements moins isolés et sont plus souvent locataires. Simon (1995) montre qu'à leur arrivée en France, beaucoup d'immigrés occupent un habitat précaire : c'est le cas de plus de 35% des migrants d'Algérie, du Maroc ou d'Afrique noire, de 28% de ceux du Portugal et d'Espagne et de 23% des originaires de Turquie et d'Asie du Sud-Est. Le fait que ces immigrés dépendent plus en transport peut être mis en relation avec la composition des migrants récemment arrivés en France qui sont plus souvent originaires de l'Asie et de l'Afrique Sub-saharienne et donc plus éloignés de la France et donc dépendent plus pour les transports surtout aériens. Toutefois, ces immigrés récemment arrivés ont une élasticité de la demande très inférieure à celle des natifs (0,20 contre 0,36 pour les natifs et 0,31 pour l'ensemble des immigrés). Donc une hausse de 1% du revenu des immigrés entrainera une hausse que de 0,2% de la demande. Ces immigrés ont probablement des titres de séjour temporaires¹¹ et par prudence épargnent ou envoient plus leurs revenus supplémentaires. Baas et Maja Melzer (2012) montrent que les individus avec des plans de migration permanent envoient moins de transferts de fonds et consomment plus dans le pays d'accueil que ceux qui ont un plan de migration temporaire. Ces derniers sont susceptibles d'envoyer deux fois plus d'argent par rapport aux migrants permanents.

5.5 Conclusion

La consommation des ménages dépend de plusieurs facteurs : économique (le revenu), social (catégorie sociale) ou culturel (l'origine géographique). C'est l'influence de ce dernier facteur qu'on met en évidence dans ce travail. En effet, la France est un pays avec une longue tradition d'immigration accueillant en moyenne dans les années récentes près de 200 000 migrants par an. L'objectif de ce travail est de voir s'il existe des différences remarquables dans les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. Pour cela, l'étude utilise les données de l'enquête budget des familles pour les années 1979, 1985, 1989, 1995, 2001, 2006 et 2011. Elle propose plusieurs estimations pour répondre aux questions suivantes : pour quels postes de consommation les immigrés dépendent-ils plus ou moins que les natifs ? Comment les immigrés et les natifs modifient-ils leurs consommations suite à une hausse de leurs revenus ? La consommation des immigrés est-elle différente en niveau et en structure selon les origines géographiques ? La durée de résidence en France permet-elle un rapprochement des

11. 79,1% des personnes entrées en 2013 disposaient d'un titre temporaire (D'Albis et Boubtane, 2015).

comportements de consommation entre les migrants et les natifs ?

Les estimations à l'aide des MCO montrent que les immigrés consomment, toutes choses égales par ailleurs, moins que les natifs et ceci pour l'ensemble des années de notre étude. Les transferts de fonds des migrants et leur vulnérabilité sur le marché du travail peuvent expliquer ces différences. En désagrégeant selon les différents types de consommation, la sous ou surconsommation dans certaines catégories de biens est liée au statut d'immigré. On observe que les immigrés dépensent plus que les natifs en habillement, charges logement et communication ; mais également pour certaines années plus en équipement du logement, transport et restauration. Par contre, ils ont une moindre consommation en alimentation, alcool-tabac, santé, loisirs et services. La sensibilité des dépenses au revenu de nos deux sous populations est assez similaire. Malgré leurs différences dans la répartition de leurs revenus, les natifs et les immigrés réagissent quasi-identiquement à une hausse du revenu. On note quelques différences pour l'alcool-tabac, les charges du logement, l'équipement du logement, la santé, le transport et les loisirs. Ces deux derniers postes sont classés, certaines années, dans la catégorie des biens de luxe chez les immigrés alors qu'ils apparaissent comme des biens normaux pour les natifs.

L'origine géographique des immigrés influence le comportement de consommation des immigrés. Précisément, selon que la personne de référence est originaire des pays de l'UE, du Maghreb ou du reste du monde, les comportements de consommation diffèrent. En effet, les immigrés venant de l'UE ont contrairement à leurs homologues immigrés plus de dépenses en restauration et moins en charges logement. Ils ont des élasticités revenu plus faibles pour l'alimentation, la communication et les services. Les maghrébins quant à eux ont un plus grand niveau de consommation pour l'habillement, l'équipement du logement et santé. Ils ont également une élasticité revenu plus élevée pour l'habillement. Les immigrés en provenance du RdM ont un faible niveau de consommation qui s'explique par de faibles dépenses en alimentation, habillement et équipement du logement. Leurs élasticités revenu sont plus faibles que celles de leurs homologues immigrés ainsi que celles des natifs.

L'influence de la durée de résidence des immigrés en France est également analysée et montre que ce sont les immigrés installés dans les années 80 et 90 qui ont une plus faible consommation par rapport aux natifs et au reste des immigrés. La faiblesse de leurs dépenses s'expliquent par des niveaux de dépenses plus faibles pour plusieurs postes. Contrairement à eux, ce sont les immigrés récemment arrivés qui ont un niveau de dépenses plus important, poussé principalement par leurs dépenses en alimentation, charge logement, équipement, transport et restauration. Ces immigrés ont des élasticités revenu plus faibles. Les immigrés qui ont une plus grande ancienneté en France se démarquent plus pour la santé : leurs dépenses en ce poste sont plus importantes. Ils présentent globalement des élasticités revenu plus élevées surtout pour l'habillement et les loisirs.

Ce travail entre en symbiose avec le chapitre précédent sur la contribution de l'immigration à la demande des biens et services en France. Il confirme la surconsommation des immigrés en dépenses de communication, charges logement et habillement ; mais infirme celle pour les

dépenses d'alimentation qui était en effet due à un pur effet de la structure par âge et non au statut d'immigré. Il rajoute cependant, qu'un ménage avec un chef de famille immigré ayant les mêmes caractéristiques qu'un ménage avec un chef de ménage natif peut avoir des dépenses plus élevées en transport, restauration et équipement du logement. Ces caractéristiques n'étaient pas visibles dans le chapitre précédent.

Le document montre qu'il existe en France des différences entre les comportements de consommation des ménages natifs et des immigrés et offre une analyse des effets d'une potentielle hausse du revenu sur la consommation de ces groupes. Ce travail ouvre ainsi de nouvelles pistes de recherche comme l'explication des raisons de ces différences en le mettant en relation avec la nature de la migration en France (temporaire ou permanente), l'épargne des immigrés ou leurs transferts de fond. Il serait également intéressant d'utiliser des enquêtes spécifiques comme l'enquête transport, logement, loisir ou santé pour regarder plus en détails les causes de ces différences entre les natifs et les immigrés.

Références

- Abdel-Ghany, M. et D. Sharpe (1997). "Consumption patterns among the young-old and old-old". *The Journal of Consumer Affairs* 31, p. 90–112.
- Abizadeh, S. et N. Z. Ghalam (1994). "Immigrants and Canadian-born : A consumption behaviour assessment". *Social Indicators Research* 32.1, p. 49–72.
- Baas, T. et S. Maja Melzer (2012). "The Macroeconomic Impact of Remittances : A sending country perspective". *Norface Migration Discussion Paper*.
- Blanc-Chaléard, M.-C. (2001). *Histoire de l'immigration*. La découverte.
- Borjas, G. J. (2003). "The Labor Demand Curve Is Downward Sloping : Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market". *The Quarterly Journal of Economics* 118.4, p. 1335–1374.
- Borjas, G. J. (2013). "The analytics of the wage effect of immigration". *IZA Journal of Migration* 2.22.
- Brutel, C. (2014). "Les immigrés récemment arrivés en France : une immigration de plus en plus européenne". *Insee Première* 1524.
- Chen, X. (2017). "Why do migrant households consume so little ?"
- Chojnicki, X. (2013). "The fiscal impact of immigration in France : A generational accounting approach". *World Economy* 36.8, p. 1065–1090.
- Chojnicki, X., L. Ragot et N. P. Sokhna (2017). "L'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France : (I) une approche comptable".
- Consales, G., M. Fesseau et V. Passeron (2009). "La consommation des ménages depuis cinquante ans". *Cinquante ans de consommation en France-Insee*, p. 13–31.

- Constant, A. F., T. García-Muñoz, S. Neuman et T. Neuman (2015). “A "Healthy immigrant effect" or a "Sick immigrant effect" Selection and policies matter”. *The European Journal of Health Economics*, p. 1–19.
- D’Albis, H. et E. Boubtane (2015). “Caractérisation des flux migratoires en France à partir des statistiques de délivrance de titres de séjour (1998-2013)”. *Population* 70.3, p. 487–524.
- De Saint Pol, T. et L. Ricoch (2012). “Le temps de l’alimentation en France”. *INSEE première* 1417.
- Dell’Aringa, C., C. Lucifora et L. Pagani (2015). “Earnings differentials between immigrants and natives : the role of occupational attainment”. *IZA Journal of Migration* 4.1, p. 8.
- Dora Dominic (2014). “A Sociological analysis of life style changes and consumption patterns of Migrant Professionals at Doha”. *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS)* 19.6, p. 19–24.
- Duesenberry, J. S. . (1949). *Income , Saving , and the Theory of Consumer Behavior*. Harvard University Press.
- Dustmann, C. et T. Frattini (2014). “The Fiscal Effects of Immigration to the UK”. *The Economic Journal* 124.22, F593–F643.
- Dustmann, C. et J.-S. Görlach (2016). “The Economics of Temporary Migrations”. *Journal of Economic Literature* 54.1, p. 98–136.
- Dustmann, C., T. Frattini et I. P. Preston (2008). “The effect of immigration along the distribution of wages”. *Review of Economic Studies* 80.1, p. 145–173.
- Dustmann, C., A. Glitz et T. Vogel (2010). “Employment, wages, and the economic cycle : Differences between immigrants and natives”. *European Economic Review* 54.1, p. 1–17.
- Dustmann, C., F. Fasani et B. Speciale (2017). “Illegal Migration and Consumption Behaviour of Immigrant Households”. *Journal of the European Economic Association* 15.3, p. 654–691.
- Flavin, M. A. (1981). “The adjustment of consumption to changing expectations about future income”. *The Journal of Political Economy* 89.5, p. 974–1009.
- Gardes, F. et C. Starzec (2004). “La question de l’identification des échelles d’équivalence : une estimation du coût de l’enfant sur des données de panel”.
- Gaspard, F. (1992). “Assimilation , insertion , intégration : les mots pour " devenir français ""”. *Hommes et Migrations* 1154, p. 14–23.
- Glenn, V. F., T. A. Heberlein et P. R. Rathbun (1991). “Migration Consequences for Household Energy Consumption in a Nonmetropolitan Recreation-Retirement Area”. *Rural Sociology* 56.1, p. 56–69.
- Gustafsson, B. et T. Österberg (2001). “Immigrants and the public sector budget - Accounting exercises for Sweden”. *Journal of Population Economics* 14.4, p. 689–708.
- Guzi, M., M. Kahanec et L. M. Kureková (2015). “What Explains Immigrant-Native Gaps in European Labor Markets : The Role of Institutions”. *IZA Discussion Paper Series* 8847.

- Hammarstedt, M. (2001). “Disposable income differences between immigrants and natives in Sweden”. *International Journal of Social Welfare* 10.2, p. 117–126.
- Herpin, N. et C. Michel (2012). *Avec le passage à la retraite , le ménage restructure ses dépenses de consommation*. Rapp. tech. France, portrait social - édition 2012, Insee.
- Hourriez, J. et L Olier (1998). “Niveau de vie et taille du ménage : estimations d’une échelle d’équivalence”. *Economie et statistique* 308-310, p. 65–94.
- Jayathilaka, R., S. Selvanathan et J. S. Bandaralage (2016). “Is there a link between alcohol consumption and the level of poverty ?” *Applied Economics* 48.22, p. 2054–2063.
- Johnson, D. S., J. M. Rogers et L. Tan (2001). “A century of family budgets in the United States”. *Monthly Labor Review* 124, p. 28–45.
- Jones, L. et H. Sumnall (2016). *Understanding the relationship between poverty and alcohol misuse*. Centre for Public Health.
- Kerwin Kofi, C., E. Hurst et N. Roussanov (2009). “Conspicuous consumption and race”. *Quarterly journal of economics* CXXIV, p. 425–467.
- Lafrance, A. et S. LaRoche-Côté (2011). *Consumption patterns among aging Canadians : A synthetic cohort approach*. Rapp. tech. 11. Statistics Canada, Economic Analysis Division.
- Langlois, S. (2003). “Structures de la consommation au Canada”. *Sociologie et sociétés* 35.1, p. 221–242.
- Marr, L. W. et D. J McCready (1988). “The expenditure patterns of the Canadian-born and the foreign-born in Canada”. *International Migration* 26.3, p. 311–326.
- McConnell, C. E. et F. Deljavan (1983). “Consumption Patterns of the Retired Household”. *Journal of Gerontology* 38.4, p. 480–490.
- McKenzie, D., C. Theoharides et D. Yang (2014). “Distortions in the international migrant labor market : Evidence from Filipino migration and wage responses to destination country economic shocks”. *American Economic Journal : Applied Economics* 6.2, p. 49–75.
- Michael, R. T. (1975). “Education, Income, and Human Behavior”. *Education, Income, and Human Behavior*. T. I. NBER. Chap. Education, p. 233–252.
- Modigliani, F. et R. Brumberg (1954). *Utility Analysis and the Consumption Function : An interpretation of cross-section data*. Sous la dir. de F. Modigliani. Franco Modigliani.
- Münz, R. (2008). *Migration, Labor Markets, and Integration of Migrants : An Overview for Europe*. Rapp. tech. 0807. The World Bank, p. 3–6.
- Rubin, R. M. et M. Nieswiadomy (1994). “Expenditure patterns of retired and nonretired persons”. *Monthly labor review*.
- Sarría-Santamera, A., A. I. Hijas-Gómez, R. Carmona et L. A. Gimeno-Feliú (2016). “A systematic review of the use of health services by immigrants and native populations”. *Public Health Reviews* 37.1, p. 28.
- Simon, P. (1995). “Le logement des immigrés”. *Population et Sociétés* 303. ISSN 0184 77 83, p. 3–6.

- Sterdyniak, H. (1988). “Opinions, anticipations et consommation des ménages”. *Observations et diagnostics économiques OFCE* 23.1, p. 151–174.
- Stover, B. (2012). “The influence of age on consumption”.
- Tarraf, W., P. Y. Miranda et H. M. González (2012). “Medical expenditures among immigrant and nonimmigrant groups in the United States : findings from the Medical Expenditures Panel Survey (2000-2008).” *Medical care* 50.3, p. 233–42.
- Veblen, T. (1899). *The Theory of the Leisure Class : An Economic Study of Institutions*. Sous la dir. d’A. Bokks. 2005^e éd.

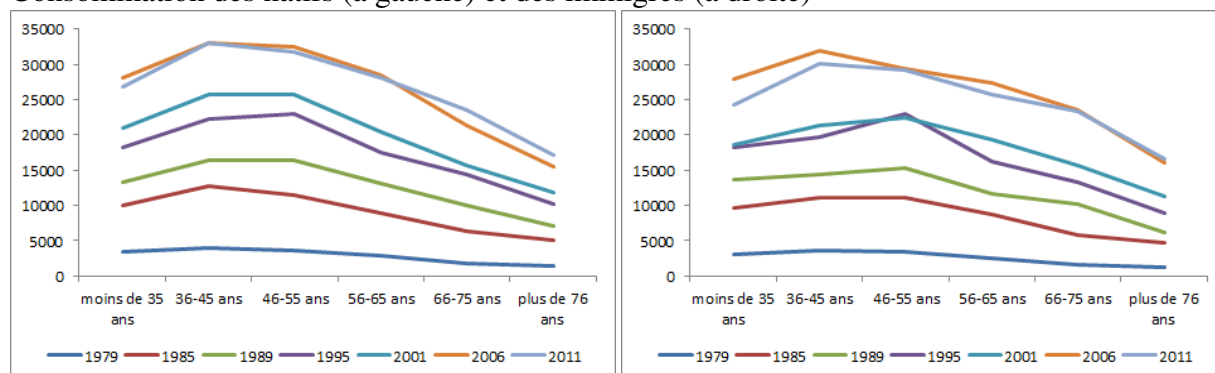
5.A Exploitation des données

Table 5.12: Description des variables

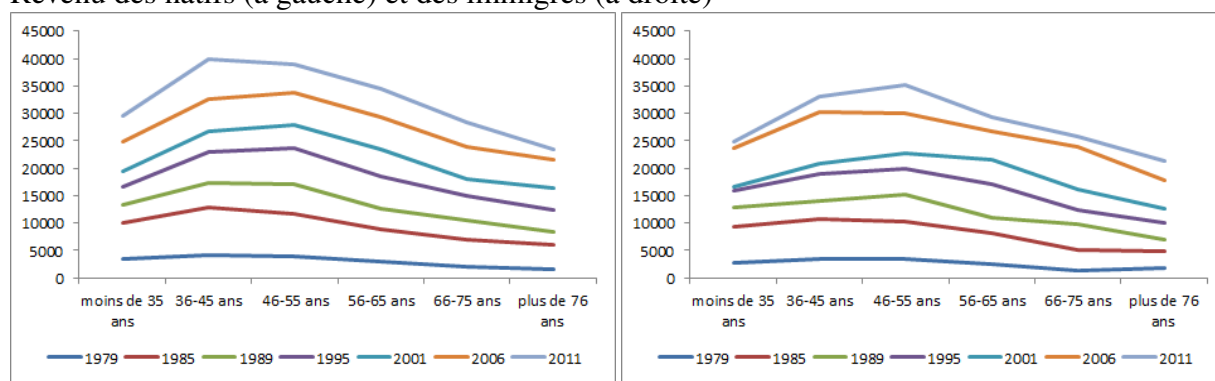
Variables	Composition
Revenu total	revenus salariaux, revenus liés aux activités professionnelles indépendantes, revenus sociaux, revenu de l'épargne, ventes de biens durables
Patrimoine financier	variables dummy indiquant la possession d'un des placements financiers suivants : livrets d'épargne ; livrets, comptes ou plans d'épargne logement actions, obligations ou plan épargne action assurance-vie, épargne retraite bons d'épargne, bons anonymes, bons du trésor, de capitalisation autre placement financier
Consommation agrégée	somme des onze postes suivants
Alimentation	produits alimentaires et boissons non alcoolisées
Alcool-tabac	boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants
Habillement	tissu habillement, articles habillement et chaussures
Charges logement	logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles
Ameublement logement	ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison
Santé	produits et appareils thérapeutiques, matériel médical, service de consultation externe
Transport	transports individuels et collectifs, services de transport
Communication	communication et services postaux
Loisir, culture et éducation	équipement et accessoires : audiovisuels, photographiques et informatiques ; services sportifs ; édition, presse, papeterie ; voyage ; service d'hébergement ; enseignement et services éducatifs
Restauration	Repas pris à l'extérieur : restaurants et cantines
Services	Services et produits de soins personnels ; service de protection sociale ; assurances ; services financiers ; autres services

Figure 5.1: Évolution des dépenses de consommation et du revenu des ménages en fonction de l'âge de la personne de référence (en euros constants de 2010)

Consommation des natifs (à gauche) et des immigrés (à droite)



Revenu des natifs (à gauche) et des immigrés (à droite)



Source : Enquête budget des familles, calcul de l'auteur

Table 5.13: Montants des transferts versés à un autre ménage

	Ensemble des ménages		Personnes de référence âgées entre 30-40 ans	
	Natifs	Immigrés	Natifs	Immigrés
1979	ND	ND	ND	ND
1985	123,4	212,2	104,1	278,1
1989	99,6	48,5	98,4	16,6
1995	942,6	898,9	477,1	592,6
2001	570,1	566,8	359,2	349,4
2006	1354,1	1201,2	521,7	816,1
2011	789,9	821,5	425,3	817,1

Source : Enquête budget des familles, calcul de l'auteur

5.B Résultats des estimations

Table 5.14: Résultats des estimations par les MCO en 1979

VARIABLES	Consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisir	Restauration	Services
Revenu	0.348*** (0.014)	0.138*** (0.015)	0.207*** (0.035)	0.550*** (0.039)	0.254*** (0.022)	0.607*** (0.040)	0.318*** (0.048)	0.745*** (0.045)	0.550*** (0.035)	0.689*** (0.035)	0.805*** (0.047)	0.496*** (0.027)
Immigrés	-0.067*** (0.022)	0.114*** (0.028)	-0.126 (0.091)	0.065 (0.089)	-0.097 (0.060)	-0.105 (0.091)	-0.105 (0.131)	-0.320*** (0.099)	-0.693*** (0.089)	-0.160** (0.076)	-0.273** (0.109)	-0.402*** (0.064)
âge de la PR	0.021*** (0.002)	0.036*** (0.003)	0.028*** (0.008)	0.035*** (0.008)	-0.009* (0.005)	-0.024*** (0.008)	-0.017 (0.011)	0.067*** (0.009)	0.103*** (0.007)	0.070*** (0.007)	0.020** (0.009)	0.063*** (0.005)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	0.000 (0.000)	0.000 (0.000)	0.000** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)
Nombre d'UC	0.602*** (0.043)	1.631*** (0.117)	0.751*** (0.141)	1.658*** (0.156)	0.471*** (0.079)	1.131*** (0.155)	1.639*** (0.185)	1.220*** (0.160)	0.816*** (0.138)	0.677*** (0.109)	-0.021 (0.204)	0.791*** (0.107)
UC au carré	-0.076*** (0.009)	-0.235*** (0.025)	-0.115*** (0.029)	-0.213*** (0.031)	-0.071*** (0.015)	-0.162*** (0.031)	-0.232*** (0.038)	-0.171*** (0.032)	-0.137*** (0.029)	-0.073*** (0.021)	0.038 (0.044)	-0.127*** (0.023)
Femme	-0.090*** (0.018)	0.007 (0.029)	-0.869*** (0.065)	0.457*** (0.070)	0.141*** (0.037)	-0.069 (0.071)	0.051 (0.085)	-0.815*** (0.077)	0.166*** (0.060)	-0.042 (0.054)	-0.223*** (0.075)	-0.124*** (0.043)
Faiblement qualifiés	-0.224*** (0.016)	0.073*** (0.027)	0.471*** (0.073)	-0.231*** (0.064)	-0.127*** (0.045)	-0.324*** (0.066)	-0.318*** (0.096)	-0.445*** (0.068)	-0.918*** (0.057)	-0.642*** (0.044)	-0.348*** (0.083)	-0.234*** (0.035)
Moyennement qualifiés	-0.058*** (0.020)	0.064** (0.032)	0.322*** (0.096)	-0.018 (0.082)	-0.043 (0.057)	-0.120 (0.087)	-0.068 (0.124)	-0.029 (0.088)	-0.163** (0.074)	-0.121** (0.053)	0.126 (0.106)	-0.122*** (0.045)
Commune rurale	-0.214*** (0.016)	-0.027 (0.023)	-0.233*** (0.064)	-0.344*** (0.064)	-0.680*** (0.037)	-0.105 (0.067)	-0.459*** (0.092)	0.082 (0.071)	-0.889*** (0.057)	-0.828*** (0.049)	-1.092*** (0.075)	-0.043 (0.036)
entre 100000-200000 habitants	-0.161*** (0.015)	-0.051** (0.023)	-0.208*** (0.061)	-0.188*** (0.060)	-0.298*** (0.034)	0.150** (0.062)	-0.198** (0.087)	-0.149** (0.068)	-0.879*** (0.054)	-0.455*** (0.043)	-1.258*** (0.071)	-0.019 (0.034)
entre 200000-500000 habitants	-0.116*** (0.014)	-0.013 (0.020)	-0.093 (0.059)	-0.071 (0.058)	-0.214*** (0.034)	0.142** (0.061)	-0.282*** (0.085)	0.014 (0.064)	-0.659*** (0.052)	-0.247*** (0.040)	-0.897*** (0.069)	-0.019 (0.034)
Sans patrimoine financier	-0.094*** (0.013)	-0.045** (0.020)	0.101** (0.049)	-0.333*** (0.052)	0.076*** (0.027)	-0.347*** (0.052)	-0.277*** (0.069)	-0.293*** (0.057)	-0.273*** (0.048)	-0.320*** (0.041)	-0.076 (0.060)	-0.336*** (0.031)
Constante	4.349*** (0.111)	2.199*** (0.171)	0.195 (0.338)	-1.842*** (0.358)	3.646*** (0.219)	-0.652* (0.370)	-1.287*** (0.455)	-2.668*** (0.401)	-3.975*** (0.327)	-1.562*** (0.298)	-1.903*** (0.440)	-0.661*** (0.244)
Observations	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307	9,307
R2	0.54	0.37	0.09	0.24	0.14	0.16	0.05	0.35	0.19	0.35	0.23	0.34

Source : calcul de l'auteur

Table 5.15: Résultats des estimations par les MCO en 1985

VARIABLES	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisir	Restauration	Services
Revenu	0.271*** (0.012)	0.124*** (0.012)	0.225*** (0.033)	0.567*** (0.037)	0.212*** (0.018)	0.570*** (0.035)	0.355*** (0.043)	0.772*** (0.044)	0.283*** (0.025)	0.505*** (0.029)	0.774*** (0.047)	0.405*** (0.022)
Immigrés	-0.079*** (0.015)	-0.006 (0.024)	-0.181** (0.074)	-0.174** (0.072)	0.011 (0.034)	-0.120* (0.066)	-0.229** (0.100)	-0.410*** (0.083)	-0.231*** (0.058)	-0.273*** (0.048)	-0.279*** (0.085)	-0.300*** (0.041)
âge de la PR	0.022*** (0.002)	0.042*** (0.003)	0.029*** (0.008)	0.038*** (0.008)	0.002 (0.004)	-0.012* (0.007)	-0.016 (0.011)	0.085*** (0.009)	0.067*** (0.006)	0.067*** (0.005)	0.033*** (0.009)	0.054*** (0.004)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000* (0.000)	0.000 (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)
Nombre d'UC	0.715*** (0.040)	1.806*** (0.080)	0.769*** (0.167)	1.620*** (0.165)	0.506*** (0.077)	2.050*** (0.162)	3.013*** (0.242)	1.760*** (0.184)	1.535*** (0.137)	0.819*** (0.110)	-0.091 (0.194)	1.014*** (0.098)
UC au carré	-0.100*** (0.009)	-0.282*** (0.017)	-0.116*** (0.036)	-0.227*** (0.035)	-0.080*** (0.017)	-0.346*** (0.034)	-0.499*** (0.055)	-0.283*** (0.039)	-0.275*** (0.030)	-0.119*** (0.024)	0.105** (0.043)	-0.169*** (0.021)
Femme	-0.085*** (0.013)	0.009 (0.024)	-1.394*** (0.066)	0.406*** (0.064)	0.198*** (0.030)	0.123** (0.061)	0.194** (0.084)	-0.901*** (0.074)	0.330*** (0.047)	-0.118*** (0.043)	-0.289*** (0.071)	-0.097*** (0.035)
Faiblement qualifiés	-0.275*** (0.017)	0.004 (0.027)	0.381*** (0.096)	-0.452*** (0.072)	-0.146*** (0.048)	-0.386*** (0.077)	-0.297** (0.117)	-0.520*** (0.081)	-0.535*** (0.054)	-0.615*** (0.042)	-1.024*** (0.090)	-0.266*** (0.037)
Moyennement qualifiés	-0.072*** (0.018)	0.035 (0.029)	0.324*** (0.108)	-0.075 (0.081)	-0.094* (0.055)	-0.053 (0.086)	0.001 (0.131)	0.006 (0.090)	-0.058 (0.059)	-0.115** (0.046)	-0.146 (0.042)	-0.044 (0.099)
Commune rurale	-0.225*** (0.014)	-0.063*** (0.022)	-0.284*** (0.071)	-0.390*** (0.064)	-0.566*** (0.034)	-0.116* (0.064)	-0.422*** (0.094)	0.162** (0.072)	-0.417*** (0.046)	-0.733*** (0.042)	-1.063*** (0.079)	-0.025 (0.034)
entre 100000-200000 habitants	-0.162*** (0.013)	-0.058*** (0.021)	-0.157** (0.068)	-0.264*** (0.060)	-0.236*** (0.034)	0.077 (0.060)	-0.282*** (0.090)	0.000 (0.070)	-0.343*** (0.045)	-0.401*** (0.037)	-1.012*** (0.075)	-0.004 (0.032)
entre 200000-500000 habitants	-0.115*** (0.013)	-0.039* (0.021)	0.090 (0.067)	-0.162*** (0.060)	-0.108*** (0.033)	0.080 (0.060)	-0.266*** (0.089)	0.125* (0.067)	-0.204*** (0.043)	-0.247*** (0.036)	-0.513*** (0.072)	0.019 (0.033)
Sans patrimoine financier	-0.107*** (0.009)	-0.037*** (0.012)	0.013 (0.044)	-0.317*** (0.040)	-0.012 (0.019)	-0.281*** (0.038)	-0.204*** (0.060)	-0.317*** (0.045)	-0.146*** (0.029)	-0.244*** (0.025)	-0.236*** (0.051)	-0.400*** (0.018)
Constante	5.728*** (0.111)	3.043*** (0.151)	0.731* (0.379)	-1.328*** (0.396)	4.725*** (0.226)	-1.307*** (0.381)	-2.548*** (0.491)	-3.438*** (0.452)	-0.671** (0.288)	0.476 (0.289)	-1.048** (0.474)	1.024*** (0.235)
Observations	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519	11,519
R2	0.53	0.37	0.12	0.21	0.11	0.16	0.06	0.37	0.12	0.31	0.27	0.34

Source : calcul de l'auteur

Table 5.16: Résultats des estimations par les MCO en 1989

VARIABLES	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisir	Restauration	Services
Revenu	0.339*** (0.017)	0.181*** (0.016)	0.325*** (0.047)	0.718*** (0.050)	0.179*** (0.023)	0.652*** (0.048)	0.472*** (0.060)	0.866*** (0.056)	0.326*** (0.030)	0.621*** (0.037)	0.871*** (0.060)	0.445*** (0.028)
Immigrés	-0.072*** (0.017)	-0.051* (0.029)	-0.351*** (0.095)	-0.104 (0.081)	0.102** (0.040)	-0.079 (0.074)	-0.239** (0.122)	-0.382*** (0.095)	-0.186*** (0.062)	-0.167*** (0.050)	-0.188* (0.097)	-0.348*** (0.047)
âge de la PR	0.020*** (0.002)	0.045*** (0.003)	0.027*** (0.010)	0.029*** (0.010)	-0.001 (0.005)	-0.011 (0.008)	-0.021 (0.013)	0.096*** (0.010)	0.051*** (0.006)	0.072*** (0.006)	0.009 (0.011)	0.052*** (0.005)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000 (0.000)	0.000 (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)
Nombre d'UC	0.736*** (0.053)	1.760*** (0.092)	0.950*** (0.224)	1.499*** (0.196)	0.288*** (0.091)	2.462*** (0.199)	2.882*** (0.296)	1.912*** (0.242)	1.065*** (0.148)	0.734*** (0.124)	0.028 (0.229)	1.157*** (0.111)
UC au carré	-0.117*** (0.012)	-0.285*** (0.022)	-0.170*** (0.050)	-0.205*** (0.041)	-0.041** (0.019)	-0.443*** (0.044)	-0.481*** (0.068)	-0.347*** (0.053)	-0.187*** (0.033)	-0.110*** (0.027)	0.116** (0.051)	-0.219*** (0.025)
Femme	-0.073*** (0.016)	-0.011 (0.026)	-1.237*** (0.083)	0.404*** (0.078)	0.199*** (0.035)	0.231*** (0.069)	0.109 (0.103)	-1.090*** (0.089)	0.319*** (0.048)	-0.167*** (0.049)	-0.233*** (0.084)	-0.033 (0.038)
Faiblement qualifiés	-0.346*** (0.022)	0.004 (0.027)	0.358*** (0.111)	-0.500*** (0.084)	-0.203*** (0.044)	-0.526*** (0.074)	-0.096 (0.136)	-0.701*** (0.096)	-0.540*** (0.051)	-0.713*** (0.045)	-1.035*** (0.092)	-0.348*** (0.043)
Moyennement qualifiés	-0.160*** (0.022)	-0.012 (0.031)	0.133 (0.126)	-0.171* (0.093)	-0.185*** (0.051)	-0.285*** (0.083)	0.080 (0.153)	-0.100 (0.104)	-0.230*** (0.057)	-0.218*** (0.049)	-0.173* (0.099)	-0.161*** (0.045)
Commune rurale	-0.215*** (0.017)	-0.074*** (0.025)	-0.531*** (0.091)	-0.413*** (0.078)	-0.641*** (0.038)	-0.131* (0.073)	-0.526*** (0.117)	0.341*** (0.087)	-0.288*** (0.048)	-0.563*** (0.048)	-1.026*** (0.087)	0.121*** (0.040)
entre 100000-200000 habitants	-0.158*** (0.016)	-0.071*** (0.024)	-0.336*** (0.087)	-0.229*** (0.074)	-0.259*** (0.036)	-0.065 (0.069)	-0.475*** (0.114)	0.195** (0.085)	-0.282*** (0.047)	-0.344*** (0.044)	-1.083*** (0.084)	0.085** (0.039)
entre 200000-500000 habitants	-0.114*** (0.015)	-0.040* (0.023)	-0.188** (0.087)	-0.053 (0.073)	-0.161*** (0.038)	-0.017 (0.068)	-0.329*** (0.112)	0.259*** (0.084)	-0.258*** (0.046)	-0.153*** (0.042)	-0.847*** (0.082)	0.094** (0.039)
Sans patrimoine financier	-0.107*** (0.010)	-0.049*** (0.014)	0.114** (0.053)	-0.311*** (0.048)	-0.009 (0.021)	-0.221*** (0.043)	-0.148** (0.071)	-0.237*** (0.052)	-0.145*** (0.028)	-0.237*** (0.029)	-0.373*** (0.058)	-0.459*** (0.020)
Constante	5.403*** (0.154)	2.689*** (0.195)	0.102 (0.517)	-2.379*** (0.505)	5.625*** (0.285)	-2.038*** (0.492)	-3.242*** (0.655)	-4.645*** (0.560)	0.205 (0.330)	-0.398 (0.361)	-0.933 (0.593)	0.768*** (0.280)
Observations	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733	8,733
R2	0.54	0.37	0.12	0.21	0.12	0.18	0.06	0.37	0.12	0.34	0.32	0.35

Source : calcul de l'auteur

Table 5.17: Résultats des estimations par les MCO en 1995

VARIABLES	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisir	Restauration	Services
Revenu	0.411*** (0.016)	0.222*** (0.018)	0.305*** (0.054)	0.853*** (0.057)	0.320*** (0.036)	0.964*** (0.050)	0.722*** (0.064)	0.761*** (0.051)	0.428*** (0.032)	0.795*** (0.044)	1.200*** (0.064)	0.696*** (0.026)
Immigrés	-0.022 (0.018)	-0.055* (0.029)	-0.413*** (0.100)	0.152 (0.095)	0.141*** (0.035)	0.155** (0.065)	-0.317** (0.125)	-0.056 (0.093)	0.104** (0.048)	-0.340*** (0.073)	-0.108 (0.104)	-0.205*** (0.041)
âge de la PR	0.012*** (0.002)	0.049*** (0.004)	0.057*** (0.010)	0.049*** (0.010)	-0.027*** (0.004)	0.010 (0.008)	-0.046*** (0.013)	0.108*** (0.010)	0.027*** (0.005)	0.036*** (0.008)	-0.023** (0.011)	0.040*** (0.004)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.000 (0.000)	0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)
Nombre d'UC	0.628*** (0.063)	1.816*** (0.113)	1.427*** (0.265)	2.675*** (0.272)	-0.000 (0.081)	2.470*** (0.255)	3.979*** (0.360)	1.471*** (0.234)	0.707*** (0.146)	1.476*** (0.176)	-0.992*** (0.254)	0.816*** (0.115)
UC au carré	-0.096*** (0.015)	-0.307*** (0.027)	-0.279*** (0.063)	-0.446*** (0.063)	0.008 (0.017)	-0.472*** (0.061)	-0.690*** (0.088)	-0.258*** (0.054)	-0.120*** (0.034)	-0.226*** (0.040)	0.246*** (0.060)	-0.167*** (0.028)
Femme	-0.020 (0.014)	0.006 (0.026)	-0.879*** (0.076)	0.631*** (0.082)	0.222*** (0.029)	0.271*** (0.064)	0.653*** (0.095)	-0.738*** (0.076)	0.314*** (0.040)	0.168*** (0.058)	-0.437*** (0.082)	0.054* (0.032)
Faiblement qualifiés	-0.256*** (0.016)	-0.034 (0.023)	0.486*** (0.094)	-0.371*** (0.082)	-0.158*** (0.034)	-0.284*** (0.062)	-0.300*** (0.107)	-0.662*** (0.064)	-0.482*** (0.037)	-0.581*** (0.048)	-0.938*** (0.087)	-0.067** (0.028)
Moyennement qualifiés	-0.100*** (0.016)	-0.050** (0.025)	0.404*** (0.102)	-0.005 (0.087)	-0.154*** (0.036)	-0.060 (0.066)	0.017 (0.118)	-0.119* (0.068)	-0.203*** (0.037)	-0.142*** (0.051)	-0.035 (0.089)	0.035 (0.029)
Commune rurale	-0.173*** (0.015)	0.009 (0.025)	-0.077 (0.084)	-0.071 (0.081)	-0.640*** (0.031)	-0.008 (0.061)	-0.298*** (0.109)	0.231*** (0.074)	-0.226*** (0.038)	-0.447*** (0.056)	-1.084*** (0.087)	0.106*** (0.029)
entre 100000-200000 habitants	-0.114*** (0.014)	0.026 (0.023)	-0.056 (0.080)	0.098 (0.076)	-0.313*** (0.028)	0.069 (0.057)	-0.225** (0.101)	0.047 (0.070)	-0.165*** (0.035)	-0.192*** (0.051)	-0.994*** (0.082)	0.063** (0.028)
entre 200000-500000 habitants	-0.081*** (0.014)	0.024 (0.023)	0.059 (0.081)	0.038 (0.076)	-0.204*** (0.029)	-0.040 (0.058)	-0.128 (0.101)	0.179*** (0.068)	-0.115*** (0.035)	-0.115** (0.051)	-0.651*** (0.079)	0.064** (0.028)
Sans patrimoine financier	-0.096*** (0.011)	-0.054*** (0.020)	0.418*** (0.059)	-0.408*** (0.065)	0.160*** (0.025)	-0.262*** (0.049)	-0.335*** (0.081)	-0.452*** (0.060)	-0.026 (0.032)	-0.556*** (0.048)	-0.502*** (0.072)	-0.291*** (0.025)
Constante	5.088*** (0.139)	2.299*** (0.192)	-0.923* (0.533)	-5.903*** (0.564)	5.705*** (0.360)	-5.665*** (0.494)	-6.275*** (0.624)	-3.175*** (0.490)	0.397 (0.338)	-2.294*** (0.418)	-2.424*** (0.594)	-1.359*** (0.266)
Observations	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602	9,602
R2	0.57	0.39	0.11	0.23	0.17	0.24	0.10	0.34	0.15	0.31	0.29	0.39

Source : calcul de l'auteur

Table 5.18: Résultats des estimations par les MCO en 2001

VARIABLES	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisirs	Restauration	Services
Revenu	0.462*** (0.017)	0.338*** (0.022)	0.482*** (0.063)	0.902*** (0.060)	0.308*** (0.026)	0.988*** (0.054)	0.720*** (0.069)	0.913*** (0.066)	0.456*** (0.031)	0.774*** (0.040)	1.280*** (0.079)	0.582*** (0.027)
Immigrés	-0.075*** (0.017)	-0.080*** (0.030)	-0.482*** (0.104)	0.009 (0.087)	0.053 (0.041)	-0.026 (0.070)	-0.257** (0.119)	-0.129 (0.095)	0.101** (0.046)	-0.450*** (0.058)	0.008 (0.101)	-0.209*** (0.033)
âge de la PR	0.010*** (0.002)	0.052*** (0.004)	0.032*** (0.011)	0.047*** (0.010)	-0.024*** (0.004)	-0.005 (0.009)	-0.019 (0.012)	0.123*** (0.010)	0.001 (0.005)	0.068*** (0.006)	0.006 (0.011)	0.016*** (0.003)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	0.000*** (0.000)	0.000 (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.002*** (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)
Nombre d'UC	0.739*** (0.057)	1.919*** (0.119)	1.695*** (0.267)	2.826*** (0.246)	0.187* (0.104)	2.261*** (0.229)	3.422*** (0.352)	1.188*** (0.236)	0.884*** (0.137)	1.001*** (0.129)	0.353 (0.263)	1.184*** (0.111)
UC au carré	-0.122*** (0.014)	-0.330*** (0.028)	-0.379*** (0.064)	-0.575*** (0.058)	-0.038 (0.025)	-0.433*** (0.053)	-0.605*** (0.087)	-0.234*** (0.054)	-0.154*** (0.033)	-0.126*** (0.029)	0.082 (0.062)	-0.235*** (0.027)
Femme	-0.063*** (0.013)	0.078*** (0.028)	-0.839*** (0.078)	0.431*** (0.071)	0.117*** (0.028)	0.217*** (0.064)	0.324*** (0.090)	-1.035*** (0.078)	0.244*** (0.038)	-0.078* (0.045)	-0.018 (0.077)	-0.021 (0.024)
Faiblement qualifiés	-0.225*** (0.016)	-0.040 (0.027)	0.358*** (0.095)	-0.536*** (0.070)	-0.139*** (0.032)	-0.224*** (0.069)	-0.170 (0.109)	-0.563*** (0.070)	-0.360*** (0.039)	-0.455*** (0.043)	-1.086*** (0.080)	-0.146*** (0.026)
Moyennement qualifiés	-0.088*** (0.015)	0.026 (0.027)	0.186* (0.101)	-0.100 (0.070)	-0.113*** (0.034)	0.017 (0.071)	0.070 (0.116)	-0.134* (0.072)	-0.120*** (0.040)	-0.127*** (0.044)	-0.441*** (0.079)	-0.046* (0.026)
Commune rurale	-0.080*** (0.016)	0.046 (0.029)	0.047 (0.098)	-0.236*** (0.078)	-0.365*** (0.033)	0.240*** (0.070)	-0.317*** (0.113)	0.547*** (0.083)	-0.297*** (0.041)	-0.146*** (0.047)	-0.685*** (0.090)	0.119*** (0.027)
entre 100000-200000 habitants	-0.048*** (0.015)	0.105*** (0.027)	0.204** (0.093)	0.031 (0.073)	-0.204*** (0.030)	0.255*** (0.067)	-0.294*** (0.107)	0.321*** (0.081)	-0.205*** (0.039)	-0.032 (0.044)	-0.717*** (0.085)	0.082*** (0.026)
entre 200000-500000 habitants	-0.038*** (0.015)	0.089*** (0.028)	0.318*** (0.093)	0.032 (0.073)	-0.155*** (0.030)	0.178*** (0.067)	-0.204* (0.107)	0.252*** (0.080)	-0.106*** (0.039)	0.061 (0.043)	-0.343*** (0.082)	0.070*** (0.027)
Sans patrimoine financier	-0.119*** (0.012)	-0.124*** (0.025)	0.322*** (0.073)	-0.444*** (0.065)	0.103*** (0.027)	-0.305*** (0.056)	-0.680*** (0.086)	-0.683*** (0.071)	-0.167*** (0.037)	-0.392*** (0.042)	-0.494*** (0.078)	-0.300*** (0.022)
Constante	4.505*** (0.147)	0.771*** (0.219)	-2.574*** (0.603)	-5.929*** (0.556)	5.534*** (0.276)	-6.190*** (0.515)	-6.767*** (0.658)	-4.990*** (0.594)	1.121*** (0.318)	-2.660*** (0.381)	-5.389*** (0.693)	0.181 (0.252)
Observations	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294	10,294
R2	0.57	0.36	0.08	0.25	0.09	0.18	0.09	0.33	0.16	0.35	0.34	0.41

Source : calcul de l'auteur

Table 5.19: Résultats des estimations par les MCO en 2006

VARIABLES	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisirs	Restauration	Services
Revenu	0.398*** (0.015)	0.254*** (0.020)	0.442*** (0.061)	0.780*** (0.057)	0.092*** (0.021)	0.897*** (0.048)	0.621*** (0.067)	0.876*** (0.054)	0.380*** (0.031)	0.745*** (0.035)	1.159*** (0.065)	0.493*** (0.023)
Immigrés	-0.019 (0.015)	-0.014 (0.025)	-0.578*** (0.101)	0.112 (0.073)	0.048 (0.031)	-0.021 (0.063)	-0.342*** (0.101)	0.156** (0.074)	0.085* (0.045)	-0.261*** (0.050)	-0.038 (0.089)	-0.171*** (0.027)
âge de la PR	0.017*** (0.002)	0.046*** (0.004)	0.085*** (0.011)	0.055*** (0.009)	-0.033*** (0.004)	0.009 (0.008)	0.043*** (0.012)	0.126*** (0.009)	0.017*** (0.006)	0.061*** (0.005)	0.015 (0.010)	0.029*** (0.003)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.002*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)
Nombre d'UC	0.700*** (0.054)	1.677*** (0.093)	1.335*** (0.323)	2.865*** (0.274)	0.243*** (0.085)	1.651*** (0.190)	2.912*** (0.297)	1.569*** (0.210)	0.960*** (0.120)	0.939*** (0.129)	0.402 (0.316)	1.082*** (0.096)
UC au carré	-0.117*** (0.013)	-0.290*** (0.023)	-0.317*** (0.082)	-0.508*** (0.069)	-0.027 (0.020)	-0.307*** (0.045)	-0.528*** (0.074)	-0.292*** (0.050)	-0.138*** (0.027)	-0.167*** (0.031)	0.012 (0.081)	-0.210*** (0.024)
Femme	-0.014 (0.010)	-0.021 (0.018)	-0.399*** (0.066)	0.452*** (0.052)	0.036 (0.023)	0.108** (0.044)	0.336*** (0.069)	-0.344*** (0.052)	0.182*** (0.032)	-0.054* (0.030)	-0.166*** (0.060)	0.041** (0.017)
Faiblement qualifiés	-0.250*** (0.014)	-0.110*** (0.024)	0.385*** (0.092)	-0.304*** (0.065)	0.004 (0.032)	-0.294*** (0.057)	-0.698*** (0.095)	-0.588*** (0.063)	-0.345*** (0.037)	-0.567*** (0.035)	-1.263*** (0.077)	-0.185*** (0.023)
Moyennement qualifiés	-0.093*** (0.014)	-0.023 (0.024)	0.158 (0.102)	0.007 (0.065)	-0.056 (0.036)	-0.028 (0.059)	-0.037 (0.103)	-0.027 (0.063)	-0.041 (0.038)	-0.159*** (0.036)	-0.304*** (0.075)	-0.045* (0.024)
Commune rurale	-0.090*** (0.015)	-0.091*** (0.025)	0.041 (0.102)	-0.170** (0.074)	-0.079** (0.037)	0.164*** (0.063)	-0.247** (0.104)	0.004 (0.071)	-0.178*** (0.043)	-0.321*** (0.042)	-0.796*** (0.089)	0.147*** (0.026)
entre 100000-200000 habitants	-0.072*** (0.014)	-0.076*** (0.023)	0.202** (0.096)	0.041 (0.070)	0.110*** (0.036)	0.235*** (0.059)	-0.257*** (0.099)	-0.230*** (0.069)	-0.121*** (0.042)	-0.235*** (0.039)	-0.663*** (0.083)	0.100*** (0.025)
entre 200000-500000 habitants	-0.058*** (0.014)	-0.091*** (0.024)	0.168* (0.097)	0.110 (0.070)	0.082** (0.037)	0.152** (0.060)	-0.221** (0.098)	-0.097 (0.066)	-0.137*** (0.044)	-0.164*** (0.040)	-0.428*** (0.082)	0.055** (0.026)
Sans patrimoine financier	-0.159*** (0.012)	-0.179*** (0.023)	0.081 (0.077)	-0.638*** (0.064)	0.183*** (0.024)	-0.588*** (0.053)	-0.695*** (0.082)	-0.542*** (0.065)	-0.342*** (0.042)	-0.636*** (0.041)	-0.888*** (0.074)	-0.271*** (0.022)
Constante	5.258*** (0.133)	2.463*** (0.195)	-3.247*** (0.612)	-4.863*** (0.546)	7.674*** (0.234)	-4.386*** (0.457)	-6.327*** (0.651)	-4.733*** (0.507)	1.390*** (0.320)	-1.576*** (0.328)	-4.556*** (0.617)	0.993*** (0.222)
Observations	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226	10,226
R2	0.52	0.31	0.05	0.28	0.05	0.19	0.09	0.32	0.15	0.34	0.33	0.34

Source : calcul de l'auteur

Table 5.20: Résultats des estimations par les MCO en 2011

VARIABLES	consommation totale	Alimentation	Alcool-tabac	Habillement	Charges logement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisirs	Restauration	Services
Revenu	0.355*** (0.016)	0.244*** (0.036)	0.267*** (0.065)	0.590*** (0.052)	0.234*** (0.029)	0.904*** (0.061)	0.345*** (0.048)	0.661*** (0.054)	0.247*** (0.026)	0.584*** (0.034)	0.873*** (0.065)	0.468*** (0.021)
Immigrés	-0.029* (0.016)	-0.009 (0.045)	-0.737*** (0.108)	-0.054 (0.077)	0.086*** (0.032)	0.089 (0.078)	0.009 (0.071)	0.296*** (0.077)	0.032 (0.031)	-0.284*** (0.047)	-0.068 (0.092)	-0.115*** (0.025)
âge de la PR	0.017*** (0.002)	0.080*** (0.006)	0.092*** (0.012)	0.052*** (0.009)	-0.005 (0.004)	0.022** (0.009)	-0.022*** (0.008)	0.130*** (0.009)	0.019*** (0.004)	0.055*** (0.005)	0.035*** (0.010)	0.013*** (0.003)
âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	0.000 (0.000)	-0.000** (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.002*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000* (0.000)
Nombre d'UC	0.753*** (0.052)	2.378*** (0.166)	1.076*** (0.364)	1.952*** (0.245)	0.029 (0.098)	2.326*** (0.268)	3.465*** (0.262)	2.305*** (0.237)	0.535*** (0.087)	1.095*** (0.126)	1.196*** (0.266)	1.318*** (0.084)
UC au carré	-0.126*** (0.013)	-0.431*** (0.040)	-0.268*** (0.094)	-0.335*** (0.060)	-0.008 (0.023)	-0.478*** (0.067)	-0.680*** (0.068)	-0.464*** (0.057)	-0.067*** (0.021)	-0.209*** (0.031)	-0.042 (0.065)	-0.269*** (0.021)
Femme	-0.039*** (0.010)	0.015 (0.032)	-0.458*** (0.074)	0.314*** (0.050)	0.052** (0.022)	0.127** (0.053)	0.235*** (0.050)	-0.408*** (0.054)	0.059*** (0.021)	-0.104*** (0.028)	-0.107* (0.060)	0.028* (0.015)
Faiblement qualifiés	-0.273*** (0.015)	-0.301*** (0.040)	0.306*** (0.106)	-0.373*** (0.066)	-0.019 (0.034)	-0.531*** (0.070)	-0.454*** (0.069)	-0.842*** (0.065)	-0.113*** (0.026)	-0.722*** (0.035)	-1.545*** (0.080)	-0.173*** (0.021)
Moyennement qualifiés	-0.099*** (0.015)	-0.105** (0.041)	0.164 (0.111)	0.010 (0.066)	-0.072** (0.035)	-0.250*** (0.071)	-0.147** (0.071)	-0.176*** (0.063)	-0.036 (0.026)	-0.237*** (0.034)	-0.358*** (0.076)	-0.036 (0.022)
Commune rurale	-0.095*** (0.016)	-0.233*** (0.047)	0.075 (0.118)	0.028 (0.078)	-0.462*** (0.037)	0.385*** (0.084)	-0.081 (0.080)	0.146* (0.078)	-0.015 (0.033)	-0.047 (0.044)	-0.880*** (0.092)	0.162*** (0.023)
entre 100000-200000 habitants	-0.087*** (0.015)	-0.154*** (0.044)	0.142 (0.113)	-0.008 (0.077)	-0.313*** (0.038)	0.302*** (0.082)	-0.078 (0.078)	-0.024 (0.076)	-0.049 (0.032)	-0.031 (0.043)	-0.648*** (0.089)	0.106*** (0.023)
entre 200000-500000 habitants	-0.053*** (0.015)	-0.135*** (0.044)	0.111 (0.111)	0.208*** (0.074)	-0.183*** (0.038)	0.231*** (0.081)	0.201*** (0.075)	-0.110 (0.072)	-0.026 (0.031)	0.038 (0.042)	-0.418*** (0.085)	0.090*** (0.023)
Sans patrimoine financier	-0.192*** (0.013)	-0.335*** (0.044)	0.172** (0.087)	-0.818*** (0.065)	0.065** (0.026)	-0.605*** (0.066)	-0.720*** (0.062)	-0.865*** (0.072)	-0.132*** (0.028)	-0.584*** (0.039)	-0.891*** (0.076)	-0.251*** (0.019)
Constante	5.536*** (0.146)	0.819** (0.347)	-2.048*** (0.643)	-2.346*** (0.491)	6.032*** (0.318)	-6.089*** (0.576)	-2.047*** (0.473)	-3.484*** (0.513)	3.306*** (0.247)	-0.158 (0.325)	-3.226*** (0.610)	1.421*** (0.203)
Observations	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296	10,296
R2	0.50	0.19	0.03	0.23	0.05	0.15	0.11	0.28	0.18	0.32	0.34	0.39

Source : calcul de l'auteur

5.C Les tests et robustesse

Table 5.21: Skewness et kurtosis

		consommation	log de la consommation	revenu	log du revenu
1979	Skewness	1,64	-0,66	9,77	-0,88
	Kurtosis	8,36	3,87	223,13	6,65
1985	Skewness	1,47	-0,59	3,05	-1,61
	Kurtosis	6,83	3,82	30,21	10,73
1989	Skewness	2,16	-0,44	4,01	-1,28
	Kurtosis	12,65	3,71	53,24	9,75
1995	Skewness	2,12	-0,38	6,17	-1,12
	Kurtosis	14,25	3,54	114,60	9,20
2001	Skewness	2,32	-0,25	3,28	-0,61
	Kurtosis	16,82	3,11	32,94	6,55
2006	Skewness	2,32	-0,27	5,02	-0,72
	Kurtosis	16,97	3,23	77,73	6,03
2011	Skewness	1,99	-0,24	21,77	-1,34
	Kurtosis	10,42	3,14	1176,20	13,27

Source : calcul de l'auteur

Table 5.22: Test d'homocédasticité- Breusch-Pagan

	1979	1985	1989	1995	2001	2006	2011
Chi 2	571,54	848,31	623,69	537,42	270,02	294,1	287,96
Proba > chi2	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

Source : calcul de l'auteur

Table 5.23: Test de robustesse : Seemingly unrelated regressions

	Variabes	Alimenta- tion	Alcool	Habille- ment	Charges du logement	Équipe- ment	Santé	Transport	Communi- cation	Loisirs	Restaura- tion	Services	
ref : Natifs	Revenu	0.25*** (0.015)	0.44*** (0.060)	0.78*** (0.044)	0.09*** (0.020)	0.90*** (0.037)	0.62*** (0.063)	0.88*** (0.047)	0.38*** (0.026)	0.75*** (0.026)	1.16*** (0.054)	0.49*** (0.015)	
	Immigrés	-0.01 (0.024)	-0.58*** (0.096)	0.11 (0.071)	0.05 (0.031)	-0.02 (0.060)	-0.34*** (0.100)	0.16** (0.075)	0.09** (0.042)	-0.26*** (0.041)	-0.04 (0.087)	-0.17*** (0.023)	
	Âge de la PR	0.05*** (0.003)	0.09*** (0.011)	0.05*** (0.008)	-0.03*** (0.004)	0.01 (0.007)	0.04*** (0.012)	0.13*** (0.009)	0.02*** (0.005)	0.06*** (0.005)	0.02 (0.010)	0.03*** (0.003)	
	Âge au carré	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)	0.00*** (0.000)	-0.00 (0.000)	-0.00 (0.000)	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)	-0.00*** (0.000)
	Nombre d'UC	1.68*** (0.068)	1.33*** (0.269)	2.87*** (0.199)	0.24*** (0.088)	1.65*** (0.168)	2.91*** (0.281)	1.57*** (0.209)	0.96*** (0.118)	0.94*** (0.115)	0.40* (0.243)	1.08*** (0.065)	
	UC au carré	-0.29*** (0.017)	-0.32*** (0.066)	-0.51*** (0.049)	-0.03 (0.022)	-0.31*** (0.041)	-0.53*** (0.069)	-0.29*** (0.051)	-0.14*** (0.029)	-0.17*** (0.028)	0.01 (0.060)	-0.21*** (0.016)	
ref : Homme	Femme	-0.02 (0.017)	-0.40*** (0.066)	0.45*** (0.049)	0.04* (0.022)	0.11*** (0.042)	0.34*** (0.069)	-0.34*** (0.052)	0.18*** (0.029)	-0.05* (0.029)	-0.17*** (0.060)	0.04** (0.016)	
ref : Hautement qualifiés	Faiblement qualifiés	-0.11*** (0.023)	0.38*** (0.091)	-0.30*** (0.067)	0.00 (0.030)	-0.29*** (0.057)	-0.70*** (0.095)	-0.59*** (0.071)	-0.35*** (0.040)	-0.57*** (0.039)	-1.26*** (0.082)	-0.19*** (0.022)	
	Moyennement qualifiés	-0.02 (0.025)	0.16 (0.099)	0.01 (0.073)	-0.06* (0.032)	-0.03 (0.062)	-0.04 (0.104)	-0.03 (0.077)	-0.04 (0.044)	-0.16*** (0.043)	-0.30*** (0.090)	-0.05* (0.024)	
ref : Paris	Commune rurale	-0.09*** (0.025)	0.04 (0.099)	-0.17** (0.074)	-0.08** (0.033)	0.16*** (0.062)	-0.25** (0.104)	0.00 (0.077)	-0.18*** (0.044)	-0.32*** (0.043)	-0.80*** (0.090)	0.15*** (0.024)	
	entre 100000 et 200000 habitants	-0.08*** (0.024)	0.20** (0.094)	0.04 (0.070)	0.11*** (0.031)	0.24*** (0.059)	-0.26*** (0.099)	-0.23*** (0.073)	-0.12*** (0.041)	-0.23*** (0.040)	-0.66*** (0.085)	0.10*** (0.023)	
	entre 200000 et 500000 habitants	-0.09*** (0.024)	0.17* (0.094)	0.11 (0.069)	0.08*** (0.031)	0.15*** (0.059)	-0.22** (0.098)	-0.10 (0.073)	-0.14*** (0.041)	-0.16*** (0.040)	-0.43*** (0.085)	0.06** (0.023)	
ref : patrimoine financier	Sans patrimoine financier	-0.18*** (0.020)	0.08 (0.077)	-0.64*** (0.057)	0.18*** (0.025)	-0.59*** (0.048)	-0.70*** (0.080)	-0.54*** (0.060)	-0.34*** (0.034)	-0.64*** (0.033)	-0.89*** (0.069)	-0.27*** (0.019)	
	Constante	2.46*** (0.152)	-3.25*** (0.596)	-4.86*** (0.441)	7.67*** (0.195)	-4.39*** (0.374)	-6.33*** (0.624)	-4.73*** (0.464)	1.39*** (0.262)	-1.58*** (0.256)	-4.56*** (0.539)	0.99*** (0.145)	
	Observations	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	
	R2	0.31	0.05	0.28	0.05	0.19	0.09	0.32	0.15	0.34	0.33	0.34	

Source : calcul de l'auteur, résultats pour l'année 2006

Table 5.25: Test de robustesse : moindres carrés pondérés

Variables	Consommation agrégée	Alimenta- tion	Alcool	Habile- ment	Charges du logement	Équipe- ment	Santé	Transport	Communi- cation	Loisirs	Restaura- tion	Services
Revenu	0.359*** (0.008)	0.161*** (0.011)	0.372*** (0.052)	0.459*** (0.034)	0.037*** (0.014)	0.737*** (0.032)	0.491*** (0.056)	0.757*** (0.041)	-0.081*** (0.008)	0.631*** (0.024)	1.021*** (0.051)	0.353*** (0.013)
Immigrés	-0.022 (0.014)	-0.040* (0.023)	-0.632*** (0.095)	0.509*** (0.052)	0.044 (0.029)	-0.031 (0.056)	-0.411*** (0.099)	0.133** (0.066)	0.208*** (0.036)	-0.293*** (0.040)	-0.091 (0.086)	-0.193*** (0.024)
Âge de la PR	0.015*** (0.002)	0.046*** (0.003)	0.086*** (0.011)	0.062*** (0.007)	-0.027*** (0.004)	0.012* (0.007)	0.046*** (0.011)	0.092*** (0.008)	0.050*** (0.005)	0.051*** (0.005)	0.035*** (0.010)	0.037*** (0.003)
Âge au carré	-0.000*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	0.000*** (0.000)	-0.000** (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000*** (0.000)
Nombre d'UC	0.718*** (0.038)	1.184*** (0.033)	1.310*** (0.245)	2.176*** (0.101)	0.162*** (0.045)	1.167*** (0.090)	2.925*** (0.249)	0.796*** (0.106)	1.463*** (0.061)	0.843*** (0.081)	0.504** (0.217)	0.967*** (0.049)
UC au carré	-0.117*** (0.009)	-0.155*** (0.005)	-0.297*** (0.059)	-0.347*** (0.018)	0.007 (0.007)	-0.177*** (0.015)	-0.518*** (0.059)	-0.108*** (0.018)	-0.201*** (0.011)	-0.131*** (0.017)	-0.025 (0.052)	-0.159*** (0.010)
Femme	-0.016* (0.010)	-0.095*** (0.017)	-0.420*** (0.066)	0.032 (0.038)	0.034 (0.021)	-0.008 (0.041)	0.287*** (0.069)	-0.291*** (0.045)	0.255*** (0.028)	-0.060** (0.028)	-0.235*** (0.058)	0.006 (0.017)
Faiblement qualifiés	-0.259*** (0.013)	-0.093*** (0.022)	0.355*** (0.092)	-0.189*** (0.055)	-0.013 (0.029)	-0.111** (0.052)	-0.784*** (0.096)	-0.559*** (0.060)	-0.575*** (0.041)	-0.594*** (0.037)	-1.338*** (0.078)	-0.256*** (0.023)
Moyennement qualifiés	-0.091*** (0.014)	0.046* (0.026)	0.145 (0.102)	0.079 (0.058)	-0.044 (0.033)	0.142** (0.059)	-0.074 (0.105)	-0.013 (0.064)	-0.190*** (0.047)	-0.167*** (0.040)	-0.325*** (0.083)	-0.067** (0.026)
Commune rurale entre 100000 et 200000 habitants	-0.091*** (0.015)	-0.122*** (0.024)	0.044 (0.100)	-0.613*** (0.055)	-0.120*** (0.031)	0.128** (0.060)	-0.265** (0.105)	0.216*** (0.068)	-0.223*** (0.043)	-0.312*** (0.042)	-0.770*** (0.089)	0.153*** (0.025)
entre 200000 et 500000 habitants	-0.077*** (0.014)	-0.092*** (0.022)	0.209** (0.095)	-0.322*** (0.051)	0.093*** (0.030)	0.190*** (0.056)	-0.273*** (0.100)	-0.071 (0.064)	-0.119*** (0.041)	-0.245*** (0.040)	-0.714*** (0.084)	0.103*** (0.024)
Sans patrimoine financier	-0.064*** (0.014)	-0.143*** (0.023)	0.165* (0.095)	-0.129** (0.055)	0.068** (0.030)	0.112** (0.056)	-0.260*** (0.099)	0.058 (0.063)	-0.055 (0.041)	-0.169*** (0.039)	-0.424*** (0.083)	0.051** (0.024)
Constante	-0.170*** (0.011)	-0.221*** (0.018)	0.035 (0.075)	-0.930*** (0.036)	0.167*** (0.023)	-0.591*** (0.044)	-0.775*** (0.078)	-0.505*** (0.051)	-0.363*** (0.030)	-0.645*** (0.031)	-0.901*** (0.067)	-0.325*** (0.019)
Observations	5.667*** (0.082)	3.845*** (0.126)	-2.525*** (0.536)	-0.777** (0.340)	8.116*** (0.157)	-2.523*** (0.320)	-5.036*** (0.567)	-2.248*** (0.385)	4.606*** (0.177)	-0.138 (0.230)	-3.599*** (0.489)	2.289*** (0.132)
R2	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226
	0.50	0.34	0.06	0.27	0.08	0.17	0.09	0.22	0.18	0.31	0.29	0.31

Source : calcul de l'auteur, résultats pour l'année 2006
Pour les modalités de référence, voir tableau précédent.

Table 5.27: Test de robustesse : modèle tobit

	Variables	Alcool-tabac	Habillement	Équipement	Santé	Transport	Communication	Loisirs	Restauration
	Revenu	0.609*** (0.092)	0.849*** (0.065)	0.928*** (0.051)	0.940*** (0.107)	0.953*** (0.063)	0.387*** (0.032)	0.750*** (0.035)	1.549*** (0.096)
ref : Natifs	Immigrés	-0.872*** (0.151)	0.134 (0.082)	-0.020 (0.067)	-0.527*** (0.160)	0.177** (0.083)	0.086* (0.046)	-0.265*** (0.051)	-0.002 (0.123)
	Age de la PR	0.131*** (0.017)	0.067*** (0.011)	0.009 (0.008)	0.065*** (0.019)	0.154*** (0.011)	0.017*** (0.006)	0.061*** (0.006)	0.058*** (0.016)
	Age au carré	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.000 (0.000)	-0.002*** (0.000)	-0.000*** (0.000)	-0.001*** (0.000)	-0.001*** (0.000)
	Nombre d'UC	1.980*** (0.503)	3.183*** (0.310)	1.741*** (0.201)	4.737*** (0.517)	1.729*** (0.239)	0.983*** (0.124)	0.947*** (0.130)	0.495 (0.402)
	UC au carré	-0.478*** (0.129)	-0.575*** (0.077)	-0.325*** (0.048)	-0.882*** (0.129)	-0.334*** (0.057)	-0.142*** (0.028)	-0.168*** (0.031)	-0.004 (0.100)
ref : Homme	Femme	-0.579*** (0.097)	0.499*** (0.059)	0.118** (0.046)	0.559*** (0.109)	-0.407*** (0.059)	0.188*** (0.033)	-0.054* (0.031)	-0.276*** (0.084)
ref : Hautement qualifiés	Faiblement qualifiés	0.504*** (0.133)	-0.300*** (0.072)	-0.285*** (0.060)	-0.975*** (0.142)	-0.622*** (0.069)	-0.350*** (0.038)	-0.567*** (0.035)	-1.493*** (0.100)
	Moyennement qualifiés	0.210 (0.147)	0.026 (0.072)	-0.016 (0.062)	-0.007 (0.151)	-0.002 (0.068)	-0.041 (0.039)	-0.159*** (0.036)	-0.261*** (0.093)
ref : Paris	Commune rurale	0.074 (0.148)	-0.197** (0.084)	0.157** (0.067)	-0.302* (0.157)	-0.054 (0.080)	-0.175*** (0.044)	-0.323*** (0.042)	-1.088*** (0.119)
	entre 100000 et 200000 habitants	0.316** (0.140)	0.047 (0.078)	0.240*** (0.062)	-0.312** (0.150)	-0.292*** (0.077)	-0.120*** (0.044)	-0.234*** (0.039)	-0.838*** (0.111)
	entre 200000 et 500000 habitants	0.262* (0.141)	0.124 (0.079)	0.156** (0.063)	-0.276* (0.150)	-0.115 (0.073)	-0.136*** (0.045)	-0.164*** (0.041)	-0.505*** (0.109)
ref : patrimoine financier	Sans patrimoine financier	0.090 (0.113)	-0.713*** (0.074)	-0.616*** (0.057)	-1.112*** (0.135)	-0.611*** (0.075)	-0.354*** (0.044)	-0.643*** (0.041)	-1.277*** (0.110)
	Constante	-7.253*** (0.930)	-6.152*** (0.628)	-4.828*** (0.491)	-13.157*** (1.071)	-6.137*** (0.585)	1.265*** (0.333)	-1.641*** (0.334)	-9.097*** (0.883)
	Observations	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226	10226

Source : calcul de l'auteur, résultats pour l'année 2006

On reporte les postes de dépenses pour lesquels 20% ou plus des ménages n'ont pas eu de dépenses.

5.D Les types de ménages

Table 5.28: La répartition des ménages

	1979	1985	1989	1995	2001	2006	2011
Natifs seuls	21,9%	26,6%	26,5%	30,3%	32,2%	32,9%	34,9%
Immigrés seuls	1,0%	2,2%	2,4%	2,2%	2,5%	3,9%	4,8%
Couple natif-natif	72,7%	62,3%	62,3%	60,4%	57,8%	51,8%	49,3%
Couple mixte	1,6%	4,4%	4,7%	4,0%	4,2%	6,9%	6,6%
Couple immigré-immigré	2,8%	4,5%	4,2%	3,2%	3,4%	4,4%	4,4%

Source : calcul de l'auteur, à partir des données de l'enquête BdF

Si la personne de référence est célibataire et est née en France ou de nationalité française à la naissance : natif seul

Si la personne de référence est célibataire et est née à l'étranger : immigré seul

Si la personne de référence et son ou sa conjoint (e) sont tous deux des natifs : couple natif-natif

Si la personne de référence est native et son ou sa conjoint (e) est immigrée ou le contraire : couple mixte

Si la personne de référence et son ou sa conjoint (e) sont tous deux des immigrés : couple immigré-immigré

Table 5.29: Résultats des estimations par types de couple

	1979		1985		1989		1995	
	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>
Consommation	0,031	-0,103	-0,005	-0,120 ***	-0,008	-0,094 ***	0,028	0,003
Alimentation	0,091 **	0,082 ***	0,036 *	-0,036	-0,031	-0,002	-0,056 **	-0,089 ***
Alcool	0,254 **	-0,324 ***	0,166 *	-0,355 ***	-0,061	-0,554 ***	-0,013	-0,913 ***
Habillement	-0,139	0,035	-0,164 *	-0,171 *	0,075	-0,037	-0,001	0,345 ***
Charge logement	0,067	-0,022	0,080 *	0,034	0,100 **	0,175 ***	0,082 **	0,177 ***
Équipement	0,139	-0,186	-0,069	-0,125	0,066	-0,105	0,069	0,084
Santé	0,153	-0,411 **	-0,013	-0,242 *	0,007	-0,418 **	0,169	-0,548 ***
Transport	0,047	-0,415 ***	-0,181 *	-0,502 ***	-0,114	-0,457 ***	0,153 *	0,164
Communication	-0,288 *	-0,952 ***	0,050	-0,287 ***	0,066	-0,110	0,233 ***	0,249 ***
Loisirs	-0,086	-0,183 *	0,059	-0,285 ***	0,014	-0,199 ***	0,018	-0,278 ***
Restauration	0,029	-0,547 ***	0,102	-0,591 ***	0,060	-0,415 ***	0,117	0,112
Services	-0,072	-0,453 ***	-0,117 ***	-0,346 ***	-0,142 ***	-0,350 ***	-0,069 **	-0,177 ***

	2001		2006		2011	
	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>	<i>Couple mixte</i>	<i>Couple d'immigrés</i>
Consommation	-0,008	-0,08 ***	0,019	-0,043 *	-0,0003	-0,056 **
Alimentation	-0,10 ***	-0,05	-0,035	-0,06 *	-0,053	-0,044
Alcool	-0,071	-0,957 ***	-0,286 **	-1,105 ***	-0,423 ***	-1,190 ***
Habillement	0,005	0,148	0,002	0,122	0,189 ***	-0,378 ***
Charge logement	0,072 *	-0,006	0,052	0,066	0,014	0,181 ***
Équipement	0,044	-0,008	-0,047	-0,063	0,068	0,005
Santé	0,084	-0,318	-0,152	-0,547 ***	0,134	-0,157
Transport	0,017	-0,103	0,119	0,287 **	0,266 ***	0,187 ***
Communication	0,134 **	0,244 ***	0,151 ***	0,161 ***	-0,005	-0,003
Loisirs	-0,095 *	-0,545 ***	-0,052	-0,434 ***	-0,077 **	-0,578 ***
Restauration	0,268 *	-0,136	0,269 **	-0,386 **	0,055	-0,274 ***
Services	-0,082 ***	-0,204 ***	-0,062 **	-0,225 ***	-0,0611	-0,166 ***

Source : calcul de l'auteur

Les couples de natifs sont la référence.

Table 5.30: Caractéristiques des ménages selon l'origine en 2011

	Natifs	UE	Maghreb	Autres
Nombre de personnes	2,18	2,12	2,58	2,81
Nombre de UC	1,52	1,50	1,69	1,76
Âge moyen	51,45	58,34	56,79	45,49
Résidence : Paris	14,3%	25,3%	25,2%	51,4%
Niveau d'étude				
Inférieur au Bac	57,4%	67,8%	71,0%	51,9%
Bac et bac +2	26,8%	18,4%	17,3%	24,6%
Bac + 3 et plus	15,8%	13,8%	11,7%	23,5%
Situation par rapport à l'emploi				
En emploi	57,3%	49,0%	43,2%	67,3%
Chômeurs	4,4%	3,7%	9,8%	8,3%
Retraités	32,5%	40,9%	37,6%	12,8%
Autres	5,8%	6,4%	9,4%	11,7%
Nombre de ménage	9054	397	486	359

Source : calcul de l'auteur, à partir des données de l'enquête BdF de 2011

Table 5.31: Caractéristiques des ménages selon l'année d'installation en 2011

	Natifs	Arrivés avant 1969	Dans les années 70	Dans les années 80	Dans les années 90	Depuis 2000
Nombre de personnes	2,18	1,92	2,71	3,26	3,22	2,48
Nombre de UC	1,52	1,44	1,76	1,97	1,90	1,60
Âge moyen	51,45	67,05	53,89	47,49	44,77	36,19
Résidence : Paris	14,3%	18,1%	36,7%	51,6%	50,8%	35,4%
Niveau d'étude						
Inférieur au Bac	57,4%	72,4%	71,6%	64,2%	56,6%	43,8%
Bac et bac +2	26,8%	17,2%	20,0%	14,7%	27,8%	24,4%
Bac + 3 et plus	15,8%	10,4%	8,4%	21,1%	15,6%	31,8%
Situation par rapport à l'emploi						
En emploi	57,3%	27,8%	62,8%	71,7%	77,4%	62,4%
Chômeurs	4,4%	2,8%	7,3%	13,0%	11,0%	10,9%
Retraités	32,5%	61,9%	22,8%	9,7%	6,5%	6,3%
Autres	5,8%	7,5%	7,1%	5,7%	5,1%	20,4%
	9054	487	223	184	146	202

Source : calcul de l'auteur, à partir des données de l'enquête BdF de 2011

5.E Robustesse pour neutraliser le biais d'âge dans l'estimation selon l'année d'installation

Dans la quatrième partie de ce chapitre, nous avons comparé les comportements de consommation des immigrés selon leur année d'installation par rapport aux natifs. Ceci dans le but de fournir un indicateur d'intégration en matière de consommation des ménages immigrés. Malgré le fait que l'on contrôle par l'âge, il peut y avoir un biais d'âge car les moyennes d'âges des cohortes sont très différentes de celle des natifs. Pour vérifier la robustesse de nos résultats, nous comparons les cohortes d'immigrés avec des groupes de natifs qui ont à peu près le même âge. Donc pour chaque cohorte d'immigrés, nous calculons sa moyenne et son écart-type puis nous comparons cette cohorte avec les natifs qui sont âgés entre la moyenne et plus ou moins l'écart-type de cette cohorte.

Table 5.32: Groupes d'âges des personnes de références natives

	avant 1969	dans les années 70	dans les années 80	dans les années 90	depuis 2000
Personnes de référence natives âgées entre	[53-78]	[42-65]	[36-60]	[33-58]	[25-51]

Source : calcul de l'auteur, à partir de l'enquête BdF de 2011

Lecture : Les immigrés arrivés dans les années 70 sont comparés aux personnes de référence natives âgées entre 42 et 65 ans.

Les résultats des estimations sont globalement similaires aux précédents. En comparant, les ménages immigrés avec des ménages natifs de même âge ou presque, on trouve que les différences persistent pour les personnes arrivées dans les années 80 et 90. Mais la différence est moins marquée. Cependant, pour les immigrés arrivés depuis les années 2000, on a un changement de signe : ces derniers consomment moins que les natifs du même groupe d'âge (mais le coefficient reste toujours non significatif). On peut en déduire que le signe positif était dû au fait que ces immigrés sont majoritairement regroupés dans la catégorie d'âge où la consommation est à son niveau maximal ; ce qui faisait basculer les résultats dans le sens d'une plus forte consommation. Cependant toutes nos interprétations précédentes se confirment ici.

Les élasticités montrent également des résultats comparables aux précédents avec seulement des élasticités différentes qu'entre les natifs et les immigrés arrivés dans les années 2000. Ce qui peut s'expliquer par la nature incertaine de la migration (si elle sera de courte ou de longue durée), ces immigrés constituent plus d'épargnes ou transfèrent plus de fonds. Au niveau désagrégé, les conclusions restent également les mêmes.

Table 5.33: Les résultats en comparant par catégorie d'âge proche

	Avant 1969		dans les années 70		dans les années 80		dans les années 90		depuis 2000	
Consommation totale	0.013	(0.026)	-0.052	(0.036)	-0.063*	(0.036)	-0.100**	(0.042)	-0.038	(0.039)
Alimentation	0.081	(0.061)	-0.212*	(0.111)	-0.149	(0.116)	-0.047	(0.116)	0.245**	(0.109)
Alcool-tabac	-0.434**	(0.180)	-1.463***	(0.243)	-1.231***	(0.285)	-0.695**	(0.335)	-1.180***	(0.261)
Habillement	0.108	(0.128)	0.141	(0.170)	-0.199	(0.189)	-0.600**	(0.250)	-0.115	(0.196)
Charges logement	-0.039	(0.049)	0.088	(0.072)	0.176***	(0.060)	0.133	(0.107)	0.160*	(0.083)
Équipement	0.296**	(0.130)	-0.215	(0.188)	-0.262	(0.202)	-0.165	(0.217)	0.267	(0.174)
Santé	0.371***	(0.111)	-0.050	(0.169)	0.101	(0.186)	-0.576**	(0.226)	-0.429**	(0.196)
Transport	0.389***	(0.137)	0.259	(0.171)	0.314*	(0.180)	0.166	(0.196)	0.441***	(0.153)
Communication	0.009	(0.049)	-0.107	(0.072)	0.011	(0.079)	0.179***	(0.064)	-0.001	(0.084)
Loisirs	-0.086	(0.081)	-0.412***	(0.107)	-0.284***	(0.099)	-0.478***	(0.095)	-0.353***	(0.105)
Restauration	-0.120	(0.158)	0.283	(0.213)	0.058	(0.210)	-0.398	(0.251)	-0.142	(0.229)
Services	-0.012	(0.033)	-0.204***	(0.061)	-0.159***	(0.056)	-0.244***	(0.068)	-0.248***	(0.077)

Source : calcul de l'auteur, à partir des données de l'enquête BdF de 2011

Les coefficients sont à comparer par rapport aux groupes des personnes de référence natives ayant en moyenne les mêmes âges.

Table 5.34: Les élasticités

	Natifs	Avant 1969	T-test	Natifs	dans les années 70	T-test	Natifs	dans les années 80	T-test
Consommation totale	0.425***	0.351***		0.403***	0.310***		0.385***	0.428***	
Alimentation	0.325***	0.128	+	0.256***	0.006		0.261***	-0.062	+
Alcool-tabac	0.434***	-0.091		0.300***	0.754*		0.170	0.034	
Habillement	0.832***	0.766***	+	0.768***	0.451		0.686***	1.233***	+
Charges logement	0.222***	0.111		0.219***	0.038		0.175***	0.311***	
Équipement	1.221***	0.605***	++	0.941***	0.301	++	0.909***	0.438	
Santé	0.398***	0.468***		0.231***	0.787***	+	0.250***	0.458*	
Transport	0.912***	0.621***		0.842***	0.757**		0.819***	0.971***	
Communication	0.331***	0.219**		0.264***	0.160		0.221***	0.473**	
Loisirs	0.814***	0.861***		0.737***	0.503**		0.675***	0.827***	
Restauration	1.602***	1.089***		1.249***	0.442	++	1.067***	0.777**	
Services	0.374***	0.401***		0.444***	0.663***		0.460***	0.474***	

	Natifs	dans les années 90	T-test	Natifs	après 2000	T-test
Consommation totale	0.375***	0.288***		0.365***	0.194***	++
Alimentation	0.240***	0.448		0.287***	0.139	
Alcool-tabac	0.114	0.139		0.035	0.330*	
Habillement	0.643***	0.091	+	0.603***	0.244	
Charges logement	0.140***	0.263*		0.179***	0.069	
Équipement	0.874***	0.411		0.852***	0.475*	
Santé	0.195***	0.715**	+	0.186**	0.608***	++
Transport	0.751***	0.418		0.751***	0.152*	+++
Communication	0.182***	0.211**		0.196***	0.106	
Loisirs	0.664***	0.484***		0.525***	0.586***	
Restauration	1.020***	1.588***		0.782***	0.461	
Services	0.477***	0.269*		0.525***	0.250***	+++

Source : calcul de l'auteur, à partir des données de l'enquête BdF de 2011

Chapitre 6

Conclusion générale

6.1 Synthèse de la thèse

La question de l'immigration, dans les sociétés d'accueil, est aujourd'hui au centre des préoccupations politique, économique et sociale. Les débats sur l'impact économique de l'immigration se sont multipliés, et pas toujours du côté positif. L'opinion publique sur l'immigration s'est beaucoup dégradée et les récents événements dans l'agenda politique comme le référendum pour la sortie du Royaume Uni de l'UE ont démontré cela. Face à cette situation de réticence par rapport à l'immigration, les projections démographiques montrent un vieillissement de la population et l'immigration pourrait être une solution face à ce problème. Cette thèse a pour objectif d'analyser, dans ce contexte de vieillissement démographique, les effets économiques de l'immigration en mettant l'accent sur son impact sur les finances publiques et la demande des ménages en France. La thèse contribue ainsi à la littérature sur les coûts et apports de l'immigration dans les pays d'accueil. Elle aide à comprendre les différences de comportements entre les natifs et les immigrés et offre ainsi une base pour prévoir la réaction de l'économie suite à un choc démographique dû à l'immigration. Elle participe également à éclairer sur les conséquences économiques d'une décision politique relative à l'immigration, en testant les effets des changements dans les caractéristiques des immigrés sur les finances publiques ou encore les effets de la hausse du revenu sur la consommation des ménages natifs et immigrés.

La thèse s'articule autour de deux grandes parties : la première s'intéresse à l'impact budgétaire de l'immigration, avec dans un premier chapitre une évaluation comptable et dans un deuxième chapitre, une approche dynamique à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable. La deuxième partie de la thèse se focalise sur la demande des biens et services privés des immigrés en France. Là encore, on distingue deux chapitres : le premier mesure la contribution des immigrés à la demande finale et le second analyse les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France.

Le chapitre 2 mesure à travers une approche purement comptable ce que les immigrés apportent à la France (IRPP, cotisation sociales, Tva, Taxe foncière, CSG-CRDS) et ce qu'ils coûtent (transferts sociaux, retraites, chômage) en termes de finances publiques. On utilise trois principales bases de données : les enquêtes Budget des Familles (BdF), les recensements de la population et les agrégats macroéconomiques. Ce chapitre contribue à améliorer la méthode de comptabilité de l'impact de l'immigration sur les finances publiques par une décomposition fines des différents postes de recettes et de dépenses des administrations publiques. Nous appliquons l'approche comptable à toutes les années des enquêtes BdF disponibles (de 1979 à 2011) ce qui nous autorise à évaluer la contribution nette des immigrés aux finances publiques en sept points dans le temps. Ce qui nous permet de voir spécifiquement les effets conjoncturels (impact de la crise de 2008 par exemple). La méthode inclue également une décomposition de la contribution des immigrés par âge et niveau de qualifications. On montre que la contribution nette des immigrés est globalement négative sur l'ensemble de la période considérée (à

l'exception d'une année, 1989) mais qu'elle demeure extrêmement faible, contenue en deçà de 0,5% du PIB (réduit à $\pm 0,2\%$, si on excepte 2011). Malgré cette contribution négative, à aucun moment le déficit primaire ne peut être imputé à la population immigrée. Durant ces trente années, l'immigration n'a jamais déterminé l'ampleur et l'évolution du solde budgétaire primaire. Lorsque l'on se limite à leur contribution nette individualisée, nos résultats montrent que celle-ci a été plus avantageuse que celle des natifs pour les finances publiques françaises sur pratiquement toute la période étudiée. Cet avantage est expliqué par une structure démographique favorable, qui compense leur moindre contribution nette individuelle. Après la crise de 2008, cette compensation n'opère plus. Cependant, ne disposant que d'un point (2011), nous ne pouvons pas dire plus sur le côté conjoncturel ou structurel de ce changement.

Le chapitre 3 analyse l'impact dynamique de l'immigration sur les finances publiques en France, de la fin des années 70 jusqu'en 2100. Nous utilisons un modèle d'équilibre général calculable permettant de mesurer les interactions majeures entre immigrés et natifs (impact sur le marché du travail, impact fiscal, répartition du capital, éducation endogène, etc.). L'apport principal de ce chapitre est de proposer une analyse retrospective contrefactuelle qui permet de comprendre l'impact économique qu'a pu avoir l'immigration en France. Nous proposons quatre variantes par rapport à un scénario central qui reprend les projections officielles pour la France (INSEE et COR). La première (variante *sans immigration*) consiste à évaluer les effets économiques de l'immigration en France telle qu'elle est projetée dans ces prévisions officielles. Les trois autres variantes sont construites sur l'hypothèse que les caractéristiques (âge, qualification et insertion économique) des immigrés sont identiques à celles des natifs. Nous montrons que les agrégats macroéconomiques se sont dégradés dans le scénario sans immigration, de même que les comptes de la protection sociale. Les simulations font ressortir que les structures par âge et par qualification des immigrés ainsi que leur insertion sur le marché du travail sont des caractéristiques essentielles qui déterminent en grande partie les principaux effets sur les finances de la protection sociale. Cependant, l'effet d'âge joue plus sur les finances publiques que l'effet de qualification. La dégradation des comptes sociaux avec la variante *âge* est plus importante que l'amélioration induite par la variante *qualification*. Une parfaite insertion des immigrés a des effets positifs non négligeables sur le financement du déficit de la protection sociale.

Le chapitre 4 quantifie la contribution des immigrés à la demande des biens et services finaux en France et teste si la demande des immigrés est suffisamment importante pour influencer l'évolution de la consommation. Nous menons une analyse comptable en utilisant trois principales sources de données : les enquêtes budget des familles de 1979 à 2011, les recensements de la population et les comptes nationaux. On trouve qu'à tout âge, un immigré consomme en moyenne moins qu'un natif. Cependant la part de la demande des immigrés dans la demande totale s'établit entre 7,3% et 8,3%, ce qui est proportionnel à leur poids dans la population française. Nous montrons que c'est la structure par âge de la population immigrée (sur-représentée dans la classe d'âge active où la consommation est à son niveau maximum) qui permet la com-

pensation. Une désagrégation de la consommation totale par poste montre que les immigrés présentent quelques spécificités : ils seraient, en effet, porteurs de la croissance de la demande dans certains postes comme l'alimentation, l'habillement, les charges logement et la communication. L'analyse de l'évolution de la consommation montre qu'entre 4,5% et 16% de cette évolution est expliquée par la population immigrée. Cependant ces évolutions sont plus souvent expliquées par une hausse de la population que par une augmentation de la consommation individuelle, et ceci pour nos deux sous populations.

Le chapitre 5 analyse les comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France de 1979 à 2011. Il propose également une analyse des effets de la hausse du revenu sur la consommation des deux sous populations. L'étude permet également d'identifier les effets d'origine géographique et de la durée de résidence de la population immigrée sur la consommation. Les résultats montrent qu'il existe des différences au niveau des comportements de consommation des ménages natifs et immigrés en France. Ces derniers consomment, toutes choses égales par ailleurs, moins que les natifs - entre 2% et 8% de moins que les natifs selon l'année -. Cette plus faible consommation peut s'expliquer par la plus grande vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail les contraignant à constituer plus d'épargne pour se prémunir d'éventuel risque de chômage. Une autre explication est la répartition du revenu des migrants ; incluant, en plus de la consommation et de l'épargne, les transferts de fond. En désagrégant par poste de consommation, on trouve que cette moindre consommation des immigrés n'est pas observable pour l'ensemble des catégories de biens. En effet, les immigrés dépensent, toutes choses égales par ailleurs, plus que les natifs en communication, habillement et charges de logement ; mais aussi en transport, restauration et équipement du logement pour certaines années. Ils dépensent cependant moins en alimentation, loisirs, services, santé, alcool et tabac. Les résultats font ressortir que les élasticités revenu de la demande sont identiques entre les deux groupes, mais quelques différences apparaissent au niveau des postes de dépenses. Le transport et les loisirs sont classés, certaines années, dans la catégorie des biens supérieurs ou de luxe pour la population immigrée alors qu'ils sont normaux pour les natifs. Les comportements de consommation diffèrent également selon l'origine géographique (Union Européenne, Maghreb ou reste du monde). L'étude montre aussi que la durée de résidence en France influence les comportements de consommation des ménages immigrés.

6.2 Implication en matière de politiques économiques

La revue économique de la littérature présentée en introduction et les chapitres proposés dans cette thèse donne une certaine idée de l'impact économique de l'immigration en France. De l'ensemble de ces résultats nous pouvons en tirer quelques recommandations de politiques économiques. Les sujets relatifs au nombre optimal d'immigrés, aux politiques liées à la sélection et à l'intégration des immigrés ainsi qu'aux motifs d'admission sont développés dans cette partie.

Les résultats ont montré que l'augmentation du nombre d'immigrés dans la population française n'a pas dégradé la contribution des immigrés aux finances publiques (cf. chapitre 2), de plus l'évolution de la consommation des immigrés est plus expliquée par l'augmentation de la taille de la population immigrée que par la hausse de leur niveau de vie (cf. chapitre 4). Au contraire, la suppression de l'immigration de 1980 à 2010 aurait entraîné des effets négatifs sur les variables macroéconomiques ainsi qu'un déficit budgétaire plus important (cf. chapitre 3). Ce qui montre que l'augmentation de la taille de la population immigrée n'a pas eu d'effet négatifs sur l'économie française, particulièrement sur les comptes de la protection sociale et la consommation. En outre, les travaux empiriques présentés dans l'introduction ont montré que l'augmentation de la population due à l'immigration a un effet positif limité sur les salaires et le taux d'emploi (Ortega et Verdugo (2014)), sur la productivité (Millogo (2015)), sur le commerce extérieur (Briant et al. (2014)) et aucun effet sur la hausse des prix de l'immobilier (D'Albis et al. (2017)) en France. Donc il est démontré que l'augmentation de la population immigrée en France n'affecte pas négativement les variables économiques. Toujours sur le nombre optimal d'immigrés, il faut rappeler que la population immigrée en France est vieillissante (les immigrés arrivés dans les trente glorieuses et qui sont restés par la suite arrivent majoritairement à l'âge de la retraite). Il est de ce fait plus que nécessaire de la renouveler pour assurer le rajeunissement de cette population car comme on l'a vu dans le chapitre 2, la contribution des immigrés originaires des autres pays de l'UE ne cessent de décliner au cours du temps à cause du vieillissement de cette population.

Cependant, avant de penser au nombre, il est important de discuter du processus de sélection et d'intégration des immigrés. Si l'augmentation de la population immigrée en France ces dernières années ne s'est pas traduite par une détérioration de la contribution des immigrés aux finances publiques, c'est parce qu'en partie le niveau de qualification des immigrés s'est beaucoup amélioré (entre 1979 et 2011, le nombre de faiblement qualifiés dans la population immigrée est passée de 90% à 57% et la part des hautement qualifiés de 3% à 17%). Les résultats ont montré que les immigrés hautement qualifiés ont une contribution positive aux finances publiques et ont de plus grands niveaux de consommation. La sélection positive des immigrés peut ainsi être plus favorable aux finances publiques et à la hausse de la demande. Cependant dans le chapitre 3, nous montrons que cet effet de qualification est assez marginal par rapport à l'effet d'âge. Nos résultats montrent également que les immigrés moyennement qualifiés ont un niveau de vie qui baisse par rapport à leurs homologues natifs (baisse du niveau de consommation des immigrés moyennement qualifiés dans le temps (cf. chapitre 4)), ce qui montre que le diplôme en France ne garantit pas aux immigrés d'accéder à des emplois à la hauteur de leur niveau de diplôme. Ce qui pose le problème de l'intégration des immigrés sur le marché du travail et de l'équivalence entre les diplômes obtenus et l'emploi occupé chez les immigrés. La plus grande vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail réduit leur consommation et leur contribution aux finances publiques. L'amélioration de l'intégration des immigrés aura ainsi des effets positifs non négligeables dans le financement du déficit de la protection sociale (cf

chapitre 4). Ces conclusions rejoignent celles de OCDE (2013) qui montre que la situation des immigrés sur le marché du travail ressort également comme un des principaux facteurs de leur contribution budgétaire nette, particulièrement dans les pays à système de protection sociale généreuse. Les auteurs montrent que des pays comme la Suède, la Belgique ou la France bénéficieraient d'une augmentation du taux d'emploi des migrants au même niveau que les natifs ; leur contribution nette au lieu d'être négative s'établirait à plus de 0.5% du PIB. Donc, avant toutes réformes des systèmes d'aide sociale ou de la politique d'immigration en France, il serait important de mettre en place des politiques pour limiter la forte vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail. Parallèlement à ce moindre taux d'emploi des immigrés, un nombre important de postes non pourvus demeure en France. La réduction du degré d'encombrement des grandes villes (cf. chapitre 1) en proposant des politiques attractives notamment pour les régions du Nord-ouest dans l'accueil d'immigrés, de même que la sélection des immigrés en fonction des besoins du marché du travail seraient également bénéfiques.

Il est intéressant de discuter des motifs d'entrée sur le territoire en France. Dans les années récentes, on a beaucoup débattu du choix entre une « immigration choisie » (utile aux besoins de l'économie) et une « immigration subie » (due principalement au regroupement familial). En effet, l'immigration familiale est le motif le plus important (plus des deux tiers des entrants) et il lui est souvent reproché d'être négative pour l'économie. Cependant, il est démontré que cette immigration peut contribuer à la croissance économique et à la baisse du taux de chômage. En effet, une partie des immigrés entrés pour des raisons familiales travailleront en France, surtout dans les services d'aide à domicile (pour les femmes immigrées) ; ce qui permet aux femmes natives instruites d'augmenter leur participation sur le marché du travail (D'Albis et al. (2016)). On peut aussi penser que ces immigrés sont plus susceptibles de consommer une grande partie de leur revenu dans le pays d'accueil alors que les immigrés venus avec un visa de travail consacrent une part substantielle aux envois de fonds.

6.3 Les limites et perspectives de recherches futures

La principale limite de cette thèse est qu'elle utilise des données micro-économiques issues d'enquêtes et qu'elles sont sujettes aux erreurs de déclarations. Les résultats issus de la littérature montrent que pour un même pays, les résultats peuvent varier selon la méthodologie et les hypothèses. Donc nos résultats restent sensibles aux hypothèses et à la définition des variables. Cependant, les analyses menées dans les chapitres 2, 4 et 5 en sept points dans le temps apportent de la robustesse à nos résultats et accréditent la thèse selon laquelle il n'existe pas *un* effet économique de l'immigration ; celui-ci dépend des caractéristiques des immigrés (âge, niveau de qualification), de l'état du marché du travail du pays d'accueil et de bien d'autres paramètres.

Cette thèse a permis de compléter la littérature existante sur les coûts et apports de l'immigration dans les économies d'accueil, en mettant l'accent sur son impact sur les finances pu-

bliques et la consommation. Cependant, beaucoup d'autres extensions sont possibles. D'abord, travailler sur les questions migratoires ramène à la question de la définition et du dénombrement. Doit-on inclure les sans papiers, les enfants d'immigrés ? La question de la seconde génération d'immigrés est assez présente dans les débats et la France a une situation particulière avec 6,7 millions de descendants directs d'immigrés (Bouvier (2012)). L'étude du devenir de cette seconde génération en regardant leur intégration sur le marché du travail et leur impact sur l'économie paraissent des extensions intéressantes.

Ensuite, avec la crise des réfugiés que traverse l'Europe, il serait intéressant de voir les effets de ces flux d'entrée sur les économies les plus concernées. L'OCDE (2015a) et l'Union Européenne (2016) ont publié des travaux sur ce sujet. L'afflux de réfugiés entraînerait des dépenses publiques supplémentaires de l'ordre de 0,3% et 0,9% de PIB, mais à court terme, ces dépenses peuvent être un stimulant de la demande. L'OCDE (2015a) estime qu'en 2016 et 2017, les dépenses supplémentaires pour soutenir les réfugiés pourraient stimuler la demande globale de l'économie européenne d'environ 0,1 à 0,2% du PIB. Une extension de ces travaux serait d'estimer ces effets dans le long terme, en regardant l'impact futur sur la demande, les finances publiques et le marché du travail.

Enfin, la dernière perspective, et non loin la moins importante, est le rapport avec le pays d'origine. Plus précisément de l'étude de la migration de retour, pour proposer un optimum social entre les pays d'accueil et d'origine. Cette étude permettra également d'analyser les comportements d'épargne des immigrés et les transferts des immigrés.

Références

- Bouvier, G. (2012). "Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe". *Insee*.
- Briant, A., P. P. Combes et M. Lafourcade (2014). "Product complexity, quality of institutions and the protrade effect of immigrants". *World Economy* 37.1, p. 63–85.
- D'Albis, H., E. Boubtane et D. Coulibaly (2016). "Immigration Policy and Macroeconomic Performance in France". *Annals of Economics and Statistics* 121/122, p. 279–308.
- D'Albis, H., D. Coulibaly et E. Boubtane (2017). "International Migration and Regional Housing Markets : Evidence from France".
- Millogo, D. A. (2015). "Commerce et migrations internationales dans le bassin méditerranéen : cas de la France". Thèse de doct. Université de Toulon.
- OCDE (2013). "L'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE". *Perspectives des migrations internationales 2013*. Chap. 3, p. 133–202.
- OCDE (2015a). "How will the refugee surge affect the European economy ?" *Migration Policy Debates* 8.
- Ortega, J. et G. Verdugo (2014). "The impact of immigration on the French labor market : Why so different ?" *Labour Economics* 29, p. 14–27.

Union Européenne (2016). *An Economic Take on the Refugee Crisis - A Macroeconomic Assessment for the EU*. Rapp. tech. ISSN 2443-8014.